TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N 9152

42 PAGES

MERCREDI 19 JUIN 1974

NÉGOCIATIONS

dans l'impasse à l'O.R.T.F.

Nouvelle grève à la télévision

LIRE PAGE 23



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne 18 pes ; Grande-Bretagne 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

LA FIN DU VOYAGE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

Les entretiens de M. Nixon au Proche-Orient ont contribué à favoriser la reprise du dialogue israélo-arabe

Au terme de sa tournée d'une semaine au Proche-Orient, le président Nixon quitte ce mardi après-midi 18 juin Amman pour les Açores, où il rencontrera le président Spinola, avant de regagner Washington.

Un communiqué conjoint publié mardi matin à Amman précise que le chef de l'exécutif américain proposera au Congrès « un accroissement substantiel de l'aide militaire et économique des Etats-Unis à la Jordanie au cours des douze mois à venir ». *Une commission mixte sera mise sur pied pour superviser la coopération entre Washington et Amman dans tous les domaines.*

Au cours de son voyage au Proche-Orient, M. Nixon a pu prendre connaissance avec plus de précision des points de vue des belligérants, auxquels il a prodigué des conseils de modération. Les observateurs estiment qu'il aura ainsi contribué à favoriser la reprise du dialogue israélo-arabe.

Le grand gagnant

Le président Nixon a toutes les raisons d'être satisfait de sa tournée proche-orientale. Les Egyptiens, les Saoudiens, les Jordaniens, les Israéliens et, dans une moindre mesure, les Syriens ont rivalisé d'ardeur pour réserver au chef de la première puissance mondiale un accueil digne de lui, selon le cas déférent, chaleureux ou triomphal.

Les uns et les autres ont fait abstraction de leurs réserves ou de leurs craintes. Les dirigeants de Jérusalem n'ont fait aucune allusion aux ventes massives d'armement à divers pays arabes, à la politique équivoque que poursuit Washington au Proche-Orient depuis la guerre d'octobre. Devant le tollé provoqué, tant au sein de la majorité que sur les bancs de l'opposition, par la décision de livrer à l'Egypte une centrale atomique, M. Itzhak Rabin a évité élégamment de s'engager dans une polémique, dont il savait à l'avance qu'elle serait stérile, en annonçant qu'il avait désigné deux experts pour déterminer dans quelle mesure le développement du potentiel nucléaire dans la vallée du Nil constituerait un danger pour l'Etat juif...

De même, les responsables au Caire, à Ryad, à Damas et à Amman se sont comportés comme si les Etats-Unis n'étaient pas le plus grand des bienfaiteurs d'Israël, comme s'ils n'avaient pas fourni l'armement, les fonds et le soutien diplomatique qui avaient permis au gouvernement de Jérusalem de se maintenir dans les territoires occupés.

Ces complaisances parallèles, M. Nixon les doit surtout aux moyens matériels dont il dispose. Le chef de la Maison Blanche a été accueilli un peu comme « l'oncle d'Amérique » venu distribuer une manne précieuse : sous réserve de l'approbation du Congrès, il a offert à l'Egypte 250 millions de dollars, à la Syrie une somme non précisée qui pourrait atteindre les 100 millions de dollars, à la Jordanie plus de 200 millions de dollars, à Israël — selon la presse de Tel-Aviv — environ 2 milliards de dollars pour les quatre prochaines années. L'opulente Arabie Saoudite a eu droit à des « étrennes » sous une autre forme : elle recevra de l'armement sophistiqué, qui contribuera par la même occasion à équilibrer la balance des paiements américaine, ce qui ne gâche en rien le plaisir du « donateur ».

En dernière analyse, ce sont les Etats-Unis qui, pour l'instant, sont les grands gagnants de l'offensive de charme menée tambour battant par le tandem Nixon-Kissinger. Les cadeaux, certes, entretiennent l'amitié, mais ils créent aussi des liens de dépendance. L'Arabie Saoudite — comme ne cesse de le démontrer M. Zaki Yamani, le ministre du pétrole du roi Fayçal — s'affirme, plus que jamais, comme le défenseur de certaines thèses américaines, jusqu'au point de faire obstacle à un dialogue arabo-européen. L'Egypte et la Syrie, qui ont rétabli leurs relations diplomatiques avec Washington, seront forcément amenées à tempérer la chaleur de leur « amitié » pour l'U.R.S.S.

Les milieux politiques, tant à Jérusalem qu'à Amman, redoutent un revirement américain concernant le problème palestinien. M. Nixon a, certes, condamné le terrorisme, mais il s'est bien gardé de se prononcer sur une éventuelle participation des fedayin à la conférence de Genève. Tous les pays arabes autres que la Jordanie l'incitent à reconnaître la représentativité de l'O.L.P.

LA JORDANIE ET JÉRUSALEM

« Le roi Fayçal insiste sur le retour à la Jordanie de la Jérusalem arabe », ce titre que nous avons publié en première page dans notre numéro des 16-17 juin ne correspondait pas aux déclarations faites par le souverain saoudite en présence de M. Nixon. En réalité, le roi Fayçal a parlé de la « libération de l'ex-secteur jordanien de Jérusalem » sans préciser à quel Etat, actuel ou futur, il devrait être rattaché.

Les inquiétudes du roi Hussein

De notre envoyé spécial

Amman. — En Jordanie, dernière étape de son voyage au Proche-Orient, le président Nixon s'est trouvé parmi des hôtes à la fois affables et inquiets. Le cérémonial de l'accueil à l'aérodrome, où s'est distinguée une fois de plus la fameuse Légion arabe, avec sa fanfare et les uniformes colorés des Bédouins de la garde royale, contrastait avec la réserve de la foule, qui n'est devenue relativement dense que dans le centre de la capitale, où un impressionnant service d'ordre avait été mis en place. A chaque tournant de rue, des jeeps de la police militaire braquaient leur canon sans recul sur des immeubles dont on avait pris soin d'évacuer les habitants. Les murs de ces bâtiments gardent encore les traces des balles dont ils avaient été criblés lors de l'affrontement jordano-palestinien de septembre 1970.

On comprend que, avec toutes ces mesures de sécurité, les Jordaniens n'aient pas tellement eu envie de se déranger pour venir applaudir le cortège du roi et du président. Parmi la foule, il y avait évidemment très peu de Palestiniens, et la vie dans les camps de réfugiés qui ceinturent la capitale s'est poursuivie à son rythme normal.

Si l'événement a laissé indifférente la grande masse des Palestiniens de Jordanie, il n'en a pas moins suscité de l'intérêt chez ceux, bien rares, qui osent encore faire état de leurs sympathies à l'égard des organisations de résistance : « *Pour que les officiels soient si peu rassurés quant à leur avenir, c'est qu'ils risquent d'être lâchés par leurs protecteurs américains.* »

EDOUARD SAAB.

(Lire la suite page 2, 1re col.)

LA GUYANE EN FAILLITE

I. — Chassez la légende...

Cayenne. — C'est une supplique. « Ne parlez plus des Indiens roucouyennes ni des bagnards. » Soit. La légende de Cayenne est aussi noire que Tahiti est bleu. On aimerait s'en défaire en sautant à pieds joints par-dessus les chapitres rabâchés : le bagne et la pestilence, l'enfer vert et l'exil ruisselant les mygales et les urubus...

Calomnies ? Cinquante témoins et une douzaine de préfets réclament depuis l'après-guerre un peu plus de sympathie pour ce département historiquement calomnié de la « France équinoxiale ». « La perspective, répètent-ils d'une même voix, s'offre enfin à une moderne Guyane en expansion, dynamique et accueillante, de jouer en zone tropicale le rôle de « vitrine » française et européenne sur le continent américain » (1). Ces plaidoyers protestataires, on les trouve superposés dans tous les bons dossiers. L'unanimité de ton impressionne.

De notre envoyé spécial
J.-C. GUILLEBAUD

Il a poussé aujourd'hui autour de la « place des palmistes » assez de faux-nez en béton pour masquer la vérole d'un vieux visage. Ici, des immeubles à étages et le tout-à-l'égout ; là-bas un aérodrome moderne et des Jumbo-jet à Rochambeau ; depuis 1967 la télévision et France-Inter relayés par satellite ; depuis hier, enfin, le téléphone vingt-quatre heures sur vingt-quatre avec la métropole... Quoi encore ? Dans les rues de Cayenne livrées à l'automobile une sorte d'afféterie pour le « niveau de vie » et la modernité parisienne, qui va du blue-jeans ajusté sur des hanches créoles aux bottes « pingouins » à talons compensés. Cette nouvelle préfecture enfin, quatre étages de verre et d'acier, qui jouxtent en la reniant l'ancienne bâtisse coloniale aux parapets vermoulus. Alors ?

La « Guyane moderne » ? D'où vient que, décidément, l'expression sonne si mal ? Un dernier verre à la terrasse des « Palmistes », où Blaise Cendrars, Albert Londres, Jacques Perret et même André Malraux (2) remâchèrent la même fascination lugubre, ramène *in extremis* tous les vieux grelots de l'histoire coloniale. Ils sont mieux attachés qu'on ne croit. Car en juin 1974, le bilan est bien net. Voici de nouveau la Guyane précipitée au fin fond de la désespérance et du chômage. Voilà dix projets — les derniers en date — abandonnés, quinze entreprises en faillite, vingt « plans de développement » en déroute. Une fois de plus, « *la Guyane est au creux de la vague* » murmure le président du conseil général, qui est amateur d'euphémisme. La légende revient au grand galop...

Une vocation aussi fidèle pour l'échec, une telle superfluité de banqueroutes et de scandales politico-financiers : tout cela, en définitive, confine à la poésie. Il doit y avoir un secret — ou un « piaye » (3) sur la Guyane. Voyez la carte et nos voisins. Au sud, un Brésil gigantesque défriche et découpe son Amazonie avec appétit. Au nord, le Surinam hollandais prépare dans la fièvre une indépendance bénie par La Haye et « viable ». Entre les deux, notre Guyane est un vide philosophique sous-peuplé de petits fonctionnaires, semé de gentils « bistrots » (disent les voisins hollandais) et gouverné par des brigadiers placides. Production : néant. Exportations : néant. On importe la viande et les poissons, les fruits et les artichauts, et même — au milieu de 3 millions d'hectares de forêt ! — les poteaux télégraphiques de l'administration.

(Lire la suite page 11, 1re col.)

(1) Général Ponde : « La Guyane encore méconnue », *Revue de la défense nationale*, juin-juillet 1968.

(2) Blaise Cendrars, « Rhum » (1930). Albert Londres « Au bagne » (1925). Jacques Perret « Roucou » (1936). A. Malraux « Antimémoires » (1967.

(3) Un « piaye » : un mauvais sort, une maléfice.

AU JOUR LE JOUR

MARKETING

M. Giscard d'Estaing avait souffert, durant la campagne présidentielle, d'être considéré comme un homme froid. « J'ai du cœur, mais discrètement », *avait-il dit à peu près.*

Pour une fois, le cœur du président aura fait boum un peu fort. A Mururoa. Mais cela ne durera pas : les prochaines explosions atomiques seront souterraines. Le boum sera discret.

C'est d'ailleurs une des caractéristiques de la nouvelle direction d'être discrète sur les choses désagréables et de les présenter avec des ronds de jambe dans la voix. En somme, le changement dans la continuité, c'est, jusqu'à maintenant, une nouvelle façon d'emballer les produits. Et sur ce plan nous sommes gâtés. La présentation fait boum.

Espérons cependant que le septennat qui débute ne se limitera pas à envelopper les dragées au poivre dans du papier d'argent.

BERNARD CHAPUIS.

LE PLAN SOCIAL ET LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

• La durée maximale de la semaine de travail serait réduite dès l'automne
• Le Parlement tiendra du 2 au 7 juillet une session extraordinaire

Devant la conférence des présidents qui s'est réunie mardi 18 juin, à midi, à l'Assemblée nationale, M. René Tomasini, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé des relations avec le Parlement, a demandé qu'une session extraordinaire du Parlement se tienne du 2 au 7 juillet après la fin de la session normale.

L'ordre du jour de la session extraordinaire sera consacré à l'examen du collectif budgétaire contenant les mesures — à caractère législatif — de lutte contre l'inflation.

M. Jacques Chirac a participé mardi matin, à l'Elysée, à un conseil restreint, présidé par M. Giscard d'Estaing et consacré à la préparation des mesures sociales que le gouvernement doit adopter mercredi matin. M. Giscard d'Estaing commentera lui-même les décisions du gouvernement à la télévision mercredi soir.

Outre la majoration du SMIC (environ 1 260 F par mois pour une semaine de quarante-trois heures) et l'augmentation des allocations minimales aux personnes âgées, la modification à terme de l'assurance-chômage et du statut de l'entreprise pourraient être annoncées. En outre, la durée maximale de la semaine du travail serait réduite dès cet automne, et les syndicats seraient associés à l'élaboration des contrats de programme sur l'évolution des prix dans certaines branches industrielles.

***

Le nouveau ministre du commerce et de l'artisanat, M. Vincent Ansquer, se prépare à contrôler activement la mise en œuvre des dispositions de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat, dite « loi Royer ». Les commissions départementales d'urbanisme commercial, dotées d'un pouvoir de décision, ont commencé à siéger et, avant un mois, le ministre réunira la Commission nationale chargée de le conseiller afin qu'il puisse trancher en cas de litige. Il est probable que le recours à cette instance nationale sera systématique du fait des désaccords constatés au stade des départements.

(Lire page 37.)

La justice par les deux bouts

Par PIERRE DROUIN

Il y a du Mendès France dans cette façon qu'a le gouvernement d'aborder les questions à résoudre par paquets, par thèmes harmonisés. Après la lutte contre l'inflation, le conseil des ministres de mercredi a pour but d'amorcer les « transformations de la société ». La méthode a du bon, marquant les temps forts d'une action qui perdrait sûrement à l'éparpillement. Elle serait contestable si l'on imaginait pouvoir ainsi couper la réalité en tranches. Il est bien évident, en l'espèce, qu'il y a une façon de redresser l'économie qui pourrait faire régresser la collectivité. De même, certaines satisfactions sociales accordées trop vite relanceraient dangereusement la hausse des prix. Tout est donc mêlé, et beaucoup plus étroitement qu'on le présente.

Le court terme ne peut pas être séparé de la période qui suivra. Tout pragmatique qu'il soit, si peu enclin à l'idéologie, M. Giscard d'Estaing a évidemment une conception de la justice sociale qu'il voudra faire prévaloir à travers les réalisations du gouvernement. Quelle est-elle ?

Plutôt qu'au flot des discours de la campagne présidentielle, c'est à un long texte, soigneusement mûri et présenté en juin 1972 au colloque organisé à l'Unesco, qu'il faut se référer pour répondre : « Progrès économique et justice sociale ». Sous ce titre, l'actuel président de la République a présenté une analyse très fine des disparités entre les individus, de la manière dont ils les perçoivent, et des moyens que les pouvoirs publics auraient d'y porter remède dans une certaine mesure. Ces considérations générales, qu'il faut rappeler brièvement, éclaireront la philosophie de l'action sociale du gouvernement, mais traceront aussi ses limites.

Le rêve de l'égalité n'a jamais pu vraiment prendre corps, sauf dans quelques petites communautés, monastiques ou autres. Une « justice » intégralement égalitaire ne pourrait fonctionner qu'avec une autorité de fer (la littérature des utopistes, sur ce chapitre, est révélatrice), qui ne pourrait naître d'aucun *consensus* social. Cet objectif aisément éliminé, et un certain « droit à la différence » admis, le point est de savoir à partir de quel moment il ne l'est plus par la collectivité ou, si l'on veut, quelles sont les inégalités insupportables.

Première constatation courageuse faite par M. Giscard d'Estaing : les disparités, contrairement à ce que l'on dit souvent, ne se réduisent pas beaucoup avec l'augmentation du niveau de vie. Quatre exemples :

1) L'échelle des revenus ne s'est pas beaucoup modifiée durant les vingt dernières années, ni aux Etats-Unis, ni en Suède, ni en France ;

(Lire la suite page 38, 1re col.)

LES MÉMOIRES DE Robert Debré

Le professeur Robert Debré est, à quatre-vingt-onze ans, le plus illustre des « grands patrons » qui régnèrent en maîtr... incontestés sur ... médecine française depuis un ...mi-siècle.

Ce demi-siècle où elle connut précisément un essor révolutionnaire, tant sur le pl... scientifique que sur celui de l'organisation sociale. Il n'est gu... d'étape de cette double révolution à laqu... le célèbre pédiatre n'ait été étroitement mêlé. Mais, au-delà de la médecine, son inclination pour la vie culturelle et la chose publique donne au témoignage qu'apportent ses *Mémoires* u... intérêt intellectuel, politique et social qui dépasse largement le cadre professionnel.

De la bourgeoisie alsacienne de 187. au fils Michel, premier ministre intransigeant du général de Gaulle, de l'hécatombe diphtérique aux hôpitaux modernes et à la pédiatrie d'aujourd'hui, cent ans d'histoire de la médecine, d'histoire de France et d'histoire ... court se déroulant ainsi sous la plume lucide, mais toujours passionnée, de celui qui en fut, et qui en est toujours, non le témoin, mais l'infatigable acteur.

Sedan, 7 décembre 1882 : Robert Debré naît au fo... ... rabbin de la ville. Le charbon brûle dans la cheminée. Aux grandes occasions, ... « *porteur d'eau* » monte jusqu'au logis une baignoire et son eau chaude. On remonte solennellement le mécanisme des lampes à huile. La « *faiseuse de bonnets de dentelle* » succède à la lingère qui gagne 1,50 F par journée de travail.

1888 : le rabbin est promu à Neuilly où un berger en blouse bleue fait paître ses chèvres pour en vendre le lait. Il fr..t passer l'octroi pour se rendre en fiacre ou en ...nnibus à Paris. Les dragons, les cuirassiers et les hussards chargent en hurlant, sabre au clair, au défilé du 14 juillet.

En dépit de visites fréquentes à l'...cole rabbinique du quartier Latin, ... dirige son grand-père maternel, Robert Debré ne se sent aucune vocati... religieuse et la « *foi ardente* » qui l'anime n'est pas d'essence spiritu... , mais... sociale. La fréquentation des quartiers populaires, la découverte des misères ...inistres que recélaient les taudis du XVe arrondissement, épouvantent, en 18.. l'étudiant en philosophie ... Janson-de-Sailly. Il participe à la création de la première imprimerie syndicale autogérée, puis de l'université po...

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 20, 4e col.)

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT NIXON AU PROCHE-ORIENT

Le gouvernement israélien s'est réuni mardi matin 18 juin, en séance extraordinaire, pour entendre un rapport du premier ministre, M. Rabin, sur ses conversations avec le président Nixon et M. Kissinger. Le gouvernement devait décider, au cours de cette réunion, de l'attitude qu'il adoptera lors du débat qui suivra, mercredi, à la Knesset, le dépôt d'une motion de défiance à ce sujet. Le cabinet pourrait se trouver en difficulté, compte tenu du fait qu'il n'a qu'une voix de majorité.

Lundi, au cours d'une conférence de presse tenue après le départ du président Nixon, M. Rabin avait déclaré qu'Israël était prêt, ainsi que le lui avait conseillé le chef de l'exécutif américain, à faire des concessions territoriales, tout en n'ignorant pas les risques qu'elles impliquent. « Toutefois », a-t-il dit, « il n'est pas question que nous nous retirions sur les lignes du 4 juin 1967. »

● A BEYROUTH, le communiqué israélo-américain publié à l'issue du voyage de M. Nixon à Jérusalem a suscité de vives réactions dans les milieux palestiniens et de gauche (voir la déclaration du porte-parole de l'O.L.P.).

« Al Safir » (pro-libyen) écrit : « La situation est claire : les dirigeants arabes ont maintenant à choisir entre une réconciliation avec les Etats-Unis et un soutien à la cause palestinienne, deux perspectives manifestement inconciliables. » « Al Nahar » (indépendant) écrit toutefois qu'il fallait s'attendre que le président Nixon « parle avec un accent hébraïque en Israël, tout comme il a parlé avec un accent arabe dans les capitales arabes ».

● A ALEXANDRIE, le président Sadate s'est entretenu lundi avec le commandant Jalloud, premier ministre libyen. C'est la première fois que le président Sadate reçoit un responsable libyen depuis la publication, le mois dernier, au Caire, du message secret que le chef d'Etat égyptien avait envoyé au Conseil libyen de la révolution. L'entretien de lundi serait manifestement le résultat d'une mission de médiation entreprise par M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P.

● A TRIPOLI, cependant, la radio officielle libyenne a violemment critiqué l'aide américaine à l'Egypte en vue du développement de l'énergie nucléaire. Selon le commentateur, il s'agit là d'une « vaste duperie », car « l'expérience a toujours montré que les Etats-Unis sont l'ennemi numéro un des pays en voie de développement et tiennent à ce que tous les pays arabes et du tiers-monde n'aient aucune force nucléaire ». — (A.F.P., A.P., U.P.I.)

L'inquiétude du roi Hussein

(Suite de la première page.)

« Comment ne pas retenir cet élément assez nouveau dans une conjoncture qui, sans être nécessairement favorable à la révolution palestinienne, n'ébranle pas moins les positions acquises de ses ennemis ? », nous a-t-on confié dans une maison où des responsables du Fath nous donnaient autrefois rendez-vous.

L'aide militaire

Pourtant, si l'on s'en tient à l'état actuel des relations entre la Jordanie et les Etats-Unis et aux projets d'avenir échafaudés à Amman concernant les différentes catégories d'aide qu'on se croit en droit d'attendre de Washington, les arrière-pensées que d'aucuns n'hésitent pas à prêter à l'administration de M. Nixon ne paraissent pas fondées. Alors que, au cours de l'année fiscale 1973-1974, la générosité américaine s'est traduite par des dons de 110 à 120 millions de dollars à titre d'aide, les crédits prévus pour la nouvelle année s'élèvent à 207 millions de dollars, sans compter l'assistance technique des experts, les échanges culturels (octroi d'environ cent cinquante bourses), enfin l'assistance en produits alimentaires de première nécessité, quelque 100 millions de tonnes de produits céréaliers.

Quant à l'aide militaire, à défaut de statistiques officielles, les comptes rendus des travaux des commissions concernées du Sénat américain font état de quelque 800 millions de dollars prévus pour l'équipement de l'armée jordanienne au cours des trois prochaines années — de juin 1974 à juillet 1977. Il est prévu, dans le cadre de cette aide militaire, la livraison d'avions à réaction F-5 et de chars.

Trop conscients de l'ampleur du soutien qui leur est offert par la superpuissance dont ils ont accueilli le chef, les responsables à Amman n'excluent plus dans leurs calculs la possibilité d'une solution du conflit arabo-israélien dont ils feraient, en définitive, les frais, étant lourdement tributaires du Trésor américain. Il est vrai que depuis la guerre de juin 1967 ils reçoivent des subventions de 42 millions de dollars de l'Arabie Saoudite, et de 25 millions de dollars du Koweït. Mais ils savent que cette aide ne saurait persister, ni surtout augmenter, dans le cas où, à la faveur d'un concensus interarabe, on arriverait à une solution qui pourrait satisfaire les Palestiniens. Il ne semble pas, enfin, contrairement à ce que prétendent les économistes du souverain hachémite, que le royaume puisse, dans cinq ou sept ans, se suffire économiquement en comptant exclusivement sur ses revenus, qui proviennent essentiellement de la vente du phosphate, de la potasse et du tourisme.

Pour certains responsables jordaniens, le roi Hussein devrait d'ores et déjà prendre l'initiative d'abandonner les territoires palestiniens annexés en 1948, date de la création de l'Etat d'Israël, et prendre de vitesse ses protecteurs américains pour leur demander le maximum de garanties possibles concernant l'avenir de son propre royaume, la Transjordanie. Il ne semble pas que le roi se soit rallié à ce point de vue. Il mise trop, pour l'instant, déclare-t-on dans son entourage, sur les dissensions au sein de la résistance qui compromettent les chances de création d'un Etat palestinien.

EDOUARD SAAB.

Satisfaction mitigée à Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — Les milieux officiels de Jérusalem sont assez satisfaits des résultats de la visite du président Nixon en Israël. Les promesses d'aide militaire et financière, d'une envergure sans précédent, ont été accueillies avec enthousiasme. En revanche, en ce qui concerne les prochaines étapes de la négociation en vue d'un règlement israélo-arabe, l'attitude que les Etats-Unis pourraient adopter provoque une certaine inquiétude. A la suite des conversations avec les membres de l'entourage du président Nixon, les Israéliens ont eu l'impression que, lors de la reprise des pourparlers de Genève, l'automne prochain Washington reprendrait le plan Rogers, qui préconisait le retour aux frontières de juin 1967, avec des rectifications mineures.

Le communiqué conjoint israélo-américain publié lundi en début d'après-midi, après le départ du président Nixon pour Amman, comporte l'engagement américain de sauvegarder la sécurité d'Israël à long terme. De plus, le communiqué laisse entendre que les Américains assureront l'équilibre des forces entre Israël et les pays arabes, en tenant compte de l'aide qu'ils fourniront à ces pays. Selon l'officieux *Davar*, les promesses de M. Nixon dans le domaine économique et militaire pourraient être interprétées comme un pas vers une *« alliance israélo-américaine »*. Mais le journal passe sous silence le prix qu'Israël devra payer dans le domaine politique. La condamnation des actes de terrorisme exercés par des « irréguliers » ne satisfait pas entièrement les Israéliens, qui auraient préféré une formule plus explicite condamnant les organisations palestiniennes.

La promesse américaine d'octroyer à Israël une aide dans le domaine nucléaire a atténué quelque peu l'inquiétude suscitée par les promesses analogues faites à l'Egypte. L'opposition de droite, le Likoud, a déjà déposé une motion de censure, qui sera débattue mercredi à la Knesset, à propos des déclarations de MM. Allon et Yariv, qui ont essayé, au début, de minimiser la portée de l'aide nucléaire à l'Egypte.

Le danger d'une confrontation nucléaire

Le général Rabin a habilement repoussé les attaques contre son gouvernement, en annonçant lundi, dans une conférence de presse, qu'il avait nommé deux experts en matière nucléaire pour examiner les implications que pourrait avoir l'implantation d'une centrale nucléaire en Egypte. Le danger d'une confrontation nucléaire au Proche-Orient requiert l'attention des commentateurs politiques. *Davar* propose de réexaminer l'attitude israélienne en ce qui concerne l'accord de non-prolifération des armements atomiques à la lumière des déclarations du ministre des affaires étrangères, M. Fahmi (*le Monde* du 18 juin). Dans les milieux politiques de Jérusalem, on pense que les Etats-Unis vont exercer maintenant une pression sur Israël pour qu'il signe l'accord de non-prolifération, afin de soustraire cette région au danger d'une confrontation nucléaire éventuelle dans l'avenir. Cette question sera l'une des plus importantes que le gouvernement Rabin devra affronter dans les prochains mois. Pour l'instant, les Américains sont pleinement conscients des difficultés que le premier ministre israélien rencontre à l'intérieur. On a laissé entendre, dans l'entourage de M. Nixon, que le ton particulièrement amical du communiqué conjoint était destiné à renforcer M. Rabin et à l'encourager à emprunter le chemin des pourparlers avec les Arabes.

(Intérim.)

Le roi Hussein : la souveraineté arabe sur la ville sainte de Jérusalem doit être rétablie

Amman (*A.F.P.*). — Dans le toast qu'il a prononcé lundi soir 17 juin, au cours du banquet offert en l'honneur du président Nixon, le roi Hussein de Jordanie a déclaré que *« la souveraineté arabe sur la ville sainte de Jérusalem doit être rétablie »*.

Le souverain a affirmé que *« le monde arabe et le monde de l'islam, s'étendant bien au-delà, en Afrique et en Extrême-Orient, ne permettront jamais que la cité arabe de Jérusalem demeure sous le contrôle d'Israël »*. Ce rétablissement de la souveraineté arabe sur Jérusalem est *« la pierre angulaire d'une paix juste et durable au Proche-Orient »*, a assuré le roi.

Il a ensuite ajouté : *« Le problème palestinien n'a jamais été un problème de réfugiés, mais celui du droit du peuple palestinien à rentrer dans sa patrie et à déterminer son propre avenir. » « Une fois que les territoires occupés auront été évacués par les Israéliens, seuls les Palestiniens pourront décider ce qui leur convient »*, a-t-il dit. Il a souligné que les Palestiniens auront alors le choix entre l'union avec la Jordanie, une nouvelle forme de fédération ou la création d'un Etat séparé. *« Le choix appartient à eux et à eux seuls, et, quel que soit ce choix, il obtiendra notre entière approbation. »*

Le roi Hussein a ensuite mis en garde contre un relâchement des efforts américains. *« Si l'initiative lancée par les Etats-Unis sous votre direction, monsieur le président, est interrompue*, a-t-il déclaré, *nous connaîtrons de nouveau des jours de « ni guerre ni paix », dans une situation qui recèlerait encore plus de danger d'explosion. »*

Il a, d'autre part, souligné que la Jordanie, comme l'Arabie Saoudite, l'Egypte et la Syrie, appuyait sans réserve la résolution 242 des Nations unies, qui exige le retrait d'Israël des territoires occupés. Enfin, il s'est félicité des accords de dégagement dans le Sinaï et sur le Golan, étapes essentielles sur le chemin de la paix, et a déclaré que la prochaine étape était évidemment la séparation des forces entre la Jordanie et Israël. *« Il s'agit là*, a conclu le roi, *d'une condition préalable à toute discussion en vue d'un règlement permanent. »*

Le président Nixon, dans sa réponse au discours du roi Hussein, a de nouveau insisté sur le fait qu'il n'apportait pas de solution toute faite au problème du Proche-Orient.

« J'aurais souhaité, a dit le chef de l'Etat américain, *apporter ce soir avec moi une serviette emplie de solutions que j'aurais pu poser sur cette table. Car je n'ai pas de plus grand désir dans le cœur, ainsi que le peuple américain, qu'une solution non seulement du problème qui a provoqué la guerre à quatre reprises dans cette zone troublée du monde en l'espace de trente ans, mais également des problèmes qui ont séparé les Etats-Unis de leurs amis traditionnels dans ce qu'on appelle le monde arabe. »* Et le président Nixon a ajouté :

« Mais, ce soir, je ne peux ni ne pourrai demain, au cours des réunions que nous aurons pour discuter cette situation en détail, offrir une solution. »

LA MARINE FRANÇAISE VA PARTICIPER AU DÉMINAGE DU CANAL DE SUEZ

(De notre correspondant.)

Le Caire. — *Un accord de principe vient d'être conclu entre les gouvernements égyptien et français pour que la marine nationale française participe au déminage du canal de Suez. Le protocole d'accord sera signé dans un proche avenir.*

Composée d'une soixantaine d'hommes, dont une quinzaine de plongeurs-démineurs embarqués à bord de deux unités de la marine nationale, l'équipe française est attendue à Port-Saïd à la fin de cette semaine. Le détectage des explosifs divers reposant au fond du canal ayant été confié aux Anglo-Saxons, la marine française aura pour mission, sur une portion de la voie d'eau, de recueillir et de faire exploser les mines qui s'y trouvent. Il s'agit d'un travail long et délicat, qui sera effectué en liaison avec la Royal Navy et la marine des Etats-Unis, l'ensemble des opérations étant coiffé par l'amiral égyptien Ahmed Fouad Hassan. Cet accord franco-égyptien, bien que relativement modeste, et intervenant in extremis, *est généralement interprété au Caire comme la première manifestation concrète depuis la guerre d'octobre de la volonté de la France et de l'Egypte de coopérer.*

[Après avoir quitté Toulon le 8 juin, un groupe de plongeurs-démineurs français à bord du dragueur de mines « Acanthe » et du bâtiment-base « Gardénia », appartenant à la 3e escadrille de dragage devait arriver à Port-Saïd le samedi 15 juin.]

Le conflit kurde

UNE LETTRE OUVERTE DE L'ÉMIR BEDIR-KHAN A M. GISCARD D'ESTAING

L'émir Bédir-Khan, un dirigeant kurde, résidant à Paris, a adressé au président Giscard d'Estaing une lettre ouverte dans laquelle il écrit notamment : *« Chaque jour, les chasseurs-bombardiers irakiens s'attaquent aux populations civiles désarmées et l'héroïsme des partisans kurdes ne peut empêcher que s'allonge tragiquement la liste des femmes et des enfants tués ou brûlés au napalm...*

» C'est pourtant avec tristesse et stupeur que nous apprenons que la France s'apprête à vendre une grande quantité d'armes offensives et perfectionnées (rayons laser) aux agresseurs irakiens. Les combattants kurdes de la liberté ne demandent d'ailleurs pas que la France les aide, comme elle a été aidée elle-même lorsqu'elle gémissait sous l'oppression nazie ; mais ne sont-ils pas en droit de s'étonner douloureusement qu'elle aide à les anéantir ?

» C'est donc avec un immense espoir que je m'adresse à vous, car vous avez promis, en occupant la magistrature suprême, une ère nouvelle de justice et de liberté, que vos premières décisions semblent effectivement ouvrir (...). Je suis certain que vous allez avoir à cœur d'arrêter le scandale qui consisterait à livrer des armes à un Etat comme l'Irak, coupable de génocide. En le faisant, la France violerait d'ailleurs les règles qu'elle s'est imposées à elle-même, car, depuis la guerre du Kippour, l'Irak est devenu sans conteste un pays du champ de bataille. »

D'autre part, selon la radio clandestine des rebelles, *la Voix du Kurdistan*, dix chefs musulmans ont été exécutés, dimanche 16 juin, sur l'ordre des autorités irakiennes, pour avoir aidé les rebelles. La radio a également annoncé que Sey Osman, neveu du général Barzani, s'était rallié, la semaine dernière, au gouvernement irakien.

Toujours selon la radio du général Barsani, les autorités irakiennes auraient procédé, vendredi 14 juin, à l'exécution de trois étudiants kurdes pour actes de violence.

● *Pour la construction d'une grande synagogue à Jérusalem*, une souscription a été lancée aux Etats-Unis pour recueillir 50 millions de francs. *« Ce sera le plus grand lieu de culte juif construit dans la Ville sainte depuis la destruction du temple en l'an 70 après Jésus-Christ »*, a précisé le rabbin Maurice Jaffée, auteur de ce projet, qui préside l'Union mondiale des synagogues israéliennes. 10 millions de francs ont déjà été recueillis — *(A.P.)*

Les principaux points du communiqué commun

Jérusalem (*A.F.P.*). — Voici les principaux points du long communiqué israélo-américain (près de deux mille mots) publié à l'issue des entretiens du président Nixon avec les dirigeants israéliens :

● Les relations israélo-américaines.

« Cette première visite d'un président américain en Israël symbolise les relations uniques, l'héritage commun et les liens étroits et historiques qui existent depuis longtemps entre les deux pays. (...) Le président Nixon et le premier ministre, M. Rabin, se sont entretenus dans un esprit de compréhension mutuelle des efforts des deux pays pour parvenir à une paix durable et juste qui assurera la sécurité de tous les Etats de la région. Israël apprécie le rôle éminent joué par les Etats-Unis dans la recherche de la paix, et a l'intention de participer à des négociations ultérieures dans le but de conclure des traités de paix avec ses voisins. (...) Les deux parties sont d'accord pour dire qu'une telle paix n'est possible qu'à travers un processus de négociations continues, comme le demande la résolution 338 du Conseil de sécurité des Nations unies du 22 octobre 1973.

● La nature de la paix.

» Le président Nixon et le premier ministre (M. Rabin) sont (...) convenus que des Etats vivant en paix se doivent d'entretenir des relations qui soient conformes aux principes de la charte des Nations unies et aux principes du droit international, qui prévoit que chaque Etat a l'obligation d'empêcher l'organisation de forces irrégulières ou de bandes armées, y compris des mercenaires, dont le but est de faire des incursions sur le territoire d'un autre Etat. Les deux parties condamnent également les actes de violence et de terreur, qui provoquent la mort d'innocents.

● La sécurité d'Israël.

» Le président Nixon a souligné le caractère permanent des fournitures d'armes américaines à Israël. Il a également exprimé l'opinion que le renforcement de la capacité de défense d'Israël est fondamental si l'on veut éviter la reprise des hostilités. Une délégation du ministère israélien de la défense se rendra prochainement à Washington pour mettre au point les détails pratiques des fournitures militaires à long terme.

● Le développement économique.

» L'important soutien permanent des Etats-Unis au développement économique d'Israël se poursuivra. Cette assistance fera l'objet d'un plan à long terme et permettra de compenser les dépenses supplémentaires engagées par Israël pour sa défense.

● L'énergie nucléaire.

» Les deux pays négocieront un accord de coopération dans le domaine de la technologie de l'énergie nucléaire. Les Etats-Unis fourniront également le combustible nucléaire.

● L'approvisionnement énergétique.

» Le premier ministre, M. Rabin, a exprimé le point de vue que les fournitures de pétrole et d'autres matières essentielles doivent être assurées d'une manière permanente. De son côté, le président Nixon a proposé l'établissement de commissions paritaires afin d'étudier les moyens de résoudre ce problème.

● Les minorités juives.

» Le président des Etats-Unis et le premier ministre d'Israël ont évoqué le sort des minorités juives dans plusieurs pays. Le président Nixon a affirmé que les Etats-Unis continueraient à défendre activement le principe de l'émigration libre pour tous les peuples sans tracasseries. »

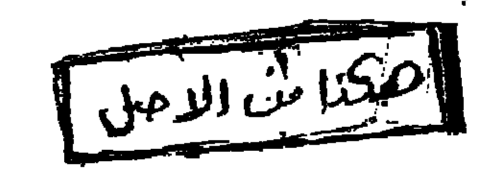
Le communiqué se termine par une invitation officielle du président Nixon à M. Rabin à se rendre aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

L'O.L.P. : les Palestiniens ne seront pas acculés à la reddition

Beyrouth (*A.F.P.*) — *« L'administration impérialiste américaine n'a pas le pouvoir de disposer à sa guise du destin du monde »*, a déclaré le lundi 17 juin un porte-parole de l'O.L.P. en commentant le passage du communiqué israélo-américain relatif aux fedayin, qui invite les pays arabes à *« empêcher l'organisation de forces irrégulières ou de bandes armées, y compris des mercenaires dont le but est de faire des incursions sur le territoire d'un autre Etat »*.

Le porte-parole a défini la position de la résistance en cinq points :

1) La déclaration de Jérusalem ignore non seulement la lutte et les droits légitimes du peuple arabe palestinien, mais également l'existence nationale distincte de ce peuple, reconnue pourtant par plus des deux tiers des pays dans le monde ;
2) La déclaration de Jérusalem invite d'une façon non voilée les régimes arabes à liquider la révolution palestinienne ;
3) Les termes utilisés par le président américain : « violence, terrorisme, mercenaires, liquidation », montrent la haine que voue l'impérialisme à ses véritables ennemis dans la région, en tête desquels se place la révolution palestinienne ;
4) Nos peuples ne sauraient être acculés à la reddition sous la pression des impérialistes et des sionistes, grâce à leurs luttes et à leurs sacrifices, ainsi qu'à l'appui et à la solidarité des Etats socialistes et de toutes les forces amies dans le monde ;
5) La sécurité de l'ennemi sioniste, dont Nixon s'est proclamé garant, ne pourra devenir une réalité malgré toutes les garanties et toutes les assistances qu'il pourrait lui fournir, car aucune force au monde ne saurait étouffer la volonté du peuple palestinien, qui est déterminé à poursuivre sa juste lutte afin de récupérer ses droits légitimes sur la totalité de son territoire national.



AFRIQUE

Mozambique

Le nouveau gouverneur lance un mandat d'arrêt contre l'un des dirigeants de la minorité blanche

M. Henrique Soares de Melo, avocat de renom installé depuis longtemps à Lourenço-Marques, a pris officiellement, lundi 17 juin, ses fonctions de nouveau gouverneur du Mozambique. M. Soares de Melo, qui succède à M. Pimentel de Santos, démis par la junte, a lancé le soir même un mandat d'arrêt contre M. Jardim, un des hommes d'affaires réputés les plus riches et les plus influents de la minorité blanche du Mozambique.

Consul général du Malawi à Beira, M. Jardim se trouvait à Lisbonne au moment du coup d'État du 25 avril. Il avait été reçu en audience par le général Spinola, le 4 mai, et celui-ci lui avait demandé de ne pas retourner au Mozambique.

M. Jardim avait ensuite été placé en résidence surveillée par la junte, puis s'était réfugié à l'ambassade du Malawi, à Lisbonne, qu'il a secrètement quittée il y a quelques jours pour Madrid. C'est dans la capitale espagnole que, selon notre correspondant José-Antonio Novais, l'homme d'affaires mozambicain a déclaré aux journalistes : *« Je pense rentrer au Mozambique. Si le gouvernement portugais m'arrêtait là-bas, ce serait le début d'une guerre civile. A mon avis, une solution du type rhodésien ne serait pas viable là-bas. Les quelque vingt mille Blancs qui manifestent en faveur d'un Mozambique blanc doivent être considérés comme des fous et il faut les expulser. Le FRELIMO est représentatif et possède des minorités bien préparées avec lesquelles les deux cent vingt mille Blancs que nous sommes sont disposés à collaborer. Nous voulons continuer à vivre sur la terre qui nous a vus naître. M. Mario Soares, ministre portugais des affaires étrangères, ne comprend absolument rien à l'Afrique. Il a des vues erronées. Les démarches qu'il fait ne servent qu'à effrayer les Blancs et rendre méfiants les Noirs. Le Mozambique doit être indépendant et multiracial... »*

Selon l'agence de presse Lusitania, c'est parce qu'il s'est livré à des « *activités illégales* », alors qu'il était secrétaire d'État du Dr Salazar, que M. Jardim fait l'objet d'un mandat d'arrêt. D'autre part, en 1972, M. Jardim avait personnellement financé la constitution d'un corps d'élite de deux mille parachutistes noirs, les « *grupos especiais* », formés à la contre-guérilla. Ces troupes avaient été engagées, en particulier, dans le département de Niassa, près de la frontière du Malawi, contre le FRELIMO.

L'un des premiers soucis de M. Soares de Melo semble d'autre part être le redressement de l'économie du Mozambique. En effet, la situation dont il hérite est confuse.

Angola

SIGNATURE D'UN ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU AVEC LE MOUVEMENT NATIONALISTE UNITA

Luanda (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Selon un communiqué officiel publié lundi 17 juin, en Angola, les autorités militaires portugaises et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) ont pris l'engagement de suspendre les hostilités *« dans le délai le plus bref possible, afin de créer une atmosphère propice au déroulement d'un dialogue politique en vue du rétablissement de la paix »*.

Cet engagement a été pris à la suite d'un entretien qui s'est déroulé *« quelque part en Angola »* entre quatre officiers portugais et quatre de leurs collègues de l'UNITA, dirigés par M. Jonas Savimbi, chef de ce mouvement. Cet entretien, précise le communiqué, s'est déroulé *« dans un climat de cordialité et de respect mutuel »*. Le communiqué précise qu'une délégation du commandement en chef des forces armées portugaises en Angola se rendra prochainement à Lisbonne pour informer les autorités des détails des entretiens avec l'UNITA.

L'UNITA est l'un des trois mouvements de guérilla opérant en Angola. Sa zone d'activité est le centre-est du pays, notamment le district de Moxico, limitrophe du Zaïre et de la Zambie. Les deux autres mouvements, dont l'audience est d'ailleurs beaucoup plus étendue, sont le M.P.L.A. (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola) et le F.N.L.A. (Front national pour la libération de l'Angola).

CORRESPONDANCE

Messali Hadj et le Front populaire

A la suite de la publication, dans le Monde *du 5 juin, d'un article consacré à Messali Hadj à l'occasion de sa mort, Mᵉ Yves Dechezelles, ancien avocat du leader algérien, nous a écrit notamment :*

Messali Hadj, aussi bien que les travailleurs algériens qui militaient sous la bannière de l'Étoile nord-africaine, puis du P.P.A., ont apporté leur participation et leur soutien actifs aux manifestations et aux grèves qui ont marqué la période du Front populaire. Il est vrai que l'objectif de Messali Hadj était déjà l'indépendance de l'Algérie.

Pour cette raison, c'est avec les syndicalistes révolutionnaires, les trotskystes et, à l'intérieur du parti socialiste, avec la gauche révolutionnaire, que Messali Hadj noua les liens les plus étroits.

Je ne suppose pas que Jean Lacouture ait pu déduire de ces liens une quelconque attraction vers le national-socialisme.

Ayant défendu à la demande de Messali Hadj des centaines de nationalistes algériens, à commencer par ceux de l'O.S. (1), je puis attester, en tout cas, qu'il est toujours demeuré fidèle à ses objectifs initiaux et qu'au moment de la courte interruption des négociations d'Evian il a refusé net le rôle qu'on lui offrait de jouer.

Après 1962, Messali Hadj, veuf depuis longtemps, s'était retiré à Lamorlaye, où il vivait seul avec son fils dans un modeste pavillon de trois pièces.

Le vieil homme suivait toujours avec une attention passionnée le déroulement des événements à travers le monde bien que le sort l'ait placé si loin du pouvoir.

(1) Organisation spéciale du M.T.L.D. (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques).

LES ESSAIS NUCLÉAIRES CHINOIS ET FRANÇAIS

La Chine a fait exploser sa seizième bombe dans le désert du Sinkiang

La commission indienne de l'énergie atomique a annoncé, le lundi 17 juin, que la Chine venait de faire exploser sa seizième bombe atomique. L'essai nucléaire a eu lieu le même jour à 7 heures (heure de Paris) dans la région de Lob-Nor, dans le désert du Sinkiang, où la Chine a fait ses précédentes expériences. La bombe a explosé dans l'atmosphère — au lendemain du tir aérien de la France en Polynésie — et, selon New-Delhi, elle avait une puissance d'une mégatonne environ.

La Chine continue ainsi à un rythme régulier, mais lent, la mise au point de son arsenal nucléaire. Depuis l'explosion de sa première bombe atomique le 16 octobre 1964, la Chine a réalisé quinze autres essais, dont une première bombe thermonucléaire en 1967. Le dernier essai remonte à juin 1973, avec une bombe d'une puissance de une à trois mégatonnes.

A Washington, le secrétaire à la défense, James Schlesinger, a confirmé que la nouvelle bombe chinoise avait une puissance d'environ une mégatonne, et s'est montré assez peu préoccupé devant « *le rythme assez lent de développement des armes chinoises* ».

Jusqu'à présent, la Chine n'a toujours pas annoncé cet essai, mais, généralement, les laconiques communiqués officiels chinois ne donnent aucune indication sur le but de l'essai et se bornent à souligner le caractère défensif des efforts nucléaires chinois « destinés à briser le monopole des deux super-puissances ». Selon les spécialistes de l'agence de défense japonaise qui avaient annoncé dès le 4 juin la préparation de ce nouvel essai, la Chine voulait essayer une tête nucléaire pour les engins balistiques à longue portée.

La Chine s'efforce, en effet, de mettre au point la gamme complète de missiles nucléaires, des engins tactiques aux engins balistiques de moyenne portée et de longue portée. Les spécialistes estiment qu'elle possède trente à cinquante missiles opérationnels de 1 500 kilomètres de portée. La construction de nouveaux silos dans les montagnes de l'Ouest est en cours, pour des missiles à carburant liquide d'une portée d'environ 3 800 kilomètres, capables d'atteindre l'est de l'Union soviétique. On attend généralement le premier essai d'un missile intercontinental chinois de 9 000 kilomètres de portée l'année prochaine. Mais, selon les spécialistes américains, le déploiement de ces missiles ne commencerait guère avant 1980, car la Chine consacre à son effort d'armement des ressources relativement limitées, et dispose relativement de peu d'ingénieurs et de techniciens qualifiés.

Un second club

Le rythme du développement de l'arsenal nucléaire chinois ressemble donc plus à celui de la France qu'à celui de l'Union soviétique ou des États-Unis. Comme l'année dernière, l'essai nucléaire chinois s'est déroulé à peu près à la même époque que l'un des essais prévus à Mururoa, comme si les deux pays préféraient en quelque sorte supporter solidairement et en même temps les protestations des autres nations. Pas plus que l'année dernière, l'Inde, qui, il y a un mois, avait procédé à l'essai souterrain de sa première bombe, n'a élevé de protestation contre l'essai chinois.

Tout se passe comme si, à côté du club atomique des grandes puissances, dont fait partie la Grande-Bretagne, il se constituait peu à peu un second club des nations moins puissantes qui ont refusé de signer le traité d'interdiction des essais nucléaires pour pouvoir disposer d'un arsenal indépendant. En Asie, la possession de la bombe par l'Inde serait de nature à assurer un certain équilibre local des forces qui n'existait pas auparavant et que n'auraient pas nécessairement assuré les grandes puissances en cas de conflit. Le Japon, malgré ses protestations, restera-t-il encore longtemps absent de ce second club ?

En Polynésie

Le tir du dimanche 16 juin était de faible puissance

En l'absence de commentaire officiel du gouvernement français, il semble que l'essai du dimanche 16 juin à Mururoa ait été celui d'une charge nucléaire tactique dont la puissance était équivalente, selon des appréciations de source néo-zélandaise, à 20 kilotonnes soit l'équivalent de la bombe d'Hiroshima. Si les observations rapportées par M. Norman Kirk, premier ministre néo-zélandais, sont exactes, le cinquante-troisième essai de la France depuis février 1960 avait donc pour but, une nouvelle fois, de mettre à l'épreuve une bombe tactique, d'un modèle (différent ou comparable) à celui qui est déjà à bord d'avions du type Mirage III-E ou Jaguar, et du missile sol-sol Pluton à portée moyenne.

Des cinq essais nucléaires de l'an dernier à Mururoa, celui qui avait eu lieu le 27 août avait consisté en le largage par un avion Mirage III-E de pénétration lointaine à basse altitude de son arme tactique. Selon des calculs qui n'ont été ni confirmés ni infirmés de source française, l'expérience, ayant dégagé une énergie de 6,6 kilotonnes, avait, semble-t-il, déçu les techniciens français. Certains tirent, aujourd'hui, argument de ce qui peut apparaître comme un échec pour estimer que la France a voulu, cette année, rééditer l'expérience au cours de sa campagne de tir en cours.

Il semble que la France cherche à mettre au point deux modèles d'armes nucléaires tactiques, de puissance différente, pour ses escadrons des forces aériennes tactiques et pour les régiments d'artillerie du corps de bataille.

A Wellington, M. Kirk a indiqué, sans citer ses sources d'information, qu'il savait que la campagne d'essais en cours dans le Pacifique sud compterait de cinq à sept tirs. Le premier ministre néo-zélandais a également précisé qu'il savait qu'un de ces tirs serait fait à l'aide d'un avion, ce qui implique, comme l'année dernière, le largage opérationnel de la bombe et non plus une explosion sous un ballon à 400 ou 600 mètres d'altitude au-dessus du lagon de l'atoll. M. Kirk confirme implicitement des informations, dont *le Monde* daté du 14 juin avait fait état, selon lesquelles deux avions biréacteurs Jaguar ont été acheminés en Polynésie, démontés au préalable pour être reconstitués sur place avant le tir.

A ce jour, ces informations n'ont été ni démenties ni confirmées de source officielle à Paris. M. Valéry Giscard d'Estaing ayant, en effet, annoncé sa décision d'annuler l'un des tirs prévus initialement, des experts ont proposé que l'essai opérationnel du Jaguar — c'est-à-dire le largage de la charge nucléaire tactique depuis un avion — puisse être supprimé. Il faudra donc attendre de nouvelles précisions de Wellington pour savoir si la charge du 16 juin a été larguée ou si elle a été mise à feu sous le ballon.

DISSUASION ET INFORMATION

Pour la troisième année consécutive, le gouvernement français a choisi de ne pas même annoncer officiellement, et moins encore de commenter, les essais nucléaires en atmosphère qui viennent de commencer à Mururoa. Se taire et laisser dire les pays étrangers et l'opinion publique internationale qui condamnent sévèrement la France, telle a été la politique de Georges Pompidou à partir de 1972, reprise apparemment par le nouveau président de la République, pourtant soucieux de changement.

Dès lors, le gouvernement français ne devra plus s'étonner si sa politique nucléaire n'est ni comprise ni approuvée par de nombreux Français. Comment espérer que le peuple français — comme le souhaite le gouvernement — se sente solidaire de ses moyens de défense, s'intéresse activement à sa sécurité et accepte les sacrifices financiers que cet effort requiert si, dans le même temps, on cache aux citoyens et, donc, aux contribuables, ce que leurs dirigeants font, en leur nom, sur des atolls du Pacifique, à 20 000 kilomètres de Paris ?

L'information fait partie de la dissuasion, avait l'habitude de dire M. Robert McNamara, et l'ancien ministre américain de la défense ajoutait que plus on en saurait sur le système de défense des États-Unis et plus un adversaire potentiel se méfierait de cette menace.

A Paris, on préfère pratiquer la politique du secret, comme si le gouvernement se moquait d'obtenir l'adhésion des Français ou comme s'il avait honte de ce qu'il fait à Mururoa. Par son mutisme, la France donne indirectement raison à tous ceux qui se refusent — mais encore faudrait-il les informer pour les convaincre — à prendre ses moyens nucléaires au sérieux. Est-ce là le nouveau style ?

JACQUES ISNARD.

Le Japon adresse des protestations à Pékin et à Paris

Les expériences nucléaires française et chinoise ont provoqué des réactions plus ou moins vives dans diverses capitales. A Washington, le porte-parole du département d'État a rappelé que les États-Unis ont constamment demandé à tous les pays qui ne l'ont pas encore fait d'adhérer au traité de 1963 sur l'interdiction des expériences dans l'atmosphère. A l'ONU, le secrétariat général a fait connaître ses regrets, tandis qu'à La Haye le gouvernement néerlandais réaffirmait son hostilité « à tous les essais nucléaires quelle que soit la manière dont il y est procédé ».

Les réactions les plus vigoureuses émanent des pays les plus proches des lieux d'explosions : Australie et Nouvelle-Zélande notamment. Le Japon a adressé, ce mardi 18 juin, une communication à Pékin désapprouvant l'explosion de la bombe chinoise et se réservant le droit d'exiger réparation auprès du gouvernement chinois pour tout préjudice, direct ou indirect, qui pourrait être subi par la population japonaise à la suite de cette expérience. La veille, le gouvernement de Tokyo avait protesté avec la même vigueur contre l'expérience nucléaire française.

Tokyo. — Une vigoureuse protestation du gouvernement japonais contre les nouveaux essais atomiques de Mururoa a été adressée, le lundi 17 juin, à la France. La protestation a la forme d'une déclaration publiée par le ministère des affaires étrangères, et fera sans doute l'objet d'une démarche diplomatique à Paris, comme en chaque circonstance analogue dans le passé.

La déclaration rappelle que le Japon avait officiellement demandé à la France, le 1ᵉʳ février, de mettre fin aux explosions atomiques expérimentales. La France n'en a pas tenu compte, aussi le gouvernement du Japon adresse-t-il au gouvernement français une nouvelle protestation en lui demandant énergiquement un arrêt immédiat des essais.

De source officieuse au ministère des affaires étrangères à Tokyo, on exprime la crainte que l'action de la France ne fournisse une excuse à d'autres pays pour le développement d'un arsenal nucléaire. Au Japon même, on déplore l'encouragement donné par les expériences de Mururoa, dit-on, aux éléments de droite, dans le parti gouvernemental, qui s'efforcent d'empêcher la ratification par le Japon du traité de non-prolifération nucléaire, ratification que demande le ministère des affaires étrangères.

Des délégations de l'association des victimes des bombes de Hiroshima et de Nagasaki ont remis à l'ambassade de France à Tokyo des textes de protestation. Il en est de même des deux grandes associations japonaises contre la bombe atomique. Les maires des deux cités atomisées en 1945 ont envoyé des télégrammes de protestation au président Giscard d'Estaing.

Le grand journal *Asahi* écrit : *« Nous sommes opposés aux essais nucléaires de quelque pays qu'ils viennent. Quelle que soit la forme de ces essais et en quelque lieu qu'ils se passent ils vont à l'encontre des espoirs de l'humanité, qui veut que les armes atomiques disparaissent de ce monde. »*

L'*Asahi* constate que la pression de l'opinion internationale sur la France n'est pas restée sans effets puisque Paris prend cette année une attitude moins « *arrogante* », écrit-il, que l'année dernière. Mais en fait la politique n'a pas changé et demeure profondément déplorable. La France s'honorerait davantage, estime le journal japonais, en revenant participer aux discussions sur le désarmement nucléaire, au lieu de les boycotter comme elle le fait actuellement.

ROBERT GUILLAIN.

AMÉRIQUES

Brésil

Un avocat engage des poursuites contre la sécurité militaire de Sao-Paulo

Rio-de-Janeiro. — *Dans une plainte adressée au procureur général de la justice militaire, un avocat de Sao-Paulo, M. Wellington Rocha Cantal, vient de demander qu'une action pénale soit engagée contre les services de répression de la IIᵉ armée. Il accuse ces services de l'avoir enlevé, torturé, mis au secret pendant trois semaines, et d'avoir refusé, à deux reprises, d'appliquer une décision prise en sa faveur par le tribunal militaire supérieur.*

En mars, trois avocats avaient été également enlevés par la police politique de Rio et interrogés, sous la menace, afin de révéler l'adresse de certains de leurs clients. A plusieurs reprises, l'ordre des avocats a dénoncé les violences policières exercées contre la profession, mais c'est la première fois depuis longtemps, semble-t-il, qu'un membre du barreau intente une action judiciaire à propos des sévices dont il a été victime.

De notre correspondant

M. Wellington Rocha Cantal raconte avoir été enlevé le 3 avril à Sao-Paulo, devant l'immeuble de son bureau, frappé en pleine rue, et conduit, la tête enfermée dans une cagoule, dans les locaux de la sécurité militaire. Il affirme qu'il a été torturé à l'électricité, puis soumis au supplice de la « *statue* » : les bras attachés au-dessus de la tête, il est resté debout contre un mur, plusieurs jours et nuits de suite, et a été frappé à coups de pied dans les reins. L'avocat dit s'être évanoui deux fois.

M. Wellington Rocha Ca[illegible] prison, sans communication avec l'extérieur, quand le tribunal militaire supérieur, à la requête de l'ordre des avocats, décida que la période de secret pouvait être interrompue. Mais, à deux reprises, selon la plainte adressée au procureur général, les services de sécurité de Sao-Paulo ont indiqué qu'ils n'appliqueraient pas la décision des juges militaires.

Un ancien membre du parti socialiste

Le même document rapporte une affirmation faite par l'une des autorités chargées de l'interrogatoire de l'avocat. Celui-ci ayant dit qu'il relaterait au président Geisel les tortures qu'il avait subies, l'autorité en question répondit :

« Nous pouvoirs sont quasi illimités. Nous pouvons arrêter le général Golbery et même le général Geisel à n'importe quel moment. » Le général Golbery est le chef du cabinet civil de la présidence, et fut, en 1964, le premier dirigeant des services militaires d'information (SMI).

M. Rocha Cantal s'affirme prêt à reconnaître l'auteur de ces propos étonnants.

Agé de trente-huit ans, M. Wellington Rocha Cantal est un ancien membre du parti socialiste. Emprisonné en 1968 pour « *activités subversives* », traduit devant des tribunaux civils et militaires, il avait été reconnu non coupable et relâché. Cette fois, la sécurité militaire voulait l'obliger à avouer qu'il appartenait au parti communiste brésilien (pro-soviétique).

L'ordre des avocats, qui est intervenu dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres, avait réussi jusqu'à présent à maintenir son indépendance. Or, depuis un décret gouvernemental du 3 mai dernier, il est désormais assujetti au ministère du travail, qui peut décider, « *pour raison d'intérêt public* », de le placer sous contrôle de l'État, pratique déjà fréquemment utilisée à l'encontre des syndicats de travailleurs. Dans plusieurs villes, les avocats ont protesté contre ce décret. Dans un éditorial du 4 juin, le quotidien *O Estado de Sao-Paulo* a demandé son annulation, en faisant appel au « *haut esprit démocratique* » du président de la République.

CHARLES VANHECKE.

Argentine

● M. HERBERT PILZ, directeur de la production de Mercedes-Benz en Argentine, a été enlevé le vendredi 14 juin. La nouvelle n'a été révélée par la direction de l'usine que lundi 17 juin. Les ravisseurs pourraient appartenir à l'« armée révolutionnaire du peuple » (ERP). — (*A.P.*)

DIPLOMATIE

AU PALAIS D'IÉNA

M. Edmond Nessler est élu président de l'Assemblée de l'U.E.O.

L'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, qui a ouvert, ce mardi matin 18 juin, sa vingtième session annuelle, au palais d'Iéna, à Paris, a porté à sa présidence M. Edmond Nessler (France-U.D.R.), en remplacement de Sir John Peel (Grande-Bretagne-conservateur), qui avait perdu son siège parlementaire en Grande-Bretagne après les dernières élections. M. Nessler a été élu par acclamation, sans opposition. C'est la première fois depuis douze ans qu'un Français est élu à la présidence de l'assemblée.

Conserver un rôle en matière de défense européenne

Les débats de la vingtième session de l'Assemblée de l'U.E.O. ne s'engagent pas sous des auspices extrêmement favorables. D'une part, en effet, aucun des ministres des affaires étrangères des sept pays membres de l'U.E.O. (France, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne de l'Ouest, Pays-Bas, Belgique et Luxembourg) n'y participera, puisque, à la même date, ceux-ci se trouveront tous à la session du Conseil atlantique à Ottawa. D'autre part, la dégradation que connaissent à la fois les structures communautaires et l'idée même de l'Europe se traduit, au sein de cette assemblée comme dans les autres assemblées européennes, par une morosité croissante. On s'occupera davantage, au cours de cette vingtième session, de questions de personnes et de répartition de postes que de problèmes de fond.

Tout le monde se plaît à l'occasion à proclamer la spécificité et la nécessité d'une défense européenne. Mais c'est à condition, bien sûr, de ne pas déplaire à Washington et de ne pas modifier une situation qui, au prix d'une certaine dépendance, généralement acceptée et à peine ressentie, permet de compter sur les forces américaines. La France elle-même s'est jusqu'à présent montrée incapable, en dépit de quelques velléités, de se servir de l'U.E.O. pour présenter un projet cohérent.

Il est vrai que des problèmes actuellement insolubles ne permettent guère la réalisation d'une défense européenne crédible. La constitution d'une force nucléaire européenne est difficilement imaginable sans pouvoir politique européen et sans participation de l'Allemagne de l'Ouest. Mais une telle participation ne manquerait pas de remettre en cause les rapports de coopération et de détente que l'Europe et l'U.R.S.S. s'efforcent de consolider depuis plusieurs années.

Les rapports qui vont être discutés à l'Assemblée de l'U.E.O., et qui portent tous plus ou moins sur l'Europe et sa défense, reflètent les contradictions des Etats membres. Il en résulte une absence assez frappante de cohérence entre tous ces rapports qui expriment des préoccupations fort différentes selon la commission qui les adopte.

L'un des rapports de la commission politique établi par M. Siegierchmidt, socialiste ouest-allemand, tout en reconnaissant la nécessité d'une consultation institutionnalisée entre les deux piliers de l'alliance — l'Europe et les Etats-Unis — rappelle qu'« *en vertu du traité de Bruxelles modifié, l'U.E.O. demeure la seule organisation proprement européenne, compétente en matière de défense* ». Il invite le conseil de l'Europe « *à se réunir à la veille de chaque réunion du conseil de l'Atlantique nord, en vue de préparer les délibérations avec les autres membres de l'alliance atlantique* ».

Un autre rapport de la commission politique, celui de M. Leynen, chrétien-social belge, invite l'Europe des Neuf à se doter d'un « *centre de décisions politiques* » et d'une « *conception de la sécurité européenne* », ce centre ayant pour objet de « promouvoir » une politique visant à définir l'identité européenne.

En revanche, le rapport de la commission de défense, présenté par M. Julian Critchley, conservateur britannique, se place dans une optique essentiellement atlantique. Il préconise une sorte de « comité Davignon atlantique » pour améliorer les consultations dans l'alliance et souhaite que les Etats-Unis « *soient invités à se faire représenter aux réunions appropriées des directeurs politiques des Neuf lorsque la politique concernant les problèmes d'intérêt commun est en cours d'élaboration* ».

Il est surprenant que le rapport très « atlantique » de M. Critchley ait été voté par la commission de défense par 14 voix contre 0 et deux abstentions et que celui d'inspiration très européenne de M. Leynen l'ait été par 13 voix contre 1 par la commission politique. Il est probable que ces deux rapports seront votés par l'Assemblée de l'U.E.O., ce qui confirmera la confusion qui règne dans cette enceinte.

La question du remplacement du secrétaire général de l'U.E.O., M. Georges Heisbourg (Luxembourg), démissionnaire, fera sans doute l'objet de toutes les conversations en dehors des séances. En adoptant le rapport de M. Steel, la comission politique a exprimé le vœu que les gouvernements des pays membres de l'U.E.O. désignent une personnalité politique qui ne soit pas forcément un élu, mais qui permettrait à l'U.E.O. de jouer un rôle central dans la conception et la réalisation graduelle d'une politique européenne de défense. La France et l'Italie seraient, dit-on, d'accord pour présenter la candidature de l'ambassadeur italien à Bonn, M. Mario Luciolli. Certes, ne s'agit-il pas là vraiment d'une personnalité politique, mais le fait que pour la première fois on romprait avec la règle d'attribution de ce poste à un ambassadeur du Benelux et que le secrétariat de l'U.E.O. serait donné à un diplomate de premier plan ne manquerait pas de conférer à l'U.E.O. un nouvea ulustre et surtout une influence et un dynamisme qui lui font singulièrement défaut aujourd'hui.

JEAN SCHWOEBEL.

M. Schlesinger évoque la possibilité d'un accord américano-soviétique sur le déploiement des fusées à têtes multiples

Washington (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis et l'Union soviétique pourraient s'entendre sur le principe d'une « *limitation du déploiement des nouvelles fusées à têtes multiples* », et il est « *hautement probable* » *qu'un accord sur une nouvelle limitation des expériences nucléaires souterraines* » sera conclu lors du prochain « sommet » de Moscou entre MM. Nixon et Brejnev, a déclaré lundi 17 juin au Pentagone M. James Schlesinger, secrétaire américain à la défense.

M. Schlesinger ne partage pas le pessimisme exprimé vendredi dernier par M. Nitze, principal représentant du Pentagone aux négociations Salt, qui a déclaré, en remettant sa démission, qu'aucun accord ne pouvait être conclu dans l'immédiat en raison des développements de l'affaire du Watergate. Le président Nixon, a poursuivi le secrétaire à la défense, mettra la sécurité des Etats-Unis au-dessus de toute autre considération.

M. Schlesinger a également affirmé que les rumeurs de désaccord entre le Pentagone et M. Kissinger sur les négociations Salt avaient été « *beaucoup exagérées* ».

Le secrétaire américain à la défense a enfin précisé que la position définitive américaine dans les négociations Salt sera déterminée à la fin de la semaine, dès le retour du Proche-Orient du président Nixon.

On apprend, d'autre part, qu'à Genève diplomates et militaires américains et soviétiques ont repris discrètement lundi leurs discussions sur les armements stratégiques au sein de la commission consultative. Cette commission, créée en novembre 1973 pour vérifier l'application des accords signés à cette époque par les Etats-Unis et l'U.R.S.S. — accords limitant définitivement les armements stratégiques défensifs et pour cinq ans les armements offensifs, — est en effet le dernier lien américano-soviétique subsistant dans le domaine de la limitation des armements stratégiques dont la négociation, commencée en 1971, a été suspendue *sine die* le 19 mars 1974. A cette date, les deux gouvernements ont reconnu qu'ils étaient incapables, dans la situation actuelle, de limiter définitivement leurs capacités offensives.

A LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DE L'OTAN

MM. Sauvagnargues et Kissinger cherchent un accord sur les derniers points litigieux de la déclaration atlantique

A son arrivée à Ottawa, le lundi 17 juin, où il participera ce mardi au Conseil atlantique, M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, a déclaré à propos des relations franco-américaines : « Nous prenons un nouveau départ, ce qui ne veut pas dire (...) que sur l'essentiel certaines positions françaises soient modifiées, mais elles seront réaffirmées avec le sourire. (...) Je suis confiant — *a-t-il ajouté, faisant allusion à M. Kissinger* — parce que je crois qu'entre hommes raisonnables et de bonne foi on doit se mettre d'accord. »

Un commentaire des milieux autorisés français, publié lundi, sur le projet de déclaration atlantique rappelle que c'est un texte proposé par la France qui a servi de base de discussion et fait état de la divergence qui subsiste sur le paragraphe portant sur les relations entre alliés. Le commentaire poursuit : « Pour la France, il n'est pas question d'une formule impliquant un engagement de caractère juridique. Le fait que des partenaires aient cherché avec acharnement à introduire quelques adjonctions a incité la France à une certaine réserve au cours de cet exercice qui s'est inutilement prolongé. » *La France ne pense pas qu'il faut faire un juridisme étroit :* « Nous n'allons pas, *fait-on remarquer dans les milieux autorisés*, signer un « contrat de notaire ». Tout cela paraîtrait contraire à l'esprit qui doit animer les partenaires de l'alliance. (...) Comment ne pas croire que la souplesse et le pragmatisme ne finiront pas par triompher ? »

M. Sauvagnargues a eu peu après son arrivée, avec son collègue canadien, un entretien portant sur les problèmes mondiaux et sur les relations entre les deux pays. L'A.F.-P., citant le porte-parole canadien, écrit à ce propos : « M. Sharp a rappelé que son gouvernement avait constamment souhaité établir des relations normales, après les difficultés suscitées par la déclaration du général de Gaulle sur le Québec. » (« Vive le Québec libre », *24 juillet 1967.) Cet objectif est maintenant atteint et le Canada désire développer des liens plus étroits avec la France.*

De notre envoyé spécial

Ottawa. — Avant l'ouverture de la réunion ministérielle de l'OTAN, ce mardi 18 juin, à 10 heures (15 heures à Paris), au Parlement canadien, il était clair que la déclaration atlantique serait mise au point dès cette première journée entre les quinze ministres. Toutefois ce texte, qui prendra le nom, comme le souhaitent les Canadiens, de « *déclaration d'Ottawa* », ne sera pas signé ni sans doute même paraphé par les quinze ministres. Ceux-ci se contenteraient de « *l'adopter* », au cours d'une cérémonie dont le protocole reste à fixer, le mercredi 19 mai, et de le faire publier aussitôt. Pour faire plaisir au président Nixon, la signature en sera renvoyée au 26 juin, pour rehausser le lustre de ce que l'on n'appelle déjà plus un « sommet » atlantique mais, plus prudemment — comme l'a fait M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, au cours d'une conférence de presse lundi, — une rencontre d'« *hommes d'Etat de l'OTAN* ».

On sait, en effet, que les deux chefs d'Etat de l'alliance dont la participation, avec celle de M. Nixon, était concevable ne seront pas au rendez-vous de Bruxelles : M. Giscard d'Estaing, dont la présence « *paraît tout à fait exclue étant données ses autres occupations* », comme l'a confirmé M. Sauvagnargues à son passage à Montréal, et le général Spinola, chef de l'Etat portugais, qui rencontrera le président américain aux Açores ce mardi et déléguera dans la capitale belge son premier ministre, M. Palma Carlos.

Le ministre français des affaires étrangères comptait en tout cas rencontrer M. Kissinger dès ce mardi pour régler avec lui, avant même l'entrevue « *officielle* » prévue pour mercredi matin, le litige apparu à propos du passage de la déclaration atlantique relatif à la consultation. Il se confirme que la dernière difficulté porte sur quelques mots : la consultation doit-elle avoir lieu « *sur tous les sujets d'intérêt commun* », comme le demandent les Américains ? Sans mettre en cause le principe de la consultation, qu'il juge naturelle entre alliés, M. Sauvagnargues souhaite éviter qu'une formule trop générale de cette sorte puisse être interprétée comme imposant de nouvelles obligations contraignantes. Une formule spécifiant que la consultation doit porter sur des sujets concernant l'alliance ou ses intérêts paraît avoir sa préférence. De même, la France présente des objections à un autre passage du projet britannique de déclaration aux termes duquel cette consultation doit avoir lieu « *par tous les moyens appropriés* ». On saura mercredi soir comment les ministres auront surmonté cette difficulté.

Une tentation pour M. Nixon

La déclaration une fois adoptée, les ministres auront un échange de vues sur les négociations en cours entre l'Est et l'Ouest, notamment à propos de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.). On sait que les alliés européens des Etats-Unis se montrent beaucoup plus hésitants que M. Nixon à juger que les résultats obtenus à Genève autorisent la conférence à passer à sa troisième phase et à terminer « au sommet » cette ultime étape. Ils le diront à M. Kissinger, mais certains se demandent comment M. Nixon, qui avait accepté de mentionner l'idée d'un tel « sommet », il y a un an déjà, dans le communiqué qui conclut sa précédente rencontre avec M. Brejnev, pourra résister à la tentation d'offrir une nouvelle fois à son hôte soviétique cette compensation, à l'issue d'une visite qui s'annonce moins fructueuse dans les domaines plus importants comme les armements. En outre, la perspective d'un nouveau voyage en Europe à la fin de l'été et d'une autre « *photo de famille* » en compagnie des chefs des grandes et petites puissances du Vieux Continent n'est sans doute pas pour lui déplaire.

Il sera sans doute question du différend qui oppose la Grèce et la Turquie au sujet du plateau continental dans la mer Egée. Le secrétaire général de l'OTAN, M. Luns, en a été officiellement informé, mais l'intervention de l'Organisation atlantique n'a pas été réclamée officiellement par les deux parties au litige, à la différence de ce qui s'était produit l'an dernier à propos de la « *guerre de la morue* » entre l'Islande et la Grande-Bretagne. M. Luns entend, cependant, exercer ses bons offices de manière discrète.

MICHEL TATU.

UNE MISE EN GARDE DE « LA NATION »

Sous le titre « Le test d'Ottawa », Pierre Charpy écrit, ce mardi 18 juin, dans *la Nation*, que « *pendant l'interrègne élyséen quelques pièges ont pu être posés dans le projet initial de déclaration (atlantique) qui émanait de Michel Jobert* ».

L'éditorialiste de l'organe de l'U.D.R. ajoute : « *Ce peut être un simple mot de plus ou de moins. Ce peut être l'extension de la responsabilité commune à des zones extérieures à celles que couvre le traité atlantique. Ce peut être l'absence de toute référence à l'Union européenne, dont on sait que les Britanniques souhaitaient la gommer. Ce peut être une définition ambiguë de la consultation entre alliés.*

» *M. Sauvagnargues a sans doute affirmé sa détermination d'aboutir à un texte qui ne comporte aucune équivoque. Et il n'y a pas de raison de lui faire un procès d'intention. Une mise au point des célèbres « milieux autorisés » insistait, hier après-midi encore, sur la volonté française d'écarter toute formule de consultation « impliquant un engagement de caractère juridique ». Mais cette même mise au point insistait tellement sur la nécessité de ne pas faire de « juridisme étroit », sur le fait qu'il ne s'agissait pas de « signer un contrat de notaire » mais de montrer un esprit de coopération et de franchise amicale entre alliés, qu'elle inquiète au lieu de rassurer. « La souplesse et le pragmatisme », dont les « milieux autorisés » souhaitent le succès, sont des vertus qui ont leur vice. Tout comme le réalisme, elles sont parfois l'alibi du renoncement.* »

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

- UNE CELLULE REVOLUTIONNAIRE CHILIENNE a revendiqué le lundi 17 juin la responsabilité de l'attentat à la bombe perpétrée mercredi 12 contre le consulat général du Chili à Berlin-Ouest. — (*A.F.P.*)

Chypre

- VAGUE D'ATTENTATS A CHYPRE. — Sept nouvelles explosions ont eu lieu en différents endroits de l'île lundi 17 juin. Un véhicule de la police, qui se dirigeait de Nicosie vers Limassol, est tombé le même jour dans une embuscade. Un policier a été blessé. Dix-neuf personnes ont été arrêtées, d'autre part, à la suite du meurtre à Limassol de M. Andreas Armefthis, secrétaire provincial de l'Union des agriculteurs chypriotes (progouvernementale), tué dans une embuscade (*le Monde* du 18 juin). A la suite de cette nouvelle vague d'attentats, six organisations professionnelles chypriotes ont décidé d'organiser le mercredi 19 juin des réunions de masse dans toutes les grandes villes. — (*A.F.P.*)

Etats-Unis

- PLAIDANT COUPABLE, M. HEBERT W. KALMBACH, avocat personnel du président Nixon, qui joua un rôle important comme collecteur de fonds pendant les campagnes électorales de 1968 et 1972, a été condamné, le 17 juin, à une peine de prison d'au moins six mois pour avoir enfreint les lois fédérales sur le financement électoral. — (*A.F.P.*)

Grèce

- LE PROCES DE Mme ATHINA KALLIANESSI, propriétaire et directrice de la maison d'éditions Kedros (*le Monde* du 16-17 juin) s'ouvre le mercredi 19 juin, devant le tribunal d'exception d'Athènes. Elle est accusée d'avoir tenu dans sa librairie des propos hostiles au gouvernement. Par ailleurs, le *Sunday Times*, dans ses éditions du 16 juin, fait état de l'usage de la torture en Grèce et publie la liste d'une trentaine d'étudiants victimes de sévices durant leur détention.

Guinée-Bissau

- LE PRESIDENT BOUMEDIENE a reçu, lundi 17 juin, le commandant Pedro Pires, chef de la délégation du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert (PAIGC). Le commandant Pires a fait au chef de l'Etat algérien un exposé sur la « *phase algérienne* » des négociations avec le Portugal, qui ont été « *arrêtées* » le vendredi 14 au soir par suite de « *graves difficultés* » survenues au cours de la discussion entre les deux délégations.

D'autre part, selon une interview du commandant Pires, à *El Moudjahid*, la décision de suspension des négociations a été prise sur l'initiative des nationalistes du PAIGC. — (*A.F.P., Reuter.*)

Nations unies

- LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS a formulé « *les plus expresses réserves* » au sujet des indications données par un document publié à l'ONU le mois dernier sur la situation des forces militaires dans la région de l'océan Indien. Ce document avait été rédigé par trois experts à la suite d'une résolution de l'assemblée générale. Huit pays, dont les quatre autres membres permanents du Conseil de sécurité, avaient déjà exprimé des réserves. — (*A.F.P.*)

Norvège

- D'IMPORTANTES FORCES DE POLICE ont été placées à Oslo le week-end dernier autour des locaux diplomatiques israéliens à la suite d'informations de sources diplomatiques, selon lesquelles des « *terroristes* » arabes pourraient se rendre bientôt en Norvège, rapporte la presse locale. La police surveille aussi bien l'ambassade que les résidences privées des diplomates israéliens. La prison des femmes de Bredtvedt fait également l'objet d'une surveillance accrue : deux femmes appar« terroristes » arabes pourtenant au Mossad (services secrets israéliens) y purgent une peine d'emprisonnement pour complicité dans le meurtre de M. Bouchiki à Lillehammer. — (*A.F.P.*)

Union soviétique

- M. ALEXANDRE GALITCH, écrivain et cinéaste, célèbre dans les milieux dissidents pour ses chansons satiriques, a obtenu le lundi 17 juin l'autorisation d'émigrer en Israël. Les autorités soviétiques lui ont donné huit jours pour quitter le pays avec sa femme, a-t-il annoncé aux correspondants étrangers. Il avait auparavant vainement tenté de quitter le pays pour un an ou deux. — (*A.F.P.*)

EUROPE

Grande-Bretagne

APRÈS L'ATTENTAT DE WESTMINSTER

La tentation d'abandonner l'Ulster grandit dans l'opinion britannique

Tandis que l'attentat du 17 juin contre la Chambre des communes pourrait bien être la première manifestation de la réaction de l'IRA provisoire aux graves événements qui se sont déroulés à la fin de mai en Irlande du Nord, les rumeurs d'élections provinciales anticipées à l'automne se multiplient à Belfast. Toutefois, selon notre correspondant à Dublin, le secrétaire d'Etat britannique, M. Merlyn Rees, paraît tenter de former un nouvel exécutif. Les organisations « loyalistes », qui avaient provoqué le 28 mai la chute du précédent gouvernement provincial, ont ouvert lundi une conférence de trois jours au cours de laquelle elles s'appliquent à mettre au point une politique commune. L'une d'entre elles, l'Association pour la défense de l'Ulster (UDA), a proposé à l'IRA provisoire de discuter les termes d'un armistice de trois mois puis d'ouvrir des négociations.

Après l'attentat de Westminster, c'est l'exaspération qui domine dans l'opinion britannique. Ce n'est pas la première fois que des avis plus ou moins autorisés suggèrent de laisser une fois pour toutes les Irlandais du Nord se débrouiller entre eux. Mais la dernière crise a grossi singulièrement les rangs de leurs partisans.

Le bilan de la grève des protestants extrémistes est en effet atterrant : le premier gouvernement interconfessionnel de la province renversé au bout de cinq mois de pouvoir ; le S.D.L.P., le seul parti catholique modéré, menacé d'éclatement ; de nombreux protestants ralliés aux thèses extrémistes et remettant en question la notion même du partage du pouvoir entre les deux communautés ; les organisations loyalistes, enivrées par leur victoire, clamant à tous les échos qu'elles ont définitivement réglé le sort des provos et regrettant de *« ne pas l'avoir fait plus tôt »* ; les troupes britanniques démoralisées, incertaines désormais du bien-fondé de leur mission, peut-être secrètement admiratives des performances des loyalistes ; les relations avec Dublin devenues soupçonneuses ; la communauté catholique repliée sur elle-même, redoutant à tout moment de voir les foules loyalistes descendre sur les quartiers papistes.

« Brits out ! »

« Brits out ! » (« Les Angliches dehors ! ») : ces inscriptions vengeresses, qui fleurissaient périodiquement les murs plus ou moins calcinés du quartier catholique des Falls, à Belfast, ont gagné les autres districts de la ville.

Comment en est-on arrivé là ? Il y a eu, bien sûr, le triomphe des extrémistes protestants aux dernières élections générales du Royaume-uni, mais aussi une suite d'hésitations et de maladresses lorsque la crise a éclaté.

Le discours solennel du premier ministre, M. Wilson, attendu avec impatience et inquiétude par toute la Communauté d'Irlande du Nord, mécontente tout le monde : les protestants par des phrases méprisantes, les catholiques parce que M. Wilson a fait briser la grève par la troupe comme les députés du S.D.L.P. l'en pressaient.

Le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, s'enferme dans une attitude rigide, alors qu'une conversation avec les leaders du Conseil des travailleurs de l'Ulster, organisateurs de la grève, leur aurait — peut-être — fait prendre conscience de l'impasse politique à laquelle leur intransigeance risquait d'aboutir.

L'armée, enfin, montre trop sa répugnance à s'engager à fond dans cette affaire « civile ». D'une part, parce que pour maintenir la production d'énergie de la province, il lui fallait dégarnir dangereusement les points névralgiques de Belfast ; d'autre part, parce qu'elle ne se soucie pas de se mettre à dos la communauté protestante.

Les Britanniques peuvent-ils vraiment envisager de quitter l'Irlande du Nord ? Si on laisse de côté les arguments stratégiques et sentimentaux qui plaidaient pour le maintien de leur tutelle sur l'Ulster — l'Ulster, avant-poste de l'Empire, la gratitude envers les protestants pour l'attitude coopérative et courageuse de la province pendant la dernière guerre, — il reste que le dégagement militaire peut être désormais sérieusement envisagé. Ne serait-ce que parce qu'il risque de constituer un argument électoral important lors de la consultation que M. Wilson va être tenté d'organiser à l'automne pour tenter d'élargir sa majorité aux Communes.

Il n'est évidemment pas question que les quinze mille ou seize mille hommes actuellement cantonnés en Ulster quittent la province en quelques jours. Les spécialistes estiment qu'une telle opération nécessiterait, de toute façon, de trois ou quatre mois. Mais il est peu probable que les Britanniques envisagent une mesure aussi radicale. D'abord, en raison des risques réels que leur départ rapide ferait courir à l'équilibre pour le moins précaire de la province, du moins tant qu'une police interconfessionnelle ne sera pas mise sur pied, ce qui n'est, semble-t-il, pas pour demain. Ensuite, parce que de graves désordres en Irlande du Nord, dont les principales victimes seraient surtout les catholiques minoritaires, mettraient Londres dans une position diplomatique extrêmement délicate à l'égard de Dublin, des Etats-Unis, où la communauté irlandaise est nombreuse, et d'une bonne partie de l'opinion internationale. Ce n'est pas avec son armée de onze mille hommes que Dublin pourrait intervenir directement pour protéger les catholiques d'Irlande du Nord, à supposer qu'elle l'envisage sérieusement. Mais on ne voit pas comment le gouvernement de la République pourrait empêcher un grand mouvement de solidarité de se faire jour pour les frères du Nord.

En revanche, Londres pourrait mettre sur pied un calendrier de dégagement militaire, un peu comme avant la « partition » de l'Inde et du Pakistan en 1947 et, vingt ans plus tard, à Aden. En fixant une date limite — trois ou quatre ans, estiment certains spécialistes, — au-delà de laquelle plus un seul soldat britannique ne resterait sur le territoire de la province, Londres pourrait espérer — avec plus de succès qu'en 1947 — amener les deux communautés à une forme d'accord de coexistence.

Malgré les violences verbales qui se sont exprimées avec encore plus de vigueur que d'habitude au cours de la dernière crise une hypothèse de ce genre n'est pas totalement à exclure.

L'une des données du problème est l'issue de la lutte pour le pouvoir qui agite actuellement le parti unioniste, la plus importante formation protestante du Parlement de Belfast. L'actuel président du parti, M. Harry West, a remplacé en janvier M. Brian Faulkner, par ailleurs président de l'exécutif gouvernemental, mis en minorité par les éléments hostiles à la politique de coopération avec Dublin définie lors de la conférence de Sunningdale. M. West, qui était en 1972 le ministre de l'agriculture de M. Faulkner, n'a ni la carrure politique ni le talent de négociateur nécessaire au maintien de la cohésion d'un parti activement sollicité par la coalition loyaliste que dirigent le pasteur Paisley et M. William Craig.

Une impudente surenchère

Plus célèbre par ses éclats et ses rodomontades que par son rôle parlementaire, le pasteur Paisley guette depuis longtemps l'occasion d'asseoir son influence. Pendant toute la dernière crise, il n'a cessé de pratiquer une impudente surenchère. Profitant de toutes les occasions pour insulter le gouvernement de Londres et les catholiques modérés du S.D.L.P., il a pu tour à tour mettre en joie les foules frustes du bastion loyaliste de Sandy Row, dans le centre de Belfast, et électriser les petits bourgeois qui sont les *« fidèles »* de son temple flambant neuf du quartier résidentiel d'Ormeau Park.

Ancien ministre de l'intérieur de M. Brian Faulkner, en 1971, M. William Craig, qui avait paru sur la touche depuis plusieurs mois, en raison d'une santé, disait-on, déficiente, a repris une nouvelle dimension politique au cours de ces dernières semaines. Ne serait-ce que par les relations apparemment étroites qu'il entretenait — seul de tous les parlementaires du Stormont — avec les dirigeants du Conseil des travailleurs de l'Ulster. Le quartier général de l'U.W.C. se trouvait d'ailleurs dans la villa bourgeoise, siège du parti Vanguard dont M. Craig est le chef.

Personnage étrange, capable, lui aussi, des pires violences verbales à certains moments, M. Craig a généralement le maintien d'un gentleman britannique discret et nuancé. Il a visiblement impressionné, ces derniers temps, une bonne partie de la communauté protestante.

L'inconnue reste le rôle futur des syndicalistes de l'U.W.C. qui se présentent comme une formation *« apolitique »*, bien que l'un de leurs principaux inspirateurs, M. Glen Barr, siège au Stormont dans les rangs de la coalition loyaliste. Malgré les apparences, il n'est pas interdit d'envisager une hypothèse optimiste selon laquelle les groupes extrémistes protestants, parlementaires ou non, finiraient, faute d'une autre solution, par établir des contacts fructueux avec les catholiques activistes. A plusieurs reprises, déjà, des membres de l'IRA provisoire se sont vantés d'entretenir des rapports *« amicaux »* avec des éléments des formations paramilitaires protestantes, au nom de la *« solidarité de la classe ouvrière »*. Bien qu'il faille accueillir ce genre d'informations avec la plus grande prudence, il est sûr qu'une curiosité sympathique existe entre certains activistes des deux communautés.

Mais si, au moment du départ des derniers soldats britanniques, aucun mode de coopération viable ne s'est fait jour entre les deux communautés d'Ulster, il faudra bien envisager une des nouvelles solutions qui ont été abondamment évoquées ces derniers temps : redécoupage de l'Ulster, fédération ou indépendance.

Dans le premier cas, trois ou quatre des six comtés, à majorité catholique — Derry, Tyrone, Fermanagh, et peut-être Armagh — seraient rattachés à la République d'Irlande, tandis que les deux autres comtés, à majorité protestante — Down et une partie de l'Antrim, — formeraient la « nouvelle Irlande du Nord ». Une telle solution impliquerait évidemment un important transfert de la population catholique, dans des conditions peut-être dangereuses, et, en tout cas, économiquement hasardeuses.

La nouvelle Irlande du Nord pourrait alors, soit être rattachée plus étroitement encore que par le passé à la Grande-Bretagne, soit proclamer son indépendance. Mais il est difficile de considérer cette dernière hypothèse, brandie par les « loyalistes » pendant leur grève triomphale, comme autre chose qu'un mirage. Ne serait-ce que pour des raisons financières.

Une autre solution — sans doute la plus satisfaisante — serait la création d'une fédération d'Irlande. Mais il faudrait admettre que les *« loyalistes »* acceptent enfin de siéger aux côtés des représentants de Dublin. On ne voit pas alors pourquoi ils auraient aussi catégoriquement rejeté, ces derniers temps, le projet de Conseil de l'Irlande qui n'allait même pas aussi loin.

La solution fédérale a des chances néanmoins de voir croître le nombre de ses partisans dans les années à venir. Dans le droit fil de certaines revendications régionalistes en Europe, elle serait plus facile à réaliser, toutes proportions gardées, en Irlande qu'en Ecosse ou au Pays de Galles, par exemple, où les revendications autonomistes ont pris un tour nouveau. Elle a la préférence de nombre d'esprits distingués dans les deux parties de l'île. Elle aurait, en tout cas, le mérite de tenir compte du caractère de plus en plus évidemment spécifique du problème de l'Ulster.

NICOLE BERNHEIM.

Les autorités durcissent leur attitude à l'égard de l'IRA

De notre correspondant

Londres. — Après l'explosion de la bombe qui a secoué le palais de Westminster lundi matin 17 juin, les parlementaires et le public trouvent un réconfort dans le fait que les dégâts sont moins sérieux qu'on ne le craignait tout d'abord. La seule chose clairement établie est que la bombe ne dépassait pas une dizaine de kilos. Si, pendant près de deux heures, on a pu voir le Parlement embrasé par les flammes, c'est parce que l'explosion avait atteint des conduites de gaz, ce qui a permis au sinistre de s'étendre de façon rapide et spectaculaire.

Le plafond de Westminster Hall est resté à peu près intact. Cette voûte en bois de chêne a été construite il y a sept siècles. Elle passe pour l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture gothique, et avait survécu aux ravages du « grand incendie » de 1834, comme au « blitz » de 1941. Westminster Hall a seulement été « égratigné » par l'explosion.

La police pour autant que l'on sache n'a pas encore d'indications précises sur la manière dont l'attentat a été organisé et sur ses auteurs, bien qu'on tienne évidemment l'IRA pour responsable. Mais la première préoccupation des autorités aujourd'hui est le renforcement des mesures de sécurité au Parlement, comme dans les autres musées et monuments publics, où régnait jusqu'ici un laisser-aller concevable seulement dans l'atmosphère détendue de la Grande-Bretagne.

Certains journaux dénoncent le *« scandale »* que constituait jusqu'à présent la possibilité de pénétrer dans la chambre des Communes sans être soumis à un véritable contrôle.

Les parlementaires, eux-mêmes, donnent le mauvais exemple : bon nombre d'entre eux n'ont jamais pris la peine d'obtenir la carte d'identité à laquelle ils ont droit, et les policiers sont bien incapables de reconnaître les six cent trente visages des députés. Le leader des Communes a menacé de rendre cette carte obligatoire si les parlementaires ne se montraient pas plus disciplinés.

Pourtant, il n'apparaît pas que les autorités veuillent céder à la panique. L'attitude officielle à l'égard de l'IRA est certes en train d'évoluer. Quelques heures après l'attentat, on a en tout cas annoncé des poursuites judiciaires contre les huit membres de l'armée républicaine irlandaise qui avaient participé en uniforme aux récentes obsèques du gréviste de la faim, Michael Gaughan. — J. W.

Autriche

MM. Kirchschlaeger et Lugger s'affrontent dans la campagne pour l'élection présidentielle du 23 juin

De notre envoyé spécial

Vienne. — M. Rudolf Kirchschlaeger, ministre autrichien des affaires étrangères, se trouve ce mardi 18 juin à Paris, où il doit s'entretenir avec le président Giscard d'Estaing. Il affrontait lundi soir à Vienne, sur les écrans de la télévision, son concurrent pour l'élection présidentielle du dimanche 23 juin, M. Aloïs Lugger. C'était la première fois qu'un duel télévisé était organisé pour une consultation de ce type, et ses organisateurs en attendaient beaucoup. Un peu trop sans doute. Le débat fut plutôt morne et il est douteux que cette discussion polie mais sans éclat ni passion, ait éclairé les quelque huit cent mille électeurs qui, si l'on en croit les instituts de sondage, n'ont pas encore arrêté leur choix.

L'émission a, du moins, révélé les limites du genre. Pour des hommes politiques, le pouvoir de l'image télévisée est considérable lorsqu'il y a véritablement lutte. Encore faut-il que l'enjeu soit à la hauteur du moyen.

Or, à la différence de ce qui se passe aux Etats-Unis et en France, la fonction présidentielle n'est pas un élément central du système politique autrichien. Le président de la République n'est certes pas dépourvu de tout pouvoir. Il dispose notamment du droit de nomination et de révocation du chancelier et, sous certaines conditions, du droit de dissolution de la Chambre, ainsi que de la possibilité d'obtenir des pouvoirs spéciaux. Mais l'usage et le climat de coopération qui a souvent régné entre les partis politiques ont cantonné le chef de l'Etat dans un rôle représentatif.

Les choses sont cependant en train de changer un peu, et il est significatif que la plus grande partie du débat de lundi soir ait précisément porté sur la nature de la fonction présidentielle. Le candidat du parti populiste (chrétien-démocrate), M. Lugger qui s'est exprimé avec aisance et assurance, a plaidé pour une présidence plus active. Pourquoi le président, a-t-il dit, ne prononcerait-il pas des discours en public ? Il se référait à un illustre prédécesseur, Karl Renner, premier président de la II[e] République, *« qui écrivait son opinion quatre fois par an dans le* Wiener Zeitung *»*.

Son adversaire, M. Kirchschlaeger, présenté par le parti socialiste, défendait une conception plus traditionnelle de la fonction présidentielle. Le président, a-t-il expliqué, ne doit pas s'immiscer dans la vie politique quotidienne ; il ne doit pas exercer de pression sur le gouvernement. Il doit être le garant de la paix intérieure, de la sécurité du pays et de la démocratie. M. Kirchschlaeger s'est donc opposé à la *« politisation »* du rôle du président que souhaite son concurrent. Mais son plaidoyer a manqué de vigueur.

Le ministre des affaires étrangères, peu rompu aux joutes politiques, n'a pas, à vrai dire, la tâche facile. Donné vainqueur sans hésitation possible il y a un mois, il doit aujourd'hui lutter âprement contre un adversaire qui n'a rien à perdre. Lors de sa désignation comme candidat, il y a sept semaines, M. Lugger était presque un inconnu sur le plan national. Son principal titre de gloire était d'avoir accueilli en 1964 les Jeux olympiques d'hiver dans la ville d'Innsbruck, dont il est maire. Il a su mener sa campagne avec dynamisme et habileté, et peut prétendre aujourd'hui à la charge suprême.

Tous les présidents de la République autrichienne depuis 1945 ont été des socialistes. C'était, en quelque sorte, une façon de rétablir l'équilibre entre les deux grands partis puisque les populistes, alors les plus nombreux à la Chambre, fournissaient le chancelier. Cette situation a pris fin en 1970 avec la formation du gouvernement socialiste minoritaire du chancelier Kreisky. En mettant l'accent sur le rôle politique du président de la République, M. Lugger appelle au fond les électeurs à instaurer un nouvel équilibre.

MANUEL LUCBERT.

Italie

M. Rumor devra tenir compte du succès des partis de gauche aux élections de Sardaigne

De notre correspondant

Rome. — Les secrétaires généraux des partis de la majorité et les ministres chargés de l'économie ont été réunis, ce mardi 18 juin, à Rome, par M. Mariano Rumor, président du conseil, pour tenter de trouver une solution de compromis à la crise gouvernementale. Celle-ci va subir l'influence des élections régionales en Sardaigne, qui confirment toutes les tendances antérieures : la démocratie chrétienne perd 4 sièges et 6 points par rapport aux élections régionales de 1969, 2 points par rapport aux élections législatives de 1972. Les communistes passent de 19,7 % en 1969 à 26,78 % et gagnent 7 sièges. Les socialistes et les sociaux-démocrates, qui faisaient liste commune en 1969, puis se sont séparés, font également des progrès, gagnant 4 sièges et environ 6 points. Les libéraux, en revanche, ont encore perdu 4,5 points par rapport à 1969. Le mouvement social italien a un gain de 1,1 point par rapport à 1969, mais une perte de plus de 4 points par rapport aux élections législatives de 1972. Enfin, le parti sarde d'action, de tendance autonomiste, perd environ 1,5 point.

Dans les milieux politiques de Rome, on considère généralement que cet échec de la démocratie chrétienne, et surtout cette avance des socialistes et des partis laïcs, est une confirmation des résultats du référendum du 12 mai dernier sur le divorce. En apparence, cela semble exact. Pourtant, le vote de la Sardaigne était de tout autre nature et se déroulait dans un cadre géographique homogène en fonction d'intérêts locaux. La démocratie chrétienne paie sans doute le prix d'une politique de clientèle locale, de promesses non tenues, de crédits votés mais non investis.

Sur le plan national, les véritables bénéficiaires de ce scrutin sont les socialistes, qui voient justifier leur demande d'occuper dans la coalition gouvernementale un poids politique plus déterminant et de s'imposer comme force réellement existante entre les communistes et les démocrates-chrétiens. — J. N.

Espagne

LE CONCORDAT DE 1953 A L'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES

Madrid (A.F.P.) — Les relations entre l'Eglise et l'Etat et l'actualisation du concordat de 1953 entre l'Espagne et le Saint-Siège constituent l'un des grands thèmes que devait aborder la vingtième réunion plénière de la conférence épiscopale espagnole qui s'est réunie ce lundi 17 juin à Madrid et dont les travaux se poursuivront jusqu'au 22 juin. La séance d'ouverture était présidée par Mgr Vicente Enrique y Tarancon, archevêque de Madrid, en présence du nonce apostolique à Madrid, Mgr Luigi Dadaglio.

Dans son discours d'ouverture, Mgr Tarancon a estimé que la récente visite de Mgr Casaroli, secrétaire du conseil pour les affaires publiques de l'Eglise, obligeait l'épiscopat à prendre position sur les relations entre l'Eglise et l'Etat « pour éviter les interprétations dangereuses ».

ASIE

LA CHINE SANS UTOPIE

IV. — RÉVOLUTION CULTURELLE OU OCCIDENTALISATION ?

Dans ses précédents articles François Wahl a décrit les transformations que montre en ce moment la Chine (« le Monde » des 15, 16-17 et 18 juin). Il traite en conclusion l'aspect culturel de cette situation.

Par FRANÇOIS WAHL

Révolution culturelle prolétarienne : aucun de ces mots n'est approximatif. Il s'agit bien d'une révolution *dans la culture :* c'est-à-dire que la révolution passe aussi dans les superstructures, dans les différents appareils idéologiques : parti, mœurs, enseignement, droit... qui, tous, doivent également se transformer sous peine de voir une révolution dans l'économie et dans le pouvoir politique s'enliser dans les formes de pensée et de commandement empruntées à la société féodale ou bourgeoise-impérialiste. On sait quel a été à cet égard l'échec de l'U.R.S.S., juxtaposant toujours davantage une culture petite-bourgeoise et la répression de ce qui, dans une telle culture, ne peut qu'aller à l'encontre des buts de l'Etat marxiste. La Chine, elle — et c'est sans doute une des interventions décisives de Mao, — a affronté le problème. Mais avec une restriction lourde de conséquences.

Une des règles de la politique chinoise est de parer toujours, dans un monde du besoin, au plus pressé, de se porter toujours là où il y a plus pressé : c'est-à-dire, avançant étape par étape, de ne pas laisser se creuser des inégalités de consommation (y compris de consommation culturelle) entre tel point (ou telle région ou tel groupe), où un plus grand développement serait possible, et tel autre, au regard duquel le premier jouirait alors d'un luxe.

La difficulté commence à ceci : quand il s'agit de pratiques aussi omniprésentes, aussi incontournables que la prose de M. Jourdain, à prétendre en remettre le développement on ne peut que se laisser conduire par elles sans le savoir. On ne fait pas l'économie de ce que nous avons en Occident pris l'habitude de synthétiser du nom de culture (et qui est, au plus vrai, le fonctionnement en nous de l'animal symbolique). Un homme, ça symbolise, de toute façon, et ses symbolisations ne sont jamais sans conséquences. Comment en va-t-il, à cet égard, de la Chine ?

Le choix d'une pauvreté radicale

Au sens où nous entendons ce mot, la seule culture qu'il y ait aujourd'hui en Chine est politique. Je l'ai déjà dit : étude des textes marxistes, même les plus difficiles, par le peuple entier. Ce n'est pas rien, loin de là. Le paradoxe est qu'il s'agit d'un canton cultivé dans un désert.

Les livres « littéraires », c'est-à-dire la pratique symbolique comme telle, il faut bien — si l'on veut comprendre la Chine — s'arrêter au fait qu'il n'y en a *pas*.

Sont relativement répandus quelques écrivains révolutionnaires du début du siècle — essentiellement le très occidentalisé Lu Xun. Et, curieusement, est étudié en ce moment *un* livre classique : *le Rêve dans le pavillon rouge*, expurgé de ses célèbres débordements sexuels, pour les rapports de classe qu'on y a relevés. Pour le reste, toute la littérature chinoise du passé semble pratiquement censurée (1). Selon le principe qui a fait refuser à des typographes de Pékin — eux-mêmes l'ont raconté devant nous — d'imprimer un manuel d'histoire de l'écriture idéographique parce que des formules confucéennes apparaissaient dans un certain nombre des exemples choisis.

Mais le présent ? Quoiqu'on parle de l'élaboration de romans et nouvelles reflétant la révolution culturelle, nous n'avons jamais vu, dans aucune main, un ouvrage de ce genre — à cela près que des « nouvelles » ont été publiées dans des revues d'universités à la parution rare mais au tirage très important. En fait, on est dans le vide, entre une tradition purement et simplement écartée comme « expression » des classes dépassées, étrangère à la culture prolétarienne, et la définition de cette dernière par la réponse à une demande hypothétique des producteurs de voir leur vie « reflétée » dans des récits-documents. C'est ainsi que, pour enseigner le français dans une école supérieure, on a écarté toute la « littérature » — « *les étudiants se prenaient pour un héros bourgeois comme Julien Sorel* », — fait raconter leur vie par des paysans chinois, traduit la narration en français, et pris ce seul texte comme matière d'étude. Pratique extrême, choix de la pauvreté radicale, typiquement chinois.

Un Occidental pense d'abord à tout ce qui est ainsi sacrifié Comme dans les écoles de dessin où l'on n'enseigne que l'affiche, la bande dessinée et les décors. Mais les Chinois n'en disconviendraient pas. Car, à la différence des Russes qui voulurent faire passer pour progrès des arts ce qui n'était qu'extension de la propagande, eux ont choisi clairement, en art aussi, la discipline des premiers besoins. Le malheur est que cet ascétisme laisse la voie grande ouverte au moins innocent des dogmatismes.

Car des récits de vies prolétariennes, nous en avons du moins entendu. Et, paradoxe, dans ce qui se donne comme un retour à l'esprit d'enquête, la connaissance se trouve en fait désamorcée par le souci précipité d'enseigner. Un genre s'est institué, aux passages obligés, monotones, dont les travailleurs à la retraite sont, pour l'instruction des plus jeunes, les récitants : hier, l'oppression des propriétaires terriens, subie dès l'enfance, les coups reçus des contremaitres, la faim, la famille dispersée ; aujourd'hui, la famille a, grâce à la sollicitude du parti, tous les biens nécessaires, elle est regroupée, chacun est au travail. Une leçon si optimiste suppose, sur ceux qu'elle veut guider, trop de *pessimisme*.

Réalisme socialiste

Allons plus loin. Ce qui gouverne en sous-main la recherche d'un compte rendu direct, brut, étranger à toute « littérature », l'idéal d'une image « objective » sans style, c'est la vieille critique soviétique du « formalisme ». On répète souvent en Chine que les *formes* n'ont en elles-mêmes aucune importance. Et de fait (un fait assez surprenant), on entend tour à tour sur la même musique — six ou sept airs, sorte de « tubes » politiques, font en ce moment *tout* le répertoire — les paroles les plus différentes, un chant de victoire et la dénonciation de Lin ou de Kong. Seulement l'idée d'une *neutralité* des techniques culturelles n'est elle-même ni neutre ni politiquement secondaire. L'exemple soviétique suffirait à le démontrer : c'est un mythe *économiste*, selon lequel il n'y a rien à chercher d'autre dans la superstructure que le reflet de ce qui se passe dans l'infrastructure.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, on en arrive ici comme là à manquer la révolution de la culture, condamnant paysannerie et prolétariat à se parler — se penser, se trouver bloqués — dans les normes conformistes qu'étaient, à leur intention, les sous-produits de la culture bourgeoise. La menace d'un retour du capitalisme passe aussi de ce côté-là.

Une révolution qui ne crée pas sa culture emprunte, sans le savoir, celle des autres.

Des autres classes d'abord. Militants au corps cambré, les yeux levés vers un avenir chargé de mystique, infini, bras arqués, poings fermés, en proie à la rhétorique de l'effort : les affiches sont toutes dans ce style académico-héroïque, style en majuscules, aussi peu matérialiste que possible, style qui porte lourd le poids de l'idéalisme petit-bourgeois européen du dix-neuvième siècle. Comme cette même image est la matrice et la clef esthetique de tous les spectacles (des marionnettes aux quatre récents films « prolétariens » en passant par le théâtre et les sports), on voit quel jeu de clichés triomphalistes les gouverne : où l'artifice de l'exaltation se double d'une représentation artificielle de ce qu'est l'exaltation sur la scène internationale des grands sentiments. Même chose pour les panneaux décoratifs qui ornent salles de réunions et lieux publics : où le « réalisme socialiste » domine, aussi pompier et réactionnaire qu'en U.R.S.S.

Un passé forclos

Tout cela conduit symétriquement au problème encore plus radical de la relation de la Chine révolutionnaire à *son passé*. J'ai déjà dit ce qu'il en est pour la tradition écrite. Aux premières années du gouvernement révolutionnaire, un certain nombre de restaurations et de fouilles ont été pratiquées, et l'ont été très bien. Nous en avons vu à Paris, un peu fallacieusement, les résultats. Car en Chine même, conformément à la ligne de recommencement idéologique radical, pendant la révolution culturelle, les musées ont été clos ; rouverts au moins en partie autour de 1972, ils sont de nouveau presque tous fermés. Quant aux temples, ils sont tous « en réparation » — seule occasion où nous ayons dû prendre acte d'une mauvaise foi de nos interlocuteurs. La ligne générale est en cette matière très opaque, très impressionnante et impossible à fonder du point de vue critique, elle consiste à vouloir que *tout se passe comme si* religions (bouddhiste, taoïste) et traditions philosophiques n'avaient jamais été. Résultat : son passé est forclos à la Chine. Et il le sera encore plus le jour où entrera dans les actes le projet vertigineux de remplacer les idéogrammes par ce qu'on appelle là-bas de façon significative la *romanisation*, l'adoption d'un alphabet phonétique, le nôtre. Par une sorte de véhémence muette, la politique chinoise ne vise pas à transformer les pratiques symboliques, mais à les araser.

Une Chine sans passé culturel est finalement, on le voit, une Chine pieds et poings liés à la langue de l'Occident. De là — pour fixer encore quelques images — ces opéras et ces ballets où, afin de ne pas retomber dans la musique et la mimique traditionnelles, un orchestre issu tout droit de Tchaïkovski soutient des paysans et des miliciennes qui font des pointes (soyons justes : il existe, des quatre opéras révolutionnaires qui constituent présentement le répertoire, outre la version nationale-académique, des versions locales qui font une petite part aux traditions des différents opéras provinciaux, et le public visiblement les apprécie bien davantage). De là encore ce « folklore » en fait réduit à presque rien, envahi qu'il est par les attitudes héroïques et la gestuaire expressive du grand répertoire européisé.

Une fois de plus, une paysannerie et un prolétariat auront hésité — comme si c'était là le pas à franchir le plus sacré — au moment de s'inventer un langage et de reprendre à leurs frais la tradition symbolique. Ils n'auront rejeté le langage de la féodalité nationale que pour s'abandonner à celui du lieu commun (des classes moyennes) international.

Des risques très lourds

Et pourtant : il y a eu, il y a — comment l'oublier ? — les *tatzupao*, geste historique par lequel les classes de travailleurs prennent possession du discours écrit pour en faire une arme dans leur lutte. Moment révolutionnaire s'il en fut, difficile à évaluer dans le climat de conformisme que je viens de décrire, mais très probablement à la fois plus enraciné et plus inventif que tout ce qu'il nous a été donné d'entendre traduit ou de voir. Ici, de nouveau, comment décider de ce qui l'emporte ?

Et pourtant encore : sur cette terre qui ne se termine pas, dans cette étendue sans couleur, où le passé a été mis sous clefs, au milieu d'un peuple qui, pour tenter de se réinventer, a accepté d'être amnésique, on rencontre à chaque instant un témoin de la culture comme héritage, un seul, toujours le même : dès l'aérodrome, dans les gares, sur les piles des ponts, aux murs des salles d'accueil, en transparence devant les parterres des parcs, les poèmes du président Mao réactualisent, par un paradoxe stupéfiant, une poétique Tang du neuvième siècle et la calligraphie « *en herbe* » — nerveuse, impérative, à peine déchiffrable — d'un moine bouddhiste du douzième siècle. C'est là encore une des insolubles contradictions qui se présentent à l'enquête en Chine. Comme si une seule graine, d'avoir été placée là par le président, pouvait compenser un infini de terre brûlée. Mais si ce n'était que la dernière trace (ou le dernier luxe ?) au bord d'une gigantesque acculturation ?

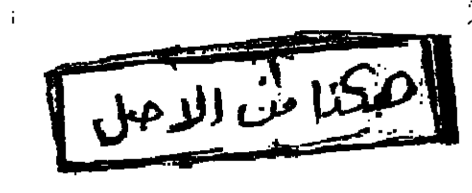
La *Chine* nous concerne tous en ce qu'elle réussit sa socialisation beaucoup plus complètement que ne l'a fait l'U.R.S.S. Et, s'il s'agit du choix entre la Chine et l'U.R.S.S., un socialiste ne saurait hésiter. Mais la Chine plus encore se précipite vers une occidentalisation dont le marxisme soviétique aura été l'instrument, et continue — malgré tout — de fixer la structure. Une économie développée *sur le* modèle international (même si les étapes sont différentes), un système soviétique amélioré (plus égalitaire) mais dont on ne peut assurer qu'il soit beaucoup plus démocratique, la révolution portée dans l'idéologie mais une table rase culturelle : les risques sont très lourds.

Et le dire nous concerne tous, comme cela concerne les Chinois. Car ce qui serait le pire pour le marxisme, c'est *que* l'alternative chinoise à l'U.R.S.S. aboutisse au même type d'échec.

FIN

(1) Hors les bibliothèques universitaires et les exemplaires de librairies plus spécialisées, au prix très élevé.

● RECTIFICATIF. — Un paragraphe a sauté dans le troisième article, en dénaturant partiellement le sens. Il fallait lire, en deuxième colonne, après le second alinéa : « Or, un parti aussi théoriquement armé, peut-on cesser de le prendre au mot sur ce seul point : le jugement qu'il déclare porter sur le stalinisme ? »



ASIE

Cambodge

Probablement tués le 4 juin par des policiers en civil

Le ministre de l'éducation et son adjoint semblent avoir été victimes de la lutte entre clans de droite

Correspondance

Phnom-Penh. — De violents combats se poursuivent au Cambodge. Tandis que les forces des Khmers rouges menacent très sérieusement le port de Kompong-Som, une importante opération, mettant en jeu cinq mille hommes, l'aviation et des blindés, a été montée par les forces gouvernementales au nord de Phnom-Penh, en direction d'Oudong.

La situation politique reste cependant instable après la formation par M. Long Boret d'un nouveau gouvernement. La composition de ce dernier, en effet, ne résout pas les difficultés d'où était née la crise gouvernementale ouverte le 13 juin dans un trouble contexte de lutte de clans. C'est d'ailleurs dans ce même contexte que paraît bien s'être inscrit, le 4 juin, l'assassinat à Phnom-Penh de M. Kéo Sangkim, ministre de l'éducation du précédent gouvernement, et de son adjoint, M. Tach Chea.

Lors du Nouvel An khmer, les jeunes de l'Ecole normale supérieure et des facultés de lettres et de pédagogie ont provoqué des débats sur l'avenir du pays et la culture nationale. Le 1er mai, ils ont organisé une fête du travail à l'usine textile de Tuoul-Kork, de concert avec les ouvriers. Début mai également, des banderoles ont réapparu dans plusieurs lycées, dénonçant la corruption et la guerre. L'agitation n'a ensuite cessé de s'amplifier.

La journée fatidique du 4 juin a commencé par un défilé de lycéens et de professeurs jusqu'au ministère de l'éducation. M. Kéo Sangkim reçoit des délégués réclamant l'élargissement de cinq lycéens encore détenus. Il les écoute, impassible. Exaspérés, bien qu'ayant reçu des consignes de non violence, les jeunes entraînent le ministre dans la rue en même temps que M. Tach Chéa. Les deux responsables sont emmenés par une foule, au demeurant très détendue, jusqu'au lycée du 18-Mars. Peu avant 16 heures, MM. Tach Chéa et Kéo Sangkim sont vus, souriants, dans una salle du premier étage. La police militaire investit alors le lycée. On note la présence de policiers en civil. A 16 heures, les *forces de l'ordre escaladent la grille* de l'école : elles sont accueillies à coups de pierres. Un groupe d'une vingtaine de civils, postés sur le boulevard Monivong, ouvrent alors le feu au revolver en direction du premier étage : certains policiers en civil pénètrent dans la cour. M. Keo Sangkim est tué par balle lors de cette première fusillade. M. Tach Chéa s'adresse alors par haut-parleur aux forces de l'ordre, demandant un cessez-le-feu. Il aurait ajouté que ce grave incident avait pour cause des luttes de clans au sein du gouvernement. Il est alors atteint d'une balle au cœur. (Avant de mourir, vingt minutes plus tard, il pourra dire que les jeunes ne sont pour rien dans l'attentat.) La police tire alors dans la foule des lycéens, puis emporte les victimes et procède à de nombreuses arrestations.

Tous les témoignages « indépendants » concordent : les jeunes n'étaient pas armés ; ils ne menaçaient pas leurs otages. Le pouvoir a d'abord prétendu que les deux responsables de l'éducation ont été maltraités et poignardés. Or un doyen a affirmé qu'ils ont été tués par balle. Témoignage plus important encore : l'un des fils de M. Kéo Sangkim, lui-même élève au lycée du 18-Mars, avait d'abord dit — en présence de policiers — que son père avait été tué à coups de couteau ; deux jours plus tard, passant son baccalauréat au lycée français, il a affirmé que son père et M. Tach Chéa ont été abattus par des policiers en civil. Mme Tach Chéa a reproché au maréchal Lon Nol d'être responsable de la mort de son mari : elle a demandé au chef de l'Etat qu'il prenne en charge sa famille.

Il est difficile de dire combien de jeunes ont été tués ou blessés. Le pouvoir a parlé de huit morts, dont les deux filles d'un colonel, qui n'a d'ailleurs pu récupérer que l'un des corps. En effet, les cadavres ont été emportés par la police ; la rumeur court qu'ils ont été brûlés au camp de Kambol, sur la route de Kompong-Speu. Selon un autre bruit, une vingtaine de jeunes seraient morts dans l'ancien casino, soit de leurs blessures, soit à la suite de tortures.

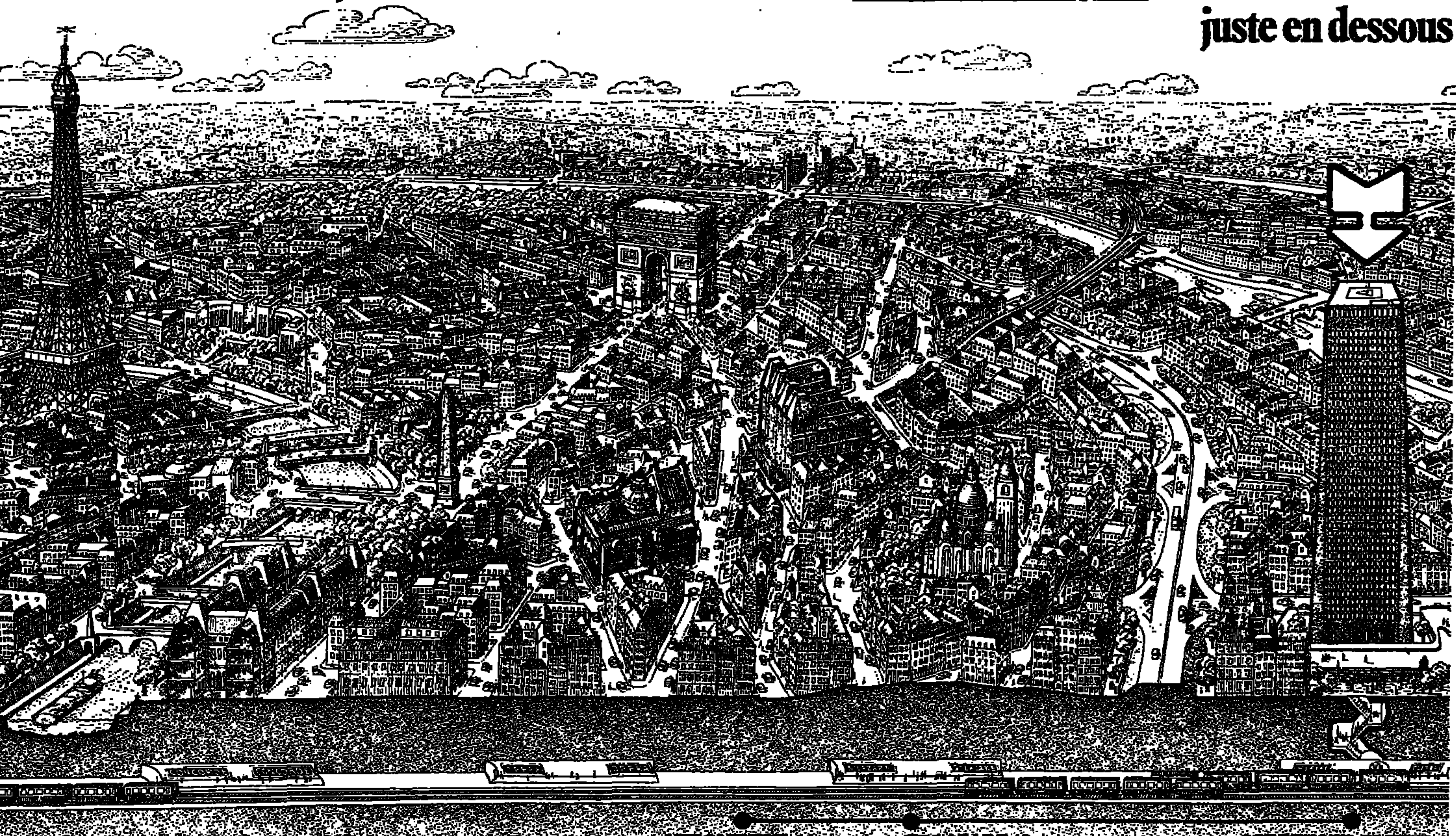
Le drame du 4 mars ne peut être compris si l'on n'a pas présent à l'esprit le mécontentement de la jeunesse universitaire et des enseignants, qui s'était déjà exprimé en 1972 et 1973. Mais, d'autre part, le ministre et son adjoint ne seraient pas morts si d'autres facteurs n'étaient brutalement intervenus dans la crise.

Les luttes de clans n'ont jamais cessé à Phnom-Penh depuis le putsch du 18 mars 1970. L'incapacité du maréchal Lon Nol à diriger la République khmère ajoute à la confusion. Pour le remplacer, *de facto* ou *de jure*, deux groupes s'affrontent. D'une part, on trouve ceux qu'on peut appeler les affairistes, groupés autour du général Sirik Matak et de quelques autres officiers généraux : il s'agit du parti social-républicain. L'autre groupe est celui du parti social-démocrate — avec MM. Pan Sothi, Long Bota et Lon Non, le frère du maréchal — qui constitue le prolongement de l'ancien parti de M. Son Ngoc Thanh, le vieux leader d'extrême droite. Le premier groupe aurait l'appui des Américains modérés, qui verraient d'un bon œil se constituer un triumvirat regroupant M. Long Boret, le général Sirik Matak et le général Sosthène Fernandez, qui commande les forces armées. Le second groupe aurait la faveur de la C.I.A., qui est en relation constante avec ses meneurs (rappelons cependant que les Américains ont contraint dans le passé le frère du maréchal à se retirer aux Etats-Unis, ses méthodes étant jugées par trop expéditives).

Or le groupe Pan Sothi-Long Bota pourrait avoir joué un rôle essentiel le 4 juin. On connaît son influence sur une partie de la police. Les deux personnalités tuées étaient connues pour leur relatif libéralisme et pouvaient, de ce fait, être « gênantes ». D'autre part, un climat de terreur n'est pas pour déplaire aux « durs » qui voudraient éliminer toute forme d'opposition et ramener au pouvoir le frère du maréchal — dont le retour a d'ailleurs été évoqué le 8 juin par la presse de Phnom-Penh.

Ainsi, les enseignants et les jeunes font les frais de luttes politiques qui ne les concernent pas directement.







POLITIQUE

La tutelle du premier ministre va s'exercer plus directement sur le gouvernement

Moins pléthorique que ne l'était celui de M. Jacques Chaban-Delmas, un peu plus nombreux que celui de M. Pierre Messmer, le cabinet de M. Jacques Chirac compte au total une trentaine de collaborateurs. Ceux-ci sont répartis en grands secteurs — affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales, questions de presse — placés sous la responsabilité de conseillers techniques.

L'ensemble est dirigé par le directeur de cabinet, M. Jacques Pélis? sier, préfet, ancien directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur lorsque M. Chirac avait la responsabilité de ce département dans le dernier gouvernement Messmer (*le Monde* du 2-3 juin 1974). Auprès du premier ministre, le chargé de mission directement rattaché à lui, M. Jacques Friedmann, inspecteur des finances, est le véritable animateur de l'hôtel Matignon.

M. Friedmann, ancien condisciple de M. Chirac au lycée Carnot et à l'Ecole nationale d'administration fut déjà son directeur de cabinet de 1969 à 1971 au secrétariat d'Etat aux finances et au ministère chargé des relations avec le Parlement. Il était directeur du cabinet de M. Messmer à l'hôtel Matignon depuis le mois de mars. Ami d'enfance de M. Chirac, M. Friedmann remplit désormais le rôle de conseiller intime et politique du chef du gouvernement, et il est autant un inspirateur qu'un confident. Mais si son rôle est officiel, celui de Mme Marie-France Garaud est, en revanche, officiellement... inconnu.

Ne figurant sur aucune liste, l'ancienne chargée de mission auprès de Georges Pompidou, nommée après le décès du chef de l'Etat conseiller référendaire à la Cour des comptes, occupe cependant, à l'hôtel Matignon le bureau qui était celui de M. Yves Sabouret, conseiller de M. Pierre Messmer pour les affaires sociales. Mme Garaud, dont M. Chirac a pu apprécier depuis de nombreuses années les qualités d'entregent, l'esprit d'entreprise, l'autorité sur certains milieux politiques et administratifs et dont il a pu juger l'efficacité depuis la mort de Georges Pompidou, joue auprès du premier ministre le rôle discret mais important de conseiller officieux et traite de certaines affaires précises que lui confie le premier ministre.

Elle ne participe d'ailleurs pas aux conférences de cabinet qui se tiennent tous les matins à 9 heures dans le bureau du premier ministre (sauf le mercredi, le samedi et le dimanche) et qui réunissent autour de lui MM. Friedmann et Pélissier, MM. François Heilbronner, conseiller pour les affaires économiques et financières, Raymond Soubie, conseiller pour les affaires sociales et culturelles, Serge Boidevaix, conseiller pour les affaires internationales et la coopération, et Serge Maffert, chef du service de presse. Auparavant M. Chirac s'est déjà entretenu en tête à tête avec M. Donnedieu de Vabres, secrétaire général du gouvernement, et avec l'un ou l'autre de ses conseillers, d'une affaire particulière. Au cours de ces réunions, le premier ministre prend notamment un certain nombre de décisions qui sont ensuite transmises aux chargés de mission de son cabinet ou aux membres du gouvernement. Chaque département ministériel possède, en effet, en la personne des collaborateurs du premier ministre, une sorte de correspondant à l'hôtel Matignon qui joue plutôt d'ailleurs le rôle d'un tuteur ou d'un intercesseur.

M. Jacques Pélissier, en plus de sa fonction générale de directeur de cabinet, traite plus particulièrement des problèmes relevant du ministère de l'intérieur, des réformes administratives et du secrétariat général de la défense nationale. M. Jean-Louis Debré, fils de l'ancien premier ministre, assistant à la faculté de droit de Paris, qui appartenait déjà au cabinet de M. Chirac, sera chargé, particulièrement, des relations politiques avec les groupes de la majorité.

Huit secteurs

Sous l'autorité de M. François Heilbronner, inspecteur des finances, conseiller pour les affaires économiques et financières, huit chargés de mission se répartissent les différents secteurs : à M. Philippe Auberger, inspecteur des finances, les problèmes économiques et les finances locales et régionales, à M. André Chavarot, administrateur civil, l'agriculture ; à M. Pierre David, ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur principal de l'armement, l'équipement, le logement et les transports ; à M. Yvon Le Bars, ingénieur des mines, l'industrie et l'aménagement du territoire ; à MM. Emmanuel Rodocanachi, ancien collaborateur de M. Messmer, et Jean-Claude Jolain, tous deux anciens ENA, administrateurs civils au ministère des finances, les affaires budgétaires ; à M. Bertrand Vie, inspecteur central des impôts, les problèmes de coopération économique européenne, et à M. Jean-Claude Vinçonneau, ingénieur du génie rural, la qualité de la vie, l'environnement, le tourisme, le commerce et l'artisanat.

Sous l'autorité de M. Raymond Soubie, administrateur civil, conseiller pour les affaires sociales et culturelles, six chargés de mission ont des compétences particulières : MM. Jean-Pierre Bady, ancien élève de l'E.N.S. et de l'ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes pour les affaires culturelles, l'éducation nationale, la jeunesse et les sports ; Michel Lagrave, ancien élève de l'ENA, ancien conseiller technique au ministère du travail pour les questions sociales et la santé publique ; Mlle Anne Castex, nièce de Georges Pompidou, pour les questions hospitalières : MM. Jean-Claude Jolain, également pour la fonction publique ; Raphaël Hadas-Lebel, ancien élève de l'E.N.A., auditeur au Conseil d'Etat pour la politique contractuelle, le travail et la formation professionnelle ; Mlle Michèle-Claude Brissaud, ancien chef du secrétariat de M. Chirac au ministère de l'agriculture, pour la condition féminine.

M. Serge Boidevaix, ancien élève de l'ENA, ministre plénipotentiaire, ancien directeur du cabinet de M. Michel Jobert, est conseiller pour les affaires internationales, et il est assisté pour les problèmes de coopération par M. Jean-Christian Delaballe, qui appartenait aussi au cabinet de M. Jobert.

Le service de presse est dirigé par M. Serge Maffert, ancien chef du service politique de *France-Soir*, conseiller de M. Beaudouin, délégué général à l'information. Il est assisté par M. Patrice du Puy de Clinchamps, ancien attaché de presse de M. Chirac.

M. Jacques Toubon, sous-préfet, ancien élève de l'ENA, qui était déjà auprès de M. Chirac dans ses précédentes fonctions ministérielles, est le conseiller technique plus particulièrement chargé des affaires politiques et électorales, de la justice et des réformes constitutionnelles, ainsi que des départements et territoires d'outre-mer.

Le chef du cabinet du premier ministre, M. Jean-Pierre Delpont, ancien collaborateur de M. Pélisier à la préfecture de la région Rhône-Alpes, s'occupe des affaires réservées et des déplacements de M. Chirac, tandis que son adjoint, M. Bernard Landrieu, sous-préfet, est compétent pour les questions relevant des anciens combattants, des rapatriés et pour les décorations.

Enfin, comme de coutume, une équipe particulière s'occupe des problèmes relatifs à la Corrèze et à la circonscription électorale du premier ministre, et M. Chirac a conservé le cabinet militaire qui était auprès de M. Messmer.

Les relations avec les secrétaires d'État

Plus que par le passé, le cabinet du premier ministre va entretenir des relations étroites avec les membres du gouvernement et particulièrement avec les secrétaires d'Etat. En effet, à la demande du président de la République lui-même, les secrétaires d'Etat ne devront avoir auprès d'eux qu'un cabinet restreint. Etant essentiellement considérés comme les collaborateurs politiques des ministres, ils sont invités à utiliser plus largement les directions de l'administration centrale placées sous leur autorité. Mais la règle un peu trop stricte posée par M. Giscard d'Estaing va recevoir quelques aménagements. Ainsi, les secrétaires d'Etat « autonomes » (anciens combattants, postes et télécommunications, transports, culture, commerce extérieur, universités, DOM-TOM) auront droit à six collaborateurs officiels et un ou deux officieux au lieu de cinq initialement prévus. Pour les autres secrétaires d'Etat, qui ne devaient avoir qu'un seul collaborateur à leur cabinet, une marge de tolérance leur permettra d'en posséder deux ou trois. Certains, toutefois, comme M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports, pourront conserver leur cabinet antérieur.

Si des compétences jadis détenues par les cabinets des secrétaires d'Etat doivent ainsi être exercées par les membres des cabinets des ministres et même par celui du premier ministre, une liberté toute relative a été laissée aux membres du gouvernement pour le choix de leurs collaborateurs directs. Plusieurs ministres et secrétaires d'Etat se sont vu imposer la nomination de certains membres de leur cabinet, voire leur directeur, ou conseiller d'écarter des collaborateurs anciens. L'intervention directe du ministre de l'intérieur s'est manifestée aussi dans ce domaine comme celle du premier ministre ou celle, plus discrète, de Mme Garaud.

Le premier ministre, qui pourrait se rendre à Bruxelles fin juin pour représenter la France au « sommet » atlantique du 26 juin (*le Monde* daté 16-17 juin) accompagnera M. Giscard d'Estaing à Bonn les 8 et 9 juillet. Il ne pourra toutefois plus se rendre désormais aussi souvent en Corrèze et il devra passer le mois de juillet à trancher les litiges budgétaires. C'est pour se consacrer davantage à sa tâche que M. Chirac compte s'installer complètement à l'hôtel Matignon. Les appartements privés y sont en cours d'aménagement, afin de permettre à son épouse et à ses deux filles d'y habiter prochainement.

ANDRÉ PASSERON.

Le regroupement des courants centristes est toujours à l'ordre du jour

Le groupe réformateur de l'Assemblée nationale, dont le président est M. Max Lejeune, siège mardi après-midi 18 juin au Palais-Bourbon. Le projet de fusion des groupes parlementaires centristes devrait être évoqué au cours de cette réunion, de même qu'il l'avait été mardi matin par le bureau du groupe de l'Union centriste. Les élus du C.D.P. siégeront à leur tour jeudi 20 juin avec le même sujet de discussion qui sera également à l'ordre du jour des travaux du conseil politique du Centre démocrate (les 22 et 23 juin) et du conseil politique du Centre Démocratie et Progrès (le 26 juin).

De leur côté les députés giscardiens devaient se réunir mardi après-midi à l'Assemblée nationale pour désigner le successeur de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie, à la présidence de leur groupe. La question de la succession de M. Michel d'Ornano se pose également au secrétariat général du parti lui-même. Le comité directeur de la Fédération des républicains indépendants devrait, le 25 juin, désigner M. Roger Chinaud, député de Paris, secrétaire politique national, pour assurer l'intérim du secrétariat général jusqu'au prochain congrès de la F.N.R.I., dont la date n'est pas encore fixée.

La formation d'un groupe parlementaire centriste unique continue d'être souvent évoquée, aussi bien au sein du parti de M. Lecanuet, que de celui de M. Jacques Duhamel. Nombre de difficultés semblent s'être aplanies et l'on en est à l'élaboration d'un projet de déclaration commune, une sorte de charte constitutive. Les élus giscardiens, qui, dans un premier temps, s'étaient opposés à la constitution d'un tel groupe, n'y sont plus opposés désormais, compte tenu d'une nouvelle répartition possible des élus centristes. En effet, trois membres au moins de l'Union centriste originaires du Centre national des indépendants pourraient rejoindre le groupe giscardien (MM. Fouchier, Ligot et d'Harcourt) et cinq autres pourraient être tentés de retourner au groupe U.D.R. (MM. Bénard, Gabriel, Audinot, Cornet et Godon). Dans ces conditions le nouveau groupe « centriste réformateur » serait fort d'une cinquantaine de députés, et le groupe giscardien lui serait supérieur en nombre, ce qui ménagerait les susceptibilités au sein du parti dont est issu le président de la République.

Toutefois, des réticences se font encore sentir, notamment au sein de l'Union centriste, où l'on craint toute opération qui risquerait d'apparaître comme une simple intégration des élus du C.D.P. dans le groupe réformateur. De même, certains membres du C.N.I., hésitent encore à rejoindre les députés giscardiens. Les principaux interlocuteurs sont, en la circonstance, MM. Daillet et Bouvard pour le Centre démocrate, et M. Seitlinger, notamment, pour l'Union centriste.

La réunification des groupes, si elle se fait, annonce, à plus ou moins brève échéance, la réunification des partis. Là aussi les difficultés demeurent encore nombreuses. Toutefois, les dirigeants centristes sont conscients de la nécessité de se regrouper dans la perspective notamment de négociations au sein même de la majorité. Ainsi l'hypothèse de négociations pré-électorales et la mise en place d'un comité de liaison de la majorité obligent pratiquement les centristes à se donner les moyens de parler à l'unisson face à l'U.D.R. et aux républicains indépendants.

Dans les rapports qu'ils présenteront devant le conseil politique du Centre démocrate, MM. André Fosset, sénateur, et Loïc Bouvard, député, tendront sans doute quelques « perches » à leurs anciens collègues du M.R.P., regroupés actuellement dans le Centre Démocratie et Progrès. Lors de la dernière réunion de ses instances dirigeantes, le C.D.P. avait lui-même souhaité le regroupement des courants centristes (*le Monde* du 1er juin). Les principaux écueils à la réunification des partis sont d'ordre local. Ainsi, à Paris et dans les départements où centristes d'opposition et de la majorité ont pu s'opposer fermement lors de diverses échéances récentes, des difficultés pourraient ralentir le mouvement. Néanmoins, le processus choisi pourrait bien être celui de rencontres et de fusions départementales couronnées par une « *concrétisation* » au niveau national.

Avant la fin de l'année

TOUS LES DIRIGEANTS DE L'U.J.P. SERONT SOUMIS A RÉÉLECTION

M. Jean-Paul Fasseau, président de l'Union des jeunes pour le progrès (mouvement associé à l'U.D.R.), a commenté lundi matin 17 juin les travaux du comité national du mouvement.

« *La conséquence logique de l'élection présidentielle pour nous est la liberté complète de jugement. Nous nous refusons à nous définir dans la majorité ou dans l'opposition. Nous manifesterons nos positions de façon ponctuelle, au coup par coup, et ce pour le court terme, c'est-à-dire pour une période de six mois. Ainsi nous approuvons deux décisions positives : le renvoi de M. Servan-Schreiber et l'abaissement de la majorité électorale à dix-huit ans.* »

L'U.J.P. a décidé de procéder à un réexamen complet de ses structures et de ses modes d'action, et M. Fasseau a annoncé que, « *d'ici à la fin de l'année, tous les responsables du mouvement auront à se faire réélire par les militants* ».

Une « plate-forme » doctrinale sera élaborée avant la fin octobre et des journées nationales réservées aux cadres de l'U.J.P. se réuniront ensuite. M. Fasseau a souhaité que des contacts s'établissent avec les autres mouvements de jeunes, « *notamment les socialistes et même, pourquoi pas, les communistes* ».

Les dirigeants de l'U.J.P. ironisent sur la « *génération spontanée* » des Jeunes Républicains indépendants qui revendiquent quarante-trois mille adhérents, soit dix mille de plus que l'U.J.P. M. Fasseau estime donc, « *si nous revendiquions les jeunes qui ont participé aux meetings de Chaban, nous serions cent mille* ».

Mais l'U.J.P. désire aussi participer au renouvellement de l'U.D.R. et favoriser « *une nuit du 4 août, dernière chance qui s'offre au gaullisme* ». Enfin, M. Fasseau a jugé que « *les initiatives de M. Jobert étaient suivies avec intérêt* ».

EXCÈS DE VITESSE ET DÉLIT D'OPINION

Interpellé, le jeudi 30 mai, à Villefranche-sur-Saône (Rhône) pour excès de vitesse, M. Hervé Chabalier journaliste au *Nouvel Observateur*, a eu la surprise de se voir demander au poste de police quelle était son activité en 1968. Munis de sa carte d'identité, les policiers, ainsi que le rapporte notre confrère dans *le Nouvel Observateur* du lundi 17 juin, avaient pu, en dix minutes, obtenir de Paris la communication d'un dossier, probablement établi par les renseignements généraux ou les services de la Direction de la surveillance du territoire, sur les activités politiques de ce journaliste « coupable » d'avoir appartenu autrefois à un mouvement de gauche.

Ce qui n'est, sans doute, qu'une maladresse des policiers confirme, s'il en était besoin le bien-fondé des craintes soulevées par l'existence d'un réseau informatique sur les « antécédents » des particuliers.

[Rappelons que M. Jacques Chirac, lorsqu'il était étudiant, avait souffert d'une suspicion analogue : les services de la sécurité militaire, l'ayant fiché comme communiste pour avoir signé l'appel de Stockholm contre la bombe atomique, avaient tenté de le faire déclasser de sa place de major à l'Ecole des officiers de réserve de Saumur (« le Monde » du 28 mai).]

EN BREF...

● *M. Jacques Chaban-Delmas*, maire de Bordeaux, compagnon de la Libération, a présidé le 17 juin au Centre Jean-Moulin de Bordeaux, la présentation officielle de l'Association nationale des amis de Jean Moulin. L'ancien premier ministre a notamment déclaré : « *Quant aux jeunes, nous nous adressons à eux, non pas pour leur expliquer seulement ce qui s'est passé mais pour que ceux qui ont compris ce qui est grand, nécessaire et indispensable à la France, pour que ceux-là prennent en main l'information de leurs camarades.* »

● *Le souvenir de Jean Moulin.* — Comme chaque année, à l'occasion de l'anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, une gerbe tricolore a été déposée ce lundi matin sur la tombe de Jean Moulin au Panthéon.

C'est M. René Cassin, compagnon de la Libération, qui évoqua le souvenir du premier président du Conseil national de la Résistance, parachuté en France en 1942 et arrêté le 21 juin 1943 à Caluire (Rhône). Torturé par la police allemande, Jean Moulin devait mourir dans le train qui le déportait en Allemagne.

« *Jean Moulin*, a dit M. René Cassin, *est au premier rang des grands serviteurs de notre pays et l'incarnation de ceux qui sont tombés pour la France.* »

● Le *numéro 6 de la revue Espoir* éditée par l'Institut Charles-de-Gaulle publie un dossier consacré aux rapports entre le général de Gaulle et les Etats-Unis, et notamment une partie de la correspondance échangée entre le chef de la France libre et Franklin D. Roosevelt de 1942 à 1945. La revue publie d'autre part un article inédit de de Gaulle sur « le problème belge » inspiré par la réoccupation de la rive gauche du Rhin par les troupes allemandes en 1936.

● *M. Pierre Pranchère*, député communiste de la Corrèze, vice-président du conseil régional du Limousin et membre de la commission de la défense nationale, vient de faire connaître qu'il ne participera pas le 22 juin à une manifestation de l'Alliance française, qui doit être présidée à Tulle par M. Chirac. M. Pranchère veut ainsi protester contre le fait qu'il n'avait pas été invité à participer à la visite de la manufacture d'armes de Tulles, effectuée récemment par le premier ministre.

● PRECISION. — Dans la notice biographique que nous avions consacrée à M. Norbert Ségard (*le Monde* du 11 juin), nous avions indiqué que le secrétaire d'Etat au commerce extérieur était président de l'Association française pour le contrôle industriel de qualité (AFCIQ). Si M. Ségard a créé la section du Nord de l'association et s'il est président d'honneur de la section Flandre-Artois, le président de l'AFCIQ est, depuis décembre 1959, M. Georges Langendorff.

● ERRATUM. — A l'Assemblée nationale, lors du débat relatif à la pharmacie vétérinaire, Mme Veil, ministre de la santé, a affirmé que « *des quantités très importantes de produits pharmaceutiques à l'usage animal* », et non de « *produits alimentaires* » comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 15 juin, « *se trouvent le plus souvent fabriquées sans garantie, distribuées sans contrôle et utilisées sans discernement* ».

● *Pour injures et diffamation envers M. Michel Habib-Deloncle*, M. Jean Boizeau, directeur de *Minute*, a été condamné le 17 juin par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à 1 500 francs d'amende et à 5 000 francs de dommages et intérêts.

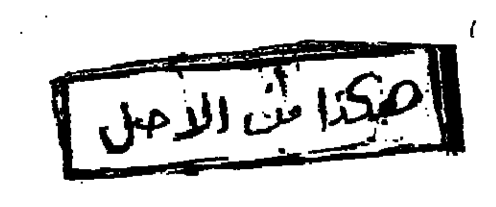
M. GISCARD D'ESTAING A REÇU LE PRÉSIDENT DU GABON

M. Giscard d'Estaing s'est entretenu lundi 17 juin avec M. Omar Bongo, président de la République gabonaise, qu'il a reçu à déjeuner à l'Elysée. Le président gabonais, qui séjourne à Paris jusqu'à la fin de la semaine, a ensuite reçu M. Pierre Abelin, ministre de la coopération.

A l'issue de cet entretien, celui-ci a déclaré à propos des conversations entre MM. Giscard d'Estaing et Bongo : « *Les deux présidents ont traité de tous les aspects politiques. De mon côté, j'ai précisé quelques points concernant la coopération entre la France et le Gabon et notamment tout ce qui concerne la télévision : télévision couleur, éducative et faisceaux herziens.* »

M. Abelin a également été reçu par le général Sangoule Lamizana, président de la République de Haute-Volta, qui est aussi de passage en France. Le ministre de la coopération a indiqué, après cette rencontre, qu'il se rendrait prochainement à Ouagadougou, précisant : « *Ce sera sans doute mon premier déplacement en Afrique en tant que ministre de la coopération.* »

Le président Lamizana a indiqué, de son côté, que M. Pierre Abelin viendrait en Haute-Volta « *pour se rendre compte des difficultés de ce pays, en particulier dans le domaine de la sécheresse, et traiter les questions de coopération bilatérale* ». « *Les relations entre la France et la Haute-Volta sont excellentes*, a poursuivi le général Lamizana. *Il n'y a aucun nuage. La coopération qui nous lie continuera et sera même renforcée. Nous réviserons nos accords pour les adapter à la situation actuelle.* »



LA GUYANE EN FAILLITE

(Suite de la première page.)

Cayenne n'est même pas coupable. Faut-il le préciser ? la Guyane française, vaste comme dix départements, est — virtuellement — richissime. Les mines d'or et la forêt, la pêche et la bauxite, le balata et le bois de rose, le café, la canne à sucre, le pamplemousse rose et le citron vert, l'élevage... « *Tout est là et tout pousse !* » Ce doit être vrai puisque les « spécialistes » du pays le répètent depuis trois cent soixante-dix ans. Leurs mots, même, n'ont pas changé depuis ceux des seigneurs de La Ravardière (1604) jusqu'à ceux de M. Dupont-Gonin, inspecteur des douanes et dernier auteur en date : « *De nombreuses et réelles ressources paraissent devoir permettre un développement rapide.* » (4).

Inexplicable échec ? Pas tout à fait. « *Depuis le début, cela a été une entreprise de forbans* », murmure le Père Variot, aumônier militaire, qui s'étonne moins que nous de voir à quel point l'actualité d'aujourd'hui paraît s'emboîter, au millimètre, dans l'histoire d'avant-hier. Avant de comptabiliser les désastres de 1974, survolons — très vite — trois siècles guyanais. Vue d'en haut, la perspective est saisissante, et cette fidélité au malheur carrément magique.

En 1643, déjà, cela commençait mal.

Les premiers colons français de la Compagnie rouennaise du cap Nord n'avaient débarqué sur ces rivages « américains » qu'une poignée de vagabonds — et, pour tout dire, de truands — conduits par un « seigneur de Brétigny », psychopathe. Chassés par les Indiens qu'ils avaient dépossédés — et souvent pendus, — ils cédèrent la place en 1652. Leurs successeurs n'avaient pas meilleure mine...

Les « huit cents gueux » de la « Compagnie des douze seigneurs » ne fondèrent qu'une fugitive colonie ruinée à son tour par la discorde et la maladie. En 1664, pourtant, Colbert s'obstina.

Il propulsa cette fois vers la Guyane quelques caravelles portant mille deux cents hommes et deux cent cinquante esclaves de la Compagnie de la France équinoxiale ou terre ferme de l'Amérique. Ceux-là réussirent mieux. Hélas ! la guerre anglo-hollandaise, puis franco-hollandaise, enleva à la France « sa » Guyane, qu'il fallut reconquérir en 1667 avec dix vaisseaux de guerre et les ruses du comte d'Estrée. Mais ruinée. Dès 1685, les flibustiers s'installèrent à Cayenne. Ils y donnèrent le ton

12 000 morts

Dans ses débuts, cependant, le XVIII° siècle fut moins sombre. La Guyane attira les « scientifiques » du Siècle des lumières. Gens pacifiques, soucieux de venir mesurer sur l'équateur la longueur exacte du pendule, la distance de la Terre à la Lune ou d'écrire quelques beaux mémoires sur les variétés locales de caoutchouc. Amusements charmants. Puis, les jésuites réussirent enfin magistralement la première véritable installation agricole. La seule. On les chassa en 1762...

Justement, cette année-là, la guerre de Sept Ans finissait. La France avait perdu ses autres colonies et un naturaliste nommé Préfontaine venait d'écrire *la Maison rustique*, plaidoyer flatteur et gentillet en faveur de la « belle Guyane ». Ce fut l'occasion et le prétexte du premier grand scandale franco-guyanais : le « désastre de Kourou ». Affreuse manigance montée par le duc de Choiseul, ministre de la marine, soucieux d'installer là-bas une « colonie blanche », mais dont les desseins furent dévoyés par le triste chevalier Turgot, « couvert » par son illustre frère.

Dans l'impréparation et le désordre, on jeta en 1764 sur la terre de Guyane quinze mille Alsaciens et Lorrains, y compris des messieurs en redingotes et des dames en falbalas, rameutés par une publicité mensongère. Il en mourut rapidement plus de douze mille (fièvres, piqûres d'insectes, famine...). Les autres se réfugièrent sur les « îles du Salut » avant de rembarquer à demi morts. L'affaire avait coûté 25 millions de l'époque au Trésor. La réputation de Cayenne ne s'arrangeait pas.

Tout de même, on parvint vers la fin du même siècle — et grâce aux esclaves amenés d'Afrique — à installer quelques colonies, dont celle — florissante — de M. de La Fayette. La révolution sema pourtant le « trouble » et la « ruine » en abolissant l'esclavage. Il sera rétabli de 1802 à 1848, mais, entre-temps, on aura trouvé pour la Guyane une vocation conforme à une réputation déjà injustement établie : la « transportation », c'est-à-dire le bagne, d'abord destiné aux montagnards, puis aux « fructidorisés », aux prêtres réfractaires et même aux journalistes...

En 1837, la Guyane est, malgré tout, à l'apogée de son développement : 12 000 hectares cultivés (à peine 1 600 aujourd'hui) qui produisent coton, canne à sucre, giroflée et font vivre huit mille animaux de trait. C'est la « ruée vers l'or », qui, cette fois, va bouleverser ce pays en 1857 en y introduisant vingt mille aventuriers, une fièvre folle, et une prospérité factice. Tout le monde abandonne les cultures pour les « placers » miraculeux des « grands bois », mais seuls les commerçants s'enrichissent durablement. Beaux chapitres de Cendrars...

On connaît la suite. Le Second Empire, puis la III° République inventant la « colonisation pénale » feront du pays un bagne tragique dont l'image collera définitivement au visage — et au nom même — de la Guyane. Le « popote » en pyjama rayé : c'est tout ce que Paris voudra connaître de « sa » colonie jusqu'à l'année 1946, qui fera de cette terre exténuée un lointain département français. Trop tard. Le bagne et l'orpaillage ont tordu la Guyane dans le mauvais sens.

Viendra le temps pittoresque de l'administration et des « projets ». Tous les deux ou trois ans, depuis cette date, Cayenne voit débarquer un nouveau préfet nanti d'intentions « dynamiques » et de « perspectives » séduisantes quoique successives. C'est l'époque des « n'y a qu'à ». Elle dure encore. Les Guyanais en énumèrent les pages les plus fameuses avec un humour triste.

Les plus récents échecs donnent le vertige.

Le polder Marianne

L'agriculture ? Pour exploiter — comme elles le furent en 1776 ! — les terres basses du littoral riches en « argile bleu », on lance vers 1965 un projet expérimental de poldérisation sur 300 hectares. Drainages coûteux, annonces claironnantes, plantation de trente mille pieds de bananiers importés d'Haïti (et mal adaptés au climat). Mais surtout gabegie administrative, mauvaises études préalables, etc. D'échec en rafistolage, le polder « marianne » devient vite le « La Villette de Guyane » dont chaque nouveau ministre cherche à se débarrasser discrètement. Après l'avoir refusé en 1967, à une société languedocienne, on finit par brader pour 300 000 F en 1973 ce qu'il en reste à un particulier. Le malheureux fait faillite aussitôt. Aujourd'hui, la brousse et les herbes folles reprennent lentement leurs droits sur les ruines de « Marianne ». Coût total : un bon milliard (ancien). Au Surinam, les Hollandais ont poldérisé depuis fort longtemps plus de 100 000 hectares...

La forêt ? Certes. Neuf millions d'hectares et cent essences de bois, ce n'est pas rien. Elle fut le « cheval de bataille » du V° Plan lorsque, dans les années 60, une nuée de gros professionnels chassés d'Afrique débarquèrent à Cayenne en quête de concessions. Nouveaux discours, nouvelles subventions... La plus importante de ces entreprises fit rêver tous les Guyanais d'exportations fabuleuses et de « bois déroulés » : « *Enfin, le décollage économique.* » En 1969, pourtant, l'entreprise en question, toutes subventions empochées et tout matériel acquis, s'en alla subitement faire de meilleures affaires au Gabon. Avec le matériel, avec les subventions : 8 millions (5).

Tentative plus récente, la C.F.A. (Compagnie forestière de l'approuage) mobilisa beaucoup d'espoirs et d'argent public avant que l'administration ne s'aperçoive (tardivement) que son promoteur principal — américain — était un escroc international fiché par Interpol. Exit la C.F.A.

En 1973, la Guyane n'a produit que 30 100 mètres cubes de grumes. Soit moitié moins qu'en 1964. On ose à peine rappeler que, au Surinam, une seule société, la Bruynseel Suriname Houtmaatschappij, en exportait déjà 120 000 mètres cubes en 1967.

La pêche ? Sans doute. Les côtes de Guyane sont parmi les plus poissonneuses, spécialement riches en crevettes géantes ou seabobs. Deux sociétés en assurent l'exploitation et... l'exportation vers Miami. Toutes deux, en effet, sont américaines. Lorsque les Guyanais veulent manger des crevettes, ils doivent acheter — au prix fort — des « Miami shrimp ». Pour le reste, les « canots créoles » pratiquent une pêche familiale modeste. L'administration, quant à elle, se dépense beaucoup pour lancer un projet de mariculture (élevage de crevettes à Mana). Mais le conseil général s'indigne — à juste titre — que, pour ce projet hasardeux, on offre déjà à un « directeur à mi-temps » un salaire de 90 000 F par an.

Les richesses minières ? Mettons l'or entre parenthèses et parlons de la bauxite, puisqu'elle fait vivre le Surinam voisin et la Guyana ex-britannique. Depuis trois ans, la Guyane française vivait avec l'espoir (« *une quasi-certitude* ») que la société américaine Alcoa associée avec Pechiney allait s'installer dans le département pour exploiter les gisements de la montagne de Kaw. Les prospections et les études préalables se poursuivaient dans l'allégresse. Las ! en février 1974, devant le conseil général atterré, le représentant d'Alcoa faisait savoir que sa société renonçait à réaliser son projet pour cause de « non-rentabilité ». Conditions fiscales trop sévères, charges salariales trop lourdes, teneur trop faible : avec Alcoa, disparaissait le dernier rêve minier.

Un port « lourd »

Agriculture, pêche, mines : tous les projets de développement économique se heurtent de toute façon depuis des années au même obstacle : l'absence d'infrastructure. La Guyane compte à peine 350 kilomètres de routes goudronnées et aucune « pénétrante » vers l'intérieur. Le programme d'équipement routier du VI° Plan n'a été réalisé qu'à... 10 %, et la route littorale Cayenne-Saint-Laurent, commencée depuis un bon siècle, n'est toujours pas entièrement asphaltée. Une route intérieure reliant Belizon à Saül avait bien été percée en 1952 : elle n'est même plus visible d'avion.

Plus singulier encore. Le conseil général avait décidé récemment de tracer une pénétrante reliant Sinnamary à Saint-Ely et qui aurait pu être prolongée un jour jusqu'à la branche nord de la Transamazonienne brésilienne. Dix-huit kilomètres furent réalisés et une vingtaine d'agriculteurs s'installèrent sur des terres rendues accessibles.

Sur la foi d'un rapport critique de l'administration, le conseil général (nouvelle majorité) vient de décider d'interrompre les travaux. Les 18 kilomètres de la route de Saint-Ely seront sous peu engloutis à leur tour par la brousse...

Et puis, la Guyane manquait surtout d'un véritable port. Celui de Cayenne (il avait pourtant coûté 1 milliard 200 millions voici vingt-cinq ans) se révélait trop exigu, difficilement accessible et sujet à l'envasement. On décida en 1962 d'en creuser un nouveau au Degrad des Cannes, notamment pour faciliter l'exportation du bois.

Le port de Degrad des Cannes aurait été inauguré — comme prévu — en octobre 1973 si on ne s'était aperçu *in fine* que son chenal d'accès n'était pas assez large (40 mètres au lieu de 80 mètres), ses hangars fort mal adaptés et surtout que son quai tout neuf s'effondrait. Il fallut dépêcher des spécialistes venus de métropole et, selon l'expression du secrétaire général de la chambre de commerce, « *reprendre le dossier à zéro* ».

Aujourd'hui, le port de Degrad des Cannes n'est toujours pas « livré ». Il a déjà coûté près de 7 milliards anciens (au lieu des 4 prévus).

Les gens de Cayenne avaient mille motifs à désespérer. S'ils ne cédèrent pas tout à fait au désespoir, c'est sans doute à cause du grandiose de tous les projets. En 1964, on s'en souvient, avait été décidée l'installation à Kourou du centre spatial guyanais. Il devait — entre autres — « *sauver la Guyane* ».

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

Prochain article :

II. — LES MIRAGES DE KOUROU

(4) Pierre Dupont-Gonin, *La Guyane française*, Librairie Droz, 1970.
(5) Source. Procès-verbal du conseil général, séance du 17 avril 1974.

POLITIQUE

Libres opinions

POUR DE NOUVEAUX SCHÉMAS ?

Par ANDRÉ JEANSON (*)

LA gauche est tellement fière et heureuse, avec raison d'ailleurs, de sa presque victoire, tellement assurée que, les fatidiques 47 % dépassés, la prochaine fois sera la bonne, que j'ai quelque scrupule à présenter des réflexions d'un autre ordre.

Certes la gauche vient de frôler le pouvoir, à le toucher, mais sans le saisir. La question que je voudrais alors poser est celle-ci : la gauche a-t-elle raison de consacrer exclusivement son temps à tenter d'arriver au pouvoir par le canal d'institutions et de mécanismes politiques créés par et pour la classe dominante, la droite conservatrice ?

Pourquoi donc cet extraordinaire décalage entre le malaise social quasi général et sa traduction politique ? Pourquoi ces « mécontents » ne parviennent-ils pas à exprimer, dans des choix politiques clairs et cohérents, leurs réactions et leurs aspirations ? Sinon parce que les techniques employées par notre démocratie classique pour faire ces choix, pour sélectionner les élites, ne le permettent pas, pour la simple raison qu'elles n'ont pas été conçues pour cela, qu'elles n'ont pas été mises en place pour la France de 1974. La même remarque pourrait être faite pour les autres procédés de sélection de notre société, notre système éducatif et culturel, par exemple.

En d'autres termes, les conséquences politiques que les Français devraient logiquement tirer de leur situation de victimes, d'exploités, d'exclus, ne se dégagent pas parce qu'elles sont faussées par les techniques institutionnelles inhérentes à notre conception de la démocratie politique.

Est-ce exagéré de dire, en second lieu, que le fonctionnement de ces techniques et de nos institutions repose, en définitive, sur ce qu'il faut bien appeler l'infantilisme politique d'une bonne partie de la masse des électeurs, et que cet infantilisme on le nourrit.

Cette affirmation ne contient aucun mépris de ma part pour les électeurs, car s'ils sont ce qu'ils sont, la responsabilité en revient à nos « élites », et ce sont celles-ci que je dénonce.

Après avoir, pendant des années, entendu nos dirigeants distiller un chloroforme rassurant à l'instar de feu notre président, affirmant que « *rien ne s'acquiert que par la patience, tout se perd par la turbulence* » et évoquant « *notre vie sans contrainte* », qu'avons-nous vu pendant la campagne électorale ? Tel candidat dénoncé un jour comme l'homme de la collaboration des classes devenir, le lendemain, le « *candidat du mouvement ouvrier* ». Tel autre, parmi mille promesses mirobolantes, assurer un « *changement sans risque* », chercher à séduire en faisant étalage de sa virtuosité intellectuelle et faire appel au jeune charme de sa fille. Le matraquage publicitaire a multiplié les vérités premières et les choix ont été présentés dans des simplifications grossières. Les débats publics se sont rarement élevés au-dessus du niveau d'un quasi-analphabétisme politique de la masse...

D'où ma question : la gauche a mis autant d'ardeur que la droite, peut-être davantage, comme si elle se sentait mauvaise conscience, pour convaincre de la pureté démocratique de ses intentions, à invoquer le sacro-saint principe du « *respect des institutions* ». Mais si c'était les institutions qui ne valaient plus rien et méritaient d'être radicalement mises en cause ?

Mais alors, me direz-vous, vous préconisez pour la conquête du pouvoir la voie révolutionnaire, la mise en œuvre de moyens extra-légaux, la lutte aussi dure et violente que possible ? Le pouvoir serait-il pour vous « *dans la rue* », voire « *au bout du fusil* » ?

Il est évident que ce serait là la façon la plus sûre de maintenir la droite au pouvoir, la solution suicidaire pour la gauche. La voie que je suggère est toute différente, mais tout aussi révolutionnaire.

•••

Mon point de départ est de considérer que notre société connaît depuis un quart de siècle, et connaîtra dans l'avenir, des mutations d'une telle profondeur que sa vie politique ne peut plus trouver d'expression adéquate et efficace dans un cadre d'institutions vieux de deux siècles et qui n'a connu depuis qu'il a été inventé que des aménagements superficiels, sans qu'il soit touché à son dessin général.

Il convient donc, pour commencer, d'accepter la remise en cause des schémas les plus communément admis depuis Montesquieu, de partir de zéro, ce qui ne veut pas dire que au long du chemin, nous n'aurons pas à nous servir des matériaux du passé, mais seulement dans la mesure où nous les jugerons utiles.

Dès lors, l'interrogation peut être ainsi formulée. Nous sommes dans une société moderne, qui se veut démocratique, mais d'une part qui est aux prises avec des problèmes qui l'interpellent jusque dans ses fondements, au sein de laquelle d'autre part, l'économique, le social, le culturel interfèrent avec le politique au point que les forces qui agissent sur ces différents terrains deviennent, elles aussi, des acteurs de la vie politique, qui dispose, enfin, d'énormes capacités, si elles sont judicieusement utilisées, de diffusion de l'information et du savoir. Dans une telle société, quelles sont les formes d'institutions, les techniques de sélection et de délégation du pouvoir, quels sont les mécanismes qui peuvent assurer au citoyen les moyens d'être présent ou représenté à tous les niveaux de la vie collective où se préparent et se prennent les décisions qui le concernent ?

La réponse, c'est clair, suppose une réflexion théorique qui soit suffisamment iconoclaste pour ne reculer devant aucune innovation. Mais cela n'est pas seulement l'affaire des professeurs de droit public et constitutionnel, des sociologues, des politologues. Cela doit tendre à être l'affaire de tous les citoyens.

Il faut que soient suscitées de multiples expérimentations sur le terrain. Il faut que soient encouragées et soutenues les initiatives qui, de plus en plus nombreuses, surgissent à la base, au niveau de l'entreprise, du quartier, de la commune, etc., initiatives où s'ébauchent de nouvelles formes de dévolution et d'exercice du pouvoir, de présence effective aux décisions des gens intéressés, initiatives par lesquelles les citoyens prennent conscience des problèmes qui se posent à leurs groupes et communautés et s'essaient à prendre eux-mêmes en charge l'élaboration et le contrôle des décisions. Il faut, au fur et à mesure que le citoyen informé, se sent concerné, prend goût au pouvoir, que ce goût se traduise dans des embryons d'institutions qui, progressivement, prendront forme définitive.

La démarche est lente, j'en conviens, mais il serait contre sa nature d'aller vite, encore que les événments peuvent accélérer le processus. Que la gauche s'efforce de consolider sa poussée du 19 mai, cela est important et nécessaire, et je participe autant que je le puis à cet effort-là. Mais, je souhaite qu'elle s'engage en même temps dans cette autre démarche ici esquissée : sa victoire, et, en tout cas, la solidité, la durée et l'efficacité de cette victoire sont à ce prix.

(*) Ancien président de la C.F.D.T., animateur d'Objectif socialiste.

A « ACTUEL 2 »

M. Marchais : je constate qu'une majorité de Français veulent des changements limités

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a participé lundi soir, à l'émission de télévision « Actuel 2 », à un débat sur le thème « Le nouveau parti communiste » M. Marchais a notamment répondu aux questions de MM. Jacques Idler (O.R.T.F.), Henri Amouroux (*France-Soir*), Pierre Charpy (*la Nation*), Jean-Pierre Farkas (*Combat*) et de notre collaborateur Raymond Barrillon.

« *Notre but*, a déclaré M. Georges Marchais, *notre objectif, c'est le socialisme. Nous sommes convaincus que la France ira un jour au socialisme. Mais nous irons au socialisme quand la majorité du peuple en décidera par la voie du suffrage universel. Il y a, dans ce pays, déjà des millions d'hommes et de femmes qui sont prêts à engager la lutte pour le socialisme.*

» *Mais il n'y a pas, actuellement, une majorité en France pour le socialisme ; l'idée a progressé, mais elle n'est pas actuellement majoritaire.*

» *Le problème posé est donc : ou nous nous accommodons de la domination des monopoles capitalistes, ou nous nous fixons des objectifs limités pour sortir le pays de la crise. C'est ce que nous avons toujours voulu faire, car le programme commun n'est pas un programme socialiste. (...)*

» *Il n'est pas question de renoncer à notre objectif, qui est le socialisme. Nous proposons des réformes démocratiques qui sont destinées à sortir le pays de la crise. C'est un programme volontairement limité. (...)*

» *Ce que je constate, c'est qu'il y a une majorité de Français qui veulent des changements limités. La gauche doit s'en tenir à ce programme de réformes.*

Le socialisme ne relève pas de la décalcomanie

» *Quand je vois les résultats de l'élection présidentielle, résultats qui sont le fruit d'une longue bataille pour l'unité de la gauche, quand je vois treize millions de Françaises et de Français derrière le programme des partis de gauche, je me dis que notre stratégie était bonne. (...)*

» *Nous considérons que sur l'indépendance de la France, par exemple, nous pouvons nous retrouver, avec les gaullistes, sur les objectifs que nous nous assignons. Nous sommes pour l'union du peuple de France dans le respect de la pluralité des partis, dans la diversité des opinions, c'est pourquoi il est nécessaire de faire une distinction entre la question de l'adhésion au P.C.F. et la question de l'alliance.*

» *Nous nous adressons à des hommes et des femmes prêts à faire un bout de chemin avec nous. Au bout du chemin il y a, comme on dit, une intersection, un croisement, c'est-à-dire l'élection législative ou présidentielle, les Français seront appelés à dire s'ils veulent continuer, car nous, nous sommes réellement partisans de l'alternance. (...)*

» *Quant aux différents pays socialistes, il ne faut pas les voir globalement. Il y a entre eux une grande diversité qui ne fera, d'ailleurs, que s'accroître. Il n'y a pas de modèle de société socialiste qu'on peut copier chez nous. Le socialisme ne relève pas de la décalcomanie !*

» *Nous irons au socialisme avec nos particularités, notre mode de vie, nos modes de pensée et nos habitudes.*

» *Nous construirons le socialisme quand la majorité des Français l'aura décidé.*

» *Mais ce n'est pas aujourd'hui à l'ordre du jour. Cela ne nous empêchera pas de poursuivre ce que nous appelons notre propagande pour le socialisme.* »

Un progrès qualitatif de l'unité

Interrogé plus particulièrement sur M. Michel Rocard, ancien secrétaire national du P.S.U., M. Marchais a déclaré : « *Je viens de lire un article de lui dans lequel il explique que l'insuccès de la gauche aux élections présidentielles est dû à son programme archaïque. Que M. Rocard commence donc à avoir une attitude plus sérieuse sur le programme commun, et ensuite on verra...* »

M. Marchais s'est enfin félicité des rapports de confiance qui lient les partis communiste et socialiste : « *Pendant les élections législatives et, ensuite, pendant les présidentielles, nos partis ont scrupuleusement respecté les engagements qu'ils avaient pris. Il y a là un progrès qualitatif de l'unité.* »

Dans « Tribune socialiste »

« CEUX QUI SOUHAITENT COUPER MICHEL ROCARD DU P.S.U. »

Dans *Tribune socialiste*, hebdomadaire du P.S.U., M. Michel Rocard, ancien secrétaire national du parti, énumère les risques que comporte la tentative de regroupement des socialistes. Il y a celui de l'échec, celui de la personnalisation permanente de la vie publique et, enfin, celui de l'engluement. Sur le second point, M. Rocard écrit :

« *Nombreux sont ceux qui souhaiteraient « couper Michel Rocard du P.S.U. », y compris dans le P.S.U. lui-même. C'est une tentative vaine, mais elle peut faire quelques dégâts.* »

REGROUPEMENT CHEZ LES MARXISTES-LÉNINISTES

Les militants de la gauche révolutionnaire rejoignent l'Humanité rouge

La tendance pro-chinoise du P.S.U., la gauche révolutionnaire, qui avait fait scission en juin 1972 lors du conseil national de Juvisy, a décidé, dimanche 16 juin, au cours de son second congrès, de se dissoudre. Les militants de ce groupe sont invités à adhérer individuellement à l'Humanité rouge, groupe issu du parti communiste marxiste-léniniste de France, depuis la dissolution de cette formation, en juin 1968.

Pour expliquer leur décision, les militants de la gauche révolutionnaire avancent deux arguments. En premier lieu leur groupe s'était, selon eux, rattaché au « *gauchisme moderne* », et correspondait « *à la prétention de la petite bourgeoisie à se substituer au prolétariat pour diriger la révolution* ».

En second lieu, ils reconnaissent désormais « *la justesse de la création, en 1967, du P.C.M.L.F., authentique avant-garde prolétarienne de notre pays, qui, selon toutes les informations, continue le combat malgré son interdiction en 1968 ; et de la reconnaissance de la justesse de sa ligne politique fondamentale visant à arracher la classe ouvrière à l'emprise des révisionnistes modernes.* (c'est-à-dire à l'emprise du parti communiste français), *obstacle principal à la révolution prolétarienne, à lutter contre l'hégémonie des deux super-puissances pour l'indépendance nationale et la révolution prolétarienne.* »

Ce regroupement s'inscrit dans un processus de restructuration de l'Humanité rouge, qui, en 1970, avait été affectée par une double scission. D'une part, en *février*, des groupes locaux, surtout dans l'ouest du pays, s'étaient retirés pour se retrouver autour d'un organe intitulé *le Travailleur*. Cette scission s'est trouvée résorbée en 1973. D'autre part, à l'automne 1970 s'est déroulée la scission de Front rouge, qui a depuis lors créé le parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste. Le lancement de cette nouvelle organisation correspondait au désir de Front rouge de réaliser à l'occasion de l'élection présidentielle une opération du même type que celle qu'avaient menée en 1969 M. Alain Krivine et ses camarades trotskistes. Malheureusement pour les militants du P.C.R. (M.L.), leur candidat, M. André Roustan, n'a pas été agréé par le Conseil constitutionnel.

Au-delà de ces deux organisations rivales, qui mènent une rude polémique à travers leurs organes de presse, le courant marxiste-léniniste ne comprend que des groupes locaux ou de très petites organisations comme le groupe pour la fondation de l'Union des communistes de France (U.C.F.) et le groupe Prolétaires-Ligne rouge.

Quant au P.C.M.L.F., il existe toujours dans la mouvance de l'Humanité rouge, en dépit de la mesure de dissolution qui le frappe, mais ses dirigeants entendent lui conserver son caractère clandestin jusqu'au déclenchement de la révolution prolétarienne. — T. P.

RAPATRIÉS

M. PAUL-ÉMILE VIARD RÉÉLU PRÉSIDENT DE L'ANFANOMA

Au cours du onzième congrès de l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer (156, avenue Victor-Hugo, à Paris-16e), qui s'est réuni à Vichy, le professeur Paul-Emile Viard, doyen honoraire de la faculté de droit d'Alger, a été réélu président.

Ce congrès, auquel assistait M. Jacques Soustelle, a permis aux différentes commissions de travail d'étudier les problèmes et de mettre au point des motions qui ont été adoptées par l'assemblée générale. Les principales études concernaient les problèmes d'ordre moral tels que l'amnistie totale, la recherche des disparus, le sort des harkis.

Quant aux problèmes d'ordre matériel, ils concernaient l'indemnisation et la réparation des préjudices subis, la question des retraites et le problème des fonds bloqués dans les banques des pays d'Afrique du Nord.

PRESSE

AU COURS DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Fédération des sociétés de journalistes plaide en faveur de l'unité d'action

L'assemblée générale de la Fédération française des sociétés de journalistes, réunie à Paris les 14 et 15 juin, a centré ses travaux sur la « relance » des objectifs qui avaient été fixés par le colloque du Sénat en janvier 1973.

Il y a seize mois, en effet, une concertation entre trois des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T. et F.O.) et la Fédération des sociétés de journalistes avait abouti à la mise au point d'une doctrine commune affirmant le droit à l'information des citoyens et la reconnaissance de certains droits aux équipes rédactionnelles leur permettant d'exercer pleinement leurs responsabilités.

Le vote d'un statut des entreprises de presse permettant la mise en pratique de ces deux principes en demeure le corollaire.

Les délégués des dix-sept sociétés de journalistes représentées aux travaux du Palais du Luxembourg ont témoigné de la diversité des situations dans lesquelles s'inscrit leur action :

● A *l'Alsace*, quotidien de Mulhouse, où, à la faveur d'un « changement de main » parmi les actionnaires, l'équipe rédactionnelle a réussi à imposer sa volonté de participation ;

● A *Nord-Eclair*, où, avec persévérance, la société des rédacteurs mène des actions ponctuelles de concertation en même temps qu'elle poursuit un objectif de transformation des structures du journal ;

● A *Ouest-France*, où, après une période d'hibernation, la société des journalistes tente de canaliser la volonté de participation des nombreux jeunes rédacteurs ;

● A *Paris-Normandie*, où l'équipe rédactionnelle enregistre la non-application et la dénonciation, par M. Robert Hersant, actionnaire majoritaire, des accords de participation signés avec les journalistes en juin 1972. Dans une motion particulière, la Fédération « *s'élève avec force* » contre cette décision unilatérale et « *entend que le protocole de juin 1972 ne soit pas dénoncé avant qu'il en soit discuté entre les signataires* ».

LE COMITÉ DIRECTEUR

L'assemblée générale a procédé à la désignation de son comité directeur de huit membres :

Président : M. Jean Schwœbel (« le Monde »).

Vice-président : M. Denis Perier-Daville (« le Figaro »).

Secrétaires généraux : Mme Jacqueline Chaumont (« Elle »), MM. Claude Durieux (« le Monde ») et Jean-Claude Rale (« France-Soir »).

Le trésorier et deux autres membres seront cooptés parmi les jeunes adhérents des sociétés de rédacteurs.

Des échos en Italie

En dépit des difficultés, on constate que les idées répandues par les sociétés de journalistes n'ont jamais connu autant d'écho, en France mais aussi à l'étranger : en Italie par exemple, avec l'action menée par les rédacteurs du *Messaggero* et du *Corriere della Serra*.

La volonté de changement est aussi ce qui caractérise, dans les intentions du moins, le « nouveau style » adopté par M. Valéry Giscard d'Estaing. La Fédération française des sociétés de journalistes pense donc qu'il convient sans tarder de saisir le gouvernement du problème du statut des entreprises de presse.

D'autre part, la Fédération a décidé de publier rapidement une brochure sur l'action et les objectifs des sociétés de journalistes, qui servira à diffuser ses idées. En outre, la Fédération — comme l'a exprimé son président, Jean Schwœbel — souhaite que le comité de liaison des organisations de journalistes accélère la mise en œuvre des moyens propres à faire aboutir leurs objectifs communs, car il apparaît que seule l'unité d'action a quelque chance de les faire progresser.

A l'issue de l'assemblée générale, la motion suivante a été adoptée à l'unanimité :

« *La Fédération française des sociétés de journalistes (...) prend acte de la déclaration gouvernementale de M. Chirac, qui a proclamé la nécessité d'introduire la démocratie dans les relations du travail, ce qui constituerait l'un des changements dont M. Valéry Giscard d'Estaing ne cesse de souligner le besoin et l'urgence.*

» *Plus qu'ailleurs, ce changement apparaît nécessaire dans la presse, dont les structures économiques et rédactionnelles ne sont plus adaptées, comme le constatait aussi M. Mitterrand au cours de la campagne présidentielle.*

» *La Fédération confirme sa volonté de promouvoir son projet de statut des entreprises de presse, destiné à :*

» *— Assurer le droit à l'information de tous les citoyens ;*

» *— Restaurer le pluralisme gravement compromis par les concentrations ;*

» *— Conférer aux équipes rédactionnelles des droits et moyens leur permettant d'assumer leurs responsabilités vis-à-vis du public par l'indépendance et la qualité de l'information.*

» *Elle demande au comité de liaison, réunissant la Fédération et les syndicats de journalistes membres de l'Union nationale, de prendre rapidement les moyens d'atteindre ces objectifs, approuvés par le colloque du Sénat de janvier 1973. Elle souhaite le renforcement des pouvoirs et l'élargissement de ce comité en vue de saisir le gouvernement de ce problème, comme l'y a invité expressément M. Giscard d'Estaing.* » — C. D.

M. FRANÇOIS BOISSARIE PRÉSIDENT DE L'UNION DES JOURNALISTES

Le comité directeur de l'Union nationale des syndicats de journalistes a procédé, lundi 17 juin, au renouvellement de son bureau pour l'année 1974-1975 :

Président : M. François Boissarie (S.N.J.) *le Figaro* ;

Vice-président : M. Armand Capocci (F.O.) Agence nouvelle ;

Secrétaire général : M. Jean Baffray (C.F.D.T.) *Combat* ;

Trésorier : M. Gérard Gatinot (C.G.T.) *la Vie ouvrière*.

● *Conflit au* Parisien libéré. — Un conflit est en cours entre la direction du *Parisien libéré* et le Syndicat du Livre, à la suite de la surprenante décision du président, M. Emilien Amaury, d'adhérer au Syndicat des quotidiens de province. « *La direction du groupe « Parisien libéré-l'Equipe »*, déclare le comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.), *a décidé unilatéralement de mettre en cause les contrats de travail qui la lient avec la profession.* » A la suite de quoi des grèves tournantes ont, selon la direction du quotidien, « *gravement perturbé la diffusion du journal* » du 11 au 17 juin.

Une entrevue entre les deux parties devait avoir lieu ce mardi.

En Belgique

Disparition de trois journaux d'expression française

De notre correspondant

Bruxelles. — Trois des plus anciens journaux belges cessent de paraître et la Flandre perd d'un seul coup ses trois derniers quotidiens d'expression française. *La Flandre libérale*, née à Gand en 1874, allait fêter son centenaire. *Le Matin*, journal libéral (conservateur) d'Anvers, avait été fondé le 1er mai 1894. *La Métropole*, de tendance catholique, était née à Anvers également, le 27 juin 1894. Tous trois avaient connu une très grande prospérité au début du siècle, à l'époque où toute la bourgeoisie flamande s'exprimait encore en français. Ils cesseront de paraître le 30 juin.

Le pays flamand s'est « néerlandisé ». En 1932, des lois linguistiques donnaient l'avantage à la langue néerlandaise dans le nord du pays, et le français était dès lors condamné à plus ou moins long terme. La lutte du *Matin*, de *la Métropole*, de *la Flandre libérale* ne pouvait plus être qu'une bataille d'arrière-garde. En 1966, les trois journaux avaient été repris par le groupe Rossel, qui édite le journal bruxellois *le Soir*. Dans un de ses derniers éditoriaux, *le Soir* explique la décision de la société Rossel et fait état des sacrifices financiers qu'entraînait la survie de ces journaux à petit tirage, « *sacrifices incompatibles avec les exigences d'une saine gestion* ». *Le Soir* s'engage par ailleurs à réserver dorénavant une attention toute particulière à tout ce qui concerne la communauté francophone de Flandre.

Toute la presse traverse une crise grave, et d'autres quotidiens pourraient bientôt disparaître. Le prix des journaux sera probablement porté de 6 à 8 francs (1 F français) le 1er juillet, mais cette mesure est considérée comme insuffisante. C'est pourquoi le gouvernement Tindemans va représenter le projet d'aide à la presse élaboré par le cabinet précédent. C'est l'une des décisions prises par le conseil de cabinet qui s'est réuni à Bruxelles récemment. — P. de V.

RACISME CIVIL... ET NON PAS PÉNAL

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a infirmé, le 17 juin, pour ce qui concerne les intérêts civils, le jugement de la dix-septième chambre correctionnelle qui avait relaxé le 23 février dernier M. Jack Marchal, poursuivi sur plainte du Mouvement contre le racisme, contre l'antisémitisme et pour la paix (MRAP), du chef de provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.

M. Marchal est responsable de la publication du numéro de juin 1973 de *Pour un ordre nouveau*, organe inspiré par le mouvement (aujourd'hui dissous) Ordre nouveau. Cette feuille était composée d'articles hostiles à l'immigration des travailleurs étrangers et même à la liberté d'accession en métropole des Français des Antilles.

Le MRAP, partie civile, avait fait appel du jugement de la dix-septième chambre du tribunal, non le parquet. C'est pourquoi la relaxe est restée acquise bien que la cour d'appel considérât maintenant le délit constitué pour différents passages de la publication incriminée. Et le MRAP a eu la consolation d'obtenir son franc symbolique de dommages et intérêts.

● *Homonymie*. — Le directoire de la Société de travaux publics André Borie et M. Charles Richon, qui préside le conseil de surveillance de l'entreprise, nous prient de faire savoir que cette société n'a rien de commun avec l'entreprise dirigée par M. Jean Borie, à Marseille, impliqué dans l'affaire Coder (*le Monde* du 14 juin).

M. André Borie, mort en 1971, avait décidé, par testament, de frapper d'aliénation 40 % des actions de sa société au profit du personnel de celle-ci. Aujourd'hui les membres du personnel, qui ont tenu à conserver à l'entreprise de travaux publics le nom de son fondateur, souhaitent cette mise au point, une telle homonymie risquant d'entacher le souvenir d'un homme fort estimable.

La Société André Borie, qui a réalisé le tunnel du Mont-Blanc, assume actuellement les travaux du R.E.R. à Paris et, à Lyon, ceux du métropolitain.

Accusée d'avoir établi de fausses attestations d'étudiants

L'ASSOCIATION NOUVELLES FRONTIÈRES DEVRA VERSER 516 272 F A AIR FRANCE

Ayant fait passer, en 1971, des voyageurs pour des étudiants grâce à de fausses attestations universitaires et obtenu ainsi des tarifs de faveur auprès d'Air France, M. Jacques Maillot, secrétaire général de l'association Nouvelles Frontières, a été condamné le 17 juin, par la treizième chambre correctionnelle de Paris, à treize mois d'emprisonnement avec sursis et 8 000 F d'amende. M. Galal Loufti, qui était directeur commercial d'United Arab Airlines (devenu Egyptair), a été condamné à 3 600 F d'amende pour action illicite destinée à fausser les prix des voyages aériens. M. Maillot est d'autre part condamné à verser à Air France 516 272 F au titre de dommages et intérêts.

[M. Jacques Maillot, qui s'est déclaré surpris de l'importance de la condamnation, nous a indiqué qu'il ne contestait pas le principe du versement puisqu'il a déjà remis 300 000 F à Air France, qui en réclamait 620 000. M. Maillot ne sait encore s'il fera appel de cette décision.]

Le procès de 29 inculpés de trafic de drogue au tribunal de Marseille

MALAISES ÉTAT DÉPRESSIF ET DÉFAILLANCES...

Devant le tribunal de grande instance de Marseille, la première journée du procès de M. Jean-Baptiste Croce, cinquante-quatre ans, et de ses vingt-huit co-inculpés, accusés d'être les membres d'un vaste réseau de trafic de drogue entre la France et les Etats-Unis n'a pas permis d'aborder, lundi 17 juin, le débat au fond. Certains avocats de la défense ont demandé le renvoi de l'affaire, relevant plusieurs cas de nullité dans la procédure.

La première audience a été particulièrement mouvementée. L'un des inculpés a été pris de malaise et deux autres ont fait produire des certificats médicaux attestant leur « état dépressif ». Le procureur de la République s'est étonné de « ces défaillances successives ».

Ce procès avait déjà été renvoyé le 6 mai dernier. Sept des accusés ne s'étaient pas présentés, quatre d'entre eux étant malades. Il faut rappeler, d'autre part, que M. Etienne Moscae, trente-neuf ans, s'est suicidé le 12 mai à Marseille après avoir absorbé une forte dose de barbituriques, et que M. Joseph Mari, cinquante-sept ans, considéré avec M. Croce comme le « financier » du réseau, est mort le 6 août 1973, après avoir été mis en liberté sous caution. Enfin, M. Joseph Marro, cinquante-huit ans, l'un des principaux accusés, est toujours en fuite.

LA CORRUPTION D'EMPLOYÉ ET LE LIEN DE SUBORDINATION

La dixième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Pierre Isambert, vient de relaxer M. Jean-François Boissel, ingénieur-conseil en propriété industrielle, associé du cabinet Beau de Lomenie, et M. Pierre Letort, ingénieur en retraite, du délit de corruption d'employé. M. Kessler, lui aussi ingénieur-conseil, reprochait à M. Boissel d'avoir engagé M. Letort, « *collaborateur* » avec lequel il avait mis au point un système informatique de gestion d'annuité de brevet. M. Letort aurait ainsi fait profiter le cabinet Beau de Lomenie de ce qu'il avait appris au contact de M. Kessler (*le Monde* daté 13-14 janvier).

« *Les présomptions de culpabilité* » que le substitut — lors de l'audience — avait jugées « *sérieuses* » n'ont pas été examinées par le tribunal, qui s'en est tenu aux liens de droit entre MM. Kessler et Letort. Le rapport de subordination du second au premier n'ayant pas — selon les juges — été démontré, le délit de corruption d'employé ne peut être juridiquement fondé.

Plusieurs écrivains sont reçus par le directeur de la Santé

Un affrontement entre forces de l'ordre et manifestants a été évité de justesse, lundi 17 juin, vers 19 heures, devant la prison de la Santé, lorsque M. Serge Livrozet, l'un des écrivains reçus par le directeur de la prison, et trois militants du Comité d'action des prisonniers (CAP) furent appréhendés et retenus quelques minutes dans un car de police.

La délégation des écrivains, composée de Mme Michèle Manceaux, MM Maurice Clavel, Claude Mauriac, Philippe Gavi et Serge Livrozet, auteur de l'ouvrage *De la prison à la révolte* et ancien détenu, avait été reçue vers 18 heures, durant près d'une demi-heure, par le directeur de la Santé, M. Ange Calisti. Les écrivains lui ont remis une centaine de livres, destinés à la bibliothèque de cet établissement, pour attirer l'attention sur le sort d'un détenu, M. Patrick Noulet, gréviste de la faim depuis le 4 juin, qui réclame la liberté de lecture dans les prisons (*le Monde* du 18 juin).

Pendant cette entrevue, des premiers heurts étaient intervenus entre les policiers et la trentaine de manifestants, pour la plupart militants du CAP, qui tenaient les détenus au courant de la démarche des écrivains en faisant circuler autour de la prison une voiture munie de haut-parleurs. Lorsque M. Serge Livrozet, raccompagné jusqu'à la porte de la prison par le directeur de la Santé, voulut à son tour prendre la parole, la voiture fut cernée par les policiers et ses occupants appréhendés. Seule l'intervention de la délégation des écrivains permit de calmer les esprits, en obtenant du commissaire de police du quartier la remise en liberté immédiate des personnes appréhendées, dont l'identité fut cependant vérifiée.

LE MINISTÈRE : l'administration doit contrôler les publications dont le seul objet est de troubler l'ordre

Dans un communiqué diffusé lundi 17 juin, le ministre de la justice indique que « *l'administration pénitentiaire a toujours autorisé dans les prisons l'accès aux ouvrages français ou étrangers classiques ou modernes. L'organisation de bibliothèques et un service de prêts de livres ont été aménagés à cette fin dans les établissements. Au surplus, depuis quelques mois, les détenus peuvent acheter les ouvrages publiés en format de poche de leur choix.*

« *On doit rappeler en outre que chaque détenu peut acquérir le journal quotidien qu'il souhaite, ainsi que les principaux périodiques.*

« *Si aucun auteur ne fait a priori l'objet d'une exclusive, il va sans dire que l'administration pénitentiaire doit rester en mesure de contrôler la diffusion de publications dont le seul objet évident est de troubler l'ordre et le bon fonctionnement des établissements* ».

« *L'ensemble de ces problèmes fera l'objet d'une étude de Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux* », ajoute-t-on au ministère de la justice.

[Dans aucun des domaines cités, la réalité n'est aussi claire que l'affirme le ministère de la justice. Selon les établissements, il a été plusieurs fois constaté que des prescriptions générales, en principe libérales, étaient remises en cause par des pratiques telles que le « caviardage » d'articles supposés dangereux ou l'absence de distribution de périodiques, pour lesquels les détenus paient, chaque semaine, d'avance.

La discrimination qui est, d'autre part, faite à propos des ouvrages « dont le seul objet évident est de troubler l'ordre et le bon fonctionnement des établissements » revient à donner à l'administration pénitentiaire un rôle de critique littéraire pour lequel sa qualification n'est pas évidente.

De plus, cette discrimination paraît particulièrement mal fondée pour ce qui concerne M. Patrick Noulet, déjà classé comme anarchiste.]

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission s'est glissée au début du compte rendu du procès des fausses factures à Lyon, paru dans *le Monde* du 16-17 juin. Il fallait lire ainsi la première phrase : « *Dans le cheminement parfois fastidieux de ses débats, voilà une affaire-phare* » et non « *de ses déboires* ».

Secrétaire d'État à la condition pénitentiaire

Mme DORLHAC S'INSTALLE BOULEVARD RASPAIL

Mme Hélène Dorlhac de Borne, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, s'installe, ce mardi 18 juin, 52, boulevard Raspail, à Paris (6e), dans les locaux du ministère de la justice, qui abritent déjà la direction de l'éducation surveillée et certains bureaux du service de l'administration générale et de l'équipement.

Dès à présent, M. Philippe Chemithe, âgé de trente-deux ans, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice (administration pénitentiaire), a été désigné pour faire partie du cabinet du nouveau secrétaire d'Etat.

DÉMISSION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

Pour protester contre la réduction de la scolarité à l'Ecole nationale de la magistrature (E.N.M.), où il est élève, M. Pierre Delmas-Goyon, auditeur de justice, a remis, vendredi 14 juin, sa démission de membre du conseil d'administration de l'E.N.M., que préside M. Maurice Aydalot, premier président de la Cour de cassation.

Dans la déclaration qu'il a lue avant de remettre sa démission, M. Delmas-Goyon remarque que la « *publication, le 18 mai 1974* (du décret décidant cette réduction) *a montré aux auditeurs de justice le peu d'influence dont ils disposent dans un domaine qui les concerne directement* ».

L'Union fédérale des magistrats (U.F.M.) et le Syndicat de la magistrature (S.M.) ont toujours condamné la réduction de la scolarité à l'E.N.M. Dans le dernier numéro de *Justice*, le Syndicat écrit encore : « *La parution du décret le samedi 18 mai, la veille du second tour, est significative des nouvelles méthodes de prise des décisions. Personne n'était plus en mesure de protester — il est vrai que la quasi-totalité de la profession avait manifesté son hostilité à la réforme — et, surtout, Dieu seul savait ce qui allait se passer le lendemain. On n'est jamais assez prudent.* »

JUSTICE

APRÈS LE DÉCÈS D'UN ENFANT

La directrice d'une crèche et son auxiliaire sont condamnées à des peines d'emprisonnement avec sursis

La seizième chambre correctionnelle de Paris a rendu, le 17 juin, son jugement à propos du drame survenu le 27 mars 1970 à la crèche départementale de la Seine-Saint-Denis, aux Lilas, où le petit Maxime Robert, âgé de vingt-neuf mois, mourut après avoir absorbé des comprimés.

La directrice de l'établissement, Mlle Adrienne Marchand, a été condamnée, pour homicide involontaire, à six mois d'emprisonnement avec sursis et 1 000 francs d'amende. Le tribunal lui a fait grief de n'avoir pas suffisamment précisé à l'intention du personnel que l'on pouvait, en cas de besoin, l'alerter au moyen d'une sonnette à son appartement situé au deuxième étage et de n'avoir pas veillé au respect de ses instructions tendant à la mise des médicaments hors de portée des enfants.

Mlle Lysiane Poussin, auxiliaire de puériculture, a été condamnée, de son côté, à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et à 300 francs d'amende pour avoir négligé de lire attentivement les instructions de la directrice prescrivant notamment le placement du médicament en cause dans le réfrigérateur et pour avoir tardé à demander de l'aide lorsqu'elle comprit ce qu'avait fait le petit Maxime.

Le tribunal, en revanche, a relaxé une autre auxiliaire qui, selon les juges, n'encourt aucune responsabilité dans l'affaire.

L'affaire de Bruay

LA NOUVELLE POSITION DU JEUNE JEAN-PIERRE MODIFIERAIT RADICALEMENT LES DONNÉES DE L'AFFAIRE

Le jeune Jean-Pierre, écroué depuis le 19 avril 1973 pour le meurtre de Brigitte Dewèvre commis le 5 avril 1972, a été entendu, sur sa demande, le 17 juin par M. Jean Sablayrolles, premier juge d'instruction à Paris.

L'entretien a duré environ une heure. Après quoi les défenseurs du jeune garçon, Me Georges Pinet, du barreau de Paris, et Me Patrick Arnoux, de Marseille, ont déclaré qu'ils étaient de plus en plus convaincus de l'innocence de leur client, que les nouvelles déclarations de celui-ci modifiaient radicalement les données de l'affaire, mais qu'ils désiraient s'accorder un délai de quelques jours avant de diffuser un communiqué pour préciser les faits.

● *Mme Maya Widmayer* s'est vu reconnaître la qualité de fille naturelle de Pablo Picasso, dans un arrêt rendu le 17 juin par la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Mme Widmayer est née de la liaison de Pablo Picasso avec son modèle, Marie-Thérèse Walter. Cette décision consacre ses droits sur la succession du peintre. Le 12 mars dernier, Claude et Paloma Ruiz Picasso avaient été reconnus comme les enfants du peintre par le tribunal de grande instance de Grasse.

RELIGION

Les travaux des Silencieux de l'Église

M. PIERRE DEBRAY ANNONCE LA PUBLICATION D'UN EXPOSÉ DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

Le mouvement traditionaliste Pro Fide et Ecclesia, qui vient de réunir son congrès à Paris (*le Monde* du 11 juin) sera dorénavant composé de quatre branches : 1) le rassemblement des Silencieux de l'Eglise, dont l'objectif est de défendre la foi ; 2) l'action féminine d'apostolat de l'enfance, qui comprend quelque sept cents catéchistes atteignant cent mille enfants ; 3) le bureau d'information, d'études et de liaison, qui compte une dizaine de commissions (à vocation scientifique, philosophique, économique, historique, artistique, etc.) ; 4) le mouvement culturel, qui est chargé de la création d'un réseau de centres de culture.

M. Pierre Debray, fondateur du rassemblement des Silencieux de l'Eglise, a annoncé la prochaine publication d'un « exposé de la doctrine chrétienne en direction des incroyants », sorte de catéchisme pour adultes auquel Claude Tresmontant, professeur à Paris-Sorbonne, apporte sa « collaboration » et qui entend lutter contre le fidéisme et contre la « crise d'ignorance » qui affectent trop de croyants.

Le rassemblement des Silencieux de l'Eglise collabore activement à la préparation de la session pastorale des évêques prévue pour septembre. Il désire, notamment, ne pas apparaître comme un « mouvement contestataire hargneux ».

UN ÉVÊQUE AUTOCHTONE POUR WALLIS ET FUTUNA

Paul VI a nommé Mgr Lolesio Fuahea évêque des îles Wallis et Futuna (Polynésie), le 15 juin, en remplacement de Mgr Michel Darmancier, qui a démissionné. C'est la première fois que Wallis et Futuna — d'abord vicariat apostolique puis diocèse — est confié à un évêque originaire de l'archipel (voir *le Monde* des 7 et 8 février).

[Mgr Fuahea est né le 5 septembre 1927 à Hihifo (Wallis). Après des études secondaires au séminaire de Lano et des études supérieures au grand séminaire de Paita (Nouvelle-Calédonie), il a été ordonné prêtre le 21 décembre 1957. Curé de Sigave (Futuna) et des îles Samoa, il était depuis 1972 l'auxiliaire de Mgr Darmancier.]

● *Le cardinal Gabriel-Marie Garrone*, préfet de la congrégation pour l'éducation catholique, a précisé n'avoir fait aucune allusion aux circonstances du décès du cardinal Jean Daniélou dans l'éloge funèbre qu'il a prononcé le 2 juin dernier à Rome. Il a ajouté que la phrase — citée à plusieurs reprises par la presse — qu'il avait prononcée : « *Que Dieu lui pardonne ce que notre existence humaine ne peut pas ne pas comporter d'ombre et de faiblesse* », avait été écrite alors qu'il ignorait tout des circonstances de la mort du cardinal Daniélou. — *(A.F.P.)*

ÉDUCATION

AU CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La tendance majoritaire renforce ses positions et pratique « l'ouverture »

Recevoir des syndicalistes quand on est ministre n'engage certes à rien et peut même être une simple habileté tactique. En accordant une audience le 17 juin, aussitôt après leur congrès, aux dirigeants du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), M. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, n'en a pas moins pris un bon départ. Le ministre n'a, bien entendu, donné aucune assurance formelle, se retranchant — comme il était légitime après cinq jours seulement d'exercice effectif du pouvoir — derrière sa méconnaissance des dossiers. « Il a les idées plus larges que Fontanet. » « Il écoute. C'est un politique : il a le sens des rapports de force », ont notamment déclaré, après cette entrevue, les membres de la délégation aux quelque cent cinquante enseignants qui, à l'issue du congrès, et après avoir participé à une brève manifestation devant le ministère, les attendaient au siège de la fédération C.G.T. des fonctionnaires, rue de Solférino.

Un adversaire donc à la mesure d'une organisation qui sort renforcée du congrès qu'elle vient de réunir à l'université de Nanterre du 13 au 17 juin.

En progrès du point de vue des effectifs, le SNE-Sup, qui, avec ses dix mille adhérents, syndique plus du quart des enseignants du supérieur, sort de son congrès à la fois plus cohérent et un peu moins monolithique.

Plus cohérent, car la minorité gauchiste représentée par deux tendances trotskistes — Ecole émancipée, qui regroupe à la fois des militants de l'ex-Ligue communiste et des anarcho-sydicalistes, et Front unique ouvrier (FUO), où militent des représentants de l'Organisation communiste internationale — a sérieusement « perdu des plumes ». La chute de représentativité est très nette pour l'Ecole émancipée, dont la motion d'orientation n'a recueilli que 9,53 % des voix, soit 5,61 % de moins que l'an dernier ; l'attitude « anti-unitaire » de l'ex-Ligue au premier tour de l'élection présidentielle n'est sans doute pas étrangère à cette baisse d'influence. Le FUO, quant à lui, en recueillant 5,88 % des voix, maintien à peu près ses effectifs, mais enregistre une légère chute de représentativité (6,31 % en 1973) due à l'augmentation des effectifs globaux du mouvement. La meilleure cohérence du SNE-Sup s'est aussi manifestée par le léger progrès enregistré par la tendance majoritaire Action syndicale — où les communistes sont très influents, mais où se retrouvent aussi des militants socialistes : sa motion a, en effet, recueilli 66,29 % des voix, contre 65,23 % l'an dernier.

C'est pourtant un SNE-Sup virtuellement moins monolithique qui est sorti des débats de Nanterre. En effet, la proposition d'« ouverture » qui avait été formulée dès le début du congrès par M. Jean Cortois, secrétaire général sortant (*le Monde* du 18 juin), a été en partie entendue. Certes, les deux tendances auxquelles s'adressait essentiellement l'appel de M. Cortois — Démocratie et Action, animée par des militants socialistes, et Socialisme et Education, où se conjuguent les influences du P.S.U. et du CERES — n'ont pas accepté l'offre qui leur était faite de participer aux organes exécutifs du SNE-Sup. En revanche, elles ont reconnu, dans une « *déclaration finale* », la nécessité d'une « *stratégie unitaire* ».

De l'avis à peu près unanime des congressistes, cette attitude implique que, « *si les conditions évoluent favorablement* », les deux tendances pourraient, en cours d'année, être associées à la direction du syndicat. Cet apport serait loin d'être négligeable, puisque Démocratie et Action a rassemblé 12,88 % des voix et Socialisme et Education 5 % — suffrages qui lui ont été apportés, pour l'essentiel, par des transfuges de l'Ecole émancipée. Ainsi le SNE-Sup, plus ouvert, pourrait-il faire des progrès dans la voie de ce « *syndicalisme de masse* » que ses dirigeants appellent de leurs vœux. Le dernier texte adopté par le congrès a d'ailleurs été un « *appel aux enseignants du supérieur* » à identifier leurs luttes professionnelles « *aux grands mouvements de rassemblement de toutes les forces de la démocratie française... qui, rassemblées, sont aujourd'hui en mesure de l'emporter* ». Et cela, tout d'abord, en rejoignant les rangs du SNE-Sup.

Un nouveau tonus

« *Si les conditions évoluent favorablement* », cela signifie naturellement que se précisent les rapprochements en cours au sein de la gauche socialiste. L'attitude hésitante des militants de Démocratie et Action et de Socialisme et Education face à la proposition d'ouverture formulée par la majorité pouvait, en effet, avoir bien des motifs. Une difficulté, tout d'abord, à s'entendre sur les termes mêmes d'une « plate-forme » commune. Mais la majorité avait fait des concessions importantes, nuançant son hostilité au principe d'un corps unique d'enseignants ; admettant une diversification des moyens de lutte syndicale ; reconnaissant que les « *différences d'appréciation* » existant au sein du SNE-Sup au sujet de la Fédération de l'éducation nationale n'étaient pas capitales ; donnant même un coup de chapeau — rapide mais remarqué ! — à l'autogestion. Un doute, d'autre part, sur la volonté de la majorité d'assurer la démocratie au sein du syndicat pouvait aussi expliquer les hésitations des deux tendances minoritaires ; mais le « coude à coude » de la campagne présidentielle avait dû aplanir certaines préventions. Les réserves des minoritaires venaient surtout de leur désir de ne rien précipiter, et d'attendre en particulier les reclassements politiques consécutifs aux « *assises nationales* » dont le parti socialiste vient d'accepter la convocation.

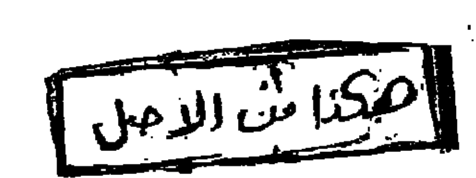
Ce débat, tantôt explicite et tantôt sous-jacent, a dominé le congrès du SNE-Sup. Il lui a conféré un « tonus » qui n'existait plus guère depuis que s'étaient apaisées les passions suscitées par les événements de mai 1968. Mais les préoccupations plus immédiatement syndicales n'ont pas été pour autant absentes des débats. Ceux-ci ont, au contraire, reflété un souci très largement partagé concernant l'actuel « *blocage des carrières des enseignants* » — conséquence de la stagnation des effectifs d'étudiants et de la très forte diminution des créations de postes d'enseignants. Le syndicat a, notamment, demandé l'adoption de « *plans pluriannuels de transformation de postes d'assistants en postes de maîtres-assistants, et de maîtres-assistants en postes de maîtres de conférences* ».

Les congressistes se sont montrés, en outre, très préoccupés de « *la sécurité de l'emploi* » des enseignants du supérieur, dont la moitié, a-t-il été indiqué, ne sont pas titulaires. En particulier, la situation des assistants de droit et de sciences économiques a été fréquemment évoquée. Il a été précisé qu'une grève des examens est actuellement menée (*le Monde* du 16-17 juin) par ces personnels dans quinze universités pour obtenir la reconduction de trente et un d'entre eux dont le contrat n'a pas été renouvelé pour l'an prochain.

Enfin le SNE-Sup a manifesté son inquiétude devant la création d'un secrétariat d'Etat aux universités « autonome ». Beaucoup de congressistes y ont vu la matérialisation de leurs craintes relativement à une volonté gouvernementale de « *démantèlement du service public de l'éducation nationale* » et de « *reprise en main de l'enseignement supérieur* ». Le SNE-Sup s'est également ému de « *la dégradation continuelle des possibilités de recherche* ». C'est peut-être pour bien marquer cette préoccupation que, à l'issue du congrès, la commission administrative du SNE-Sup a élu comme secrétaire général un professeur qui dirige, à l'université de Paris-VI, une équipe de recherche fondamentale de dix personnes : M. Paul Mazliak, trente-huit ans, spécialiste de biologie végétale.

JEAN-PIERRE CLERC.





ÉDUCATION

La réforme du baccalauréat envisagée par M. Haby sera différente du projet de M. Fontanet

M. René Haby, ministre de l'éducation, a eu l'occasion de préciser, dans une interview accordée, ce mardi 18 juin, au journal de Clermont-Ferrand la Montagne *et à l'émission d'Europe I « Questions et réponses » de lundi soir, les propos qu'il avait tenus, lors de sa conférence de presse du 13 juin. Il a confirmé, notamment, qu'il proposerait une réforme du baccalauréat, et que celle-ci serait probablement différente de celle qu'avait envisagée son prédécesseur, M. Fontanet. Pour ce dernier, en effet, la double fonction du baccalauréat — sanction des études secondaires et accès à l'enseignement supérieur — devait être dissociée, mais au sein du même examen, grâce au système des « profils » (certaines notes étant exigées dans certaines disciplines en fonction des études supérieures envisagées). M. Haby penche plutôt pour une solution consistant à séparer nettement les deux fonctions pour en faire deux opérations distinctes.*

La première conférence de presse, ainsi que les nouvelles structures gouvernementales (ministère « de l'éducation », secrétariat d'Etat « autonome » aux universités, secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports « rattaché au ministère de la qualité de la vie ») ont suscité diverses réactions des organisations syndicales d'enseignants. Il faut ajouter les préoccupations touchant aux conditions de la prochaine rentrée scolaire qui sont évoquées par la Fédération de l'éducation nationale et à propos desquelles M. Pierre Juquin, député communiste de l'Essonne, a « questionné » M. Haby au micro d'Europe I.

Les syndicats d'enseignants et les nouvelles réformes administratives

Les intentions exprimées par le nouveau ministre de l'éducation quant au maintien des « *lignes générales* » du projet de M. Fontanet et aux modifications qui y seront apportées (*le Monde* du 15 juin) font l'objet de commentaires de la part de plusieurs syndicats d'enseignants.

● LE SGEN-C.F.D.T. : UNE VOLONTE DE REFORME CONTREDITE PAR LE CONTEXTE POLITIQUE.

« *La volonté de réforme et de concertation qui vient d'être affirmée*, estime le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), *semble contredite par le contexte politique dans lequel elle s'insère.* » Pour le SGEN, le rétablissement, au ministère, de directions par degrés d'enseignement et la création d'un secrétariat d'Etat autonome des universités, rendront très difficile « *la continuité pédagogique du système éducatif* ». D'autre part, « *la volonté sélectionniste* » du projet de M. Fontanet « *est maintenue intacte* ». « *Le brassage*, explique par exemple le S.G.E.N., des élèves des trois filières actuelles dans le premier cycle « *fera apparaître que l'enseignement élémentaire n'a pas encore réussi, faute de moyens et d'une volonté de réforme profonde, à établir une meilleure égalité des chances* ». Et la « *suppression des filières (...) doit être accompagnée d'un rapprochement des statuts et des conditions de formation des différents corps d'enseignants* ».

S'il estime positif l'abaissement de l'âge de la majorité électorale, le SGEN considère que cette mesure « *ne doit pas servir de prétexte pour laisser entrevoir une diminution de la durée des études, mais doit s'accompagner d'une refonte du cadre scolaire et des contenus de l'enseignement afin de préparer les jeunes à l'exercice de leurs droits* ». Enfin, le SGEN estime que le détachement de l'éducation physique du ministère de l'éducation « *est en contradiction avec la dénonciation du caractère trop intellectualiste de l'enseignement* ».

● LA FEN : DES DIFFICULTES SUPPLEMENTAIRES.

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) s'inquiète plus particulièrement « *des difficultés supplémentaires de gestion que créera inévitablement la dispersion* » des responsabilités ministérielles. Ces difficultés « *s'ajoutant (...) à celles qui résulteront de l'insuffisance des moyens budgétaires, compromettent gravement la prochaine rentrée scolaire* ». La FEN « *attire l'attention des responsables gouvernementaux sur la gravité de la situation (...) et sur les conséquences qui pourraient en découler à la prochaine rentrée scolaire si n'étaient pas accordés les crédits nouveaux absolument nécessaires : au fonctionnement des établissements scolaires et de l'ensemble du service ; à la poursuite de la politique d'allégement des effectifs dont dépend la qualité de l'enseignement ; à la garantie de l'emploi pour tous les personnels (...) ; à la résorption progressive et définitive de l'auxiliariat* ».

« *En refusant d'entendre son appel*, conclut la FEN, *le gouvernement assumerait la responsabilité des réactions syndicales que ne manqueront pas de susciter les difficultés de tous ordres dans lesquelles s'effectuerait alors la rentrée scolaire 1974.* »

● LE SYNDICAT DES INSTITUTEURS : DES OBSTACLES A LA CONTINUITE EDUCATIVE.

« *La prise en compte des problèmes de l'école élémentaire et de l'école maternelle répondrait à l'attente du Syndicat national des instituteurs si se trouvait, au départ, affirmée la volonté de conduire cette étude avec le souci d'assurer l'indispensable continuité de l'œuvre éducative, comme le propose le thème de l'Ecole fondamentale et l'élévation du niveau de formation des instituteurs.* » Deux obstacles s'opposent, selon le Syndicat, à cette perspective : la séparation, au ministère, des différents niveaux d'enseignement et la mise à l'écart des revendications concernant « *les moyens matériels indispensables* ».

● LE SNALC (C.G.C.) : DECOLONISER LE MINISTERE.

Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-C.G.C.) « *se refuse pour l'instant à porter des jugements hâtifs sur le nouveau ministre* ». Toutefois ce syndicat estime « *qu'aucun changement à l'éducation nationale ne sera possible aussi longtemps qu'une oligarchie de quelques fonctionnaires marxistes, imbus de pédagogisme verbeux, restera incrustée dans les rouages du ministère. Celui-ci doit donc être décolonisé sans tarder* ». Il précise d'autre part qu'« *il défendra la loi Royer si certains tentent de la faire abroger* ».

Pour la réforme du second degré, le SNALC « *considère que les éléments négatifs du projet Fontanet l'emportant largement sur les aspects positifs, son abandon définitif s'impose. Dans le cas contraire, le SNALC prendrait l'initiative d'actions rigoureuses dès la rentrée* ». Et il ajoute que « *toute réforme du second degré doit être précédée d'une réforme de l'enseignement élémentaire* ». Enfin, s'il estime ne pas avoir « *à prendre parti sur les aspects politiques* » du droit de vote à dix-huit ans, le SNALC « *redoute que cette mesure n'aggrave les affrontements idéologiques dans les établissements scolaires* ».

● L'USNEF (C.G.C.) : SATISFACTION ET REGRETS.

L'Union syndicale nationale des enseignants de France (USNEF-C.G.C.) « *note avec satisfaction que sa demande réitérée de lier la réforme de l'enseignement secondaire à une réforme du premier degré, dont on ne saurait dissocier les maternelles, est dans les intentions* » du ministre. « *Elle reste sceptique quant au résultat d'une suppression des filières du premier cycle qui ne s'accompagnerait pas d'une pédagogie de soutien (...) et regrette que la création d'un corps unique de professeurs du premier cycle soit remise en cause.* »

● LES AUTONOMES : GARANTIR LA NEUTRALITE DES ETABLISSEMENTS.

La Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public (C.N.G.A) « *approuve l'intention du ministère de renoncer à créer un corps unique de professeurs de premier cycle de qualification inférieure au CAPES* ». Elle « *souligne que l'abaissement de l'âge de la majorité à dix-huit ans rend encore plus urgente et nécessaire une réglementation précise garantissant la neutralité effective des établissements scolaires* ». La C.N.G.A. déplore enfin que « *l'éducation physique et sportive soit détachée de l'éducation, ce qui ne facilitera évidemment pas son harmonisation avec l'ensemble de l'enseignement* ».

● *M. Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports*, a fait savoir dans un communiqué, qu'il recevrait, le 19 juin, les représentants du Syndicat national de l'éducation physique (qui regroupe les professeurs et qui a lancé un mot d'ordre de grève pour ce jeudi 13 juin) et ceux du Syndicat national de l'enseignement de l'éducation physique (maîtres).

Pour les élèves des classes préparatoires

LES ÉQUIVALENCES DE LA PREMIÈRE ANNÉE D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES SONT MAINTENUES

Les étudiants admis dans certaines écoles d'ingénieurs et les élèves des classes préparatoires aux écoles normales supérieures, à l'Ecole des chartes et à l'Institut national agronomique, qui bénéficiaient de l'équivalence de la première année du premier cycle d'études universitaires, doivent toujours pouvoir achever ce premier cycle en un an, indique un arrêté publié au *Journal officiel* du 12 juin. Cet arrêté est destiné à régulariser la situation des élèves des classes préparatoires littéraires à la suite de la création des DEUG (diplômes d'études universitaires générales), qui a permis aux universités de supprimer l'examen de fin de première année d'études. Un certain nombre d'élèves des classes préparatoires s'étant, en février dernier, émus des conséquences de cette réforme, le ministère avait promis que le système antérieur d'équivalence ne serait pas modifié (*le Monde* du 2 février).

Seule modification : les présidents d'université devront déterminer quels sont les enseignements et les examens que ces étudiants auront à faire pour obtenir leur DEUG, étant entendu que cela correspond à une année d'études. D'autre part, le régime est étendu aux candidats admis à l'Ecole des hautes études commerciales ou ayant obtenu la moyenne au concours ou aux épreuves d'admissibilité.

LES MATHÉMATIQUES NE DOIVENT PLUS ÊTRE UN « INSTRUMENT DE SÉLECTION »

estime l'Association des professeurs de l'enseignement public

« *L'enseignement actuel des mathématiques ressemble à une montagne proposant un point de vue splendide au sommet, mais que l'on doit gravir par un unique chemin, les yeux rivés sur le même guide, et du pas qu'il dicte. Tant et si bien que la plupart des élèves roulent en cours de route dans les bas-fossés, perdus à jamais. Nous préconisons au contraire la naissance de dizaines de sentiers. Ainsi les élèves pourraient-ils cheminer à leur rythme et donner tous leur pleine mesure.* » M. Pierre Bureil, président de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (A.P.M.E.P.), a indiqué par cette image — au cours des journées que son association vient d'organiser à Dijon, avec plus de quatre cents participants — que les professeurs de mathématiques aspirent à un renouvellement profond de leur enseignement, qui aille beaucoup plus loin que la refonte des programmes mise au point par la commission ministérielle de réforme que présidait M. André Lichnérowicz.

L'A.P.M.E.P., qui groupe seize mille professeurs, avait voulu donner une base à sa réflexion en débattant, au début de ces journées d'étude, sur « *les mathématiques dans la vie quotidienne* ». Cette introduction a montré que l'enseignement des mathématiques devenait de plus en plus rebutant pour les élèves, et les soixante groupes de travail qui ont ensuite échangé leurs points de vue se sont efforcés de trouver des solutions pour faire de cet enseignement une accession à une mathématique plus vivante et plus féconde. L'A.P.M.E.P. propose, pour ce faire, de « *briser d'abord la notion de programme linéaire, unique et contraignant, et de mettre en place des activités plus diversifiées et plus souples* », en liaison notamment avec les autres disciplines. Ainsi espère-t-elle que les mathématiques ne serviront plus d'« *instrument de sélection* » comme c'est le cas actuellement.

L'association s'est prononcée pour une formation de tous les maîtres du premier et du second degré à l'Université, pendant cinq années après le baccalauréat, et contre la création d'un corps spécifique de professeurs du premier cycle du second degré comme le prévoyait le projet de réforme proposé par l'ancien ministre, M. Joseph Fontanet.

L'A.P.M.E.P. est, d'autre part, opposée à la « *dislocation du service public de l'éducation nationale* » préparée à ses yeux par la disparition du qualificatif « *nationale* » dans la dénomination du ministère, et par la création d'un secrétariat d'Etat autonome aux universités.

LE MINISTÈRE VEUT ENCOURAGER LES ÉCHANGES DE CLASSES AVEC DES ÉTABLISSEMENTS ETRANGERS

Le ministère de l'éducation, dans une circulaire récemment publiée, a annoncé son intention d'encourager les échanges à caractère pédagogique entre les établissements scolaires. Ces échanges de groupes d'élèves s'accroissent surtout avec la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne, mais aussi, indique la circulaire, avec les Etats-Unis, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche, les Pays-Bas, l'Irlande ou le Québec, pendant les vacances ou durant l'année scolaire. Le ministère veut favoriser « *les échanges du type appariement* », où l'ensemble des élèves d'une classe séjournent dans un établissement étranger, avec leurs professeurs, pendant la période scolaire. Ce système permet aux élèves, estime-t-on, de bénéficier d'un « *contact linguistique et culturel* » meilleur, car ils suivent aussi des cours en langue étrangère ; d'autre part il incite maîtres et élèves à réfléchir ensemble sur les points communs et les différences des systèmes éducatifs.

Mais les séjours doivent être soigneusement préparés, sur le plan culturel et linguistique : d'autres professeurs que ceux de langue vivante — français, histoire, géographie, éducation artistique, sciences naturelles — devraient y participer.

LA VIE DES RÉGIONS

Le bonheur à ras de terre

LA qualité de la vie est devenue sinon une institution du moins une préoccupation officielle. Le nouveau gouvernement l'a « donnée en charge » à un ministre et à trois secrétaires d'Etat.

Le souci est louable de briser les contraintes quantitatives qu'impose la volonté du progrès et du rendement à tout prix. Mais au-delà ou plutôt en deçà des intentions la qualité de la vie c'est d'abord le bonheur à ras de terre qu'essaient de conquérir les habitants des villes de province menacées à leur tour par l'entassement, l'encombrement et toutes les pollutions. Un exemple à ce propos : le combat qui est mené près de Grenoble pour la préservation d'une colline verte convoitée par les carriers.

Avant d'entrer dans le gouvernement, M. André Jarrot, le ministre de la qualité de la vie et M. Gabriel Peronnet, le secrétaire d'Etat à l'environnement, étaient les élus de deux circonscriptions du centre et avaient des responsabilités locales : le premier comme maire de Montceau-les-Mines et président de la Communauté urbaine du Creusot - Montceau-les-Mines, en Saône-et-Loire ; le second comme conseiller général du canton de Cusset dans l'Allier. Comment ont-ils organisé pour leurs mandants cette qualité de la vie qu'ils sont chargés désormais de défendre pour tous ?

Des ministres chez eux :

• A MONTCEAU-LES-MINES : la campagne au bout de chaque rue

LE Creusot, ville de l'acier, Montceau-les-Mines, ville du charbon, à 12 kilomètres l'une de l'autre. Deux noms qui sonnent mal, qui parlent de canons, de coups de poussier, de grèves sanglantes. Deux cités qu'on éviterait si elles se trouvaient sur les chemins de la transhumance touristique.

C'est pourtant dans ce pays du fer et de la houille qu'on a été chercher M. André Jarrot, notre ministre de la qualité de la vie. C'est son fief. Les électeurs de Montceau et de plusieurs cantons campagnards de Saône-et-Loire l'ont choisi comme député voici seize ans. Depuis bientôt dix ans, il est maire de Montceau. Et il y a quatre ans qu'il est devenu président de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau. Une association voulue par seize communes, rurales et industrielles, où vivent cent mille Bourguignons.

Tours et fumées

Quand on arrive ce n'est pas le *coup de foudre*. A l'entrée du Creusot, un marteau-pilon vous contemple du haut de ses 21 mètres. C'était le *plus puissant du monde* il y a un siècle : on en a fait un monument public. On a voulu y voir le symbole de l'habileté des ouvriers creusotins, mais il évoque irrésistiblement l'écrasement de cette ville par les aciéries de Creusot-Loire.

Les plus anciennes sont encore en plein centre, hideuses, fumantes, bruyantes, séparant les quartiers, créant l'encombrement bi-quotidien des heures de pointe.

De Montceau, c'est la centrale thermique, toute neuve, que l'on aperçoit d'abord. Des cheminées, des halls, une tour de réfrigération géante, empanachée de vapeur d'eau. A ses pieds d'énormes excavations noires : les anciennes mines à ciel ouvert qui servent *parfois* de dépotoir. Ici, ce sont les houillères qui modèlent le paysage et les hommes. La *moitié* de la commune leur appartient encore.

Montceau a fait un effort pour *épurer ses eaux usées*. Mais le tout-à-l'égout de certains quartiers va droit à la Bourbince, la rivière locale, comme les rejets des industries légères installées à l'entrée de la ville.

Comment vit-on dans ce décor ? Il faut écouter les Creusotines et les Montcelliennes : *« Nous sommes trois mille cinq cents à travailler*, disent-elles, *et nous n'avons pas une seule crèche.*

Chez *les enseignants* et leurs lycéens, ce n'est pas la joie. *« Montceau est un désert culturel*, se plaignent-ils. *La ville n'a pas de salle des fêtes, et la maison des jeunes a été fermée parce qu'on y parlait politique avec trop de véhémence. »*

Au Creusot, à un quart d'heure d'ici, explique-t-on encore, la maison des arts et loisirs offre une salle de spectacle de neuf cents places, ultra-moderne. Quatre directeurs se sont succédé en sept ans et tout est en panne. Restait la maison de la culture de Chalon, à une demi-heure. *« Notre député-maire en a fait chasser Francis Jeanson, l'ancien directeur, et les spectacles montés par son remplaçant n'ont toujours pas droit de cité ici. »*

Et les ouvriers ? Trois cents employés aux aciéries se sont mis en grève, *en mai dernier*. Question de salaires ? Pas du tout. Ces hommes qui font les trois-huit veulent pouvoir s'arrêter comme tout le monde le dimanche et *les jours* fériés. Ils rêvent de se promener en voiture avec la famille, de recevoir leurs amis, de participer aux distractions. Bref, ils veulent goûter la qualité de la vie, celle qu'offrent tout de même Le Creusot et Montceau.

Car derrière le décor et ses verrues les plus voyantes, au-delà des récriminations, on peut découvrir ici une réalité différente et singulièrement plus aimable.

Une mosaïque de villages

Ainsi il faut grimper dans les collines *surplombant la ville* jusqu'au centre aéré où Le Creusot envoie ses enfants pendant la belle saison. L'agglomération montre alors ce qu'elle est : une mosaïque de villages rassemblés autour de quatre églises. Plusieurs maisons sont flanquées d'un jardin. Au centre l'ancien parc de Schneider : 30 hectares de verdure qui ont fait retour à la collectivité.

Au-delà, la tache bleue des étangs où les dériveurs gonflent leurs voiles. Et partout le vert cru des prés où paissent les charolais blancs, ces champions du bifteck. La campagne est au bout de chaque rue.

A Montceau, cité pavillonnaire, le plus défavorisé des mineurs de fonds range sa voiture devant chez lui dans son garage. Il cultive ses légumes et nourrit ses lapins, comme *autrefois*, sur ce terrain qui ne lui coûte rien. En quelques tours de roue, le voilà aux champs pour manger sur l'herbe ou monter sa canne à pêche. Les H.L.M. de la ZUP se mirent dans un lac de 60 hectares d'où les champions locaux tirent 2 kilos de poisson en une heure. En face des gymnases, des terrains de sports, l'une des plus récentes piscines olympiques de France, une forêt ouverte au public. Et tout cela quasiment en *pleine* ville.

« Dans la communauté, disent les syndicalistes de la C.G.T., *on ne manque ni de logement ni d'emploi sauf pour deux ou trois cents jeunes femmes.*

» On embauche à peu près partout. »

A Montceau, pourtant, on a *frôlé* la catastrophe. Les Houillères employaient douze mille personnes aux lendemains de la guerre, quatre mille aujourd'hui. On a attiré de nouvelles industries : conversion réussie. Et comme la chance sourit aux audacieux, voici que le charbon, avec la crise de l'énergie, a un nouvel avenir devant lui.

Grincements d'intellectuels

Bien sûr, les usines n'enchantent ni l'œil ni les narines, mais, sous la pression de l'opinion, elles se soucient maintenant de leur environnement. Au Creusot, l'aciérie située en pleine ville sera partie dans cinq ans. Au lieu de brûler du charbon et du fuel, elle essaie l'électricité et le gaz. Deux stations d'épuration des eaux *sont programmées*. Un peu plus loin, Michelin salissait le ruisseau de l'Atrapoye. Les pêcheurs l'ont convaincu de s'équiper en conséquence. Polain-Poclain laissait filer du gas-oil : l'usine aura un bassin de décantation. A Montceau, *l'eau du robinet était douteuse*. On a construit un barrage sur la Sorme : 238 hectares de plan d'eau dont les amateurs de voile et de pêche peuvent profiter, à dix minutes de la ville.

Les anciennes mines à ciel ouvert ? La communauté nourrit un grand projet : détourner le canal du Centre qui coupe Montceau en deux, noyer les carrières, créer tout autour une zone de verdure et de loisirs.

Mais, la qualité de la vie, ça n'est pas seulement la maison, le travail ou le décor. Les jeux et les loisirs y prennent leur large part. Sur ce plan, les Creusotins *et* les Montcelliens sont gâtés. Là-bas, le sport n'est pas une activité qu'on pratique devant la télévision. Pour s'en convaincre, il faut avoir assisté au championnat de France de gymnastique dans l'un des sept gymnases de Montceau. Ils sont là les mille deux cents licenciés de la région, soutenant leurs camarades, filles et garçons, qui raflent toutes les premières places.

Il faut avoir vu aussi le tournoi annuel des espoirs du football. Pendant toute une nuit, cinquante-deux équipes locales s'opposent tour à tour sous la lumière des projecteurs. Les rugbymen ne désespèrent pas d'en faire autant. Car ils sont déjà cent licenciés à Montceau. Et puis il y a les nageurs, les cyclistes, les fans de la régate. Les plus à plaindre sont les tennismen. Leur moniteur, brigadier de la police municipale, réclame des courts pour ses trois cents licenciés. On lui en a promis une demi-douzaine dans les deux ans qui viennent.

« Le sport, c'est la joie du pauvre », grincent les intellectuels qui réclament des activités plus cérébrales. Peut-être, mais ce n'est pas au concert de musique sacrée que les *métallos* et les mineurs trouvent leur joie de vivre. Eux, ils ont leurs fanfares, leurs écoles de musique, leurs amicales qui montent des opérettes. Demain, peut-être, exigeront-ils davantage. Leurs enfants surtout, si les animateurs de la Maison des arts et des loisirs du Creusot savent s'y prendre.

En tout cas, la vie culturelle s'anime déjà sous l'impulsion du Musée de l'homme et de l'industrie installé dans l'ancien château des Schneider, au Creusot. Son objectif : que les ouvriers, les cadres, les enseignants se retrouvent autour du passé de ce pays pour parler de leur présent et préparer leur avenir. Ses moyens : des expositions ici ou là, sur le terrain, avec l'aide des populations.

De son côté, le Centre d'information et d'étude pour l'environnement organise des débats. « L'usine dans la cité » a attiré six cents collégiens.

Rien de tout cela n'est négligeable, même si c'est balbutiant. Car on sent que dans la communauté Le Creusot-Montceau tout est encore possible, car tout est demeuré à l'échelle humaine : les entreprises, les distances, les demeures, les villes, les groupes. Ces Bourguignons bons vivants n'ont pas laissé l'industrie étouffer la vie rurale.

MARC AMBROISE-RENDU.

AU SUD DE GRENOBLE

Pas de carriers dans la colline

LE projet d'ouverture d'une carrière dans une colline boisée située à la limite sud de l'agglomération grenobloise mobilise depuis quelques mois les élus et les associations d'habitants qui y sont farouchement opposés. Si le projet ne touche directement que la commune de Jarrie, toutes celles comme Champagnier, Bresson, Echirolles, Pont-de-Claix, et même Grenoble, dont une partie du territoire appartient ou borde la colline verte, ont décidé d'agir pour la protéger et ont créé, à cet effet, un comité de défense.

D'une superficie d'environ 400 hectares couverte de bois et de futaies, constituée essentiellement de moraines glaciaires, ce mouvement de terrain a jusqu'à présent été préservé des atteintes de l'urbanisation et représente pour beaucoup de Grenoblois une véritable réserve de verdure. Dans le Livre blanc sur le schéma d'aménagement et d'urbanisme de la cuvette grenobloise publié en 1969 par l'agence d'urbanisme, ces terrains sont effectivement classés en « zone verte ».

La demande d'exploitation d'une carrière au lieudit la Grande-Combe, sur la commune de Jarrie, concernait seulement 7 hectares *lorsqu'elle fut introduite pour la première fois, en 1965, par la Société de matériaux et agglomérés grenobloise (SMAG). Aujourd'hui, le dossier complet de demande d'ouverture constitué le 10 avril 1974 intéresse 43 hectares*

Pour la SMAG comme pour le préfet de l'Isère, M. Jean Vaudeville, l'exploitation du gisement de la Grande-Combe se justifie dès lors qu'il est le seul « qui soit de nature à faire face aux besoins en graviers du secteur sud de la région grenobloise » *au cours des vingt-cinq prochaines années. La quantité qui serait ainsi extraite a été évaluée à vingt-cinq millions de tonnes. Pourquoi les prendre ici ?*

La réponse du préfet s'appuie sur deux arguments. L'un est d'ordre technique : les extractions dans le Drac et dans l'Isère ont été pratiquement supprimées en raison des dangers que présente un abaissement excessif du lit de ces deux cours d'eau. L'autre, de nature économique : le coût du transport de ces matériaux, s'ils devaient être extraits de l'autre côté de l'agglomération (où d'autres gisements seront exploités), serait élevé : de l'ordre de 1 franc le mètre cube-kilomètre. Or la dépense supplémentaire annuelle, 9 millions de francs, serait supportée par les utilisateurs de ces matériaux, essentiellement des collectivités publiques : Etat, départements, communes, organismes H.L.M...

Mais, dans une note rendue publique à cette occasion, le préfet a omis, en revanche, de demander le même calcul à propos de la remise en état des sols après la fin de l'exploitation.

Développement et environnement

Cette remise en état serait-elle d'ailleurs possible lorsque la colline verte aura été éventrée sur 114 mètres de profondeur ? demandent les associations de défense. Qui oserait affirmer qu'une pareille tranchée sera comblée avant d'être recouverte de terre végétale et plantée de jeunes arbres ? Le vague projet « d'une extraction en gradins destinée à recevoir ultérieurement un cimetière »*, n'est pas de nature à les apaiser.*

Le préfet admet en revanche que « quelles que soient les précautions prises (...), le site sera pratiquement perdu pour la promenade et la détente sur une quarantaine d'hectares pendant une trentaine d'années, durée probable de l'exploitation ».

A une époque où l'on prétend se préoccuper davantage de l'environnement, les défenseurs de la colline verte n'admettent pas — comme ils l'ont écrit le 5 juin au préfet — que « les combinaisons d'intérêts privés » *et* « d'irresponsabilité bureaucratique » *puissent aboutir à ce que* « ce patrimoine soit irrévocablement livré au saccage ».

Ils n'ont pas manqué, à cette occasion, de rappeler que le conseil municipal de Jarrie, le conseil général de l'Isère, le député des circonscriptions en cause, M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble, et M. Louis Maisonnat, maire de Fontaine, avaient pris position contre le projet.

Conformément au décret du 20 septembre 1971, le préfet dispose de quatre mois à dater du dépôt de la demande — cela jusqu'au 10 août prochain — pour, selon ses propres termes, « arbitrer entre le développement et l'environnement ». *Avant de le faire — à moins qu'il n'abandonne cette mission à son successeur, M. René Jannin, qui prendra son poste en juillet, — M. Vaudeville a voulu s'entourer de garanties supplémentaires. Il a décidé de saisir la commission départementale des sites, perspectives et paysages, pour lui demander d'inscrire la colline verte à l'inventaire des sites. Un refus de cette commission lui donnerait sans doute plus de liberté pour faire triompher* « le développement sur l'environnement ».

BERNARD ELIE.

• A CUSSET : les pêcheurs fourbissent leurs gaules

SI toute la France ressemblait au canton d'élection de M. Gabriel Péronnet, il n'y aurait peut-être pas de secrétaire d'Etat à l'environnement. Les truites se plaisent encore dans le Sichon et l'air est pur sur les collines de la montagne bourbonnaise. Courbes douces, vastes paysages, bois secrets qui cachent les rivières. Sur la carte Michelin, toutes les routes qui le traversent sont bordées du vert « touristique ».

Le paysage bouge peu. L'arrivée du maïs, il y a quelques années, les haies qu'on arase, parfois pour céder à une mode funeste, ont bien fait disparaître une partie du gibier : il y a moins de perdreaux qu'autrefois mais on chasse encore, là-bas dans la montagne, le sanglier.

Avec ses toits de tuiles rouges, ce pays est plus gai que l'Auvergne toute proche. Mais les habitants ont progressivement dénaturé le caractère des fermes. On travaille dur, dans cette région aux hivers hostiles, pour élever quelques bêtes et cultiver un peu de tout. Pour les gens de la montagne bourbonnaise, les « bounoumes », le député n'est pas un inconnu. Vétérinaire — et conseiller général, — il a soigné leurs bêtes pendant dix ans avant de se consacrer à leur destin politique.

Chaque samedi les montagnards descendent au marché à Cusset, quinze mille habitants, où habite M. Péronnet. Une maison comme il y en a beaucoup en province. Dans la cour, sous les platanes, un perroquet, rapporté du Brésil, accueille le visiteur. Une maison où les animaux sont chez eux. Bonne introduction pour un responsable de la nature.

Voisine de Vichy au point d'en être la banlieue, Cusset ne ressemble en rien à la ville d'eau. Les somptueux jardins voulus par Napoléon III au bord de l'Allier, le charme très « rétro » des sources tout en blanc et vert, jusqu'aux hôtesses qui accueillent les curistes munis de leur verre dans un petit panier comme d'un talisman, les arabesques des galeries sous les platanes et les boules des lampadaires qui attendent une fête oubliée, c'est Vichy.

Cusset, c'est plutôt un gros bourg rural qui cache ses richesses et ses jardins derrière des murs tristes, un mall trop large les jours où il n'y a pas de marché, une ville qui a tué son centre parce qu'elle le trouvait trop vieux et malcommode. A la place des maisons du quinzième siècle, on a construit des immeubles comme on en voit dans toutes les banlieues.

Une tour de dix-sept étages commande le mall, incongrue en face des maisons bourgeoises édifiées au début du dix-neuvième siècle sur les anciens remparts. Restauré, le palais de justice semble perdu dans ces perspectives trop vastes, dans cette ville éclatée. Sur la place de l'Eglise, deux grandes maisons à pignons agrémentées d'une élégante charpente de bois témoignent du passé de la ville. Mme Noëlle Péronnet, qui fut pendant six ans adjointe au maire, et qui est membre de l'association des Vieilles Maisons françaises, estime qu'on ne pouvait revenir sur ces projets — décidés avant qu'elle ait des responsabilités municipales — parce que les maisons étaient construites sur des biefs, des souterrains trop insalubres. La ville y a pourtant perdu sa personnalité.

Les saumons au pied du barrage

En septembre 1973, M. Péronnet s'inquiétait auprès du ministre chargé de la protection de la nature et de l'environnement de la pollution de l'Allier. La baignade y est toujours interdite et notamment dans le plan d'eau qui coûte si cher aux habitants de Vichy. Mais on en parle moins. Sauf pour désigner la responsable : Clermont-Ferrand qui n'a pas terminé son programme d'épuration, contrairement à la plupart des villes du département de l'Allier.

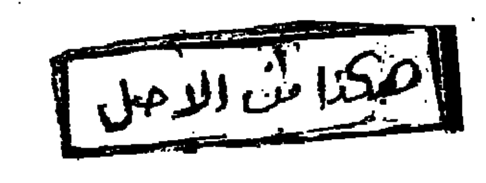
Il semble toutefois que la rivière soit assez propre pour les poissons : les saumons remontent toujours son cours et n'hésitent pas à parcourir 800 kilomètres, de la mer jusqu'au barrage de Pouthès, en Haute-Loire. Cet ouvrage a stérilisé les deux tiers des frayères qui se trouvaient en amont et que n'ont plus fréquentées les saumons. Pour ces grands voyageurs, le pont-barrage de Vichy, en revanche, n'est pas un obstacle : deux échelles de modèle différent ont été aménagées. Mais les poissons ont choisi une troisième voie : le parcours artificiel destiné aux canoës-kayaks.

Dans l'ensemble, les pêcheurs de l'Allier ne sont pas mécontents. Leur département n'est pas très industriel, sauf du côté de Commentry et de Montluçon. Ainsi, une grosse entreprise de Montluçon a été condamnée à une forte amende en 1971 pour pollution organique d'une petite rivière, l'Œil, qui rejoint l'Aumance, puis le Cher. Malgré les importants équipements d'épuration que l'entreprise a construits, il n'y a toujours pas de poissons sur environ 30 kilomètres de cours d'eau. Pourtant, la nouvelle plainte déposée par la fédération de pêche a été classée : l'article 434 du code rural qu'elle invoquait parlait d'une diminution du nombre de poissons. Comme il n'y en avait déjà plus, il ne pouvait y en avoir moins !...

Pour le nouveau secrétaire d'Etat à l'environnement, les pêcheurs de l'Allier ont préparé une liste de vœux. Ces protecteurs actifs de la nature, qui ont même financé une camionnette-laboratoire pour faire des contrôles rapides de la qualité de l'eau, savent de quoi ils parlent. « *Nous demandons*, explique notamment le président, M. Pierre Talon, *que les pollueurs soient traités comme ils le méritent.* » Ils proposent par exemple que les amendes soient proportionnelles au chiffre d'affaires des entreprises. Les sablières exploitées dans le lit de l'Allier inquiètent aussi beaucoup M. Talon.

Que pourra le secrétaire d'Etat pour satisfaire ces pêcheurs qu'aucun homme politique ne peut impunément négliger ? Que pourra-t-il aussi pour inciter Vichy et ses voisines à construire enfin l'usine d'incinération des ordures ménagères qu'elles étudient depuis longtemps sans s'accorder jamais. En attendant, la décharge déménage de temps en temps, entre Vichy et Lapalisse, toujours un peu plus loin de l'agglomération.

MICHÈLE CHAMPENOIS.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ASSEMBLÉES RÉGIONALES

Midi-Pyrénées : inquiétudes pour l'emploi

De notre correspondant

Toulouse. — Accueillant M. Tony-André Roche, le nouveau préfet de Midi-Pyrénées, qui a pris ses fonctions à Toulouse, où il remplace M. André Chadeau, et qui a assisté le 17 juin à la session du conseil régional, M. Alain Savary, président (socialiste) de cette assemblée, a rappelé que la majorité de ce conseil (parti communiste, parti socialiste, radicaux de gauche) est *« en opposition profonde »* avec la politique gouvernementale de ces dernières années.

« Nos positions, a dit l'ancien ministre, *se sont encore affermies dans la région aux élections présidentielles, mais nous sommes animés d'une volonté de dialogue pour travailler sans sectarisme avec les conseillers de la majorité gouvernementale et avec l'administration, dans l'intérêt de nos départements. »*

C'est aussi le désir de M. Tony Roche, qui s'est déclaré prêt au dialogue et a proposé la création d'une commission mixte réunissant les élus et les représentants de l'administration.

En attendant d'ouvrir sur le fond le dossier de l'emploi — ce qui pourrait être fait lors d'une prochaine session — plusieurs interventions des représentants de l'opposition ont mis l'accent sur les difficultés de la SNIAS et du programme Concorde, la récession dans l'industrie textile. L'électronique, dont on attendait beaucoup, n'a pas tenu ses promesses malgré l'implantation de Motorola et de la C.I.I. ; la chimie traverse une crise qu'illustrent des compressions de personnel ; le bâtiment, première industrie régionale, subit un ralentissement par suite des restrictions de crédit ; les petites industries, qui occupent le plus grand nombre de travailleurs, accusent durement le contrecoup de la conjoncture ; la grande industrie non diversifiée est vulnérable et une immigration de travailleurs étrangers trop forte déséquilibre encore le marché.

Ce point de vue n'est pas tout à fait celui du préfet. Se référant aux statistiques de l'INSEE, M. Tony Roche a indiqué que, pour la première fois dans son histoire, le Midi-Pyrénées compte plus d'emplois industriels que d'emplois agricoles et que l'on est surpris par le dynamisme du tertiaire. Le porte-parole de la majorité gouvernementale n'a cependant pas dissimulé les sujets de préoccupation. L'industrialisation est difficile dans une région excentrée que paraissent fuir les capitaux privés.

Le conseil régional de Midi-Pyrénées se propose de mener des actions en faveur de l'emploi dans les secteurs les plus menacés. Pour ce qui concerne Concorde, qui représente directement ou indirectement, par la sous-traitance, des milliers d'emplois, le préfet a donné des assurances formelles : *« Le gouvernement soutiendra le supersonique*, a-t-il dit ; *il continuera le programme, quelles que soient les difficultés extérieures. »*

Le conseil régional de Midi-Pyrénées a, enfin, décidé de consacrer 1 150 000 francs à l'achat et à l'aménagement d'un immeuble sur les allées Frédéric-Mistral, où il installera ses bureaux et les salles de commissions. Le financement sera couvert par un emprunt. — L. A.

Poitou-Charentes : la préservation du littoral

De notre correspondant

Poitiers. — Le rapport sur l'exécution du VI[e] Plan en Poitou-Charentes et un dossier d'environnement — la protection du littoral après des travaux d'approfondissement du port pétrolier du Verdon — étaient, le 17 juin, deux des principales questions mises à l'ordre du jour du conseil régional et du comité économique et social qui, une fois de plus, siégeant en commun, avaient décidé de quitter la capitale régionale, Poitiers, pour tenir session à La Rochelle.

Le plan régional de développement et d'équipement (P.R.D.E.) n'a été réalisé en Poitou-Charentes qu'à 50,6 % des prévisions, alors qu'un taux de réalisation de 53 % avait été retenu pour les trois premières années. Reconnaissant, comme le préfet de région les y invitait, que le Poitou-Charentes avait été en 1973 l'une des toutes premières régions pour le nombre de création d'emplois industriels, les conseillers régionaux ont toutefois noté que le solde migratoire restait négatif, que la qualification des emplois devait être améliorée et qu'un effort devait être fait en faveur des emplois féminins et dans le secteur tertiaire.

A La Rochelle, les problèmes du littoral n'ont pas manqué de recevoir un écho favorable. Aussi, quand fut évoqué le projet d'approfondissement du port du Verdon, des voix se sont élevées, notamment parmi les membres du comité économique et social, chez les représentants d'organismes sociaux ou professionnels, pour regretter que l'on ne puisse revenir sur une décision, prise en 1965, à propos de laquelle les habitants de la Charente-Maritime n'ont pas été consultés. Les premiers travaux sur le Verdon ont commencé en 1971, et c'est seulement le 11 décembre 1973 qu'a été créé un comité technique interdépartemental groupant les représentants de la Gironde et de la Charente-Maritime. *« C'est une situation irréversible contre laquelle nous ne pouvons pas faire grand-chose »*, ont déclaré les conseillers régionaux, et ce n'est pas, semble-t-il, la longue liste du rapport préfectoral indiquant les moyens matériels d'intervention en cas d'accident qui aura calmé leurs inquiétudes.

Les conseillers régionaux ont donc demandé que la France ratifie la Convention internationale de 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures et signe la Convention internationale de Bruxelles de 1971 qui crée un fonds international d'indemnisation. — J. M. A.

● UNE USINE A LIMOGES. — Une usine de fabrication de relais électromécaniques vient d'être installée à Limoges par la Société télémécanique, dont le siège social est à Nanterre. L'usine, qui ouvrira en juillet avec quatre-vingts personnes, en occupera trois cents en 1975, dont 80 % de femmes. — *(Corresp.)*

A PROPOS DE...

La réservation des places de train
LE RAIL ET L'ORDINATEUR

La S.N.C.F. a étendu, le lundi 17 juin, aux réseaux de l'Est et du Nord, le système de réservation électronique des places déjà en service depuis le 15 février dernier sur tout le réseau de l'Ouest. Avec l'extension de ce dispositif aux réseaux du Sud-Ouest et du Sud-Est à partir du 28 septembre prochain, l'ordinateur gérera en France l'ensemble des trains de voyageurs.

Il était temps pour la S.N.C.F. de se mettre au goût du jour, d'introduire l'ordinateur plus avant dans ses affaires. Certes, la société nationale a fait jusqu'alors la part belle à l'informatique : le budget qu'elle y a consacré en 1972 représente 14,8 % des dépenses engagées en ce domaine par le secteur public.

Mais, priorité avait notamment été donnée au traitement du personnel en activité ou à la retraite et à la gestion centralisée du trafic des marchandises. Victimes de la pagaille qui présidait aux grands départs en vacances, les voyageurs s'irritaient d'avoir encore à interroger l'homme plutôt que la machine, alors même que les compagnies aériennes françaises et les réseaux étrangers voisins — Espagne, Suède, Italie et Allemagne — pratiquaient depuis de long mois, sinon depuis des années, la réservation électronique des places.

Quitte à se laisser provisoirement distancer, la S.N.C.F., qui avait lancé sur le chantier une équipe de deux cent cinquante techniciens, souhaitait tester au maximum la fiabilité de son système — pendant un an, dix trains rapides de la ligne Paris-Lille furent mis au banc d'essai — et affiner le message de l'ordinateur : il ne s'agissait pas de délivrer une simple « fiche d'admission » dans une voiture mais une place et pas n'importe laquelle.

A l'automne, l'ensemble des trains rapides et express de la S.N.C.F. passeront sous contrôle électronique. Libre au voyageur, avant ou au moment de prendre son billet, de réserver une place assise ou couchée, d'exiger un coin fenêtre ou un coin couloir, un compartiment fumeurs ou non fumeurs une couchette inférieure ou supérieure. Libre à lui de retenir un siège au wagon-restaurant ou de commander, si l'occasion s'en présente, un plateau-repas.

A partir du 21 octobre prochain, pour se conformer à une décision européenne, le délai de réservation sera porté de un à deux mois avant la date du départ. Quant à la location pour les trains de neige qui circuleront entre le 20 décembre prochain et le 5 janvier 1975, elle sera ouverte dès le 30 septembre. Seront ultérieurement « programmés » — probablement en 1976 — les wagons-lits et les trains autos-couchettes.

La réservation électronique des places est assurée par une unité centrale composée de deux ordinateurs I.B.M., l'un surveillant l'autre et le suppléant en cas de défaillance. Cette unité centrale qui, en temps ordinaire, conserve en mémoire chaque jour les schémas d'environ six mille cinq cents voitures de location, peut être questionnée, à la cadence horaire de vingt mille à vingt-cinq mille messages par les neuf cents postes terminaux installés par moitié dans les établissements S.N.C.F. et les agences de voyages. Il sera désormais possible, au départ de n'importe quelle gare, de réserver des places pour un simple aller, un aller-retour, des parcours successifs.

Pour satisfaire ainsi sa clientèle, la S.N.C.F. s'est mise en frais. L'investissement en « matière grise » représente 50 millions de francs. Quant aux ordinateurs, le coût de leur location s'élève à 1 million de francs par mois. Ce recours à l'automatisation a amené la suppression — sans licenciements — d'environ huit cents postes de travail.

A l'avenir — vraisemblablement avant 1980, — on envisage d'interconnecter le système électronique de réservation des différents réseaux européens. A cet égard, l'Union internationale des chemins de fer (U.I.C.) étudie les voies et moyens pour y parvenir. En revanche, les responsables ferroviaires n'entendent pas — du moins pour le moment — se brancher sur la même longueur d'onde que les chaînes hôtelières et les compagnies aériennes. Chaque partenaire préfère, sur son propre clavier, jouer sa propre fugue.

JACQUES DE BARRIN.

TRANSPORTS

La liaison entre la Seine et le Nord : un projet fluvial très rentable

« La liaison fluviale à grand gabarit entre la Seine et le nord de la France est le moins coûteux des trois grands projets actuellement envisagés et le plus rentable », a déclaré, le lundi 17 juin, M. Roland Nungesser, président du consortium Seinaisnor, au cours d'un voyage d'études entre Saint-Quentin et Pontoise.

En effet, la construction d'une nouvelle voie fluviale entre l'Oise à Compiègne et le canal Dunkerque-Valenciennes au nord de Cambrai ne coûterait qu'un milliard de francs de 1970 environ pour 120 kilomètres (1), au lieu de 3 milliards pour la liaison entre la Seine et la Moselle (250 kilomètres) et 4 milliards et demi pour la jonction entre le Rhône et le Rhin (450 kilomètres). La rentabilité est évaluée à 10,6 % au lieu de 5 % pour Rhin-Rhône et 4 % pour Seine-Est.

Les responsables du consortium Seinaisnor souhaitent que le gouvernement inscrive donc cet ouvrage — qui aurait pour effet de remplacer par une voie d'eau moderne le vétuste et très dégradé canal de Saint-Quentin — au VII[e] Plan en priorité. Les chambres de commerce intéressées membres du consortium seraient prêtes à participer au financement de l'ouvrage sous la forme de fonds de concours. On peut penser aussi que les deux principales régions concernées (Picardie et Nord) pourraient inscrire à leur budget d'équipement des crédits de participation aux travaux.

Le trafic actuel entre la Seine et le nord de la France par le canal de Saint-Quentin et le canal du Nord (terminé en 1966) représente environ 10 millions de tonnes, dont 60 % à destination ou en provenance des pays du Marché commun. Mais on estime que ces deux voies seront complètement saturées dans quatre ou cinq ans. En outre, elles ne sont accessibles qu'à des péniches de 320 tonnes sur le canal de Saint-Quentin et 600 tonnes sur le canal du Nord. D'où des embouteillages fréquents aux dix-neuf écluses du canal du Nord et aux quarante-trois écluses et deux souterrains tout à fait démodés du canal de Saint-Quentin.

L'un de ces souterrains, lorsqu'il fut inauguré par Napoléon I[er] en 1803, était si obscur et si étroit que l'Empereur, lorsqu'il y eut pénétré, prit peur et s'écria : *« A moi la garde ! »* Fort mécontent de sa mésaventure, il décida de réduire les crédits sur cette voie d'eau.

Le projet de nouveau canal, qui suivrait à peu près le tracé de l'actuelle voie d'eau de Saint-Quentin afin de desservir des régions urbaines et industrielles, ne compterait que onze écluses et permettrait le passage de convois poussés de 4 000 tonnes. D'autre part, on estime l'aménagement possible de près de 3 000 hectares de zone industrielle sur ses rives. Sur l'Oise, par exemple, entre Conflans et Compiègne, la mise à grand gabarit de la rivière (110 millions de francs au total de crédits) aura permis la création de quinze usines nouvelles en quatre ans et de deux ports publics. Le trafic de ces ports atteint actuellement 3,5 millions de tonnes.

Au moment où la crise de l'énergie et ses répercussions sur les différents modes de transport donnent une grande importance aux principales options du VII[e] Plan qui seront prises dans quelques mois pour les infrastructures, la détermination de l'enveloppe des crédits des voies navigables et la définition des priorités entre les différentes liaisons envisagées constituent donc pour le gouvernement un choix politique et économique essentiel.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) 1,4 milliard de francs en 1974.

DOUZE MESURES POUR FAVORISER LES TRANSPORTS EN COMMUN

Les mesures récemment prises par le gouvernement pour favoriser les transports en commun et économiser le carburant vont dans le « bon sens », mais sont encore « beaucoup trop timides pour contribuer efficacement à ralentir l'accroissement de la circulation automobile », a affirmé Mme Brigitte Gros, sénateur non inscrit des Yvelines et maire de Meulan, au cours d'une conférence de presse tenue le mardi 18 juin à Paris.

Mme Brigitte Gros propose en faveur de la région parisienne et des grandes villes de province un projet de loi d'orientation en douze points qui déciderait notamment : la suppression du Syndicat des transports parisiens et le transfert de ses compétences à une assemblée régionale ; la création d'un office public des transports qui regrouperait les services de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F.-banlieue ; le transfert d'une partie des crédits prévus pour les routes et autoroutes vers les transports publics ; la mise en service accélérée de couloirs réservés aux autobus, de pistes cyclables et de parkings à vélo ; la généralisation des horaires de travail « libres » ; la création d'une carte d'abonnement unique valable pour les différents moyens de transports ; la réforme de l'indemnité de transport, qui prendrait en considération le montant des salaires et la distance emploi-logement.

AUTOMOBILE

Pour éviter des licenciements

VOLKSWAGEN OFFRE A SES OUVRIERS DES PRIMES DE « DÉPART VOLONTAIRE »

Wolfsburg *(A.F.P., A.P., U.P., Reuter)*. — Volkswagen, qui connaît de graves difficultés en raison d'une diminution de ses ventes (21 % au premier trimestre 1974), a décidé, pour éviter des licenciements, d'offrir à ceux de ses cent mille ouvriers qui démissionneraient volontairement au mois de juin une prime de départ de 5 000 à 9 000 D.M. (de 10 000 à 18 000 F environ). Les responsables de la firme automobile ouest-allemande espèrent que cette offre (qui comprend un mois de salaire, un mois de congé payé et une prime d'ancienneté) intéressera environ trois mille ouvriers.

D'autre part, deux périodes de chômage partiel sont prévues, du 14 au 21 juin et du 8 au 12 juillet. Elles toucheront environ trois mille ouvriers travaillant pour l'exportation.

En France, à l'usine Renault de Saint-Jean-de-la-Ruelle (neuf cents ouvriers), dans la banlieue d'Orléans, une journée et deux matinées de chômage technique ont été décidées le lundi 17 juin et les samedis 22 et 29 juin. La C.F.D.T. rappelle que l'indemnisation offerte (60 % du salaire) entraîne une perte du pouvoir d'achat des travailleurs, malgré les primes et les augmentations accordées depuis le 1[er] janvier.

District parisien

Les postes de responsabilités reviennent à la majorité

DÉCLARE M. MILHOUD

Dans le discours inaugural qu'il a prononcé le lundi 17 juin, à l'Hôtel de Ville, M. Yves Milhoud, le nouveau président du Conseil de Paris, a mis l'accent sur la nécessité et l'urgence d'une modification du statut de la capitale. Tout en déclarant qu'il se considérait comme une « sorte de maire », il a précisé qu' « il ne s'agit pas de créer un régime d'assemblée et que l'exercice de la démocratie n'est pas incompatible avec un régime fort ».

« Un maire, ou un président maire, a déclaré M. Milhoud, *doit être porté par une majorité et travailler avec son équipe. Il faut distinguer les fonctions représentatives du Conseil et celles d'autorité. Je mentionne ma préférence pour la représentation proportionnelle pour les postes représentatifs et l'attribution des postes d'autorité à l'équipe majoritaire prenant ses responsabilités. »*

En attendant que ce statut soit discuté au Parlement, à l'automne, M. Milhoud préconise une réorganisation du travail des élus à l'Hôtel de Ville et, notamment, la possibilité de réunir les commissions du Conseil de Paris entre les sessions. Le débat qui a suivi a permis, à chacun des groupes, de réaffirmer des positions déjà connues sur ce sujet.

MM. Jean Gajer (communiste) et Michel Salles (socialiste) sont, d'autre part, intervenus dans la discussion d'une question d'urgence du groupe communiste portant sur le dégagement de 60 millions de francs pour modifier dans un sens plus social vingt-deux projets d'aménagement et construire cinquante mille logements H.L.M. en cinq ans dans la capitale.

Dans sa réponse, le préfet de Paris a fait remarquer que la part sociale du budget de la capitale est passée du quart à plus du tiers en quelques années. Il a annoncé qu'il demandait, dans le budget supplémentaire de cette année, l'inscription de nouveaux crédits à destination sociale d'un montant de 23 millions. La construction de cinquante mille logements H. L. M. représenterait, selon les calculs de l'administration, un effort supplémentaire annuel de l'ordre de 350 millions de francs. — P. B.

● LES TROTTOIRS AUX PIÉTONS. — Une proposition de loi tendant à réserver les trottoirs « *exclusivement à la circulation des piétons* » vient d'être déposée par quatre députés réformateurs, MM. Georges Mesmin (Paris), Etienne Gagnaire (Rhône), Justin Hausherr (Haut-Rhin) et Jacques Médecin (Alpes-Maritimes).

Les quatre parlementaires font remarquer que « *dans toutes les villes la circulation des piétons devient chaque jour plus difficile en raison des stationnements abusifs* » « *La gêne éprouvée par l'ensemble des usagers*, ajoutent-ils, *est particulièrement grave lorsqu'il s'agit de personnes handicapées, de mères de famille avec des enfants.* »

● LA MISE EN SERVICE DE MERCURE. — C'est à compter du 1[er] novembre 1974 — date d'entrée en vigueur du programme automne-hiver — qu'Air Inter mettra en exploitation le biréacteur court-courrier Mercure dont elle a commandé dix exemplaires à la société Dassault-Breguet.

● L'EXODE DES PARISIENS. — Après la vente aux enchères par l'Etat d'un immeuble situé 42, rue du Cherche-Midi, dans le sixième arrondissement (*le Monde* du 25 mai), les locataires du 42, rue du Cherche-Midi, craignent d'être expulsés. Ils ont demandé que les appartements soient vendus en priorité à leurs occupants ou à une société d'H.L.M. qui y logerait des personnes à faibles revenus afin d'éviter que Paris ne devienne « *une ville de luxe et de bureaux* ».

CARNET

Naissances

— M. et Mme Jean-Pierre Boudart,
M. et Mme Henri Barozzi,
M. et Mme Henri Boudart et Claude,
Muriel Carel,
ont la joie de faire part de la naissance de
Sophie,
leur fille, petite-fille et nièce.
Le 14 juin 1974.
Menlo-Park (Californie).

— M. Francis Dupas-Lœmon et Mme, née Béatrix de Vezins, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Alexandre.
Salammbô (Tunisie), 2 juin 1974.

— M. Alain Girando et Mme, née Marie-Christine Soler, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Prisca.
Le 10 juin 1974.

— Gabriel et Paule Munsztejn sont heureux d'annoncer la naissance de
Michaël.
Le 11 juin 1974.
11, résidence du Parc,
93 La Courneuve.

— Claude et Sylvaine Orizet, ainsi que leur fille Laurence, ont la joie d'annoncer la naissance de
Guillaume.
Paris, le 14 juin 1974.
5, rue Dante, 75 005 Paris.

— M. Henri Rosen et Mme, née Edmonde Bompart, Véronique et Nathalie, sont heureux d'annoncer la naissance de
Caroline.
Le 28 mai 1974.
109, rue de la Glacière, 75 013 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Anne Brière,
fille du colonel André Brière et de Mme, née Monique Brault,
avec M. Dominique Decléty,
fils de M. Pierre Decléty et de Mme, née Hélène Ligneau.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Sylvie-Dominique Faye
avec M. Patrick Aubin,
qui sera célébré le samedi 22 juin, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, à Paris.
14, rue Eugène-Manuel, Paris-16e.
41, avenue Alfred-de-Musset,
78 110 Le Vésinet.

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Marie Chaumanet,
fille de M. Jean Chaumanet, avocat à la cour, et de Mme, née Christiane Morin,
avec M. François-Xavier Jobard,
fils de M. Pierre Jobard et de Mme, née Françoise Lebeau, avocats à la cour, décédés, qui sera célébré le samedi 29 juin, à 12 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule.
15, rue de Phalsbourg, Paris-17e.
8, square Gabriel-Fauré, Paris-17e.

Nécrologie

Hélène DE JOUVENEL

On nous prie d'annoncer le décès de la
baronne de JOUVENEL des URSINS,
née Hélène Duseigneur.
De la part de son mari :
Bertrand de Jouvenel des Ursins ;
De ses enfants :
Anne et Gérard Gondallier de Tugny et leurs enfants,
Hugues et Béatrice de Jouvenel des Ursins,
Henri de Jouvenel des Ursins ;
De ses sœur et frère :
Jacques et Jacqueline Monnier,
Philippe et Sonia Duseigneur,
La messe d'enterrement sera dite à Anserville (Oise), le jeudi 20 juin, à 10 heures.
Une messe sera célébrée à Paris le vendredi 21 juin, à 10 h. 30, en l'église du couvent des dominicains de l'Annonciation, 222, faubourg Saint-Honoré.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès
d'Hélène de JOUVENEL,
directrice d'« Analyse et Prévision »,
« Futuribles ».
De la part de ses collaboratrices :
Evelyne Best,
Jeanne Cula,
Françoise Robinet.

[Epouse de Bertrand de Jouvenel des Ursins, économiste, homme de lettres, Hélène de Jouvenel avait pris une part active dans les travaux de l'équipe « Futuribles » et lancé la revue « Analyse et Prévision », dont elle a continué à s'occuper, malgré sa maladie et jusqu'à ses derniers moments. Elle contribuait à animer les rencontres du Centre international de recherche sur le futur. Tous ceux qui l'ont rencontrée en ces occasions, rue des Saints-Pères, garderont le souvenir d'une « grande dame », aussi discrète qu'efficace, et constamment disponible.]

— Mme Paul Basseres,
M. et Mme Marcel Tubiana et leurs enfants,
Les familles Helson, Medan, Michellod, Sanchez-Basseres, Jacomy, ont la douleur de faire part du décès du
colonel Paul BASSERES,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Marseille, dans sa quatre-vingt-douzième année, le 27 mai 1974.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Prades (Pyrénées-Orientales).
40, rue Daumier, 13 008 Marseille.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Clément BORMAND,
le 14 juin, à cinquante-neuf ans.
De la part de Mme Clément Bormand, son épouse ; de Georges et Marc, ses enfants ; des familles Félix, Emmanuel, Adolphe, Charles, Alfred Bormand, Steler, Rosenblum, ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, famille et amis.
L'inhumation aura lieu le mercredi 19 juin au cimetière de Bagneux-Parisien. Rendez-vous à 10 h. 45, porte principale.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
2, rue J.-E.-Voisembert,
92 130 Issy-les-Moulineaux.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Fernand CHAINE,
née Alice Prenat,
rappelée à Dieu le 10 juin à Duravel (Lot).

— Nous apprenons la mort de
M. Jean-Jacques CHARLES,
rédacteur en chef technique
à « l'Aurore »,
décédé lundi 17 juin, à l'âge de soixante-quatre ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 21 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Louis d'Antin, 63, rue Caumartin, Paris-9e, et l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Sens (Yonne).

— Le président et le conseil d'administration des Etablissements Carnaud et Forges de Basse-Indre ont le profond regret de faire part du décès de
M. Jean DRILHON,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier du Mérite maritime,
administrateur
et ancien directeur général
de la société.
Les obsèques ont été célébrées en la basilique Saint-Donatien, à Nantes, le lundi 17 juin 1974.

[Né en 1903, M. Jean Drilhon a fait sa carrière dans les transports maritimes à Nantes avant de devenir, en 1956, directeur général puis administrateur de Carnaud-Basse-Indre.]

— Thionville. Metz.
On nous prie de faire part de la perte cruelle de
Mme Bernard GROSSMANN,
née Rose Liebermann,
décédée à Thionville le 17 juin 1974, dans sa cinquante et unième année.
L'inhumation se fera le mercredi 19 juin 1974, à 14 heures, au cimetière israélite de Thionville, où l'on se réunira.
De la part de :
M. Bernard Grossmann, son époux ;
M. Jean-Jacques Atlani et Mme, née Nicole Grossmann, et leurs fils.
Le docteur Claude Einhorn et Mme, née Claudine Grossmann, ses enfants ;
M. Jacques Liebermann, son père ;
Mme veuve Grossmann, sa belle-mère ;
Mme Mina Scheer, sa tante ;
Ainsi que ses neveux, nièces, et toute la famille.
Les prières seront récitées au domicile, 94, route de Guentrange, le matin, à 7 h. 30, et le soir, à 19 h. 15, à partir du 19 juin au soir.
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
94, route de Guentrange,
Thionville (Moselle).

— M. et Mme Heinrich Kraft,
Le docteur et Mme David Kraft,
Mme Frédérique Frichmann, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Rose KRAFT,
survenu à Paris le 16 juin 1974.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme René de Sariac,
Me Bernard de Sariac, avocat au barreau de Paris,
M. et Mme Bernard de Sariac,
M. et Mme Pierre Laniepce,
Mlle Valérie de Sariac,
Mlle Véronique de Sariac,
Mme Michèle Boy,
font part du décès de
Me René de SARIAC,
chevalier de la Légion d'honneur,
avocat au barreau de Paris,
membre du conseil de l'ordre,
ancien président
de la chambre des avoués
près le tribunal de grande instance
de Paris,
survenu le 12 juin 1974 à Paris, dans sa soixante et unième année.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation à Muides-sur-Loire, a eu lieu dans la plus stricte intimité le 15 juin 1974.
Une messe à son intention sera dite par le R.P. André Perret, ancien prieur de Jérusalem, le vendredi 21 juin 1974, à 9 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris-16e.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11, rue Théodore-de-Banville,
Paris-17e.
1, rue Bonaparte, Paris-6e.
7, rue de Tocqueville, Paris-17e.

[Né le 25 août 1913 à Ménerville (Algérie), M. René Baque de Sariac, fils de notaire, fait des études à la faculté de droit de Paris. Il est avocat stagiaire en 1934, puis avoué près le tribunal de Paris à partir de 1942 jusqu'au moment où les professions d'avocat et d'avoué sont fusionnées, le 16 septembre 1971.]

— Chambéry Paris.
Mme Claude Sevez,
M. et Mme Pascal Dorival,
M. et Mme Jean-François Sevez,
Patrice, Isabelle et Laurence,
Les familles Sevez et Aubry,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Claude SEVEZ,
survenu à Chambéry le 16 juin, dans sa cinquante-quatrième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 19 juin, à 10 h. 30.
Messe en l'église Saint-Pierre de Mache, à Chambéry.

— Chambéry.
Le conseil d'administration, la direction, les cadres, la maîtrise, le personnel de la Société L'Allobroge et de ses filiales,
ont le regret de faire part du décès, le 16 juin, dans sa cinquante-quatrième année, de
M. Claude SEVEZ,
président-directeur général
de la Société L'Allobroge,
président-directeur général
de la Société Dussauge Sotigral,
administrateur
de la Chocolaterie-Confiserie
d'Annecy,
membre du comité de direction
des magasins Prisunic.
La sépulture aura lieu le mercredi 19 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Mache, à Chambéry.

— Mme Léon Treich, ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils font part du décès de
M. Léon TREICH.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 16 juin, à Saint-Chamant (Corrèze).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jean WEIL-TROLLER,
survenu le 11 juin 1974.
Conformément à sa volonté, il a été fait don de son corps à la faculté de médecine d'Angers, et aucune cérémonie n'a eu lieu.
De la part de :
M. et Mme Robert Estenne,
M. et Mme Alain Joseph,
M. et Mme P.-R. Weil-Noudel,
M. et Mme Daniel Weil.
67, rue Langeveld, 1180 Bruxelles.
« La Genetière »,
49 000 Bouchemaine.
143, boulevard de Lyon,
59 100 Roubaix.
Rue de Masure, 64 100 Bayonne.

Messes anniversaires

— 19 juin 1974.
Leurs parents, leurs très chers et fidèles amis, évoqueront aujourd'hui, neuvième anniversaire de leur décès accidentel, le merveilleux souvenir de
Claude et Françoise VASSAL.

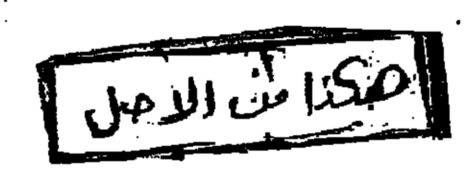
Manifestation religieuse

Les fêtes religieuses de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre se dérouleront du 20 au 23 juin.

Jeudi à 15 h. : Prière des religieuses ; assemblée des jeunes gens et foyer avec Eucharistie.

Vendredi à 10 h. : messe par Mgr Guilhem ; à 15 h. : office pontifical avec les maîtrises de Montmartre et de Notre-Dame ; à 18 h. 30 : Eucharistie avec allocution de Mgr Charles pour ceux qui travaillent ; à 21 h. : messe pour les paroisses du 7e et du 18e arrondissement.

Dimanche à 16 h. : prière pour la réconciliation des hommes et des peuples et sur le parvis bénédiction de Paris, de la France et du monde, par le cardinal Marty.



Le Monde DE LA MÉDECINE

L'AVORTEMENT : les théories et l'expérience

L'une des premières tâches incombant à Mme Simone Veil concerne le dossier de l'avortement. Ce n'est certes pas un hasard si le nouveau ministre de la santé est une femme, et si sa carrière s'est déroulée au sein du ministère de la justice, qui collabora étroitement à l'élaboration du projet de loi gouvernemental sur l'interruption de grossesse.

Après le renvoi en commission de ce projet en décembre 1973, une proposition de M. Norbert Segard, aujourd'hui secrétaire d'Etat au commerce extérieur, avait, le 18 mars, rencontré l'adhésion du groupe U.D.R., le plus divisé, semble-t-il sur ce sujet difficile.

Selon cette proposition, « l'avortement ne serait plus considéré comme un délit quand la poursuite de la grossesse mettrait en danger grave et certain la santé de la femme », ou « quand celle-ci serait en état de détresse manifeste ».

La notion de « détresse manifeste » se prête évidemment à toutes les interprétations et à tous les arbitraires. Mais les procédures envisagées, tant par l'énumération des indications que par la lourdeur des formalités exigées, écartent largement les projets français des dispositifs aujourd'hui adoptés par la plupart des nations libérales.

Ces dispositifs reposent, tant en Suède qu'en Angleterre, en Allemagne, en Autriche ou aux Etats-Unis sur les principes fondamentaux de liberté de la femme et d'une conscience médicale appuyée sur les données modernes de la déontologie et de la science.

Le rapport exhaustif publié en 1974 par la commission chargée de dresser un bilan rigoureux de l'expérience britannique a conclu au caractère positif de la législation libérale en vigueur en Angleterre depuis six années.

L'expérience américaine est plus récente et les enquêtes la concernant commencent seulement à faire l'objet d'analyses détaillées.

Un groupe de quarante médecins et assistants de planning familial français s'est rendu aux Etats-Unis en mai, à l'initiative de la revue « Contraception Fertilité Sexualité », pour étudier dans la région new-yorkaise les données techniques, humaines et sociales des interruptions de grossesse.

Nous avons demandé au docteur Jean Cohen, gynécologue-accoucheur, membre fondateur de l'Institut de formation, de recherche et d'études sur la sexualité et la planification familiale, de nous donner son point de vue personnel sur l'enquête à laquelle il a participé et qui s'est déroulée, à l'occasion de ce voyage, tant auprès de centres privés que des institutions municipales ou universitaires.

L'exemple de l'Etat de New-York

Par le docteur JEAN COHEN

LA loi libéralisant l'avortement dans l'Etat de New-York a pris effet le 1er juillet 1970 : à la seule demande d'une femme, sous réserve du consentement du médecin, une interruption de grossesse peut être pratiquée jusqu'à la vingt-quatrième semaine, soit jusqu'à six mois. Du 1er juillet 1970 au 30 juin 1973, 598 283 avortements ont été recensés. Ils comportaient les deux premières années un grand nombre d'avortements sur des patientes n'habitant pas New-York et résidant dans un Etat dont la législation n'avait pas changé (les avortements pour les non-résidentes représentaient respectivement 56 % et 67 % de l'ensemble des avortements pour 1970 et 1971).

Depuis janvier 1973, à la suite de l'avis émis par la Cour suprême des U.S.A., considérant l'avortement comme un droit de la femme américaine, l'interruption de grossesse peut être obtenue facilement dans de nombreux autres Etats, et la proportion des non-résidentes a diminué parmi les femmes qui se font avorter à New-York : 52 % de janvier à juin 1973, moins encore actuellement. Toutefois, de nombreux Etats à majorité catholique continuent à entretenir une législation répressive, et les médecins de New-York n'envisagent pas actuellement de réserver leurs soins aux seules résidentes. Ce que l'on sait des chiffres de début 1974 laisse penser que le nombre des avortements restera voisin de 180 000 par an.

La rapidité avec laquelle la libéralisation de l'avortement avait été décidée avait un peu pris de court les médecins des services de santé. Leur estimation de 200 000 avortements par an s'est révélée exacte à l'usage : où, par qui, dans quelles conditions et avec quels résultats seraient-ils pratiqués ? Diverses mesures furent mises en œuvre très vite : afin de ne pas surcharger les hôpitaux, seules les interruptions de grossesse du deuxième trimestre y seraient obligatoirement pratiquées ; jusqu'à la douzième semaine, l'acte pourrait avoir lieu au cabinet du gynécologue ou dans un centre spécialisé *(abortion service)* dont les règlements de santé strictement appliqués régissent le fonctionnement. Les plus rapides à se créer furent les centres privés. Comme partout dans le monde, les créations de services publics demandent plus de temps; 50 % des avortements de New-York sont pratiqués dans les centres privés, qui reçoivent plus de non-résidents que les centres publics.

Centres publics et centres privés

Seul un médecin qualifié peut pratiquer des avortements. Dans le centre public, rattaché au service de gynécologie obstétrique d'un grand hôpital, c'est en général un résident (équivalent d'un interne français) qui opère. Ce peut être aussi un assistant ou un attaché, directeur du centre. Les centres privés, en plus des gynécologues responsables, recourent à la collaboration de gynécologues hospitaliers rémunérés à l'acte. Dans certains centres, quarante à cinquante interruptions de grossesse sont pratiquées dans la journée par quatre ou cinq opérateurs différents. A l'inverse, certains grands services hopistaliers ne pratiquent pas l'interruption de grossesse si la patiente n'est pas habituellement suivie pour d'autres raisons médicales à la consultation publique ou privée.

Dans de nombreux centres, un test de grossesse pratiqué dans l'heure est proposé gratuitement. Cette mesure a pour but de sensibiliser les femmes dans les premiers jours du retard des règles afin d'abaisser le terme auquel ces avortements sont pratiqués.

Dans le même but un service téléphonique central permet l'orientation de telle ou telle patiente sur un service spécialisé en cas de pathologie surajoutée, ou plus simplement si le centre auquel elle s'adresse est complet.

La femme qui se présente dans un centre est reçue par une secrétaire qui souvent répond au téléphone et donne les rendez-vous. Elle remplit une fiche complète concernant son état civil, ses antécédents, ses maladies associées éventuelles, les traitements en cours, le terme de sa grossesse, le type de contraception utilisé jusqu'alors. Une infirmière spécialisée, équivalente de nos sages-femmes, l'examine pour confirmer la grossesse et son terme. Une prise de sang est effectuée pour détermination du groupe Rhésus, de même qu'un prélèvement vaginal pour détection du cancer et de la blennorragie. Les femmes Rhésus négatif recevront des gamma-globulines systématiquement. En cas de doute, on appelle le gynécologue en consultation.

Selon les centres, la femme est alors dirigée ou non vers une conseillère de contraception pour un entretien sur les méthodes possibles. L'essentiel, nous est-il apparu, consiste à savoir si la femme accepte qu'un stérilet soit mis en place au décours immédiat de l'avortement. De très nombreuses femmes le refusent. Lorsque le premier entretien le justifie, ou parfois en raison de la répétition de la demande abortive, la femme est orientée vers un psychiatre. Cette première étape a duré environ une heure. La femme est ensuite dirigée vers une salle d'intervention où le médecin effectuera l'acte technique. Dans la majorité des cas, l'avortement est fait sous anesthésie locale (injection d'anesthésique au fond du vagin de part et d'autre du col) : l'effet sur la douleur nous est apparu médiocre, et nous avons vu beaucoup de femmes « souffrir » (anxiété ? douleur réelle ? seule une de ces femmes pourrait témoigner).

Dans quelques cas, et surtout dans les centres privés, l'avortement a lieu sous anesthésie générale courte. Quel que soit le procédé d'anesthésie, le geste technique dure environ dix minutes, au terme desquelles la patiente se relève et gagne la salle de repos. Il s'agit d'une salle commune, salle de réveil, placée sous la surveillance d'une infirmière. Une boisson chaude est servie. Les femmes s'entretiennent à nouveau, si elles le désirent, avec la conseillère en contraception. Elles quittent le centre trois heures après leur entrée, munies d'une série d'imprimés :

— Instructions sur la méthode contraceptive ;

— Instructions concernant les suites de l'avortement et numéro d'appel téléphonique jour et nuit en cas de complications. Il est souvent indiqué que la communication téléphonique sera payée par le centre ;

— Fiche de surveillance à renvoyer par la poste si elles habitent loin ;

— Nouveau rendez-vous pour la surveillance et la contraception.

La fin de la clandestinité

Le coût de l'interruption de la grossesse est de 127 dollars (640 F) dans une maternité publique et varie de 127 à 160 dollars dans un centre privé. (Aux Etats-Unis, le prix moyen d'un accouchement est de 1 000 dollars.) Les patientes qui bénéficient de l'assistance médicale gratuite de la ville de New-York ne payent rien. Les patientes qui ont une assurance médicale (Blue Cross, par exemple) payent environ 30 dollars.

Quels sont les résultats connus après trois ans de liberté ? Nous nous référons ici au « *Three years abortion report, July 1970 - June 1973* » publié par l'administration des services de santé. Les chiffres de ce rapport doivent couvrir de près la réalité : tous les centres d'avortement sont tenus, en effet, d'établir des statistiques rigoureuses et de les adresser à l'administration.

En trois ans, 598 283 avortements ont été pratiqués : 173 965 la première année, 228 094 la seconde et 196 224 la troisième. Le nombre des avortements du premier trimestre a crû lentement : sa fréquence est passée de 78 % en 1970 à 81 % en 1971 et 82 % en 1973. Pour cette période, le nombre des décès chez les mères a été de 8 les deux premières années et 4 la dernière année (2 pour 100 000). Le taux de complications maternelles est de 11,8 pour 1 000, comportant à la fois des complications mineures (fièvre isolée, saignements) et des complications plus sévères (rétention placentaire, perforation, etc.). Les complications sont beaucoup plus fréquentes au cours des interruptions du deuxième trimestre.

L'effet de la loi sur la santé des femmes a été immédiat. L'avortement clandestin et ses suites tragiques ont complètement disparu dans l'Etat de New-York. Aucun gynécologue n'a vu depuis trois ans une septicémie à perfringens ou un tétanos post-abortum. Dans les trois années précédant le vote de la loi, la mortalité maternelle était de 51 pour 100 000 naissances : elle a diminué à 38,3 pour les trois années suivantes. La mortalité néonatale est plus basse que jamais : 20 pour mille. Mais l'effet de la loi se fait aussi sentir sur le taux des naissances. La courbe de natalité diminue régulièrement, bien qu'il nous ait été affirmé que cette diminution avait débuté en 1961 et que ses raisons sont indépendantes des facilités données par la loi.

Au-delà des chiffres, on doit faire part des impressions les plus fortes retirées au cours d'un bref voyage. L'avortement est complètement dédramatisé et déculpabilisé. Jamais, ni pour la femme ni pour le médecin, le problème n'est posé en termes de bien faire ou mal faire. Comme pour la contraception en France, il semble bien que les gynécologues hostiles à la libéralisation il y a quatre ans acceptent aujourd'hui la pratique des interruptions de grossesse parmi leurs patientes. Les médecins paraissent surtout préoccupés de pratiquer l'interruption le plus tôt possible, pour les raisons techniques exposées plus haut. La législation fait qu'une femme mariée n'a pas besoin du consentement de son mari et qu'une mineure, si elle ne vit pas au domicile de ses parents, peut être avortée sans leur autorisation. Il n'y a pas de délai de réflexion : si une femme se présente dans un centre, on considère qu'elle a déjà pris sa décision.

Cette même attitude conduit à ne jamais aborder les aspects psychologiques. Chaque fois que nous posions une question sous l'angle psychologique (ambivalence, doute, regrets, anxiété, etc.), il nous était répondu en termes psychiatriques (suicide, maladies mentales, etc.).

(Lire la suite page 20.)

LES DIVERSES TECHNIQUES

JUSQU'A la douzième semaine de grossesse, la technique de l'interruption est très simple.

Aux cours des deux premières semaines de retard des règles, la majorité des gynécologues de l'Etat de New-York paraissent se servir de la sonde de Karman comme d'une canule à biopsie. La sonde, très fine, est branchée sur un moteur aspirant : l'opérateur racle les parois utérines. Un examen anatomopathologique vérifie qu'il s'agissait bien d'une grossesse normale : la crainte des opérateurs, à ce stade où l'œuf est de petit volume, est de méconnaître une grossesse extra-utérine, de laisser se développer un œuf non emporté par la curette ou tout simplement d'aspirer une femme non enceinte, et dont le retard des règles s'explique par des raisons hormonales. D'où la règle de revoir et de réexaminer toutes ces femmes quinze jours plus tard.

Pour un terme un peu plus avancé, la majorité des opérateurs utilisent la canule de Berkeley dont il existe plusieurs calibres (de 6 à 13 mm de diamètre). L'extrémité de la canule est en mousse, évitant les traumatismes. L'ouverture est large pour aspirer facilement les fragments plus volumineux. La canule est branchée sur un moteur aspirant. Les fragments sont recueillis et examinés. Tous les opérateurs que nous avons observés introduisent une curette fine après l'aspiration afin de vérifier la vacuité utérine.

De la treizième à la dix-huitième semaine, de nombreux gynécologues préfèrent s'abstenir et attendre, tant le taux des échecs et des complications est alors élevé.

Après la dix-huitième semaine, il s'agit véritablement de l'induction d'un « travail ». La majorité utilisent encore l'injection intra-ammiotique de sérum salé hypertonique. Divers procédés ont amélioré la technique, principalement en s'assurant constamment de la situation intra-utérine de l'aiguille. Le taux de complications sérieuses demeure élevé. Quelques services utilisent dans les mêmes cas les prostaglandines locales, sous forme d'ovules vaginaux en association avec une perfusion d'ocytocine. Le délai d'action est de trente-six heures en moyenne, quelle que soit la technique utilisée : il suppose une hospitalisation de deux jours environ, suivie dans certains cas d'un curetage pour rétention placentaire ou même d'une hystérotomie en cas d'échec.

LA FEMME ET LE MÉDECIN

AUCUN dispositif répressif, dans aucun pays du monde, n'a pu conduire à une diminution du nombre des avortements, estimé pour la France à deux cent mille ou trois cent mille par an, en dépit du caractère « *criminel* » et donc clandestin que leur imprime la législation en vigueur. Exemple particulier d'une règle plus générale selon laquelle un problème socio-sanitaire n'a jamais été résolu par la punition, mais par la dissuasion, reposant elle-même sur l'information et sur la prévention.

Or, cette prévention postule nécessairement que la femme en détresse puisse être accueillie non par un faiseur d'anges aussi incompétent qu'intéressé, mais par une structure médico-sociale où tous les éléments d'une décision qui lui incombe en dernier ressort, et dont la gravité physique et morale est évidente, lui seront fournis.

Le choix final repose certes sur la conscience individuelle, mais il s'appuie sur un jugement de valeur résultant lui-même de la sereine évaluation d'une série de données physiques, matérielles, psychologiques ou techniques. L'ignorance de ces données, la solitude et l'affolement ne peuvent être en l'occurrence que source d'errements.

Si l'on admet que l'interruption d'une vie, fût-elle parasite d'une autre vie, relève, par-delà la conscience personnelle, de la morale communautaire, il est indispensable que cette communauté manifeste activement sa solidarité.

L'interruption de grossesse est, comme la contraception chimique ou la pose d'un stérilet, un acte médical. Le médecin se trouve donc par la force des choses le principal détenteur tant de l'information que des données techniques relatives à la procréation.

L'exercice de son art est, dans le monde entier, régi par une conscience, une responsabilité personnelles, et un code moral sur lesquels se fondent des décisions parfois beaucoup plus douloureuses ou difficiles encore que celles relevant de la procréation. Ce code ne peut s'exercer que dans une relation singulière de confiance réciproque, et sa valeur n'a cessé de s'affirmer tout au long des siècles, même en un temps où la science confère aux praticiens des pouvoirs considérables.

Pour que s'instaure cette confiance, condition indispensable à toute démarche médicale, il est nécessaire, comme le montre l'exemple des pays étrangers, qu'aucune procédure compliquée ne vienne détourner ou décourager les femmes en difficulté, qui risquent de retomber alors et par la force des choses dans le circuit clandestin. L'acte accompli dans ces conditions désastreuses voit sa gravité décuplée non seulement pour ses suites immédiates, physiques ou psychologiques, mais pour l'avenir de la progéniture, par la fréquence des lésions infligées à la matrice au cours des avortements artisanaux.

Ces diverses considérations, et l'expérience du passé, ont incité tous les pays qui ont modifié depuis quatre ans leur législation sur l'avortement à en simplifier au maximum le dispositif, tout en menant de front un effort important d'aménagement des structures d'accueil médico-sociales.

L'expérience américaine montre qu'en deux ans 70 % des avortements légaux ont remplacé les avortements illégaux. Pour la première fois dans l'histoire de ce pays, aucun décès consécutif à un tel acte n'a été enregistré en 1973, alors que les services de santé en dénombraient officiellement cinq cents cas par an jusqu'alors.

Les salles réservées aux complications septiques ou autres des avortements ont été reconverties — faute de patientes — dans les services hospitalo-universitaires de tous les Etats qui appliquent les décisions de la Cour suprême.

L'objectif visant à arracher des femmes — souvent très jeunes — au circuit mutilant et ruineux de la clandestinité est en voie d'être atteint.

Le contact médico-social qui leur est offert permet à présent d'entreprendre une action préventive dont l'efficacité dépendra, pour une large part, de la politique menée ou non à l'échelle nationale en faveur de la femme et de la famille, et pour une part non moins importante des progrès qui pourront être accomplis pour la mise au point de moyens contraceptifs présentant moins d'inconvénients que ceux actuellement disponibles.

L'absence de contraception masculine efficace autre que la stérilisation définitive fait que la responsabilité et les moyens de la procréation volontaire incombent entièrement à la femme — dans l'état actuel de la science — et que le médecin en est l'intermédiaire nécessaire.

Les dispositifs législatifs qui ne tiendraient pas compte de cette évidence sont nécessairement voués à l'échec, comme le montrent les remaniements, en cours ou accomplis, auxquels doivent procéder divers pays d'Europe dans le sens d'une simple « *médicalisation* » de tous les actes, avortement compris, liés au contrôle de la procréation.

Le projet gouvernemental français, renvoyé en commission en décembre 1973 par les députés, introduisait entre la conscience médicale et la confiance féminine une série d'entraves administratives ou doctrinales, manifestement inapplicables.

Il fut élaboré par des hommes, après avoir été soumis à l'avis des instances médicales, au premier rang desquelles le Conseil national de l'ordre des médecins, où ne siège aucune femme, et l'Académie de médecine, qui en compte une seule (sur cent trente membres).

Les décisions définitives et les votes relèvent de l'Assemblée nationale, où siègent sept femmes (sur quatre cent quatre-vingt-dix députés), et du Sénat (sept également sur deux cent quatre-vingt-trois sénateurs).

Or, ces décisions concernent essentiellement vingt-six millions de femmes, dont douze millions sont en âge de procréer...

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.









A la suite de la publication du décret n° 74-390 et des arrêtés du 9 mai 1974, concernant l'organisation et le fonctionnement de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, des élections auront lieu pour la constitution du Conseil Scientifique et des Commissions scientifiques spécialisées.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront reçues à l'INSERM jusqu'au 20 juillet 1974.

Les modalités électorales ont fait l'objet d'une circulaire dont il peut être pris connaissance, soit auprès :

- — des Doyens des Facultés de Médecine ou de Pharmacie,
- — des Présidents des Universités,
- — des Directeurs des Unités, Groupes et Laboratoires de recherche de l'INSERM,
- — du Directeur général de l'INSERM.

(INSERM-ÉLECTIONS. Tél : 584-94-40).

LIVRES

■ **LE DROIT DE LA PHARMACIE**, par Bernard Cristau. Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », 123 pages, 3,95 F.

L'ensemble des règles concernant les activités pharmaceutiques, qu'il s'agisse du monopole, de la fabrication industrielle, de la vente en gros, des conditions d'ouverture des officines, de la responsabilité des pharmaciens et des rapports de la profession avec la Sécurité sociale.

■ **L'ENFANT ET SON LANGAGE**, par Paule Aimard. SIMEP éditions (47, rue du 4-Août, 69611-Villeurbanne), 400 pages, 130 F franco.

Une réédition nécessitée par l'évolution des connaissances et des idées. Outre l'organisation du langage de l'enfant, et l'étude des troubles, des chapitres entièrement remaniés portent sur l'acquisition du langage, les usages du langage et l'essor de la psycholinguistique.

■ **DICTIONNAIRE DE LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE**, réalisé sous la direction du docteur Jean Cohen. Éditions Casterman, 276 pages, 24 schémas, 36 F.

Un ouvrage qui traite uniquement de la vie affective et sexuelle et qui est à la portée des jeunes comme de leurs parents, ou de leurs éducateurs. Médecins, psychologues, sociologues et juristes ont collaboré à ce dictionnaire

LES MÉMOIRES DE ROBERT DEBRÉ

(Suite de la première page.)

La rencontre avec Péguy, alors qu'il termine en Sorbonne et avec Jacques Maritain une licence de philosophie, sera décisive. On participe à l'aventure des *Cahiers de la Quinzaine*, à la cérémonie du *« Triomphe de la République »* ; on porte les épreuves de Jeanne d'Arc à l'Institut des hautes études sociales ; on s'entasse le jeudi à la boutique de la rue de la Sorbonne autour du « père Sorel » assis à califourchon sur sa chaise paillée ; on crée un journal qui fait connaître aux enfants la classe ouvrière et leur apprend *« les cruautés des adultes »*, comme celles du bataillon d'Afrique...

Mais la philosophie confine à la lecture et à la réflexion. Le « besoin puissant » du contact humain et de l'action conduisent Robert Debré — et bien que Péguy le désapprouve — vers des études de médecine qui le placent d'emblée au contact de la misère, de la déchéance, de la promiscuité et de l'horreur hospitalière. Beaujon, *« bâtiments noirs de crasse, planchers vermoulus, murs envahis par les rats »* où s'entassent les phtisiques pour une lente agonie. Hérold entouré de jardins fleuris mais qui ne dispose ni de laboratoire, ni de chirurgien, ni de spécialistes. Les Enfants malades dont les murs branlants sont, en 1930, étayés par des charpentes de bois, où le surpeuplement est affreux en hiver, où les biberons sont conservés dans des galetas avec les chaussures des infirmières... Des années de travail, de démarches, d'une véritable « croisade » permettront d'y construire une clinique modèle dotée de laboratoires d'analyses et de recherche et qui préfigure, en 1952, les centres hospitalo-universitaires d'aujourd'hui. Ces centres qui doivent depuis 1958 leur nom et leur organisation à la passion réformatrice de celui qui était alors père d'un premier ministre.

La « réforme Debré » devait se heurter avec violence à la force des habitudes, aux traditions et à la puissance des intérêts privés. Elle naquit dans une tempête de protestations, d'insultes personnelles, d'articles incendiaires et même de sottes vengeances par victimes interposées. Après le démantèlement de la guerre et les retards considérables de l'équipement hospitalier et scientifique, l'instauration de l'exercice à plein temps, la fusion des carrières hospitalière et universitaire, et la valorisation massive des sciences fondamentales, trop longtemps négligées, ne pouvaient s'accomplir sans difficultés. Les structures ainsi mises en place contre vents et marées ont, aujourd'hui, affirmé au-delà des frontières le bien-fondé des concepts audacieux qui les inspiraient.

Il reste, chez leur auteur, la *« nostalgie du non-fait »* : de la médecine préventive inexistante ; des enseignements intégré, dirigé, sur mesure, continu, sur le terrain, qui devront s'organiser un jour ; de la médecine scolaire en déconfiture, et de la santé publique négligée.

Le goût des réformes

L'Institut Pasteur fréquenté depuis le temps de Roux, de Ramon et de Calmette, l'organisation du Fonds international de secours à l'enfance, celle surtout du Centre international de l'enfance, qui, depuis 1950, informe et forme tous ceux qui, dans le monde et quelle que soit leur discipline, s'intéressent à la jeunesse, ne suffisent pas au réformateur exigeant. Pas plus que les honneurs ou les multiples commissions, sociétés, académies et missions internationales de toutes sortes dont il est chargé.

« Il avait au plus haut point le goût des réformes. Demandant peu de conseils, il voulait tout voir et tout faire par lui-même. Exigeant pour soi-même et les autres, il aurait volontiers considéré l'optimisme comme un prétexte à l'inaction. Il lui fallait regarder partout, et montrer que l'on ne saurait tolérer négligence, lenteur, routine. » Ce portrait du fils, premier ministre, par le père pourrait être celui du père... par le fils, avec lequel il échangeait une correspondance quasi quotidienne.

Les chapitres consacrés au drame algérien et aux institutions gaulliennes apportent un émouvant témoignage de l'admiration réciproque, de l'exigence commune, et de la commune passion que vouaient au bien public, l'un pour la chose sociale et médicale, l'autre pour la nation et ses institutions, les deux plus illustres figures de la dynastie Debré.

1968, qui vit le plus célèbre des *« mandarins-fossiles »* haranguer du haut d'une *« estrade Che Guevara »* la horde un instant silencieuse des étudiants rebelles, prête non à une description mouvementée, mais à l'analyse originale, biologique, sociale et psychique de la crise mondiale de la jeunesse, de ses causes et de ses solutions.

La création de l'Etat juif *« entreprise funeste »* est condamnée d'un trait au nom d'une histoire millénaire, des convictions patriotiques et des doctrines suprêmes de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Le plaidoyer du pédiatre pour l'enfance misérable du tiers-monde semble s'estomper devant l'analyse politique du processus de décolonisation...

C'est — avant tout — en homme d'Etat que le dernier survivant des *Cahiers de la Quinzaine* a vécu sa vocation médicale. Et si le récit qu'il livre aujourd'hui est riche d'anecdotes sur l'aventure scientifique du siècle, c'est aux réformes sociales et aux grandes analyses politiques nationales ou internationales que vont manifestement les inclinations de celui qui, voué à l'enfance, n'a cessé de bâtir, en rêve ou en réalité, les réformes qui préparent son avenir. — Dr E.-L.

★ *L'Honneur de vivre*, Stock et Hermann éditeurs, 450 pages 35 F.

L'exemple de l'État de New-York

(Suite de la page 19.)

D'autre part, la formation des assistantes et conseillères, pour laquelle, en France, nous avons insisté sur les aspects psychologiques, est aux Etats-Unis tout à fait empirique et moins complète sur ce point. Il ne faudrait pas conclure toutefois qu'il n'y a pas d'Américains hostiles à l'avortement : de nombreuses associations tentent de revenir en arrière, de faire reconnaître les droits du fœtus. Dans les hôpitaux, une partie du personnel infirmier exprime sa défaveur ouvertement ou par une conduite malveillante, surtout en matière d'avortements tardifs.

Des résistances à la contraception

La contraception à New-York n'a certainement pas la place que l'on s'attend à y rencontrer. Ce n'est pas faute de publicité pourtant : des affichettes dans le métro, des annonces télévisées signalent les centres de planning familial. Mais les New-Yorkais semblent ne pas y croire. Est-ce la trop grande facilité de l'avortement ? Est-ce le caractère encore dangereux et incertain des méthodes dans un pays où les médecins craignent surtout les procès en responsabilité ? Quoi qu'il en soit, la pilule a moins la faveur que le stérilet, et cette attitude est confirmée par une enquête sur la contraception des épouses de gynécologues à New-York : moins d'un quart d'entre elles prennent la pilule.

La volonté contraceptive est certainement moins forte qu'en France. Est-ce la raison de la fréquence élevée de la répétition de l'avortement (20 % environ) ? Ou bien, comme ailleurs, existe-t-il une catégorie de femmes qui ne pourront jamais s'imposer une prévention ? Il est certain, en tout cas, que ce taux d'avortement répété entraîne davantage un jugement désapprobateur parmi les gynécologues français que parmi nos confrères new-yorkais. Malgré un recul encore faible, avec les techniques modernes d'aspiration, la répétition de l'avortement ne semble plus mettre autant en danger la santé de la femme ou sa fertilité ultérieure qu'avec les anciennes techniques de dilatation et curetage. Cette notion de bénignité du geste médical dans les premières semaines de grossesse est un élément nouveau de l'appréciation : si l'acte d'avortement n'est plus dangereux, il faut réviser nos conceptions.

Je suis, pour ma part, revenu de New-York convaincu par la volonté américaine de dédramatiser et de simplifier l'interruption de la grossesse. La technique de l'avortement par aspiration est élémentaire et parfaitement adaptée aux grossesses peu avancées. Son faible taux de complications est sans commune mesure avec le taux des complications graves de l'avortement clandestin. Il est parfaitement possible de réaliser dans les premières semaines une interruption ambulatoire, sans hospitalisation, dans des centres indépendants des services de gynécologie, même s'ils en font administrativement partie. Je souhaite que le plus souvent possible ces centres soient aussi des centres d'orthogénie dans lesquels se pratiquerait habituellement la contraception.

Jusqu'à la douzième semaine, l'interruption de la grossesse devrait être libre : cet acte médical n'engagerait que les médecins ou le personnel paramédical volontaires. Jusqu'à douze semaines, aucune loi sur l'avortement n'est nécessaire. Une réglementation permettrait d'éviter les pratiques clandestines et de surveiller la qualité technique des centres. Il faudrait s'inspirer de l'organisation américaine, qui facilite le diagnostic précoce par test de laboratoire gratuit. Après douze semaines, par contre, je reste convaincu du caractère dangereux, complexe et choquant de l'interruption de la grossesse. A ce stade la décision devrait dépendre d'une confrontation de médecins et de raisons pathologiques suffisantes. Heureusement, en France, ces cas semblent moins nombreux qu'aux Etats-Unis.

Cette attitude suppose un énorme effort en faveur de l'éducation, de l'information et de la contraception. Ce n'est pas pendant le bref entretien au cours de la consultation pour avortement que la femme peut comprendre l'intérêt de la contraception. Elle est alors trop anxieuse et impatiente d'en terminer pour voir les choses librement. La publicité en faveur de la prévention doit s'assimiler aux campagnes de santé publique contre la tuberculose ou contre les accidents du travail. Cette prévention est un des moyens de résoudre le problème de santé publique que sont les grossesses non désirées.

Dr JEAN COHEN.

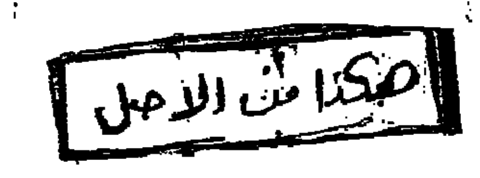
QUARANTE PERSONNALITÉS DONT TROIS PRIX NOBEL SE PRONONCENT EN FAVEUR DE L'EUTHANASIE

New-York *(A.F.P.)*. — *Une déclaration en faveur de l'euthanasie vient d'être signée par quarante personnalités du monde de la médecine, de l'enseignement, des affaires et de la vie religieuse. Ce document a été publié dans la dernière édition de la revue américaine* The Humanist, *organe de presse de l'American Humanist Association.*

Trois prix Nobel font partie des signataires : le professeur Jacques Monod, de l'Institut Pasteur (prix Nobel de médecine en 1965), Sir George Paget Thomson, de la Royal Society de Londres (prix Nobel de physique en 1937), et le professeur Linus Pauling, de l'université Stanford de Californie (prix Nobel de chimie en 1954 et de la paix en 1962).

La déclaration fait notamment ressortir que maintenir en vie les incurables qui souffrent de façon intolérable est un procédé cruel et barbare qui devrait être abandonné par une société civilisée.

Les quarante signataires approuvent le principe du « testament vivant » *dans lequel un incurable peut réclamer le droit de mourir dans la dignité. Ils envisagent dans cet ordre d'idées, non seulement l'*« euthanasie passive » *par l'arrêt de soins pour abréger la vie, mais aussi dans certains cas l'*« euthanasie active ».



Pendant cent six jours

Soixante-douze pays se proposent d'étudier le « comportement » météorologique de l'Atlantique tropical

SOIXANTE-DOUZE pays — dont la France — ont entrepris à partir du samedi 15 juin et jusqu'au 23 septembre la plus vaste campagne météorologique et océanographique jamais mise sur pied. Sous les auspices de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.) et du Conseil international des unions scientifiques (I.C.S.U.), le programme GATE (Global atmospheric research program-Atlantic Tropical Experiment) se propose d'étudier la circulation atmosphérique et les échanges d'énergie entre l'océan et l'atmosphère sur une vaste zone couvrant plus de 50 millions de kilomètres carrés (cent fois la surface de la France) centrée sur l'Atlantique tropical.

Le champ d'action du GATE s'étend, en latitude, du 10° parallèle sud au 20° parallèle nord (en montant jusqu'au 24° parallèle nord dans la région des Antilles) et, en longitude, de l'extrême est du Pacifique jusqu'à l'extrême ouest de l'océan Indien. Quarante navires océanographiques, treize avions, six satellites (américains et soviétiques), soixante-cinq bouées, des ballons, deux cents stations terrestres et quatre mille personnes vont travailler au GATE. Des innombrables données recueillies puis envoyées aux deux centres météorologiques mondiaux de Washington et de Moscou, on espère parvenir à une connaissance du comportement météorologique des régions intertropicales suffisante pour introduire ce comportement dans des modèles mathématiques de l'ensemble de l'atmosphère. Ces progrès sont indispensables à l'amélioration des prévisions météorologiques, non seulement dans la zone intertropicale, mais sur toute la Terre.

Les études du GATE permettront de mesurer des phénomènes tropicaux de quatre échelles différentes, depuis les cumulus individuels, limités à 1 ou 10 kilomètres, jusqu'aux systèmes globaux de 1 000 à 10 000 kilomètres, qui intéressent tout ou partie de la convergence intertropicale atlantique. On espère ainsi déceler les interactions qui lient, entre eux, les phénomènes très locaux aux phénomènes généraux. Le travail des participants au GATE sera réparti en trois périodes de vingt et un jours chacune et les conditions météorologiques temporaires guideront, évidemment, les programmes quotidiens.

Il a fallu près de trois ans aux spécialistes réunis par l'O.M.M. et l'I.C.S.U. pour mettre sur pied le programme GATE. Non seulement celui-ci est le plus grand projet de recherche jamais entrepris, mais il est aussi le premier programme international à être réellement intégré. Les pays participants ne sont pas chargés de réaliser une tranche du programme commun. Chacun, selon ses moyens, est entré dans une organisation unique dont le directeur scientifique est un Américain, le Dr J.-P. Kuettner, et le sous-directeur (chargé des opérations), un Soviétique, le Dr Youri Tarbeev. Le quartier général du GATE est installé à Dakar (Sénégal). Les premiers résultats du GATE seront publiés au printemps de 1975.

YVONNE REBEYROL.

L'INDUSTRIE EUROPÉENNE REÇOIT 2 MILLIARDS DE FRANCS POUR LA CONSTRUCTION DU LANCEUR CIVIL ARIANE

Commencée à la fin de 1973, la négociation des contrats industriels pour le développement du lanceur européen Ariane s'est achevée, et, dans quelques semaines, tous les contrats seront signés.

A l'heure où l'industrie aérospatiale traverse en Europe, et surtout en France, une période difficile, les 2 milliards de francs de contrats qui viennent d'être répartis seront certainement les bienvenus. Le projet Ariane a été décidé, pour une large part, à cause du faible plan de charge de l'industrie aérospatiale dans les années à venir. Les travaux et les essais d'Ariane occuperont quelque huit cents ingénieurs et techniciens chez les principaux contractants français et autant de personnes, au moins, chez les sous-contractants français et étrangers.

LA répartition des contrats industriels pour la mise au point du lanceur Ariane, capable de placer sur orbite géostationnaire des satellites de communications de 750 kilogrammes environ, devait respecter deux conditions. Il fallait, d'abord, rester dans « l'enveloppe » financière prévue : 2 060 millions de francs aux conditions économiques de 1973 pour la mise au point du lanceur et les quatre tirs d'essais, plus une marge d'aléas de 20 %, soit au total 2 472 millions de francs. Il fallait, ensuite, que les contrats soient répartis entre les sociétés industrielles des pays européens participant au programme, en respectant la contribution de chaque pays au financement du lanceur : 62,5 % pour la France ; 19,35 % pour la République fédérale d'Allemagne ; 5 % pour la Belgique ; 2,5 % pour le Royaume-Uni ; 1,5 % pour l'Italie ; 2 % pour l'Espagne, et environ 1 % pour la Suisse, les Pays-Bas, la Suède et le Danemark.

Parce que la France finance la majeure partie du programme, la maîtrise d'œuvre a été confiée au Centre national d'études spatiales (CNES) qui a négocié les contrats. Mais, contrairement à ce qui est souvent affirmé, « *la sous-traitance européenne n'a pas été, globalement, à l'origine d'une hausse du coût de développement* », dit M. Sillard, directeur de la division des lanceurs au CNES. La sous-traitance européenne permet des économies pour la fabrication des structures d'étages ; elle est légèrement défavorable, en revanche, pour les équipements électroniques, et ne change rien pour la réalisation des moteurs. Le tout s'équilibre, et les frais de développement seront équivalents à ceux d'un lanceur qui aurait été français.

Avec une équipe de projet de cinquante-cinq personnes aujourd'hui, qui atteindra quatre-vingt-dix personnes dès l'année prochaine, le CNES a pour tâche principale de s'assurer qu'il n'y a pas de dépassement financier, et que le projet est exécuté dans les délais prévus. A cette mission du CNES, qui s'exerce au jour le jour, s'ajoute celle de l'architecte industriel, la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), qui approuve les caractéristiques des matériels fabriqués par les sous-contractants et doit s'assurer que l'ensemble des matériels constitue un tout cohérent et compatible. On peut dire que l'architecte industriel assume les responsabilités techniques, le CNES ne faisant que superviser les spécifications, tandis que le maître d'œuvre est responsable de la gestion du projet.

Ce sont les sociétés françaises qui se partagent l'essentiel des responsabilités des trois étages de la fusée. De nombreuses tâches de fabrication ont été sous-traitées à l'étranger. Si la SNIAS est maître d'œuvre de l'intégration des trois étages et du développement des structures des deux premiers étages, c'est-à-dire qu'elle est responsable de la conception et de l'assemblage final des trois étages, elle ne fabrique guère que les réservoirs du premier étage; celui du second étage est réalisé par Dornier en Allemagne, celui du troisième par L'Air liquide, en France, les diverses parties des moteurs étant, pour une large part, fabriquées en Allemagne.

Au total, la SNIAS bénéficie d'environ 650 millions de francs de contrats, dont 150 millions de francs en tant qu'architecte industriel et 500 millions pour les étages. Mais la moitié seulement de cette somme totale sera dépensée par la SNIAS, le reste par les sous-contractants. La SNIAS aura environ cent personnes dans son équipe d'architectes industriels et cent cinquante à deux cents personnes dans les équipes s'occupant des trois étages.

En France, une seconde société bénéficie de contrats très importants : la Société européenne de propulsion (SEP), qui est responsable de la propulsion des trois étages, de la mise au point des moteurs, des essais des moteurs au banc, d'abord à Villaroche, puis, à partir de 1975, à Vernon. Les contrats attribués à la SEP s'élèvent à 800 millions de francs environ, la moitié allant aux sous-contractants. La SEP emploiera environ trois cents personnes. — D. V.

Les participants

● FRANCE. — L'Air liquide : *Structure (réservoir et bâti moteur) du troisième étage (environ 70 millions de francs) ;* Matra : *Case d'équipements (environ 90 millions de francs) et responsabilité des trois bancs de contrôle de l'ensemble du lanceur (environ 60 millions de francs), dont une large partie est sous-traitée en Belgique ; la* SNIAS *et la* SEP *(déjà citées).*

● REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE. — Messerschmitt-Bölkow-Blohm : *Chambre de combustion du troisième étage (environ 55 millions de francs) ;* ERNO : *Intégration du second étage sous la responsabilité de la SNIAS et fabrication de la structure du second étage (environ 90 millions de francs) ;* Dornier : *Réservoirs du second étage (environ 50 millions de francs) ;* MAN : *Fabrication du bâti moteur du premier étage, et turbopompes des deux premiers étages (environ 80 millions de francs).*

● GRANDE-BRETAGNE. — Marconi : *Etude du système de guidage de la fusée.*

● ITALIE. — Aeritalia : *Quatre capsules technologiques mesurant les vibrations, les températures lors des tirs d'essais (environ 14 millions de francs) ;* SNIA : *Fusées de séparation des étages (environ 10 millions de francs).*

Les sociétés industrielles italiennes se partagent environ 27 millions de francs de contrats ; les firmes suisses, 22 millions ; les firmes hollandaises, 36 millions ; les firmes belges, 30 millions...

En outre, 90 millions de francs sont réservés à la modification du pas de tir Europa-2 en Guyane, d'où partira Ariane, et 20 millions aux stations au sol qui, sur le continent sud-américain, recevront les premiers signaux de la fusée.

CORRESPONDANCE

Pourquoi construire de grandes salles de concert ?

APRES l'article du « Monde des sciences » du 12 juin consacré à l'acoustique des grandes salles de concert, nous avons reçu une lettre de M. Jacques Rigaud, maître de requêtes au Conseil d'Etat et qui fut directeur de cabinet du ministre des affaires culturelles M. Jacques Duhamel. Il conteste que les grandes salles construites en France l'aient été parce qu'elles permettent une meilleure rentabilité.

Vous affirmez que le motif de la construction des grandes salles est financier. Et le lecteur ne peut qu'appliquer cette idée au cas du Palais des congrès.

Je me garderai bien de poser, comme vous semblez le faire, une loi générale en ce qui concerne les raisons pour lesquelles différentes grandes villes ou capitales ont construit de grandes salles. Ce que je peux vous dire, parlant d'expérience, c'est que, dans les deux cas où, en France, de grandes salles ont été construites — le Palais des congrès et l'auditorium de la Part-Dieu à Lyon, — le seul motif était non financier, mais culturel. Le ministre des affaires culturelles, Jacques Duhamel, dont j'étais le directeur de cabinet, considérait, en effet, qu'il était anormal que l'Orchestre de Paris ou l'Orchestre Rhône-Alpes soient hors d'état de satisfaire à toutes les demandes d'abonnement et jouent dans des salles de capacité trop limitée. La culture n'étant plus réservée à une élite, il importe qu'elle soit accessible matériellement au plus grand nombre et qu'elle quitte les lieux consacrés, hiérarchisés, où elle était confinée. Et si vous voulez à toute force parler de finances, il paraît normal que des orchestres subventionnés justifient l'aide de l'Etat par une fréquentation maximum qui peut, au surplus, dégager des ressources grâce auxquelles l'Etat pourra, limitant sa subvention, aider d'autres initiatives. Ce sont là des considérations de finances publiques qui sont étrangères à la logique du profit.

J'ajouterai que les grandes salles présentent, du point de vue psychologique et culturel, deux autres avantages : moins de ségrégation, une plus grande égalité dans les conditions d'audition et de vision offertes à tous les usagers, et aussi l'effet de masse et de communication que permettent de vastes rassemblements.

On peut, bien sûr, et c'est la réaction de certains abonnés nostalgiques, regretter l'atmosphère plus familière des Champs-Elysées. Il y a en chacun de nous un prince Esterhazy qui sommeille et qui voudrait s'offrir un concert donné par ses musiciens dans ses salons. Mais il me paraît plus important d'offrir à un public plus vaste, plus jeune, plus indifférencié, l'occasion d'une rencontre moins mondaine avec la musique. On peut discuter ce choix. Il est, à mes yeux, inexact et injuste de le ramener à des considérations financières, que vous semblez juger comme blâmables ou vulgaires.

Grâce à une membrane imperméable

DES CULTURES SONT POSSIBLES EN TERRAIN SABLONNEUX

LES ingénieurs israéliens travaillant à l'Institut de technologie de Haïfa (le Technion) ont mis au point un tracteur permettant de déposer, à une certaine profondeur dans un terrain sablonneux, une mince couche d'asphalte. Cette couche d'asphalte est imperméable et permet alors d'irriguer la couche de sable pour y faire pousser des légumes ou des fruits.

On peut irriguer des terrains très sablonneux pour y faire des cultures, mais le gaspillage d'eau et d'engrais est important car l'eau, notamment, se perd rapidement à des profondeurs que n'atteignent pas les racines des plantes.

D'où l'idée d'une sorte de membrane imperméable qui permet de conserver l'humidité dans la couche superficielle de sol où la plante trouve les substances nutritives dont elle a besoin. La machine du Technion peut déposer cette couche d'asphalte jusqu'à environ 60 centimètres de profondeur.

Des essais ont eu lieu dans des régions désertiques des territoires occupés, notamment au kibboutz Nir-Yitzhak, où on a planté des cacahuètes, et à Moshav-Sadot, où l'on a planté des aubergines. D'autres essais ont été faits près de Césarée et à Kiryat-Haïm avec des pommes de terre et des tomates. Les rendements sont en moyenne de 25 à 50 % supérieurs aux rendements sur des terrains sableux sans couche d'asphalte. Cette technique économise de l'eau et pourrait être intéressante pour d'autres zones désertiques, en Afrique du Nord, en Amérique du Sud et dans le golfe Persique.



INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 18 JUIN

PROGRAMME MINIMUM A L'O.R.T.F.

En raison de la grève du personnel à l'O.R.T.F., un programme minimum sera diffusé le mardi 18 juin à la radio et à la télévision.

RADIO : musique ininterrompue ; bulletin d'information à 19 heures.

TÉLÉVISION :

19 h. Retransmission des cérémonies au Mont-Valérien.
19 h. 25 Coupe du monde de football : Brésil-Ecosse (première mi-temps).

20 h. 15 Journaux télévisés (chaînes I et II).
20 h. 30 Brésil-Ecosse (seconde mi-temps).
21 h. 20 Film : « le Temps des amants », de V. de Sica (1969), avec M. Mastroianni et F. Dunaway.

Les amours impossibles d'un ingénieur italien et d'une élégante américaine. Coup de foudre, retrouvailles, fuite dans les Dolomites. L'héroïne, atteinte de leucémie, n'a plus que quelques jours à vivre...

MERCREDI 19 JUIN

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Valéry Giscard d'Estaing explique les dispositions du plan social gouvernemental aux débuts des journaux télévisés.

● CHAINE I

19 h. 20 Coupe du monde de football : Italie-Argentine.
20 h. 30 Coupe du monde de football (suite) : Italie-Argentine.
21 h. 20 Pour le cinéma.
22 h. 20 Variétés : A bout portant.

● CHAINE II (couleur)

16 h. 5 Coupe du monde de football : Chili-Allemagne de l'Est.
19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs.
20 h. 35 Western : « Alvarez Kelly », de Ed. Dmytryk (1966), avec W. Holden et R. Widmark.

En Virginie, pendant la guerre de Sécession, un Mexicain qui livre du bétail à l'armée nordiste est contraint, pour sauver sa vie, de collaborer avec les Sudistes.

22 h. 15 Coupe du monde de football : Hollande-Suède.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Nouvelles, de S. Maugham. « La déchéance d'E. Barnard ».
20 h. 40 Les métamorphoses du regard : André Malraux (2). « Les maîtres de l'irréel ». Réal. Cl. Prévost.

Cette série a remporté le Grand Prix et le prix de la meilleure photo au Festival du film sur l'art, d'Asono (Italie).

21 h. 30 Documentaire : Et si on réinventait la mer. Réal. J. Schmidt.

Des enfants libérés et créateurs. Essai baroque qui reçut le prix Louis-Lumière en 1972.

TRIBUNES EC DEBATS

EUROPE 1 : 19 h. 20, M. Michel Durafour, ministre du travail.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Perspective au vingtième siècle. Concert ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : Entretien avec le professeur Jacques Monod ; 21 h. 20, La science en marche : Promenade au jardin des sciences ; 21 h. 50, Musiques de notre temps ; 23 h., Et puis voici des livres, avec le général Salan ; 23 h. 15, Emission concours pour la jeunesse : Voyage à Montréal (Canada).

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Dîner-concert : « Danse espagnole nº 2 orientale » (Granados), « Nuits dans les jardins d'Espagne » (de Falla) ; 20 h. 30 (S.), En direct de l'hôtel Maynier d'Oppède à Aix-en-Provence, « Deutsche Blasersolisten », direct. G. Theis. Mozart : « Divertissement en si bémol K 270 », « Divertissement en mi bémol K 252 », « Sérénade en ut K 388 » ; 23 h. (S.), Musique française méconnue. Aubert Lameland. 24 h., Musique et poésie : Constantin Cavafi (Bach, Wagner, Stravinski) ; 1 h. 30, Nocturnales.

P.T.T.

● *La Tunisie à l'automatique.* — Les abonnés de la région parisienne peuvent obtenir par voie automatique leurs correspondants en Tunisie.

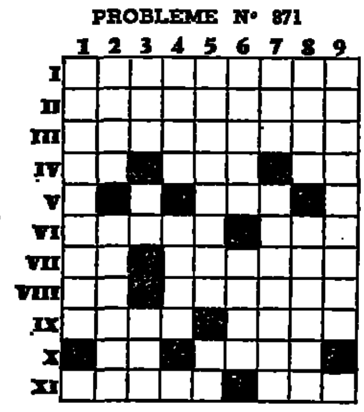
Pour obtenir leurs communications, ils doivent composer successivement le 19, puis, après audition d'une deuxième tonalité, le 216 et l'indicatif de la zone à laquelle l'abonné tunisien est rattaché (1 pour Tunis, 2 pour Bizerte, 3 pour Sousse, 4 pour Sfax, 5 pour Gabès), enfin le numéro de l'abonné demandé.

Les communications obtenues par l'intermédiaire du 19 sont taxées selon le système de l'impulsion périodique. L'intervalle de temps séparant deux impulsions est fixé à 5,5 secondes, chaque impulsion correspondant à une taxe de 0,35 F.

● *Lacaune à l'automatique.* — Les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent obtenir directement leurs correspondants de Lacaune (Tarn) en composant le 15, puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif 63, suivi des six chiffres du numéro demandé.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 871



HORIZONTALEMENT

I. Mets en morceaux. — II. Ont l'habitude de plaquer leur travail. — III. Pas chère du tout. — IV. Pronom. Met un frein à la fureur des flots. Possessif. — V. Fin de participe. — VI. Gros oiseau s'attaquant parfois à l'homme. Rassure une sentinelle inquiète. — VII. Nouveau, il se pèse avec les os. Respectés par l'homme du monde. — VIII. Symbole chimique. Confient à une nourrice parfois ingrate. — IX. Sa constitution lui impose un régime bien déterminé. Il inculquait à ses élèves le goût des fleurs. — X. Pronom. Rend mécontent. — XI. N'arrête pas de faire son lit. Point de repère.

VERTICALEMENT

1. Sœur timide de la calomnie. — 2. Il périt en un temps où toutes les querelles étaient familiales. Peu civiles. — 3. Démonstratif. Quotient. Bon serviteur. — 4. Se montra plus soucieux de ses charges de famille que de ses obligations familiales. Invite à aller loin. — 5. Une certaine franchise qui plaît toujours. Pronom. — 6. Port antique. A un certain âge quand elle est bonne. — 7. Laisse entrevoir une dislocation. Acquisition souvent très tardive. — 8. Déclarées à qui de droit. Discrètes quand elles sont sourdes. — 9. Un qui a prouvé qu'il ne manquait pas de réflexion.

Solution du problème nº 870

HORIZONTALEMENT

I. Chat-huant. — II. Aigrette. — III. S.S. Os. G.R. (grade). — IV. Statuaire. — V. Eon. Scie. — VI. Trac. — VII. E.I. Odessa. — VIII. Tentateur. — IX. Ensemence. — X. Ré. Art (allusion à certains tableaux). — XI. Repas. Tee.

VERTICALEMENT

1. Casse-tête. — 2. Historienne (« relation » est employé ici dans le sens de « récit »). — 3. A.G. Ana. N.S. — 4. Trot. Cotera. — 5. Hésus. Dames. — 6. Ut. Acreté. — 7. A.T. I.I. Sénat. — 8. Nègre. Sucre. — 9. Ré. Rareté.

GUY BROUTY.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :

Quinze jours	14 F
Trois semaines	20 F
Un mois	25 F

ETRANGER (voie ordinaire) :

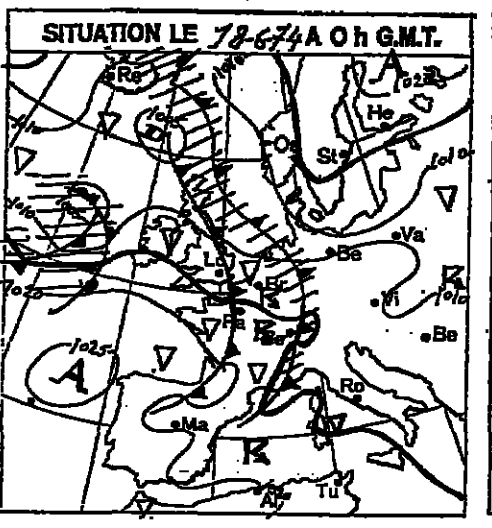
Quinze jours	20 F
Trois semaines	29 F
Un mois	35 F

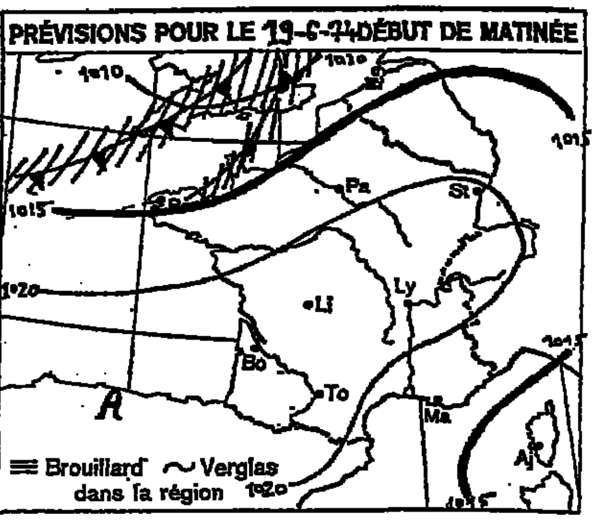
EUROPE (avion) :

Quinze jours	31 F
Trois semaines	45 F
Un mois	60 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➜ Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 18 juin à 0 heure et le mercredi 19 juin à 24 heures :

Les hautes pressions qui s'étendent des Açores au golfe de Gascogne vont gagner la France et apporter quelques jours de beau temps. Toutefois, dans la journée de mercredi, une faible perturbation venant de l'Atlantique touchera passagèrement le nord de notre pays.

Mercredi 19 juin, sur les régions allant de la Bretagne à la frontière belge, le ciel sera passagèrement très nuageux le matin, mais des éclaircies se développeront assez vite et elles deviendront belles l'après-midi. Sur ces régions, les vents d'ouest seront modérés.

Sur le reste de la France, malgré quelques brumes matinales passagères, le temps sera généralement ensoleillé et les températures maximales s'élèveront. Les vents seront modérés, de nord-ouest à nord près de la Méditerranée, faibles partout ailleurs.

Mardi 18 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1018,2 millibars, soit 763,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 juin ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Biarritz, 20 et 14 degrés ; Bordeaux, 21 et 11 ; Brest, 16 et 8 ; Caen, 18 et 8 ; Cherbourg, 16 et 9 ; Clermont-Ferrand, 23 et 11 ; Dijon, 21 et 14 ; Grenoble, 24 et 12 ; Lille, 23 et 11 ; Lyon, 24 et 13 ; Marseille, 27 et 17 ; Nancy, 25 et 12 ; Nantes, 20 et 9 ; Nice, 22 et 15 ; Paris-Le Bourget, 21 et 12 ; Pau, 21 et 11 ; Perpignan, 25 et 17 ; Rennes, 19 et 9 ; Strasbourg, 26 et 15 ; Tours, 20 et 10 ; Toulouse, 22 et 13 ; Ajaccio, 23 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 25 et 13 degrés ; Athènes, 30 et 21 ; Bonn, 26 et 13 ; Bruxelles, 22 et 12 ; Le Caire, 34 et 24 ; îles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 23 et 12 ; Genève, 22 et 12 ; Lisbonne, 25 et 13 ; Londres, 22 et 10 ; Madrid, 27 et 12 ; Moscou, 15 et 13 ; New-York, 25 et 13 ; Palma-de-Majorque, 25 et 14 ; Rome, 25 et 20 ; Stockholm, 22 et 9.

Circulation

Les nouvelles conditions pour le permis de conduire des motocyclettes de plus de 125 cm3

Le ministère de l'équipement vient de publier un communiqué précisant les nouvelles conditions de passage de « *l'examen du permis de conduire des motocyclettes avec ou sans side-car d'une cylindrée supérieure à 125 centimètres cubes (permis A) au 1er janvier 1975* ».

Les conditions dans lesquelles sont formées les conducteurs de motocyclettes et les modalités de passage du permis de conduire A ne sont plus adaptées à la situation présente (...).

C'est pourquoi cette épreuve pratique sera scindée en deux parties distinctes :

— Epreuve hors circulation destinée à tester la position du candidat sur la moto et son équilibre, son aptitude à manœuvrer l'engin à faible vitesse, etc. ;

— Epreuve en circulation selon les modalités nouvelles décrites ci-après :

L'examinateur sera désormais à bord d'un véhicule muni d'un poste émetteur d'où il donnera des indications au candidat muni d'un poste récepteur.

Ainsi l'examinateur pourra apprécier avec beaucoup plus de précision le comportement et les fautes éventuelles du candidat au milieu de la circulation.

Ces mesures, essentiellement destinées à bien former de futurs motocyclistes à affronter une circulation parfois périlleuse, devront contribuer à enrayer le nombre croissant d'accidents des deux-roues.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

EXPOSITIONS
de 11 h. à 18 h.

S. 7. — Porcel. de Chine, laques et peintures du Japon, sculptures, tapis Chine et Orient. M. Beurdeley, S.C.P. Couturier/Nicolaÿ.

S. 10. — Extrême-Orient. M. Moreau-Gobard, Mme Schulmann, Mes René et Claude Boisgirard.

S. 12. — Bons meubl. Me Pescheteau.

VENTES

S. 1. — Dessins, tableaux modernes, aquarelles, gouaches, pastels, sculptures. MM. Durand-Ruel, Pacitti, Maréchaux, Cézanne, Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 2. — Import. mobilier ayant garni un hôtel particulier. M. Prost, S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 5. — 14 h : timbres. MM. North, Tomi-Anka, Me Jozon.

S. 5. — 16 h. 30 : bon mob. Me Jozon.

S. 6. — Céramiques du 18e siècle françaises, européennes et d'Extrême-Orient, objets d'art, meubles et sièges. MM. Lefèvre, B. et J.-P. Dillée, S.C.P. Couturier/Nicolaÿ.

S. 8. — Bijoux, orfèvr. anc. et mod. Mes Audap, Godeau, Solanet.

S. 11. — Sièges et mobilier des 18e et 19e siècles. M. Prost, Me Oger.

S. 11. — Tableaux, bijoux, orfèvrerie, art d'Extrême-Orient, sièges et meubles, tapisseries. Me Deurbergue.

S. 14. — Ameublem. Mes Boisgirard.

EXPOSITIONS

Hôtel George-V : 11 à 18 h., 21 à 23 h.
Collection
SERGE LIFAR
Hommage à la danse
Tableaux modernes par :
Bakst, Chirico, Gris, Laurencin, Matisse, Miro, Rouault, Utrillo.
MM. Pacitti et Maréchaux, L. Leconte, Mlle D. Rousseau, Mes Ader, Picard, Tajan.

PALAIS GALLIERA - 19 juin
Vente à 21 h. - Expo. 11 à 18 h.
TABLEAUX MODERNES
Mes René et Claude Boisgirard, MM. Hellebranth, Martin.

PALAIS GALLIERA - 19 juin
Vente à 21 h. - Expo. 11 à 18 h.
ART CONTEMPORAIN
TABLEAUX MODERNES
S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, MM. Dubourg, Trigano, Mlle Callac, Mme Fabre.

Visites, conférences

MERCREDI 19 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 30, entrée musée du Petit Palais, Mme Pajot : « Exposition la Bulgarie ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Carcy : « Hôtel de Sully ». — 15 h., entrée grille principale, château de Sceaux, Mme Chapuis : « Les fastes de la duchesse du Maine à la cour de Sceaux ». — 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Vermeersch : « Manufacture royale des Gobelins ». — 15 h., façade principale, portail gauche, Mme Zujovic : « Notre-Dame ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ». 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile :

CONFERENCES. — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie ; philosophie religieuse appliquée ; méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientology de France), entrée libre. — 20 h. 15, auditorium, 78, rue Olivier-de-Serres, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse ; la manie dépressive : l'inertie ». — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Jacques Duchemin-Baryosher : « Du pouvoir de la parole rituelle : prière religieuse et prière initiatique » (l'Homme et la Connaissance). — 20 h. 30, palais de Chaillot, salle du Musée de l'homme, M. Henri Favre : « Les insurrections maya ; la guerre des castes au Yucatan et au Chiapas au dix-neuvième siècle » (Société des américanistes et Société des amis du Musée de l'homme).

— Mercredi 19 juin, de 19 h. 30 à 22 h. 30, maison des Sœurs franciscaines missionnaires de Marie, 32, avenue Reille, métro Cité-Universitaire, soirée foi et culture : « De Confucius à Mao. Mes souvenirs et conversation de prison avec Yeou Wen », par Mère Marie Ida Bergeron, après vingt-huit mois de détention en Chine populaire. Participation : 10 F. Jeunes : 5 F. (Centrale catholique des conférences, 24, rue Saint-Roch, 75001 Paris.)

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	128 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

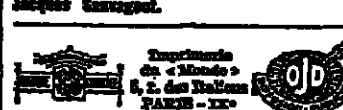
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

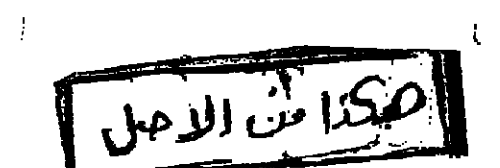
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS - IXe



CULTURE

ARTS ET SPECTACLES

Le XX[e] anniversaire de la Fondation européenne de la culture

D'Alfred Sauvy à Maurice Béjart

Créée en 1954 à Genève, la Fondation européenne de la culture a fêté lundi, dans les salons de France-Amérique, son vingtième anniversaire par une rencontre dont le thème s'intitulait : « Du développement culturel à la qualité de la vie ».

M. Armand Bérard, ambassadeur de France, président du comité exécutif, a rappelé, en ouvrant la réunion, les principales étapes d'une fondation dont la présidence est assurée, après M. Robert Schuman, par le prince Bernhard des Pays-Bas ; qui, depuis 1957, a son siège à Amsterdam et qui a imposé son identité avant 1968 par sept congrès et deux rencontres internationales.

M. Joël Bouëssée, délégué général, a mis l'accent sur le « Plan Europe 2000 », vaste programme d'études prospectives comportant quatre projets, dont le premier, « L'éducation et l'homme au vingt et unième siècle » (les trois autres concernent l'industrie, l'urbanisation et l'agriculture), est le plus au point.

Il appartenait à M. Ladislav Cerych, directeur de ce projet, non de le présenter à nouveau, mais d'en dégager les idées principales en commentant deux livres que vient de publier la Fondation : *l'Enseignement de l'an 2000*, par Maurice Reuchlin (aux P.U.F.), et *l'Université de demain*, élaboré sous la direction de Gaston Derinck. Le premier est en quelque sorte une profession de foi rationaliste. Pour le second, le futur n'existe pas, le futur est à faire : il faut *le* vouloir.

M. Alfred Sauvy, professeur au Collège de France, a présenté l'ouvrage qu'il a publié aux éditions Elsevier, à la demande de la fondation, *Vers l'enseignement pour tous*. C'est une étude systématique purement expérimentale, le résultat d'une vaste enquête sur les possibilités de l'égalité de l'enseignement. M. Sauvy a été amené à reconnaître les obstacles qui retardent cette égalité, même dans les pays socialistes. Statistiques et tests font ressortir qu'il existe une hérédité de l'intelligence, que les enfants naissent souvent inégaux. Conclusions désagréables, qui permettent à l'orateur de croire qu' « *il faudra encore longtemps, en France, pour aboutir à une relative égalité* », en dépit de l'action exercée dans ce sens par nos écoles maternelles, « *les meilleures du monde* ».

M. Serge Antoine, président de la Fondation Claude-Nicolas-Ledoux, qui a accueilli, à Arc-et-Senans, le colloque d'avril 1972 sur la prospective du développement culturel, auquel a participé la Fondation, et qui a préparé la conférence intergouvernementale d'Helsinki convoquée par l'Unesco, a donné d'abord lecture d'un message de M. Jarrot, ministre de la qualité de la vie. Puis il a parlé du colloque en préparation : un groupe de réflexion cherchant à situer ce que représente l'architecture comme jalon de la durée. On prépare, en effet, l'Année européenne du patrimoine architectural, et la conservation des bâtiments du passé, au moins de ceux qui ont une signification, qui nous aident à comprendre le présent, est de première importance.

Enfin, M. Maurice Béjart — qui va, vendredi 21 juin, recevoir à Amsterdam, des mains du prince Bernhard, le prix Erasme, que la Fondation lui a décerné, à partager avec Mme Ninette de Valois, fondatrice du Royal Ballet de Londres — s'est expliqué sur le sens de son dernier livre, *l'Autre chant de la danse* (éditions Flammarion). Non pas une étude sur la danse mais, à proprement parler, un *ballet*. Le créateur du *Ballet du XX[e] siècle* a consigné une série de rêves qu'il avait notés, au réveil, sur magnétophone. Il les a mélangés à des souvenirs autobiographiques. Mais ce sont des rêves authentiques, relatés dans l'ordre chronologique... M. Béjart a dû ensuite faire face à un feu roulant de questions, et le débat a pris un tour passionnant. Il a reconnu la profonde influence qu'avaient, entre douze et seize ans, exercée sur lui les romantiques allemands, de Novalis à... Nietzsche, l'auteur qui l'a le plus aidé dans sa vocation de chorégraphe. Il a abondé en formules heureuses. A qui lui disait qu'il donnait une dimension métaphysique à la vie, il a répondu : « *La danse m'a amené à cette transcendance dont vous parlez.* » A Martine Cadieu qui lui demandait si pour lui le rêve était le support de la danse : « *La danse est un travail technique, rigoureux, mathématique, et le rêve une source d'énergie, de stimulation.* » Et encore : « *Pour moi la danse n'a pas été un art, mais un langage, pour entrer en communication avec ceux que j'aime.* »

Pour lui, le prix Erasme, qui vient d'un humaniste, qui va à un humanisme, est un prix décerné à la danse (il couronne aussi Ninette de Valois), et ainsi « *la danse reprend sa place dans les humanités* ».

J.-M. D.

UN LIVRE

Une voix qui blesse

Les débuts de Christine Pawlowska

Sur un cahier d'écolier, en écriture appliquée, une jeune fille de dix-huit ans raconte sa vie jusqu'à quinze ans. Le cahier a traîné un peu. Le voici : c'est « Ecarlate », l'auteur a vingt-deux ans maintenant. Qu'y a-t-il dans ce texte qui vous blesse, vous éblouit ? La matière n'a rien d'exceptionnel. Un dur combat contre une mère, qui est secrètement une forme de tendresse, l'amitié passionnée pour Melly, la condisciple, qui est amoureuse de Chopin, un épisode insignifiant d'amour physique, une tentative de suicide, un garçon rencontré avec qui partir peut-être, mais qui se tue à moto...

L'événement n'est pas ici premier, mais la charge d'intériorité passionnelle. L'enfance pieuse s'achève dans un confessionnal quand le formalisme ne répond plus à l'attente infinie. Lorsque Melly fait l'amour, trahit Chopin, certes la narratrice est blessée, « d'autres mains l'ont mise au monde » ; certes elle l'imite sans joie, pour être moins séparée, mais l'amie perd son mystère, devient transparente. Son suicide ? Elle ne l'a pas voulu, elle l'a subi. Elle ne meurt « qu'un peu ». « Ce n'est pas ma faute si je suis plus loin que moi de mon corps. » Rencontrant un mort ensanglanté sur la rue, c'est la beauté du visage et du sang qui l'éblouissent d'abord. La beauté avant toutes choses, qui efface tout mal.

A vrai dire ce qui fascine dans « Ecarlate », c'est le langage. Non que ce soit écrit bien ou mal, c'est écrit, tout simplement, parce qu'il y a une adéquation entre la charge passionnelle, le regard, le rythme et le vocabulaire. Le texte, étoilé d'images rapides, serré de phrases brèves à la ferveur sèche, dit, vibrant, la vie brûlée. Toute la mythologie d'un écrivain-né est là qui affleure, transfigure la réalité primaire. La narratrice veut vivre de tous côtés mais ne cherche pas d'abord le bonheur. L'amour fou de la vie va plutôt avec un certain goût du malheur : « Je n'imaginais l'amour que malheureux. » Ici l'on n'aime pas le soleil, on a le goût de la nuit, l'impatience des limites. Le romantisme est hors du temps.

Si elle éprouve le vide, la « hideuse marée des morts-vivants » des villes, dans le même temps elle n'est que « désir d'adoration ». Domine en elle le sentiment de la précarité de toute chose. La mort est omniprésente, la mort comme moteur de la vie. La chair est tenue à distance, non à cause d'une déficience du désir, mais faute d'un amour au cœur même du désir. « Moi, je resterai pour toujours passagère de la nuit, de la pluie et du vent. »

Voici donc un livre fait de chair et de sang mais qui vole par-dessus. On peut penser aux premiers textes de Sagan, mais il y a dans « Ecarlate », autre chose qu'une mousse légère de nostalgie. Sagan remplissait le vide avec tous les objets de la mondanité. Dans « Ecarlate » la passion d'absolu efface les objets, devient « blessure de lumière ».

JEAN SULIVAN.

★ *Ecarlate*, par Christiane Pawlowska, Mercure de France, 110 pages, 18 F.

● *Francis Ponge* a reçu à l'université d'Oklahoma (Etats-Unis), le très important prix international de littérature Neustadt.

L'auteur du *Parti pris des choses*, *Pour un Malherbe*, *le Savon*, etc., dont plusieurs œuvres ont été traduites en anglais, et à qui Marcel Spada vient de consacrer une nouvelle étude chez Seghers, a reçu une somme de 10 000 dollars, un parchemin et une plume d'aigle argentée.

Musique

« Le Chant de la Terre », de Mahler

par l'Orchestre de Paris

En présence de M. Valéry Giscard d'Estaing, entouré de MM. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, Marcel Landowski, directeur de la musique, et Rolf Liebermann, administrateur de l'Opéra, l'Orchestre de Paris offrait lundi soir une exécution du *Chant de la Terre* du plus haut standing, sous la direction de Georg Solti.

On n'entend pas sans émotion ce bouleversant adieu de Mahler à la vie, ou plutôt ce chant d'acceptation de la destinée, l'acceptation que, au-delà de sa propre mort, selon les derniers mots de l'œuvre, « *la terre aimée, partout, se couvre de fleurs au printemps et verdoie à nouveau ! Partout, éternellement, les lointains bleuis de lumière. Eternellement* ». Et l'on se souvient de ceux qui, en nous révélant *le Chant de la Terre*, nous révélaient Mahler, ces grands morts qui ont « *vidé la coupe d'or jusqu'au fond* » : Bruno Walter, Kathleen Ferrier, plus tard Otto Klemperer.

Nous n'avons pas entièrement retrouvé l'impression d'alors. Pour des questions d'équilibre sonore surtout, car trop souvent dans les premiers mouvements l'orchestre submergeait les voix, pourtant les plus vigoureuses qu'on puisse rêver, de Christa Ludwig et de René Kollo. Celui-ci, parfait dans le chant de *l'Homme ivre au printemps*, ne donnait pas au splendide *Chant à boire de la douleur de la Terre* l'intensité d'accents, le jaillissement désespéré qui éclate dans ces strophes, ni peut-être à l'intermezzo *De la jeunesse* ce plaisant caractère de pièce de genre chinoise, si nécessaire pour l'équilibre de l'œuvre.

Peut-être aussi, le magnifique travail de Solti, faisant jaillir les métaux et les alliages les plus précieux de l'orchestre, les plus merveilleuses couleurs des solistes, attentif aux moindres mouvements dynamiques de la partition, dissimulait-il parfois le chant profond, le courant souterrain, qui, par-delà la diversité et la richesse des expressions, soustend et unifie l'œuvre de Mahler.

Tout, pourtant, vient confluer dans *l'Adieu final*, où, autour de la voix sublime de Christa Ludwig, voix de jade et d'opale, il n'y eut plus que la très pure musique, déchirante de lumière, gagnée par l'ombre, ce regard qui ne voudrait jamais finir sur la beauté du monde, au soir.

JACQUES LONCHAMPT.

Cinéma

Hommage à Mary Pickford

au musée d'Henri Langlois

L'autre soir — c'était le mercredi 12 juin, — Henri Langlois accueillait Charles « Buddy » Rogers à la Cinémathèque française de Chaillot pour l'inauguration d'un Hommage à Mary Pickford.

Charles « Buddy » Rogers — soixante-dix ans, cheveux blancs, costume noir, chemise blanche et cravate rouge, un beau sourire et beaucoup d'allure — était, en 1927, un jeune acteur débutant (*Wings*, de Williams Wellman) lorsqu'il fut choisi comme partenaire de Mary Pickford. Elle, c'était une star en pleine gloire, célèbre depuis dix ans dans le monde entier où elle avait fait rayonner l'image de « la petite fiancée de l'Amérique ». Elle avait fondé les Artistes associés avec Griffith, Chaplin et Douglas Fairbanks, le « Doug » bondissant du *Signe de Zorro*, de *Robin des bois* et du *Voleur de Bagdad* (qu'elle avait épousé).

Le film qu'ils tournèrent ensemble, *My best girl*, marqua le début de leur roman d'amour. Et Mary Pickford devint la femme de Charles Rogers. Aujourd'hui, ils vivent dans une des dernières demeures fabuleuses d'Hollywood. Ils possèdent une extraordinaire collection de films, dont tous ceux de Mary, bien sûr. Il y a quelques années, Henri Langlois avait reçu Mary Pickford à Paris. Comme une star. Elle n'a pas oublié cette réception et les films de Mary sont à la Cinémathèque française. Cette fois, elle n'avait pas pu venir. Mais Charles Rogers était là, en ami, avec quelques invités. Et Henri Langlois leur a fait visiter le musée de la Cinémathèque française. Ce musée qui, né officiellement l'été 1972, reste fermé au public.

« *Il nous faudrait de nombreux gardiens en permanence*, dit Langlois. *Mais nous manquons de crédits. Et je ne peux pas laisser les salles sans surveillance. On m'a volé deux robes, dont une qui avait été portée par Marilyn Monroe. Alors, le musée n'est ouvert, quelques après-midi, que pour les groupes scolaires en visites guidées.* »

L'autre soir, il a fait allumer les salles et il a promené lui-même Charles Rogers et ses invités dans ce labyrinthe des cent merveilles. Langlois raconte tout : affiches, décors, photographies, appareils de projection, costumes. Qui ne l'a pas vu parcourir ce musée ne peut rien comprendre à cet homme.

A force d'amour du cinéma, Langlois est le cinéma tout entier. Le studio reconstitué de Méliès, à Montreuil, c'est lui ; le manteau royal d'Antinéa, dans *l'Atlantide* de Feyder, c'est lui ; la rue « expressionniste » du *Cabinet du docteur Caligari*, dont la magie vous attend au tournant, c'est encore lui...

Dans la petite salle de projection du premier étage, on attendait *My best girl*. Un hommage à Mary Pickford a commencé, un étonnant documentaire sur son personnage de star dans les années 20, et *la Mégère apprivoisée* (Samuel Taylor, 1930), où elle jouait Shakespeare avec Douglas Fairbanks.

JACQUES SICLIER.

O.R.T.F.

LES NÉGOCIATIONS RESTANT DANS L'IMPASSE

L'ordre de grève générale est appliqué

Un programme minimum — adapté aux circonstances — est de nouveau diffusé ce mardi 18 juin sur l'ensemble du réseau O.R.T.F. « en raison de l'arrêt de travail de certaines catégories de personnel ». En effet, malgré des négociations qui se sont prolongées tard dans la nuit, aucun accord n'est intervenu entre la direction de l'O.R.T.F. et la Fédération syndicale unifiée (autonome) au sujet du reclassement réclamé par les agents techniques et administratifs T2 et A2. La consigne de grève donnée par la F.S.U. à toutes les catégories de personnel a pris effet le 18 à 0 heure. La durée du mouvement devait être fixée à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra mardi en fin de matinée. On y lira notamment la lettre que M. Long a adressée aux syndicats, mais qui, selon eux, ne répond pas à l'attente des grévistes.

Le match Brésil-Écosse sera cependant retransmis

Un programme minimum adapté aux circonstances... En effet, un mot d'ordre de grève générale lancé par la F.S.U. (qui groupe notamment les techniciens) se traduit habituellement par un arrêt de toutes les émissions, à l'exclusion des « journaux » télévisés et d'un film commun aux chaînes de télévision. Ce 18 juin, on note que la télévision transmettra, malgré la grève, le reportage sur la cérémonie du Mont-Valérien, le match de Coupe du monde de football Brésil-Écosse, ainsi qu'un film de Vittorio de Sica. Autant de moyens d'éviter le piège de l'impopularité du conflit, dont les risques n'échappent pas aux dirigeants syndicaux.

Certes, le match Allemagne-Australie (prévu sur la deuxième chaîne mardi après-midi) ne sera pas diffusé, mais cette absence sera peut-être moins ressentie par les téléspectateurs.

Sur le fond du conflit, l'intersyndicale de l'Office (F.S.U., C.G.T., C.F.D.T., S.N.J.) déclare dans un communiqué que « *la direction générale n'a pas su régler les différentes revendications des personnels* », et estime que le pouvoir politique a placé l'entreprise « *au bord de la faillite : faillite économique, faillite des programmes, faillite de la gestion.*

» *La direction laisse pourrir la situation, espérant à terme présenter à l'opinion publique un bilan tellement catastrophique que le pays acceptera toute solution de facilité, tel le démantèlement ou la privatisation de tout ou partie du patrimoine national*

» *L'intersyndicale ne peut accepter cette alternative. Elle ne peut accepter que les problèmes de l'Office qui sont ceux de la collectivité nationale soient escamotés.* (...)

» *Le conseil d'administration de l'Office doit se réunir le 25 juin. Le comité d'entreprise est convoqué pour les 26 et 27 juin. Dans le même temps, l'Assemblée nationale est susceptible de se réunir en comité secret pour examiner la situation.*

» *Quelles que soient les mesures envisagées, l'intersyndicale réaffirme sa volonté de ne pas voir le personnel faire les frais de cette opération* ».

Dans une note adressée aux directeurs et chefs de service de l'O.R.T.F. à la fin de la semaine dernière, M. Marceau Long recommande des économies draconiennes dans tous les secteurs d'activité. Le P.-D.G. de l'Office rappelle que la situation financière de l'O.R.T.F. « *résulte de l'écart croissant entre nos coûts de fonctionnement et nos prix de revient d'une part et nos ressources d'autre part* ». En ce qui concerne les ressources de l'Office, M. Marceau Long a demandé au gouvernement le relèvement de la redevance, dont les taux prévus étaient de 140 francs pour le noir et blanc et 210 francs pour la couleur à partir du 1[er] juillet. M. Marceau Long suggère que ces taux soient portés à 150 francs pour le noir et blanc et à 225 francs pour la couleur.

Entre des revendications du personnel insatisfaites et des ressources jugées insuffisantes, M. Marceau Long mène un jeu difficile dont il ne possède pas toutes les cartes : en ce qui concerne la solution au « déclasse..ent » des catégories en grève, elle passe par l'autorisation du ministère des finances, qui exerce une tutelle administrative sur l'O.R.T.F. ; en ce qui concerne l'augmentation de la redevance, elle suppose l'accord du gouvernement.

A la télévision, on apprend que divers préavis de grève ont été déposés pour le jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22 juin. Autant d'éléments qui pèseront sur les débats à l'Assemblée nationale, jeudi prochain.

Dans la presse quotidienne

COMBAT : l'attitude de la C.G.T. sera décisive.

« *Si la F.S.U. (Fédération syndicale unifiée) a voulu déclencher une grève générale des techniciens, il ne faut pas en déduire que le conflit s'est pour autant généralisé à l'O.R.T.F., puisque ce syndicat n'a jamais désiré un seul instant élargir le mouvement pour le replacer dans un contexte général qui poserait le problème de l'Office.* (...)

» *L'attitude de la C.G.T. sera décisive dans l'avenir du conflit, mais il est peu probable qu'elle s'associe à une grève que la direction générale semble vouloir laisser pourrir.* »

(CHANTAL SYLVAIN.)

L'AURORE : arrêtez les frais.

« *On en est arrivé à des points d'hérésie et de confusion tels que les tenants des chaînes privées n'ont pas de meilleurs alliés que ceux qui soutiennent le monopole de l'Etat, en le détruisant.*

» *Au stade actuel, M. Marceau Long n'est plus crédible — absolument plus — lorsqu'il affirme que le changement à tout cela « passe par des hommes nouveaux ».*

» *Je sais bien que le slogan est à la mode. Mais le problème n'est pas là. Il n'est pas dans le maintien ou le renvoi de responsables. Mais dans les responsabilités.*

» *Les responsabilités des syndicalistes, des directeurs, des administrateurs et — pardi ! — du P.D.G. Si les uns et les autres ne conçoivent pas qu'il est tout juste temps d'arrêter les frais pour stopper une faillite qui sera collective, alors mieux vaut faire table rase.*

» *Et songer à d'autres formules où la concurrence extérieure imposerait finalement l'émulation et la raison.*

» *Le monopole a créé — non sans mérite — « la télévision » POUR les Français ». A la façon dont on s'y prend, il sera de plus en plus difficile de le défendre CONTRE eux !* »

(DOMINIQUE PADO.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : le monopole en danger.

« *On ne s'avance sans doute pas trop imprudemment en affirmant, sans preuves, que le gouvernement n'est pas mécontent de ce qui se passe actuellement à l'O.R.T.F. Il n'a d'ailleurs pas témoigné d'un zèle particulier pour hâter la solution de la grève qui perturbe depuis deux semaines les émissions. De là à le soupçonner d'exploiter la lassitude ou la colère totalement justifiées des auditeurs de la radio et de la télévision d'Etat, il n'y a qu'un pas. Le pourrissement de la grève n'apparaît-il pas, aux yeux d'une opinion mal informée et, il faut le dire, trop peu soucieuse de l'être, comme le meilleur signe que décidément l'Office est ingouvernable, livré à la subversion et indigne de sa mission, et que donc il faut le réformer ? Comment le réformer ? En lui retirant son monopole ! Cé n'est pas d'aujourd'hui que date la menace, mais le temps l'a précipitée, et avec le temps l'arrivée au pouvoir des plus chauds partisans de cette réforme, dont les républicains indépendants ont à maintes reprises demandé la mise en œuvre.* (...) *Certes la privatisation sera relative. L'Etat sera partie prenante dans les chaînes qui s'installeront demain à Paris et en province. Est-ce une garantie suffisante ? Certes non. Pourquoi l'Etat saura-t-il ou voudra-t-il imposer à ces sociétés des contraintes de qualité et des conditions de liberté qu'il n'a pas su ni voulu imposer à son O.R.T.F. ? C'est sur ce terrain qu'il faudra se battre.* »

(PHILIPPE TESSON.)

LA NATION : de l'imagination et une politique.

« *Le public se dit qu'il doit y avoir du gaspillage au royaume du « palais-gruyère ». Mais il se dit aussi que ce n'est peut-être pas d'argent que l'O.R.T.F manque le plus. Que c'est de foi et d'imagination. Il commence à regretter, ce bon public, les temps héroïques de la télévision en direct, des petites équipes inventives, d'un artisanat au service de l'art.*

» *La radio et la télévision sont les deux boites à merveilles de notre temps. Faites pour enchanter, pour changer la vie. Cela exige que l'on rende aux créateurs de l'O.R.T.F. — ceux qui y sont à demeure et ceux qui devraient pouvoir s'y exprimer en toute liberté — la joie et les moyens d'inventer pour notre bonheur. Cela exige sans doute des structures nouvelles.* (...).

» *Cela exige presque rien, en somme : seulement une politique.* »

(CLAUDE LEMONON.)

Télévision

KEY BOGIE

A quoi tient le culte de Bogart ? D'où lui venait, d'où lui vient ce pouvoir, cette aura ? On comprenait pour Rudolph Valentino ou pour James Dean, on comprend pour W.C. Fields, on aurait compris pour Spencer Tracy. On ne comprend pas pour « Bogie ». Au-delà des évidences (virilité, solitude, sensibilité à fleur de muscle), on voit mal. Et encore moins après l'hommage que lui a rendu lundi la troisième chaîne, produit de série importé des Etats-Unis.

C'est le cocktail habituel de courts extraits de films. Il en a tourné soixante-quinze ; il aurait donc fallu éliminer, privilégier, préférer aux flashes les séquences pour permettre de se faire une idée, même approximative, des qualités du comédien. Et de témoignages coupés, battus, à vous de donner dans la formule et le cliché. Il était comment ? Il était « cool » (calme, imperturbable), il était dur et tendre et cool et cynique et sentimental et cool et mauvaise tête et bon cœur, et... La litanie coutumière. D'Ingrid Bergman à George Raft, ses partenaires, ses amis, y sont allés, et c'est normal, pourquoi chercher midi à quatorze heures, de leur petit bouquet de fleurs artificielles.

Curieux qu'il ne se soit trouvé personne pour rappeler certaines circonstances révélatrices de sa vie. Sa prise de position, par exemple, en faveur des victimes du comité des activités anti-américaines. Et sa rétractation. Il aimait la vérité, on la lui devait. Personne — on songe tout naturellement à sa femme, à Laureen Bacall, malheureusement absente de cette cérémonie à la gloire d'un monument national — pour nous en livrer les clés possibles. Il doit y en avoir tout un trousseau. Pour nous parler de sa formidable insolence, de son sens de la dérision et de la distance au sens brechtien du terme. Certains de ses propos — on aurait pu nous les rappeler — semblent sortir de la bouche de Jean Yanne, de l'acteur Jean Yanne.

Le personnage et les personnages à jamais confondus n'étaient-ils pas essentiellement opposés, et très proches et très éloignés ? Et n'est-ce pas ce gouffre paradoxal qui nous attire par son mystère, par le clair-obscur de ce qu'on nomme tout simplement la conscience professionnelle et le talent ?

CLAUDE SARRAUTE.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

A LYON ET A NANCY

Deux « Yvonne, princesse de Bourgogne »

En 1965, le Théâtre de Bourgogne présentait à Chalon-sur-Saône et à l'Odéon la première pièce de Gombrowicz, Yvonne, princesse de Bourgogne, *dans une mise en scène de Jorge Lavelli. Et depuis, semble-t-il, personne en France ne s'y était intéressé. Deux jeunes metteurs en scène, Michel Macé avec un groupe universitaire à Nancy, Bruno Boeglin avec la Compagnie de La Mouche à Lyon, entreprennent aujourd'hui de reprendre cette œuvre étrange qui date de 1935, et préfigure Ionesco.*

Le jeune prince Philippe décide d'épouser Yvonne, fille laide, stupide, apathique, pour prouver sa liberté en refusant d'obéir à la répulsion qu'elle lui inspire. Le défi du prince la livre à une cour de fantoches grotesques, qui se moquent d'elle, la tourmentent, pareils à de vieux enfants autour d'une mouche sans ailes. Elle est, écrit Gombrowicz, « facteur de décomposition », sa présence apeurée révèle à chacun ses propres carences, ses propres vices. La situation devient insupportable, tous veulent la tuer. Mais la tuer directement est au-dessus de leurs forces, il faut sauvegarder les apparences de la majesté de l'élégance. Il y aura un grand banquet, et Yvonne, qui ne sait pas observer les convenances, s'étrangle avec une arête de poisson.

Le prince est un héros typiquement « gombrowiczien », un être « immaturé », disponible, en opposition aux adultes, au monde des formes établies, fixées dans un passé arrêté. Le prince provoque la nature, « sa » nature, et précipite un échec inévitable. Quant à Yvonne elle n'est rien d'autre qu'un « miroir devant lequel on a peur ».

Chez Bruno Boeglin, la princesse est un gros tas inerte, maussade, étalé sur l'herbe dans la douceur molle d'une fin d'été. Elle est physiquement gênante, au milieu d'une assemblée de mannequins, vrais mannequins aux sourires niais, directement sortis d'une vitrine surannée, et de personnages qui leur ressemblent, qui trottinent ou gambadent, minaudent avec des grâces mièvres de vieilles filles offrant de petits gâteaux moisis. *Occupés à tromper leur ennui, à oublier leur inutilité, ils tournent en rond devant la façade rose d'une maison de poupée aux dimensions humaines, entre les poubelles et les draps pendus pour sécher, guettent derrière les baies vitrées, ouvrent la petite porte du jardin pour aller faire un tour, et l'on voit une pancarte :* « Maison à vendre avec parc ».

Ils n'y prêtent pas attention. Acclimatés à cette poussière, à cette usure, ils s'enlisent lentement avec des clapotements obscènes. Plus le prince se débat, plus il s'enfonce ; sa révolte se réduit à un mouvement obsessionnel, il ne peut échapper à ses pairs. Et la mort d'Yvonne est l'image de leur vie : un cérémonial absurde pour une catastrophe en forme d'incident.

Peut-être parce qu'en arrivant à Lyon on se perd dans les sens interdits et les rues éventrées — travaux de l'autoroute qui va traverser la ville, — le spectacle de Boeglin fait penser au tableau d'une certaine province appauvrie, anachronique, obstinément accrochée à son anachronisme, pour ne pas voir les murs de béton qui vont l'écraser. Description amère d'un étouffement.

En revanche, Michel Macé, à Nancy, transforme la cour de Bourgogne en volière criarde. Les personnages sortent de vieux carosses peints, tournent en rond, se battent ou s'accouplent lorsqu'ils se heurtent. Yvonne, jolie Cendrillon, essaie de se mêler à leurs jeux stupides et violents, dont elle ne connaît pas les règles. Glapissant, ricanant, figures cauchemardesques sans visages, entièrement cachés par des haillons, ils se dévoilent, se dénudent peu à peu, et ensevelissent Yvonne sous leurs défroques.

Michel Macé ne cherche pas à représenter la pièce de Gombrowicz, il s'en est servi pour un travail « visant à libérer l'imaginaire du groupe ». *Le travail technique est tout à fait abouti. Quant à l'imaginaire, le groupe a choisi de le cultiver sur le thème de la peur,* « peur panique de se remettre en question, de la vérité, l'hypocrisie, l'intolérance, la fermeture sur soi ». *Il s'agit de communiquer au spectateur* « l'être réel du groupe ». *Et c'est vrai, on en ressent l'accord, la cohérence, la vitalité, mais pour un résultat gratuit. En fin de compte, on voit une série d'exercices, et non pas la manière dont le groupe* « appréhende la vie », *ni même la pièce de Gombrowicz, dont il n'offre qu'un fragment déformé.*

Mais pour ce groupe composé de scientifiques, de mathématiciens, d'ingénieurs, le théâtre représente une manière de « prendre son pied ». Ce sont des non-professionnels pour qui la nécessité du spectacle vient en dernier.

Bruno Boeglin et la Compagnie de La Mouche font en revanche un travail professionnel avec des moyens ridicules. Le T.N.P. leur a offert sa salle pour répéter et y donner deux représentations dans des conditions décentes avant le Festival de Fourvière. Ils ont reçu dans l'année environ 3 millions d'anciens francs pour une activité permanente. Ils travaillent habituellement dans une Maison des jeunes, ils ont un public qu'ils veulent garder, développer, et, pour cela, ils doivent monter plusieurs spectacles. Ils font tout eux-mêmes et se répartissent les tâches selon leur disponibilité plutôt que selon leurs possibilités artistiques et techniques. Le talent et l'intelligence de Boeglin sont évidents. Son spectacle est juste au bord de la réussite.

COLETTE GODARD.

★ Festival de Fourvière, 24 et 25 juin.

PAULINE CARTON EST MORTE

La comédienne Pauline Carton, qui fut une des interprètes préférées de Sacha Guitry, est morte lundi soir, à 18 heures, d'une crise cardiaque. Elle était âgée de quatre-vingt-dix ans.

La Dorine de Sacha Guitry

Comme les comédiens des anciens temps, Pauline Carton, de son vrai nom Pauline-Aimée Piarez, était avant tout un personnage : on ne sait pas vraiment où elle est née, en juillet 1884 : à Biarritz, dit-on. Sur les bords du Léman, dit-on également. Mais, en fait, sa vie commence le jour où elle est montée sur les planches, il y a soixante-quinze ans.

Pauline Carton, toute jeune, avait déjà le physique de l'emploi. Avec sa rondeur, avec sa « tête de pou », comme elle disait, elle était prédestinée aux rôles de servante ou de concierge, à la langue bien pendue, un peu sournoise, mais bien gentille au fond, une Dorine comme il en fallait pour le théâtre de boulevard de la première moitié du siècle. Et elle allait promener ce personnage dans plus de cent cinquante spectacles : au théâtre, à l'opérette, au cinéma, dans les triomphes, comme dans les « fours » ou dans les tournées de province. La vie d'artiste, quoi.

C'est Sacha Guitry qui fournit à ce monstre sacré du rire et de la composition, à la voix de crécelle et à l'humour acide, ses meilleurs rôles. Dans *Mon père avait raison*, ou dans *Ils étaient neuf célibataires*. Mais on l'a vue aussi dans de nombreux succès passés *(Ce cochon de Morin, les Vignes du seigneur, les Enfants d'Edouard, les Dégourdis de la onzième, le Rosier de Mme Husson, l'Ecole des cocottes, Ta bouche bébé)* ou récents *(le Jour el plus long)*. Si petits qu'aient été ses rôles, on la remarquait, toujours, avec son chignon serré et son petit chapeau rond : elle était un personnage populaire

Sans aigreur — elle disait « *j'aime mieux être la boniche que l'héroïne* », — Pauline Carton allait, ces dernières années, écrire deux livres de souvenirs, *Théâtres de Carton* et *Histoires de cinéma*, enregistrer des chansons — avant guerre, elle eut un réel succès du disque avec *Aimons-nous sous les palétuviers* — et raconter ses histoires sur la scène à la Tête de l'art.

Sa mort — elle aurait voulu mourir en scène — sera à l'image de sa vie. Pas d'inhumation : elle lègue son corps à la science, et ses archives saint-simoniennes à la bibliothèque de l'Arsenal. Avec le désir de tout effacer. « *Je ne souhaite qu'une chose,* disait-elle, *c'est que les pellicules que j'ai un instant traversées ne soient pas trop solides. Je ne désire pas du tout que ceux qui vivront dans quarante ou cinquante ans puissent savoir à quel point j'étais tarte en jouant les cuisinières.* » — M. E.

■ En raison du succès que rencontre le « Tartuffe » dans la nouvelle mise en scène de Roger Planchon à la Porte Saint-Martin, les représentations sont prolongées jusqu'au 6 juillet.

■ La cantatrice Elisabeth Schwarzkopf a annulé définitivement les trois récitals annoncés pour les 18, 19 et 20 juin au Théâtre de la Ville en remplacement de ceux des 13, 14 et 15 juin. Les billets seront remboursés aux caisses.

■ Une soirée « anticolonialiste » a lieu ce 18 juin, à 18 h. 30, à la Maison de l'UNESCO, place Fontenoy, salle I, Paris. José Afonso, Carlos Paredes, Alvim, Rui Mingas et Vitorino représenteront le Collectif d'action culturelle du Portugal. Au programme, des chants, des films et des diapositives.

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Don Quichotte.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Caprices de Marianne ; On ne saurait penser à tout.
Odéon, 20 h. : Par-dessus bord.
Théâtre de Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Phèdre ; Grand Théâtre, 20 h. 30 : Troïlus et Cressida. — A la Gaîté-Lyrique, 20 h. 45 : les Marionnettes japonaises du Bunraku.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Festival de musique russe et soviétique.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Cinéma (Quinzaine des réalisateurs).

Les autres salles

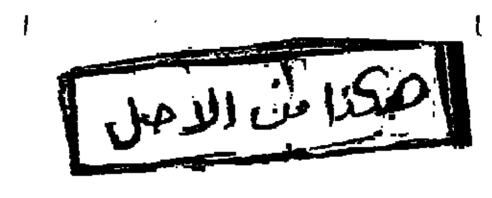
Antoine, 20 h. 30 : le Mari, la Femme et la Mort.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Biothéâtre, 22 h. 30 : Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère.
Capucines, 20 h. 45 : Seul le poisson rouge est au courant. — Petite salle, 18 h. 30 : Autopsie d'un dur ; 21 h. : Madame le sociétaire.
Carré Thorigny, 20 h. : Mon œil.
Cartoucherie de Vincennes. — Atelier de l'Epée-de-Bois, 20 h. 45 : Locos.
Centre culturel suédois, 21 h. : les Affaires mirobolantes du roi des allumettes.
Européen, 21 h. : Le Grand-Guignol revient.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Loretta Strong.
Hébertot, 21 h. : Portrait de Péguy.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Inter-Club, 21 h. : Cyglamour et le pape.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : les Horssins ; 24 h. : Prison-corps.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
Montparnasse, 21 h. : Qu'est-ce qui frappe ici si tôt ?
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Le Palace, 19 h. 30 : Groupe Arcana ; 20 h. 30 : Vincent et l'amie des personnalités ; 22 h. 30 : Areski et Brigitte Fontaine.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 15 : En attendant Godot.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.
Théâtre de la Cité internationale. — La Resserre, 21 h. : Cycle Samuel Beckett. — Grand Théâtre, 21 h. : Antigone. — La Galerie, 21 h. : le Nuage amoureux.
Théâtre de la Cour des Miracles, 20 h. 30 : J'ai confiance en la justice de mon pays.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; salle II, 20 h. 15 : Haut-parleurs et cargos lents.
Théâtre Mécanique, 20 h. 30 : le Jour de la dominante.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : le Grand Magic Circus ; 23 h. : A or J & Cie.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Do you speak martien ? ; 22 h. 15 : Sa négresse Jésus.
Unesco (salle I), 18 h. 30 : Chants populaires portugais.
Variétés, 20 h. 30 : Opéra non stop.

Les théâtres de banlieue

Ivry, théâtre, 21 h. : la Jalousie du Barbouillé.
Montreuil, salle Marcelin-Berthelot, 20 h. 30 : Pour un délit mineur.
Valenton, café-théâtre, 21 h. : J'ai d'la chance.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. 30 : Feydeau ; 22 h. 30 : La nuit va être longue, Léonor ; 24 h. : Yann R...
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Grand Combat ; 22 h. : Luis Rego.
Café d'Edgar, 20 h. : Vidéo-théâtre ; 22 h. : les Petites Filles modules.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Coluche ; 22 h. 30 : Just a quick sweet dream.
Café-Théâtre de l'Odéon, 21 h. : Huis Clos ; 22 h. 30 : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque.
Le Fanal, 20 h. 30 : Histoire du fabuleux Cagliostro.
Hôtel Herouet, 22 h. 30 : la Maîtresse.
Le Jour de Fête, 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr Gnaka ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : les Dessins de Laville.
Petit Casino, 21 h. 30 : La rentrée de Greta Garbo ; 22 h. 45 : Douby or not Douby.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Poussez les murs.
Le Sélénite, salle I, 20 h. 45 : les Mille et une Nuits ; 22 h. : la Folle. — Salle II, 21 h. : Dieux nus ; 22 h. 30 : le Dernier Tango dans la jungle.
Le Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J'vais craquer.
Le Tripot, 20 h. 30 : les Aventures d'Aubergine.



SPECTACLES

Mardi 18 juin

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.
Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

Le cirque

Carré Thorigny (Hôtel Salé), 20 h. : le Cirque Gruss.

Les chansonniers

Caveau de la République : On est pris par les sens.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : Myriam Makeba.

Les festivals

FESTIVAL DU MARAIS
Théâtre, hôtel de Rohan-Strasbourg, 20 h. 45 : Othello ; Auberge de l'Aigle-d'Or, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; hôtel de Marle, 21 h. : les Affaires mirobolantes du roi des allumettes suédoises ; place du Marché-Sainte-Catherine, 20 h. : le Médecin volant.
Musique, hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : Quatuor danois (Mozart, Haydn, Schubert).

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
Square Gabriel, 20 h. 30 : les Comédiens de l'Etincelle.

FESTIVAL DE SAINT-DENIS
Chapelle des Carmélites, 21 h. : Quatuor Loewenguth (Beethoven).

MAI DE VERSAILLES
Carré à l'Avoine, 20 h. 45 : Dansea.

La danse

Espace Cardin, 20 h. 30 : Peter Gross et sa compagnie.
Palais des sports, 21 h. : Rudolf Noureev.

Les concerts

Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Orchestre national, dir. C. Kondrachine (Glinka, Tchaïkovski, Prokofiev).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Solti (Mahler).
Centre culturel américain, 20 h. 30 : M. Asso, musique électronique.
Eglise Saint-Eustache, 20 h. 45 : Petits Chanteurs du Marais et Ensemble d'instruments anciens Michel de Menehou.

Le jazz

Carré Thorigny, 21 h. 30 : Jho Archer.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Vénus aveugle, d'A. Gance ; 18 h. 30 : The Big Leaguer, de R. Aldrich ; 20 h. 30 : This Day and Age, de Cecil B. de Mille ; 22 h. 30 : Four Frightened People, de C. B. de Mille.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
AMERICAN GRAFFITI (A. v.o.) : Studio République, 2e (805-51-97), Luxembourg, 6e (633-97-77)
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-38) ; v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Liberté, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Tourelles, 20e (636-51-98), Cambronne, 15e (734-49-96)
LA BONZESSE (Fr.) (**) : Marivaux 2e (742-83-90), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Boulmich', 5e (033-48-29), Passy, 16e (288-62-34), Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).
CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59)
LE COURAGE DU PEUPLE (Boliv., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Elysées-II SP, 8e (225-67-29)
LES DURS (It.-Fr., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Telstar, 13e (331-06-19), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaîté-Clichy, 18e (387-62-99)
FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Arlequin, 6e (548-62-25).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
IL ETAIT UNE FOIS ZAPATA (Mex v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE HASARD ET LA VIOLENCE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84) Cluny-Palace, 5e (033-07-76) Royal-Haussmann-Club, 9e (770-47-55), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (599-37-47).
JIMY HENDRIX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e (805-51-33).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
1789 (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
ON S'EST TROMPE D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
PATAQUESSE (Ang., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27)
LE PROTECTEUR (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-23), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show 8e (225-67-29).
SEXE FOU (It., v.f.) (**) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
SERPICO (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Images (522-47-94), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Mistral, 14e (734-20-70), Magic Convention, 15e (828-20-32).
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brés., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Dragon, 6e (548-54-74) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine, 8e (073-56-03), Max-Linder, 9e (770-40-04), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46)
UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It.) : Diderot, 12e (343-19-29), Maxéville, 9e (770-72-87)
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
LA VIREE SUPERBE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36), Studio Galande, 5e (033-72-71)
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montréal Club, 20e (607-16-81), Marcadet, 18e (606-22-81), Palais Avron, 20e (343-86-41), Murat, 16e (288-99-75).

Les films nouveaux

THE NICKEL RIDE, film américain de Robert Mulligan, avec Jason Miller — v.o. : Biarritz, (8e) (359-42-33), Médicis (5e) (633-25-97), Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90)
LE SHERIF NE PARDONNE PAS (**) film italien de Barry Shear, avec Richard Harris. — v.o. : Ermitage (8e) (225-15-99) ; v.f. : Hollywood Boulevard (9e) (770-10-41), Gaîté-Clichy (18e) (387-62-99), Liberté (12e) (343-01-59), Murat (16e) (288-99-75), Clichy Palace (17e) (387-77-29)
THE SUGARLAND EXPRESS film américain de Steven Spielberg, avec Goldie Hawn — v.o. : France Elysées (8e) (225-19-73), St-Germain Studio (5e) (033-42-72) ; v.f. : Lumière (9e) (770-84-64), Montparnasse 83 (6e) (544-14-27), Gaumont Convention (15e) (828-42-27), Caravelle (18e) (387-50-72), Fauvette (13e) (331-56-86), Cambronne (15e) (734-42-96)
SWEET MOVIE (**), film franco-canadien de Dusan Makavejev, avec Carole Laure et Anna Prucnal — v.o. : Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14), Quartier Latin (5e) (326-84-65), Quintette (5e) (033-35-40) ; v.f. : Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Gaumont-Convention (15e) (828-42-27), St-Lazare-Pasquier (8e) (387-56-16)
LE TEMPS D'UNE CHASSE, film canadien de Francis Mankiewicz, avec Marcel Sabourin — Studio Alpha (5e) (033-39-47)
MONOLOGUE, film soviétique d'Ylia Averbakh. — V.o. : La Clef (5e) (337-90-90), Bilboquet (6e) (222-87-23), Ranelagh (16e) (224-14-08).
SI, SI MON COLONEL, film franco-italien de Nino Guerrini, avec Jacques Dufilho, Aldo Maccione. — V.f. : Capri (2e) (508-11-69), Ermitage (8e) (225-15-99), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Maine (14e) (567-08-96) Grand-Pavois (15e) (531-44-58), Paramount-Maillot-Pershing (17e) (747-24-24)
TERRE BRULEE, film anglais de Cornel Wilde. — v. o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Mayfair, 16e (525-27-06), Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 17e (522-37-41), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96)
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
WOMEN (A.) (v.o.) : Olympic-Marilyn, 14e (783-67-42).

Les grandes reprises

JEUX INTERDITS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail 14e (326-38-98).
OUT ONE SPECTRE : Seine-Studio, 5e (325-95-99) à 20 h.
LES TROIS AGES (A.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Studio Marigny, 8e (225-20-74)
MONSIEUR VERDOUX (A.) (v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Ranelagh, 16e (224-14-08).

Les festivals

BERGMAN. — Racine, 6e (633-43-71) : l'Œil du diable.
TOUT BERGMAN (v.o.). — Artistic Voltaire, 11e (700-21-65) : Rêve de femmes.
CINE-BALLADE POUR CENT CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) — Dominique, 7e (551-04-55) : l'Invitation.
CINE-BALLADE POUR CENT CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) — New-Yorker, 9e (770-63-40) : Antonio das Mortes.
QUINZAINE DES REALISATEURS — TEP, 20e (636-80-09) : Lars Ole, 5e C. Travail occasionnel d'une esclave.
SERVICE DE LA RECHERCHE DE L'O.R.T.F. — Pagode, 7e (551-12-15) : Ludwig requiem pour un roi vierge ; Dieu n'est pas mort.

SPECTACLES POUR ENFANTS

Semaine du 19 au 25 juin

Les films

(Matinée du 19.)

DEUX TROUILLARDS PISTONNES : Ornano, 18e (606-56-40), à 15 h.
FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34), perm.
LA REVANCHE DE TARTAGNAN : Sèvres-Duroc, 7e (734-63-88), à 15 h.
LES TROIS AGES (B. KEATON) : Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91), perm.
UN PETIT INDIEN : la Royale, 8e (265-82-66), perm.
UNE NUIT A CASABLANCA : Royal-Villiers, 17e (924-78-31), à 15 h.

Les théâtres

Théâtre de Chaillot, à la Gaîté-Lyrique (277-88-40), les 19, 21, 24, 25 et 26, à 14 h. 15 : les Marionnettes japonaises du Bunraku (Shamisen ; la Pêche aux épouses).
Atelier (606-49-24), le 19, à 14 h. 15 : Boc, Boboc et Boloboc ; à 15 h. 45 : la Légende du roi Arthur ; le 20, à 14 h. 15 : les Aventures du baron de Munchhausen ; à 15 h. 45 : la Chanson de Roland ; le 22, à 14 h. 15 : Ali Baba et les les quarante voleurs.
Biothéâtre (508-17-80), le 22, à 15 h. : la Savane de Bradburry.
Café d'Edgar (326-13-68), le 19, à 14 h. et 16 h. : le Baobab et la Tête par terre.

FESTIVAL DU MARAIS
Hôtel de Rohan, les 19 et 22, à 15 h. : les Contes des mille et un livres. — Hôtel de Marle, les 19, 22 et 26, à 17 h. 30 ; les 21 et 27, à 15 h. : l'Arbre roux.
Théâtre Présent (203-02-55), le 19, à 14 h. 30 : Animation-Théâtre.

Les marionnettes

Luxembourg (326-46-47), les 19, 22 et 23, à 15 h. 15 et 16 h. 30 : le Maharadjah.

Les centres attractifs

Ermenonville (454-00-96), tous les jours sauf vendredi de 11 h. à 18 h. 30, les dimanches et jours fériés à partir de 10 h.
Vallée des Peaux-Rouges (454-11-00), tous les jours sauf mardi de 11 h. à 19 h.

Le cirque

Carré Thorigny (hôtel Salé) (277-36-39), tous les jours, à 20 h. (D.), mat. D., à 15 h. 30.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Et. de Me BOULC'H, not. à La Ferté-Milon 02460 - Tél. 23. ADJ. amiable,

le samedi 22 juin 1974, à 15 heures

MAISON

à MAREUIL-SUR-OURCQ (Oise)

3 P., cuis., salle d'eau, dép., jardin 800 m2. - LIBRE. M. à Px : 40.000 F.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris

LE 28 JUIN, à 14 h. 15 - FONDS **ÉLECTRICITÉ ÉLECTRO-TECHNIQUE** avec BAIL

49 bis, r. Louis-Braille, St-Maur (94)

M. à Px (NE p. ét. b.) 50.000 F Consig. 15.000 F. - S'adr. Me POPELIN, not., 164, Fg St-Honoré ; Me H. GOURDAIN, synd. à Paris, 174, bd Saint-Germain.

Vente sur saisie immob., au Palais de Justice de CORBEIL-ESSONNES (91), place de Salvandy.

le MARDI 25 JUIN 1974, à 14 heures

D'UN IMMEUBLE

situé à

VILLECRESNES (94)

5 et 7, rue de Cerçay

MISE A PRIX : 50.000 F

Consignation préalable pr enchérir. Pour les renseignements : Mes Truxillo et Akoun, avocats, 51, r Champlouis, Corbeil-Essonnes (496-30-36 - 496-14-18)

Adj. au Tribunal de Commerce Paris le 28 juin, à 14 h 15 Fonds **PETITE MÉCANIQUE** FABRIC. Vte MOULES ttes matières

16, r. J.-Louvel-Tessier PARIS (10e)

M. à Px (p et b) 50.000 F Consign 20.000 F - S'adr Me POPELIN, not. 164, Fg St-Honoré ; Me H. GOURDAIN, synd à Paris, 174, bd Saint-Germain

---

Vente sur saisie immobilière et sur surenchère du dixième, au Palais de Justice à Paris, le jeudi 4 juillet 1974, à 14 heures.

EN UN LOT : un

APPARTEMENT

4e étage, comprenant entrée, 5 pièces, cuis., salle de bains, débarras, wc et 96/1.000 des parties communes (en façade sur rues de la Tour et Cortambert)

dans un immeuble sis à PARIS (16e)

78, rue de la TOUR et 34, rue CORTAMBERT

loué - Mise à prix : 275.000 francs.

S'adresser Me Georges MIELLET, avocat à Paris, 14, rue des Pyramides ; Me Paul BOURGEOIS, avocat à Paris, 18, rue d'Aguesseau

---

CINP

CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE PARIS

A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES

PLACE DU CHATELET - 12, Avenue Victoria, PARIS 1er

LE MARDI 2 JUILLET 1974, à 14 h. 30

EN DEUX LOTS - 22, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, PARIS-4e

1) PARTIE D'IMMEUBLE USAGE HOTEL

comprenant : 4 étages et 2 sous-sol, surface pondérée : 900 m2

Mise à Prix : 360.000 F - LOYER ANNUEL : 11.060 F Consign pr ench. 72.000 (ch cert.)

2) PARTIE D'IMMEUBLE USAGE GARAGE

en 3 bâtiments reliés entre eux par 2 cours couvertes

SURFACE PONDÉRÉE 1.700 m2 - LOYER ANNUEL 21.500 F.

MISE A PRIX : 500.000 F Consign. pour enchérir 100.000 F (chèque certifié)

Entrée en jouissance par percep. loyer. Renseign. et visites, s'adresser : Me Morel d'Arleux, not Paris-6e, 15, r Sts-Pères - 260-34-60 Réf RI

ADJUDICATION PAR LA VILLE DE PARIS EN UN LOT

UN ENSEMBLE DE LOCAUX à usage de GARAGE

sis à PARIS (8e)

25-27, place de la Madeleine

dépendant d'un Grand Ensemble Immobilier

dénommé « PALACIO de la MADELEINE »

Sur 4 niveaux (Bât. B), 1 niveau (Bât. C) - Nombreuses dépendances (bureaux, salle d'attente, réserves, magasins, etc.)

SUPERFICIE 8.879.43 m2 - Loyer annuel 1973 : 269.684 francs

MISE A PRIX : 3.750.000 FRANCS.

Consign. pour ench. 20 % m. à prix par ch cert PACTE DE PREFER

S'adresser Me BONNEL, notaire, 79, bd Malesherbes, PARIS (8e)

rédact. et dépos. cah. d. charg., 387-89-10 de 14 à 16 h exclusivement. pour vis., tél. au préalable à 266-41-00 les lundi, jeudi de 11 à 12 h

---

EN UN SEUL LOT

1) UNE PROPRIETE dénommée **HOTEL DU MONT-BLANC** se composant de

18 chambres, 4 salles, cuisine, bureau, salle de soins et garage, répartis en 2 BATIM. ; Autre bâtim. : 1 p., cuis., cab. toil., le tout 8 A. 30 CA

2) 5 PARCELLES DE TERRE - CONTEN. TOTALE : 57 A 65 CA

à SAINT-HILAIRE-DU-TOUVET (Isère)

LE TOUT LIBRE DE LOCATION - Mise à prix : 265.000 F.

Consign. 100.000 F (ch cert.). Faculté de surenchère du dixième. S'adr Me Demortreux, not., 67 bd St-Germain. Me Gondre, ad jud., 14, r Liège

---

ADJUDICATION SUR SURENCHERE

UN APPARTEMENT à PARIS (6e)

2, PLACE EDMOND-ROSTAND

58, boulevard Saint-Michel et 66, rue Monsieur-le-Prince

au 5e étage, porte gauche, ent., cuis., toil., s. de bains, 2 chambres, salon, s. à manger, bureau, wc - 1 CHAMBRE au 6e étage - CAVE

Mise à prix : 341.000 francs.

Consig. pour ench. 10 % par ch cert S'adr pour tous rens. à Me LEROULEY, not à Paris (12e), 76, bd de Reuilly, DOR 71-91 ; et pour visiter sur place les mercredi et jeudi de 10 heures à 11 heures

---

TERRAIN 399 m2 à DRANCY

43, rue Roger-Gibrat

LIBRE DE LOCAT. ET OCCUPAT. M. à pr. 60.000 F. Consign. pr ench 10.000 F Rens. Off. Not. Cl. BROQUISSE et Bernard MONASSIER, 3, r Duvergier, Paris. 202-86-43, réf ND, pr vis s pl ts l j à part 1er juin

---

UN ENSEMBLE IMMOBILIER à usage Industriel et d'Habitation

5 et 7, rue Victor-Basch, à MONTROUGE-92

Composé de :

UN PAVILLON : 7 pièces, cave, grenier, chauffage central, téléphone

QUATRE BATIMENTS communiquants autour cour centrale comp. ateliers à us imprimerie, bureau, chauff., lavabos, tél., force motrice

L'ENSEMBLE ÉLEVÉ SUR TERRAIN DE 765 m2

MISE à PRIX : 250.000 FRANCS

Consign. pour ench. 62.500 F par ch. cert. S'adr. pour tous rens à Me Gérard VOITEY, not., 5, quai Voltaire, Paris (7e), tél 260-34-62 ; et pour vis sur lieux tous les jours sauf sam et dim de 14 h à 18 h

Informez-vous chez votre notaire habituel des possibilités de crédit.

Vente au Palais de Justice à Versailles, le mercredi 3 juillet 1974, à 10 h.

PROPRIÉTÉ à MORET - Commune de SAINT-YON

(Près DOURDAN) - Essonne

SUPERFICIE : 88 ARES 59 CENTIARES

Mise à prix : 150.000 francs.

S'adresser à VERSAILLES à Mes R. et X. SALONE, société d'avocats et Me Guy de GAYFFIER, avocat

---

Adj. Tribunal de Commerce Paris, le 8 juillet à 14 h. 15 En 2 lots, 2 FONDS

1er lot **ARTICLES de CONFECTION à NOGENT-s/MARNE** 9, rue du Lieut.-Ohresser

2e lot **ARTICLES de CONFECTION à NOGENT-s/MARNE** 41, rue Héros-Nogentais

BAIL des locaux des deux fonds - Faculté de réunion des deux lots.

MISES A PRIX - 15 000 F pour chacun des deux lots Consignation : 8.000 F pour chacun des deux lots - S'adresser Me POPELIN, notaire, 164, rue du Faubourg-Saint-Honoré ; Me GOURDAIN, syndic, 174, bd Saint-Germain

---

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 4 juillet 1974, à 14 heures

UN APPARTEMENT DE 5 PIÈCES PRINCIPALES

(lot no 4), dans un immeuble à PARIS (3e)

31 bis, boulevard Saint-Martin et 40, rue Meslay

Mise à prix : 250.000 francs.

S'adr Me Philippe BROUSMICHE Jeune, avocat, Paris-8e, 11, r de Rome

---

Vente Palais de Justice Paris, mercredi 26 juin 1974, 14 h. - EN 3 LOTS

1) IMMEUBLE PARIS-5e, 65, boulevard Saint-Germain

2) IMMEUBLE PARIS-12e, 54, boulevard Diderot

3) APPARTEMENT PARIS-5e, 38, r. Lacépède, 3e ét. g.

M. à p. : 1er lot, 150.000 - 2e lot, 120.000 - 3e lot, 50.000

S'adr Me P Louvet, avoc Paris, 5, r 29-Juillet ; Me Ambelouis, avoué Paris ; Me Bonsergent, not. ; Me Prud'homme, not., et à ts avoc. pr. les Trib. de Paris

---

Vente au Palais de Justice à Paris le jeudi 4 juillet 1974, à 14 heures

PAVILLON LIBRE de Loc. et d'occup.

à TREMBLAY-LES-GONESSE (93)

96, rue de la Villette-aux-Aulnes

3 A. 88 CA. - MISE A PRIX 187.000 FRANCS.

S'adresser à Me de SARIAC, avocat à Paris, 34, rue de Bassano, Me FERRARI, administrateur syndic, 130, rue de Rivoli à Paris, Me BERTRAND, notaire à Claye-Souilly (S.-et-M.), Mmes CHAVANE, BRUNEL, notaires à Paris.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 27 juin 1974, à 14 heures

UN IMMEUBLE SIS A PARIS (13e)

73, RUE CLISSON

Compr. : Bâtiment de cinq étages, remise, petit bât. sur terr. de 162 m2

Mise à prix : 190.000 francs.

S'adr. à 1) Me P.-J. REGNAULT, avocat à Paris, 6, square de l'Opéra. 2) Sté Civ Prof HURBAULT & GARY, not. assoc. à AUNEAU (Eure-et-Loir), et à ts avoc pr Trib Gr Inst Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil

---

Adj. au Tribunal de Commerce à Paris, le 28 juin 1974, à 14 h. 15. FONDS *Magasinage, Stockage, Vente de pièces détachées, Réparation, Montage*

CONSTRUCTIONS ÉLECTRO-MÉCANIQUES

7, RUE FERDINAND-BUISSON à CLICHY (92)

Mise à prix : 80.000 F (NE pouv. être bais.) Consign. 30.000 F. S'adresser Me POPELIN, not., 164, Fg-St-Honoré, Me PAVEC, synd., 100, r. Quincampoix.

Vente sur publications judiciaires au Palais de Justice à Corbeil-Essonnes le mardi 2 juillet 1974, à 14 h.

BEL IMMEUBLE SIS A MONTLHÉRY

(Département de l'Essonne)

CHEMIN DE LA PERRIÈRE OU DES GODINS

Compr. : UNE MAISON BOURGEOISE, de construct. récente, élevée sur sous-sol, div. en garage, chaufferie, buanderie et cellier ; rez-de-chaussée, entrée, dégagem., salle de séjour, burau, 3 chamb., s. de bains, wc, cuis. ; 1er étage, dégagement, 6 chambres mansardées, salle de bains et wc

Jardin d'agrément - Verger - Bois : Contenance 64 A 14 Ca

MISE A PRIX : 750.000 FRANCS

Pour tous renseignements s'adr. à Me PAVIE, avocat à Corbeil-Essonnes, place de Salvandy (tél. 496-19-33) ; à la S.C.P.A. ELLUL-GRANGER-GRIMAL, avocats à Corbeil-Essonnes, avenue Carnot (tél. 496-30-14) ; au greffe du Tribunal de Grande Instance d'Evry-Corbeil et s pl pour vis

---

Cabinet Me Y. DU CHALARD, avocat à Corbeil-Essonnes. Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice Corbeil-Essonnes, mardi 2 juillet 1974, 14 h

4 APPARTEMENTS à ÉPINAY-SUR-ORGE (91)

R. de la Division-Leclerc, 1, Chemin Vicinal et Chemin des Sablons, sans no

1) APPARTEMENT 4 PIÈCES av. cave, Bât. A, esc. B, rez-de-ch MISE A PRIX : 45.000 FRANCS.

2) APPARTEMENT 3 PIÈCES av. cave, Bât. A, esc A, 2e étage MISE A PRIX : 37.500 FRANCS.

3) APPARTEMENT 3 PIÈCES av cave, Bât. B, esc. C, 2e étage. MISE A PRIX : 37.500 FRANCS.

4) APPARTEMENT 3 PIÈCES av. cave, Bât. A, esc. B, rez-de-ch. MISE A PRIX : 37.500 FRANCS.

Consign. pour ench. S'adr. pour rens. Me DU CHALARD, avocat, 088-14-84

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 24 juin 1974, à 14 heures

EN TROIS LOTS

PROPRIÉTÉ ET TERRAINS à LIMEIL-BRÉVANNES

Département du Val-de-Marne

1er lot **PROPRIÉTÉ, 2 à 4, RUE PARMENTIER,** Contenance 1.511 m2

Comprenant : a) Maison, rez-de-chaussée, 2 pièces, cuisine, 1er étage, 2 pièces, cuisine, grenier, terrasse ; b) Autre maison, rez-de-chaussée, 3 pièces, 1er étage, 3 pièces - Terrain en friche.

MISE A PRIX : 130.000 FRANCS

2e lot **TERRAIN, 5 RUE PARMENTIER,** Contenance 880 m2

MISE A PRIX : 90.000 FRANCS

3e lot **TERRAIN, 3, RUE PARMENTIER,** Contenance 825 m2

MISE A PRIX : 85.000 FRANCS

LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION.

S'adresser à Me THIELLAND, avocat à Paris, 16, avenue George-V (tél 359-25-33) ; Me Luc MELESSE, avocat à Paris, 8, rue de l'Isly ; Mes CHARDONNET et DEMORTREUX, notaires à Paris ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Corbeil

SPORTS

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

WM 74

Les organisateurs vivent dans une véritable psychose d'attentat

De notre correspondant

Bonn. — Les responsables ouest-allemands de la sécurité restent très discrets sur l'envergure et la nature des mesures qui ont été décidées à l'occasion de la Coupe du monde de football. Toutes les hypothèses ont été prévues, dit-on, mais les plans qui ont été préparés ne sont pas dévoilés, pour ne pas perdre de leur efficacité. En principe, ce sont les chefs de la police dans les villes et les ministres de l'intérieur des Länder concernés par la Coupe du monde, qui sont responsables de la sécurité ; mais un centre d'alerte a été créé à Bonn, qui rassemble toutes les informations et qui serait sans doute à même de donner des directives en cas d'incidents.

Toutes les précautions ont été prises, mais M. Maihofer, ministre fédéral de l'intérieur, a déclaré, le mercredi 12 juin, au conseil des ministres : « *Il n'existe pas de sécurité absolue, nous ne pouvons faire que des efforts pour assurer une sécurité maximum.* » Un millier de policiers en uniforme ou en civil observent chaque stade et chaque match : des caméras de télévision ont été disséminées dans les stades et aux alentours des installations sportives. Les images sont centralisées dans un P.C. en relation constante avec des hélicoptères surveillant l'espace aérien. Les spectateurs ne doivent pas entrer sur les stades avec des serviettes ou des sacs ou bien doivent se soumettre à une fouille ; de même les bouteilles de bière et les banderoles sont interdites. Pour certains matches, où des personnalités importantes sont attendues, 15 % des places d'honneur ont été réservées pour des policiers. Les cartes d'entrée ont été préparées avec l'aide de la police judiciaire pour qu'elles ne puissent être imitées ou falsifiées.

Certains des organisateurs de la Coupe du monde ont tendance à trouver exagéré ce luxe de précautions et se demandent si ce déploiement de forces ne risque pas de créer une psychose d'attentat allant à l'encontre même du but recherché. Mais la réplique est toujours la même : « *Voulez-vous un deuxième Munich ?* » La Coupe du monde de football se déroule, en effet, sous le signe de Munich, et tout le monde, des organisateurs aux ministres de l'intérieur, craint le renouvellement d'événements qui avaient endeuillé, en 1972, les Jeux olympiques.

Les organisations de réfugiés chiliens ou yougoslaves et les ressortissants arabes font l'objet d'une surveillance toute particulière. Les équipes en lice sont, elles aussi, sous bonne garde, leurs quartiers sont entourés d'un cordon de policiers et protégés par des fils de fer barbelés.

Si ces vedettes souhaitent entreprendre une petite escapade, elles doivent en avertir les autorités policières au moins trois heures à l'avance pour que le chemin qu'elles comptent emprunter soit contrôlé et protégé.

DANIEL VERNET.

ÉCHOS

★ La commission de discipline de la Fédération internationale de football (FIFA) a suspendu pour trois matches le joueur uruguayen Julio Montero Castillo, qui avait été expulsé au cours du match Pays-Bas - Uruguay.

★ Le président Mobutu a adressé un télégramme aux footballeurs du Zaïre au lendemain de leur défaite devant l'Ecosse, télégramme qui se termine par ces mots : « Tout ce que je vous demande maintenant, c'est de faire plus, car le résultat d'hier n'est qu'un accident de parcours. En militaire que je suis, je dirai que vous avez perdu une bataille, mais que la guerre reste encore à gagner. Ainsi vous pourrez faire respecter non seulement le Zaïre, mais l'Afrique tout entière. »

★ Le joueur haïtien Jean Joseph a été suspendu pour toute la durée de la Coupe du monde, le test antidopage auquel il a été soumis s'étant révélé positif.

Maintien du principe du « bonus » pour le championnat de France

Malgré les suspicions dont il fut l'objet en fin de championnat, le principe du point de bonification, accordé la saison dernière à toute équipe marquant au moins trois buts au cours d'un match, sera maintenu la saison prochaine. Avec toutefois une modification importante proposée par le président stéphanois, M. Rocher : il sera donné seulement à l'équipe qui aura gagné avec trois buts d'écart.

A l'heure des bilans, les présidents des clubs professionnels ont pu apprécier les avantages de cette « *prime à l'offensive* ». Mille cent cinquante et un buts ont été marqués cette saison contre mille cinquante lors de la précédente. Cette efficacité retrouvée a sans conteste été du goût des spectateurs : alors que les entrées dans les stades d'Europe ont baissé en moyenne de 11 %, celles enregistrées en France ont progressé de 10,50 % et représentent un nouveau record pour la première division (3 930 908 contre 3 556 371).

La charte du footballeur professionnel

Au cours de la même assemblée générale des présidents de clubs professionnels réunie à Sète le 15 juin, ces derniers ont adopté le projet de charte du footballeur professionnel mis au point par une commission tripartite composée des représentants des dirigeants, des entraîneurs et des joueurs. Cette charte fixe en particulier un plafond de 12 000 F par mois aux salaires des joueurs, indépendamment des diverses primes, dans le but de limiter les surenchères inconsidérées de certains dirigeants.

Encore conviendrait-il de respecter ces règlements. Ce qui n'est pas toujours le cas si l'on se réfère à la démission, le 12 juin, du président angevin, le docteur Kerjean. Dans un communiqué celui-ci expliquait sa décision : « *A l'heure actuelle, le football professionnel n'est que chantage, marchandage, surenchère, bafouage des règlements de la part de certains dirigeants et par voie de conséquence de certains joueurs.* »

Quelques jours plus tard, le joueur français le plus convoité, Jean-Marc Guillou, lié par contrat avec Angers jusqu'en juin 1975, semblait lui donner raison en menaçant d'arrêter sa carrière de footballeur professionnel si son club n'acceptait pas de le transférer. — G. A.

Tennis

LES TÊTES DE SÉRIE POUR LE TOURNOI DE WIMBLEDON

Les organisateurs du tournoi international de tennis de Wimbledon, qui débutera le 24 juin, ont désigné les têtes de série pour les différentes épreuves.

1. J. Newcombe (Austr.) ; 2. I. Nastase (Roumanie) ; 3. J. Connors (E.-U.) ; 4. S. Smith (E.-U.) ; 5. B. Borg (Suède) ; 6. J. Kodes (Tchécosl.) ; 7. T. Okker (Holl.) ; 8. A. Ashe (E.-U.) ; 9. K. Rosewall (Austr.) ; 10. A. Metreveli (U.R.S.S.) ; 11. T. Gorman (E.-U.) ; 12. M. Orantes (Espagne).

SIMPLES DAMES. — 1. B.J. King (G.-B.) ; 2. C. Evert (E.-U.) ; 3. E. Goolagong (Austr.) ; 4. R. Casals (E.-U.) ; 5. V. Wade (G.-B.) ; 6. K. Melville (Austr.) ; 7. K. Kunter (E.-U.) ; 8. O. Morozova (U.R.S.S.).

Automobilisme

CRÉATION D'UN NOUVEAU CHAMPIONNAT DU MONDE A PARTIR DE 1976

La Commission sportive internationale (C.S.I.) a décidé lundi 17 juin à Paris que le championnat du monde des marques, à partir de 1976, ne serait plus ouvert aux voitures de sport prototypes, telles les Matra ou les Alfa-Romeo.

Les catégories de voitures admises à participer à ce championnat seront les voitures dites de tourisme de série, de tourisme spécial, de grand tourisme de série, de grand tourisme spécial, plus des voitures répondant à une nouvelle définition de la C.S.I. et construites à cent exemplaires au moins en une année.

Les constructeurs des actuelles voitures de sport prototypes se verront sans doute proposer en septembre un autre championnat mondial dont les modalités ne sont pas encore définitives. Il n'est pas exclu que les deux championnats soient confondus une fois l'an à l'occasion des Vingt-Quatre Heures du Mans, encore que ce projet ne réponde pas du tout au vœu de ceux qui ont réussi à imposer leurs vues à la C.S.I.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21.00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21.00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60.00	70,05
OCCASIONS	21,00	24.51



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



WANTED
Réseau National de distribution, matériaux de construction, leader dans notre branche. C.A 900 millions lourds par an, crée pour dynamiser sa force de vente:

7 Postes d'animateur commercial

Pour les régions de :
- *Aix*
- *Nantes*
- *La Rochelle*
- *Longwy*
- *Nevers*
- *Joigny*
- *Sarreguemines*

Nous recherchons :

«des meneurs d'hommes»

- *Confirmés dans la vente et le capitanat commercial.*
- *28 ans minimum, capables de transmettre leurs connaissances et de dynamiser nos forces de vente.*
- *Analystes, psychologues, pedagogues, diplomates.*

Nous offrons :
- *Une organisation unique dans notre secteur d'activité, qui nous a permis de distancer nos concurrents.*
- *Une expansion (+ 20 % par mois) qui nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité.*
- *Une politique de promotion interne basée sur le résultat, offrant de sérieuses perspectives d'avenir.*
- *Un salaire correspondant à LA VALEUR du CANDIDAT.*
- *Position cadre.*

Ils auront pour mission :
- *D'animer une équipe de collaborateurs commerciaux,*
- *D'apprécier et de définir les objectifs,*
- *De définir les moyens à mettre en œuvre, en vue de l'atteinte impérative des objectifs:*
  - *concours,*
  - *actions promotionnelles.*
- *De former l'équipe confiée au niveau :*
  - *commercial,*
  - *technique.*

Ecrire avec C.V. et photo à : GEDIMAT 76, rue de Monceau 75008 PARIS (discrétion absolue assurée)

Pierre Lichau s.a.

mécanique chef des méthodes — BRETAGNE

LA DIVISION TELEPHONIE de la Société L.M.T. recherche pour sa future unité de production de RIEUX - MORBIHAN, spécialisée dans la fabrication de **Pièces Détachées Mécaniques** UN CHEF DES METHODES.

Directement rattaché au chef d'établissement, il animera et supervisera une équipe d'une dizaine de personnes.

Il sera responsable des ETUDES FABRICATION (travaux : **presses - contactage - traitements thermiques - galvanoplastie - moulage**) et des PRIX DE REVIENT. De plus, il apportera son concours au développement de nouveaux procédés de fabrication et assurera l'assistance technique nécessaire à la sous-traitance.

Nous souhaitons confier ce poste à un INGENIEUR CONFIRME d'au moins 30 ans, possédant une bonne connaissance des travaux sur presses automatiques acquise par une expérience d'environ 5 ans dans les fonctions suivantes : METHODES, OUTILLAGE ou FABRICATION.

La connaissance de la langue anglaise ainsi que des notions d'analyse de la valeur, de comptabilité industrielle ou de gestion seraient très appréciées.

Ecrire avec C.V. en précisant rémunération souhaitée sous réf. 107/M, à Direct. Gestion des Emplois B.P. 402 - 92103 Boulogne

L.M.T.



CENTRE DE RECHERCHES DE SOLAIZE (69)

ingénieur

"lubrifiants industriels"

elf propose à un Ingénieur Chimiste + E.N.S.P.M. "Applications" ou "Recherche" **un poste de responsabilité** au sein de la Section Application de son Centre de Recherches de Solaize.

- Il est indispensable qu'il ait acquis au moins 2 ans d'expérience dans la formulation des lubrifiants et des produits speciaux et, si possible, dans la fabrication des graisses.
- Il aura de nombreux contacts tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Entreprise et sera responsable du suivi budgétaire et technique des études.

Ecrire sous référence n° 33555 avec c.v. détaillé et photographie à ELF UNION, Service Recrutements/Mouvements 12 rue Jean Nicot, 75007 Paris.

Des entretiens privés seront organisés tant à Paris qu'à Solaize.

AUCHAN

Société d'hypermarchés à vocation nationale

1973 : 1,2 milliard C.A. - 2.700 personnes - 10 hypermarchés
1974 : 2 milliards C.A. - 4.000 personnes - 14 hypermarchés

recherche pour son expansion 1976-1977

FUTURS DIRECTEURS D'HYPERMARCHÉS

NOUS PROPOSONS :
à de jeunes Cadres Universitaires de haut niveau,
d'exercer des responsabilités importantes dans l'ensemble des domaines suivants :

ANIMATION ET DIRECTION DE PERSONNEL
ORGANISATION
POLITIQUE COMMERCIALE (gamme, ventes, achats)

Rapidement responsable d'une partie d'hypermarché, dans le cadre d'une gestion décentralisée, le jeune Cadre peut acquérir une expérince importante et suivant ses résultats, il accédera à un poste plus important, puis à celui de Directeur d'Hypermarché.
Du fait de notre expansion, il y a de nombreuses possibilités de promotion et d'évolution à l'intérieur du Groupe.

NOUS EXIGEONS :
que les candidats soient potentiellement de véritables Chefs d'Entreprise, qu'ils soient des animateurs, des gagneurs, qu'ils aient un sens aigu des responsabilités et des initiatives.

POSTES A POURVOIR SUR REGION NORD

Enveyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé et photo à :
Direction Générale - JPL - Rue de la Cousinerie - (59) VILLENEUVE-D'ASCQ

Nous sommes un groupe international spécialisé dans le négoce de céréales. Pour l'une de nos filiales implantée dans le SUD-OUEST, nous recherchons

animateur commercial

Nous lui confierons :
- une participation à l'élaboration des politiques et la fixation des objectifs,
- l'animation d'une équipe d'achat et de vente en culture ainsi que le contrôle des résultats,
- la négociation directe avec certains clients,
- l'assistance technique de l'équipe commerciale.

Nous choisirons un homme présentant dans l'ordre prioritaire plusieurs des caractéristiques suivantes :
- âge minimum 30 ans,
- une réelle expérience de la vente, de l'animation et de l'organisation de l'action d'une équipe de vendeurs dans le domaine industriel,
- une formation reçue dans une école d'agriculture,
- une origine régionale (Midi-Pyrénées),
- la connaissance du secteur engrais et phytosanitaire.

Cet homme de contact et d'autorité prendra place au sein d'une organisation en plein développement.

La rémunération - en tout état de cause - intéressante - sera fonction du candidat retenu.
RESIDENCE SUD-OUEST.

Ecrire avec CV manuscrit et prétentions au Service 5025

plein emploi

Nous recherchons pour un important fabricant de chauffage électrique, un

directeur d'usine

(emboutissage, soudage, peinture, montage)

Il lui sera confié la responsabilité globale (relations sociales y compris) d'une unité de Production décentralisée.

Il participe au Comité de Direction.

Il est vivement souhaité que les compétences du Directeur d'Usine lui permettent d'assumer à terme la **Direction de Production** *de la Société.*

Ce poste conviendrait à un Ingénieur confirmé A.M. ou équivalent ayant exercé des fonctions similaires. (Anglais, Espagnol souhaités).

Localisation du poste : 100 km de Paris (Normandie) - Pavillon de fonction
rémunération de l'ordre de 100 000 F +

Veuillez nous faire parvenir vos offres (C.V. + lettre manuscrite) s/réf. S 47 M, à :

henri vacquin CONSULTANTS
41, rue Berger - 75001 Paris



CENTI

CONSEIL EN RECRUTEMENT

recherche pour un important groupe industriel du **CENTRE**

INGÉNIEUR SYSTÈME

(Référence 7.209)

pour prendre responsabilité équipe système et assurer Conseil Direction Informatique.
Applications télétraitement et bases de données en cours d'études et de lancement.

28 ans min., 5 à 6 ans expérience système avec pratique I.B.M. 360 DOS et connaissance I.B.M. 370 DOS VS en assembleur et COBOL (ou PL 1).

Expérience D BOMP et moniteur type C.I.C.S. très appréciées.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions sous la référ. du poste à CENTI, Conseil en Recrutement, 128, rue de Rennes, 75006 PARIS, qui examin. les candid. av. la plus gde discrétion. Réponse assurée.

TOULOUSE

(C.A. : 70 millions)
Pour sa filiale française, une société internationale spécialisée dans la distribution de produits industriels (plusieurs milliers de clients),

recherche

CHEF DU SERVICE COMPTABLE

Agé de 28 ans minimum, il sera titulaire du D.E.C.S. ou équivalent et aura une expérience de 3 à 5 ans, si possible dans le domaine de la distribution.
Il travaillera en liaison avec le service informatique et sera chargé de la comptabilité générale. (Clients, fournisseurs, trésorerie, ...)

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 9/W à : PSYCHO-FRANCE, 54 bis, rue Alsace-Lorraine. — 31 - TOULOUSE.

ESSO

recherche pour les Services
TECHNIQUE et ENGINEERING - CONSTRUCTION de sa Raffinerie de FOS-SUR-MER

2 JEUNES INGÉNIEURS

DIPLOMES GRANDES ECOLES
(type Mines, Centrale, A. et M., Physique et Chimie de PARIS) plus E.N.S.P.M. (ou connaissances en Génie Chimique).

— Libérés obligations militaires.
— Très bonne connaissance anglais parlé et écrit indispensable.

Adressez C.V. précis, photo (ret.) et prétentions à Service Relations Sociales.
RAFFINERIE ESSO — 13270 FOS-SUR-MER.

CONTROLEUR DE GESTION

CENTRE-OUEST

Implantée dans une petite ville du Centre-Ouest, la Société, qui emploie 650 personnes, est l'un des premiers fabricants de mobilier de bureaux et de mobilier scolaire.
Elle recherche un jeune contrôleur de gestion ayant quelques années d'expérience de la fonction dans une entreprise industrielle. Il lui sera demandé de suivre le budget, d'établir les tableaux de bord et de mettre en place une comptabilité matière.

France Cadres 26, rue Marbeuf - 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 441 M.

SAFT Leclanché — **Groupe C.G.E.**

propose à **POITIERS** le poste :

DIRECTEUR COMMERCIAL

ETRANGER

VOTRE MISSION :
- Rattaché au Directeur Commercial, vous aurez la responsabilite **DES PAYS EUROPEENS LIMITROPHES.**
- Vous y prendrez en charge l'ensemble de nos activités, vous les développerez et en suivrez la gestion.
- Vous participerez à la définition des politiques et objectifs du Département Piles de la SAFT.

POUR REUSSIR IL FAUT :
- la formation d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs,
- une grande expérience des négociations internationales et du suivi des filiales, acquise au sein d'entreprises très importantes distribuant des **PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION,**
- une personnalite confirmée alliant la disponibilité et la combativité au souci de la rigueur et de l'organisation,
- la pratique courante de l'allemand et de l'anglais.

Adressez-nous votre candidature sous réf. P5-28 en mentionnant la rémunération souhaitée

SAFT DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
119, rue du Prdt-Wilson
92300 LEVALLOIS-PERRET

C&C 3183

TROYES

PERSONNEL

Une entreprise de 2.000 personnes

recherche

UN CADRE (Homme ou Femme)

de formation supérieure, de préférence juridique, pour lui confier les missions suivantes :

— Gestion des ressources humaines (Etam et ouvriers) ;
— Formation de la maîtrise et mise en place de l'appréciation ;
— Relations avec les représentants personnel ;
— Application de la législation du travail ;
— Animation du rôle social de l'entreprise (avantages sociaux, hygiène, securité...).

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à : HAVAS N° 9.672 - 10000 TROYES

100 Km AU SUD REGION PARISIENNE
Importante société 1.100 personnes
recherche :

RESPONSABLE UNITÉ DE PRODUCTION

Articles grande série.
Mission principale : gestion générale et réorganisation de l'unité de production dans le souci constant des prix de revient.
Qualités requises :
1. Formation :
Diplôme d'Enseignement Supérieur Technique, type Ecole Centrale ou Arts et Métiers.
2. Expérience :
Au moins 10 ans d'expérience industrielle et une réussite prouvée dans un poste de ce niveau.
3. Personnalité :
Forte personnalité capable de s'imposer, sens du commandement et de l'animation des hommes.
Qualité d'organisation.
Adresser C.V. photo et prétentions à DP. Industries, 12, rue Ste-Anne, 75001 PARIS, ss réf. 9.440, qui tr.

DANTO ROGEAT

GENIE CLIMATIQUE
CONDITIONNEMENT D'AIR
recherche pour LYON

— **1 TECHNICIEN** plomberie B. E. — Référence A.
— **1 TECHNICIEN** tuyauterie-gaines. — Référence B.
— **2 FRIGORISTES** dépannage élect.-régul. — Référence C.
— **2 ÉLECTROMÉCANICIENS** entretien. — Référence D.
— **2 TECHNICIENS** mise au point élec.-froid. pour STRASBOURG. — Référence E.
— **1 DESSINATEUR** tôlerie-tuyauterie. — Référence F.

Ecrire avec C.V. à Service Relations Sociales, 26, rue Victor-Lagrange, LYON-7e.

emplois régionaux

MONTEFIBRE

Dans le cadre de son expansion recherche pour son agence de LYON

COMMERCIAL HAUT NIVEAU

École Supérieure de Commerce ou équivalent

Une expérience dans le domaine textile, habillement, serait appréciée.
Elle n'est cependant pas indispensable.

Adresser candidature, curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions à :
M. le Secrétaire Général
MONTEDISON FRANCE S.A.
Tour Franklin, Cedex 11 - 92081 PARIS-DEFENSE.

Dans le cadre de son développement dans le secteur
CORPS GRAS ALIMENTAIRES
La Société DIEPPE-OLÉAGINEUX
recherche

2 JEUNES INGÉNIEURS

ayant quelques années d'expérience, aimant le travail en équipe et les contacts humains :

UN INGÉNIEUR FABRICATION

connaissant huilerie et raffinage, diplômé E.S.A.C.G. de préférence.

UN INGÉNIEUR ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS

formation A.M., I.C.A.M., I.D.N. ou similaire, ayant sérieuses connaissances mécanique générale, électricité industrielle, chaufferie, matériel de conditionnement.

Adresser C.V. détaillé (+ photo récente) et prétentions à :
DIRECTION HUILERIE DIEPPE-OLEAGINEUX.
B.P. 137 - 76204 DIEPPE

Nous sommes performants, Français, et leaders dans notre spécialité, matériel de raccorderie et robinetterie pour le pétrole et le génie chimique. Notre pénétration des marchés internationaux et l'expansion soutenue de nos affaires nous fait proposer le poste de :

DIRECTEUR ADJOINT DES PRODUITS

Diplômé de grandes écoles ou autodidacte, le cadre de haut niveau que nous recherchons sera un chef (50 collaborateurs, dont 5 chefs de produits), un homme de marketing.
Anglais courant indispensable.
Résidence : REGION MARSEILLE
Discrétion assurée.

Adresser C.V. manuscr., photo et prétentions à SUD MARKETING N° 10.817, 21, rue Bonnefoy. 13006 MARSEILLE

Pour la bonne gestion et le développement de notre parc industriel (Usine, Entrepôts, Matériels de production mécanique et de transport), pour l'animation de nos objectifs de production, nous recherchons :

CHEF DE LA LOGISTIQUE

Arts et Métiers ou Autodidacte expérimenté en organisation industr. et direction en D.P.O. d'une unité, moyenne production soumise à des contraintes commerciales.
Caractère afférent, sens du concret et goût pour l'action. (Rémunération : 70.000 F.)
Résidence région MARSEILLE
Discrétion assurée.

Adresser C.V. manuscr., photo et prétentions à SUD MARKETING N° 10.816, 21, rue Bonnefoy. 13006 MARSEILLE.

Important Groupe international
recherche pour
Usine Mécanique

Province

MATERIAL CONTROL MANAGER

Anglais indispensable

Grand avenir dans groupe en expansion.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence n° 6.476 à

OP organisation et publicité
2, rue Marengo - 75001-Paris, qui transmettra

ARCT

Premier Constructeur Mondial dans sa branche, recherche dans le cadre du développement de son Département des Etudes

ingénieur innovation

Il sera responsable des études, des essais et de la mise au point des prototypes relatifs à des problèmes entièrement nouveaux pour le matériel de pointe de la société.

Il aura sa propre équipe. Il disposera des services des prototypes et des essais, et bénéficiera de l'aide des autres départements de l'Entreprise.

Il devra être un ingénieur mécanicien confirmé.

L'aptitude à imaginer des solutions nouvelles sera déterminante.

Adresser lettre manuscrite avec c.v. détaillé et photo à Direction du Personnel ARCT Rue Cuvier 42300 Roanne.

HAVAS CONTACT

Sté de moyenne importance en Hte-Normandie, fabriquant des résines synthétiques et du film d'emballage, recherche
1° CONTREMAITRE D'ATELIER ayant format. P.V.C., expér. des matières plastiques et du commandement, capable de seconder Chef de fabrication usine.
Age min. souhaité : 28 ans.
2° CONTREMAITRE SERVICE ENTRETIEN ayant expér. électromécanique et hydraulique, capable de seconder Chef d'entretien. Age min. souhaité : 28 ans.
Ecr. n° 8.626, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9°.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION DE BIENS D'EQUIPEMENT
recherche
pour son Usine du NORD DE LA FRANCE (1.100 personnes, près de VALENCIENNES)

UN ADJOINT AU CHEF DE SERVICE SECURITE

Age indifférent.
Position cadre.
Possibilités de logement.

Ecr. à n° 54.256, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

NEGOCIANT VINS DE BORDEAUX

recherche

UN CHEF DES VENTES

pr créer et développer branche vins en bouteilles. Expér. confirmée de la distribution des vins exigée. Implantation locale non indispens. Société ancienne et sérieuse, marque bien établie. Ecr. avec C.V. et prétentions à GRENOUILLEAU, B. P. 25, 33220 STE-FOY-LA-GRANDE.

Centre de recherches LILLOIS demande chargé d'études en sociologie (niveau 3e cycle) avec expér. profess., surtout en sociologie urbaine. Ecrire avec C. V. n° 480.068, Régie-Presse, 35 bis, r. Réaumur, PARIS (2°).

CHEF D'AGENCE

60.000 F

(PICARDIE)

Pour faire face à notre expansion, nous avons décidé de créer une nouvelle unité pour la distribution de nos produits industriels.

Nous recherchons donc, pour mettre en place et diriger l'agence d'AMIENS, uno homme jeune, ayant une bonne expérience de la vente de produits techniques et capable de faire preuve de qualités de gestionnaire et de technicien.

Tout est à faire.
C'est le challenge que nous proposons.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 1.856, à INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE, 6, r. de la Rosière, Paris (15°), à qui nous avons confié cette recherche.

Equipement rech. INGENIEUR études urbaines, infrastructures, tracés. Ecr. C.E.T.E., 11, route de Narbonne, 31400 TOULOUSE.

CROUZET VALENCE

recherche

PREPARATEUR FABRICAT. 2e ECHELON

FORMATION :
— B.T.S. fabrication ;
— Cours A.E.T. du B.T.E. ;
— ou autres formations méthodes.

FONCTIONS :
dans le cadre du service industrialisat. des produits nouveaux
— Participer à l'élaboration du dossier de produit ;
— Chiffrer les solutions proposées ;
— Expérimenter les solutions retenues ;
— Définir les méthodes et les outillages de montage ;
— Suivre l'ensemble du lancement confié ;
— Mettre au point les méthodes et les outillages ;
— Participer à la mise au point du produit ;
— Intégrer le produit dans les services de production.

PROFIL :
— Compétence ;
— Techniques affirmées et assurées par une expérience d'au moins trois ans.;
— Dynamisme et capacité dans relations pour assurer efficacement la collaboration avec les autres services.

Avantages sociaux importants.
Possibilité de logement.
Transm. C. V. avec photo et prétent. au Service du person., Boîte postale 138, 26010 VALENCE.
Référence à rappeler : 416.

Filiale groupe important C.A. 50 millions, deux usines

recherche

RESPONSABLE GESTION BUDGETAIRE

Ce cadre sera chargé :
— Du contrôle budgétaire ;
— Des travaux de la comptabilité analytique ;
— Du contrôle des prix de revient.
Il est demandé :
— Bonne formation comptabilité générale ;
— Expérience dans un poste similaire.
— Minimum 28 ans.
Lieu de travail :
— BRIONNE (27).
Envoyer candidature et C.V. à n° 231, S.N.P., HAVAS ROUEN.

IMPORTANTE SOCIETE en expansion continue recherche pour son établissement situé en PROVENCE

INGENIEUR

diplômé Grande Ecole

« Missions »
Sous la responsabilité du chef de service « Travaux neufs », l'intéressé sera chargé d'étudier et de veiller à la réalisation de nouvelles installat.
Connaissances exigées :
Thermodynamique ;
Thermique ;
Régulation ;
Electricité industrielle ;
Chimie ;
Anglais indispensable ;
Age minimum 25 ans ;
Rémun. sera fonct. de l'exp. .
Déplacements fréquents.

Adr. C.V. man. dét. + photo + prét. n° 55.008, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

offres d'emploi

etap

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE
Produits industriels - Leader sur son marché proche banlieue PARIS - recherche

CADRE RESPONSABLE DE LA DIRECTION MAGASINS PRODUITS FINIS

Il s'agit d'un POSTE IMPORTANT impliquant :
- stockage et gestion stocks (en relations avec informatique) ;
- réapprovisionnement près usine ;
- préparation commandes et emballage ;
- expéditions.

Ce poste peut convenir à CADRE aimant contacts humains, bonne formation de base, qualités marquées d'organisateur et de commandement (160 personnes), disposant très solide expérience de la direction de magasins importants.

Ecrire sous référence LA 618 AM.

FIRME FRANÇAISE
troisième dans sa spécialité matériaux pour bâtiment - isolation - liaison - étanchéité
PARIS recherche

INGÉNIEUR RESPONSABLE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

nouveaux produits et mise au point méthodes d'application.

Ce poste peut convenir à INGENIEUR A.M. ou équivalent disposant quelques années d'expérience labo ou service développement, imaginatif et réalisateur, attiré par recherche appliquée.

Situation intéressante et autonome dans firme plein essor.

Anglais et allemand lus si possible.

Ecrire sous référence NC 620 AM.

SOCIÉTÉ DE COMPOSANTS ÉLECTROMÉCANIQUES - Filiale puissant groupe français recherche pour son Siège (PARIS-OUEST)

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Ce poste conviendrait à Jeune INGENIEUR (formation ESME, Breguet, Violet), disposant de quelques années d'expérience en électronique logique professionnelle et ayant déjà assuré des contacts avec une clientèle industrielle.

Un développement des activités de la société vers l'exportation est prévu.

La formation aux produits de la société sera assurée.

Connaissance de l'anglais et de l'allemand très souhaitée.

Ecrire sous référence TI 624 AM.

LE P.D.G. d'une SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DE MACHINES AUTOMATIQUES - filiale d'un groupe international en forte expansion recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

pour assurer la DIRECTION TECHNIQUE DE LA FIRME.

Ce poste important peut convenir à INGENIEUR CONSTRUCTEUR DIPLOME E.C.P., A.M. ou école équivalente, 35 ans min., disposant expérience Direction usine, études et conception machines complexes (faisant appel à mécanique hydraulique-pneumatique-électricité).

Langue anglaise ou allemande indispensable.

Traitement à partir de 120.000 francs.

Lieu de travail : Usine située da ville rég. OUEST.

Ecrire sous référence ZK 617 AM.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE
équipements électromécaniques pour l'industrie - marque renommée - PARIS
recherche

INFORMATICIEN

E.S.C.P. ou équivalent, disposant bonnes connaissances comptables niveau D.E.C.S. et expérience (à un niveau chef de projet), traitement sur ordinateur de la comptabilité générale et analytique.
Le titulaire du poste devra :
- étudier et mettre en place le plan informatique de la société ;
- assurer le traitement actuel de la comptabilité sur mini ordinateur, préparer le passage sur matériel plus important et prévoir les nouvelles applications.

Situation intéressante et avenir dans société en expansion.

Ecrire sous référence MB 619 AM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
moyenne importance - solidement implantée, leader dans son domaine (électromécanismes de haute performance) -
Proche banlieue Ouest Paris par R.E.R.,
offre situation active et intéressante à

INGÉNIEUR ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT

E.C.P., SUP AERO, A.M. ou équivalent, ayant quelques années d'expérience études dans mécanique de précision (connaissance du domaine aéronautique appréciée), capable d'étudier complètement des matériels en assurant les contacts clients, fournisseurs, usines, etc.

Fonction impliquant intérêt marqué pour la technique, dynamisme et initiative, goût pour une activité personnalisée permettant de participer réellement à la vie de l'entreprise.

Ecrire sous référence RG 622 AM.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris
discrétion absolue

Constructions mécaniques

Ordonnancement

130.000 +

Rattaché à la Direction Générale, vous répartirez la charge entre les ateliers et les sous-traitants (France et étranger) d'une filiale d'un important groupe sidérurgique français. Notre vocation internationale vous amènera à être un conseiller technique auprès des clients et fournisseurs français et étrangers.

Ingénieur (X, Centrale, AM, Mines...) vous avez cette double expérience ordonnancement et contacts internationaux en biens d'équipement (sidérurgie, pétrole, chimie...) vous donnant un profil engineering de haut niveau. Plus de 35 ans, au moins l'anglais, le goût des voyages fréquents, et une rémunération dont le niveau ne posera pas de problème.
Facilités de logement.

Nous traiterons confidentiellement votre dossier (lettre man.+CV+photo+rém.act.) que nous vous remercions de bien vouloir adresser ss réf.B/2528 à Mme Varène

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

Marque renommée mondiale Parfums et Produits de beauté NEUILLY/SEINE rech.

chef de section décoration

Ce cadre sera chargé :
- de la création des matériels de P.L.V.,
- des relations avec les fabricants,
- de la bonne fin des commandes.

La connaissance des matériaux et de leur fabrication et une première expérience professionnelle antérieure sont indispensables.

Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Ecrire avec CV manus. et prét. au sce 4994F
plein emploi 118 rue réaumur paris 2e

UNIBA s. a.
Couverture-Acier - Bardages - Etanchéité
10, place Vendôme - Paris-1er

RECHERCHE

UN INGÉNIEUR

(T.P. - A.M. ou équivalent)

ayant quelques années de pratique dans le Bâtiment. Après période de formation complémentaire, accès à un poste de responsabilité complète (Technique, Commercial, Gestion).

Ecrire avec C.V. détaillé à M. CHALLIER (P.D.G.).

GROUPEMENT INDUSTRIEL
(120 M. C.A.)
CHERCHE

MERCHANDISERS

(qualifiés)
connaissant distribution grandes surfaces.
Situation d'avenir.
Envoyer C.V. + photo à :
Groupe Jacques DROCHEINER (consultants)
01370 SAINT-ETIENNE-DU-BOIS.

Société des Produits Industriels ITT

Pour faire face à l'accroissement de nos activités de Production (Instruments et Composants électromécaniques), nous créons au sein de l'équipe de **Direction Générale** un poste d'

industrial engineer

Il s'agira tout particulièrement pour le candidat retenu
- d'intervenir dès la phase d'étude, en liaison avec les services de développement, pour élaborer des **produits de haute compétitivité,**
- d'apporter une compétence en matière de Méthodes pour diriger la mise en oeuvre de moyens de fabrication à haute technicité nécessaires à la réduction des coûts de production.

La fonction nécessite un niveau de formation supérieure (Centrale, A et M, ECAM . . .) et une expérience polyvalente approfondie : • des technologies de base mécanique et électromécanique, • des procédés d'assemblage et de montage des produits électromécaniques et électroniques, • des techniques d'automatisation.

Une bonne pratique de l'Anglais est indispensable.
Ce poste peut conduire à des responsabilités ultérieures de DIRECTEUR d'UNITE.

Nous vous prions d'envoyer votre candidature à M. LAURENT, Société des Produits Industriels ITT, 1, avenue Louis Pasteur, 92223 - BAGNEUX, en précisant la rémunération souhaitée.

ITT

plein emploi

cadres

"Information Carrière" SVP 11.11 vous propose
des informations détaillées - en toute discrétion - sur les postes offerts par des entreprises de pointe qui n'hésitent pas à ouvrir le dialogue et à vous proposer le contact sans vous demander auparavant de vous découvrir par écrit.

GROUPE ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE DE DIMENSION INTERNATIONALE

jeunes ingénieurs

Mécaniciens - Electroniciens

Diplômés de grandes Ecoles pour participer à des travaux d'étude d'industrialisation d'essais et de maintenance de systèmes d'armes à haute technicité.

Référence : 327

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

jeune cadre adjoint au directeur du personnel

Lille 55 000 F/An +

Ce poste peut convenir à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur ayant au moins 3 années d'expérience de recrutement cadres et employés.

Référence : 374

TRES GRAND GROUPE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE POUR SES ACTIVITES "SYSTEMES D'ARMES"

ingénieur

chef de service qualité

mécanique **électronique**

Amené à de fréquents déplacements, son rôle sera essentiel pour la fiabilité des équipements produits. Expérience indispensable de contrôle qualité.

Référence : 365

ENTREPRISE FRANCAISE LEADER EUROPEEN EN CONTRUCTION METALLIQUE

ingénieur d'affaires

PARIS-DEPLACEMENTS 75 000 F/AN

Il s'agit d'un poste de gestion et de coordination pouvant être offert à un ingénieur diplômé ayant au moins 28 ans, parlant ANGLAIS et ayant quelques années d'expérience dans le domaine construction, engineering, charpente métallique ou béton armé.

Référence : 371

GROUPE INTERNATIONAL MATERIEL ELECTRONIQUE

jeune adjoint au chef comptable

Proche banlieue Sud - 50 000 F/An.

Bilingue Anglais ou presque, formation BTS ou équivalent pour prendre en main la comptabilité générale.

Référence : 315

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION ELECTRO-MECANIQUE ET ELECTRONIQUE

Dans le cadre du lancement d'une gamme de matériel de manutention à hautes performances.

ingénieurs

a) d'affaires - b) de liaisons

L'affectation pour l'un de ces postes sera faite en fonction de l'âge, du diplôme, de l'expérience, des aptitudes et du goût des candidats.

Référence : 372

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS C.A. 40 MILLIONS DE F

directeur marketing

Bourgogne 80-100 000 F/An.

Diplômé d'études commerciales supérieures ayant à la fois une expérience marketing et direction des ventes dans un domaine d'activité faisant intervenir des revendeurs.

Référence : 373

GRAND GROUPE ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE POUR SES ACTIVITES DANS LE DOMAINE DE **l'armement**

ingénieurs de coordination

mécanique-électronique-asservissements.

Ces fonctions intéressent des ingénieurs de grande école et de niveau III A - III B ayant l'expérience de la fabrication en petite série de matériels complexes.

Référence : 366

COTE ATLANTIQUE
très importante Société industrielle produisant en grande série du matériel ELECTRO-MECANIQUE
1700 personnes - 50 000 m2 couverts
C.A. 280 millions de F

jeune ingénieur

chef de production

Formation Centrale, A et M ou équivalent, 2 à 3 ans d'expérience de fabrication en grande série, pour lui confier la responsabilité d'une importante unité de production de montage.

Référence : 140

PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL POUR SON DEPARTEMENT

compresseurs centrifuges

ingénieur

chef d'études de construction

Bourgogne - 80 à 90 000 *F/An +*

De formation A et M ou équivalent et parlant Anglais, il aura la responsabilité de conduire les études de construction de compresseurs centrifuges en liaison avec la fabrication et les services technico-commerciaux.

Référence : 368

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT

directeur de chantiers bâtiment

Province - rémunération élevée

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé d'une grande école, ou à la rigueur à un homme ayant fait la preuve d'une réussite indiscutable.

Référence : 348

GROUPE ELECTRONIQUE DE PREMIER RANG POUR SON ACTIVITE D'ARMEMENT DE MARINE

ingénieur

chef de bureau d'études

Il dirigera les études d'installation de système d'armes et d'équipements associés en liaison avec les services techniques, les fournisseurs et le chantier constructeur.

Ce poste fait appel à une réelle expérience d'études d'installation de systèmes électroniques et mécaniques complexes.

Référence : 363

TRES IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE FRANÇAIS

cadre contrôle de gestion

PARIS SUD

De formation économique et comptable supérieure il sera chargé, en position d'Adjoint au Chef des Services Administratif et Financier, de centraliser et de coordonner les travaux des contrôleurs de gestion des unités.

Référence : 360

HEWLETT-PACKARD
Division système de calcul

jeunes ingénieurs d'applications

Paris-Lille-Lyon - — 60 000 F/An + voiture

De formation scientifique supérieure et ayant de préférence des connaissances en gestion. Ils seront chargés d'études et de négociations en milieu industriel et scientifique.

Référence : 349

Poclain HYDRAULICS

jeune ingénieur d'affaires

CENTRALE - HEC OU EQUIVALENT

PAYS SCANDINAVES - ANGLAIS

Ce poste peut convenir à un ingénieur diplômé ayant exercé une activité similaire pendant 2 à 3 ans minimum.

Référence : 370

Les entreprises intéressées par le système "Information Carrière" peuvent prendre contact avec Monsieur BOURGEOIS, SVP 11.11 poste 269

Information Carrière
SVP.11.11

Toutes informations sur ces offres seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9 heures à 18 heures qui donnera éventuellement un rendez-vous aux candidats concernés.

37, rue du Général Foy - 75008 PARIS

Participez à la formidable croissance du créateur des mini-ordinateurs P.D.P.

CA 1971 146 M $ - CA 1972 188 M $ - CA 1973 266 M $

- Vous vendez ou vous voulez vendre des mini-ordinateurs dans le secteur industriel.
- Vous êtes dynamique, imaginatif et méthodique.
- Vous êtes prêt à répondre à 90 % des questions techniques de vos clients.
- Vous êtes diplômés d'études supérieures, de préférence en informatique ou électronique.
- Vous parlez l'Anglais couramment.
- Vous êtes l'un des :

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

que nous recherchons.

Lors de nos entretiens, seront mis à l'épreuve :

. votre réelle connaissance du hardware ordinateurs et périphériques
. votre expérience software
. votre volonté de réussir
. votre capacité pour les contacts humains, la prospection et la vente

Adresser votre C.V. détaillé sous référence I.A.4 au Responsable du Personnel

DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
Centre Silic - Cidex L. 225
94533 RUNGIS Tél. : 687.23.33
Dicrétion d'honneur assurée.

digital

L'ÉQUIPE INFORMATIQUE

D'UN GRAND GROUPE BANCAIRE

recrute à PARIS

DEUX RESPONSABLES D'ÉTUDES DOMAINES APPLICATIONS

intéressés par la définition complète des traitements, y compris les procédures manuelles amont et aval.

Outre de bonnes connaissances techniques informatique, il leur est demandé d'apporter une expérience de réalisations de chaînes de traitement complexes, si possible dans le secteur tertiaire.

Leur mission implique aptitude à l'animation d'une équipe et facilités de contacts aux différents niveaux de l'entreprise.

EVOLUTION POSSIBLE DANS LE GROUPE.

Envoyer lettre manuscrite + curr. vitae sous référ. 6.638, P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Discrétion absolue.

Miele

Filiale Française de la MIELEWERKE (Allemagne Fédérale)
Appareils électro-ménagers

engage

UN RESPONSABLE DES SERVICES DU PERSONNEL

- IL SERA CHARGE :
  - — de l'administration du personnel ;
  - — du recrutement ;
  - — de la formation ;
  - — des relations sociales

dans une entreprise dont l'effectif actuel est de 200 personnes.

- Les candidats seront âgés d'au moins 30 ans, auront reçu une formation supérieure et acquis une expérience professionnelle dans ces domaines.
- La connaissance de la langue allemande est souhaitée.
- Envoyer lettre de candidature et curr. vitae manuscrit, avec photo à :

MIELE
B.P. 1000
93151 LE BLANC-MESNIL.

---

montefibre

Dans le cadre de son expansion, recherche, pour s'intégrer en tant que support technique dans une équipe commerciale :

INGÉNIEUR OU TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Grande Ecole textile
Spécialiste filature

Trois ans d'expérience minimum. La disponibilité et l'esprit d'équipe seraient des qualités pour le poste à pourvoir.

Adresser candidature, curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions à :
M. le Secrétaire Général,
MONTEDISON FRANCE S.A.
Tour Franklin, Cedex 11 - 92081 PARIS-DEFENSE.

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Notre Société : Deux filiales de l'un des premiers groupes français de l'alimentaire. Nos marques sont célèbres, notre réputation solide.

Notre Secrétaire Général recherche son adjoint pour prendre progressivement en main l'ensemble du contrôle de gestion. Les méthodes sont déjà en place, à vous de les faire vivre, de les rendre plus performantes, plus informantes.

Sous votre responsabilité : la préparation des budgets, le contrôle des rapports mensuels, leur analyse, les études de rentabilité... D'une manière générale, apporter une aide à la décision aux différentes Directions et à la Direction Générale.

Votre formation de base est solide (E.S.C. - E.S.S.E.C...) et vous possédez déjà une première expérience réussie en entreprise industrielle. Vous serez rapidement opérationnel et vous évoluerez vite.

Notre siège est à Paris, nos usines en province.

sélé CÉGOS

33, quai Gallieni, 92153 SURESNES, garantit toute discrétion à votre dossier qui sera étudié très rapidement sous référence M. 3.243.

EXPANSIAL

Société de services créée pour les besoins croissants de l'Economie Algérienne centralise par ses structures implantées en Europe la recherche et la sélection des Cadres Techniques hautement qualifiés dans toutes les branches du secteur industriel.

Les contrats de travail offerts par les Sociétés Algériennes garantissent des salaires élevés, des avantages sociaux.

INGENIEUR INFORMATICIEN	REF 209
ECONOMISTE	REF 527
EXPERT COMPTABLE	REF 530
SPECIALISTE Gestion de stocks	REF 531
INGENIEURS TECHNICO COMMERCIAUX (sidérurgie industrie mécanique)	REF 644
INGENIEUR COMMERCIAL Spécialiste en organisation	REF 645
CHEF DE SERVICES Etudes commerciales	REF 646
INGENIEUR - Spécialiste en gestion prévisionnelle	REF 650
INGENIEUR - Spécialiste en distribution de produits industriels	REF 654
INGENIEUR D'AFFAIRES Coordination GC CM électricité unités industrielles	REF 655
INGENIEURS - Spécialistes en électricité ou génie civil pour formation de Techniciens	REF 1778
INGENIEUR - Ordonnancement et planning	REF 4055

Adresser c.v. détaillé en précisant la référence du poste qui vous intéresse à :
EXPANSIAL 6, rue Halévy 75009 Paris
2, Place de l'Albertine 1000 Bruxelles.

HAVAS CONTACT

Importante Société Nationale (Algérienne) de service ouverte sur le marché international.

Recherche :

JEUNE INGÉNIEUR

Diplôme Polytechnique, Centrale, Télécommunications, T.P., Arts et Métiers, ...

Doit s'intégrer à une équipe chargée de la mise en place du Plan de Développement de l'Entreprise. Il aura plus particulièrement la responsabilité de :

- — l'élaboration d'outils de gestion prévisionnelle ;
- — la production et du lancement d'instruments d'assistance à la vente des produits et services de l'entreprise.

OFFRE :

- — rémunération intéressante ;
- — possibilité de logement ;
- — formation à l'Étranger au contact de techniques évoluées.

CONDITIONS :

- — être de nationalité algérienne ;
- — dégagé du service national ;
- — joindre curriculum vitae man.

Il sera répondu à toutes les demandes et la plus entière discrétion sera assurée. — Écrire sous le n° 14.419 à : l'A.N.E.P., 1, avenue Pasteur, ALGER, qui transmettra.

Directeur achats 130.000+

Nous sommes une Société de constructions mécaniques filiale d'un important groupe sidérurgique français à vocation internationale. Rattaché directement à la Direction Générale, vous coordonnerez l'activité de trois cellules d'achats techniques, en liaison directe avec les bureaux d'études, la fabrication, l'ordonnancement car les cloisons n'existent pas dans notre équipe.

Cette responsabilité, l'une des plus importantes de notre entreprise, sera confiée à un acheteur rompu à l'exercice de sa fonction aux plus hauts niveaux, âgé de 38 ans au moins, parlant l'anglais et acceptant des déplacements à l'étranger. La rémunération et le logement ne seront pas un problème.

Nous traiterons confidentiellement votre dossier (lettre manuscrite + CV + photo + rém. actuelle) que nous vous remercions de bien vouloir adresser sa réf. No 8/2.527 à Mme Varène.

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

La filiale française d'un puissant groupe industriel européen de taille internationale, diffusant en France des produits d'une haute technicité : instruments électroniques, appareils scientifiques, matériel d'électronique médicale crée trois postes

DIRECTEUR DES VENTES

Division électronique médicale

Il animera une force de vente de 9 personnes + un service assistance technique. Il assurera la promotion de sa ligne de produits. Il négociera les marchés importants.
De formation technique supérieure de préférence, le candidat retenu justifiera d'une expérience d'animation des ventes, et de la connaissance des techniques de commercialisation des biens d'équipement. Réf. 480 B

RESPONSABLE DE MARCHE

Division Instruments électroniques pour l'industrie

Il aura pour mission de créer entièrement cette division en prospectant une clientèle industrielle.
Ce sera de préférence un Ingénieur électronicien ayant fait ses preuves de négociateur et désireux de créer un Département dont il sera rapidement le «Patron» en cas de succès. Ce qui implique une très solide connaissance du milieu. Ref. 380 C

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Division Analytique

Il sera chargé de la commercialisation sur l'ensemble du territoire, d'appareils scientifiques de mesure et d'analyses physico-chimiques. Ce sera un vendeur et un négociateur ayant fait ses preuves dans ce domaine et justifiant si possible d'une solide formation technique. Réf. 380 D

Pour ces trois postes la connaissance de la langue anglaise est indispensable

Le dynamisme de notre Groupe et le développement de ses différents marchés garantissent de réelles possibilités de carrière.

Pour recevoir inf. compl. écrire en précisant la référence du poste

EGOR 25, rue Tronchet 75008 Paris

sextant/dpa

Dans le cadre de son expansion, ETABLISSEMENT FINANCIER recherche

collaborateur de 1er plan

pour occuper le poste de

directeur financier

Rattaché directement au Directeur Général, il déterminera la politique financière, contrôlera la rigueur de sa mise en œuvre et les flux de trésorerie.

Sa parfaite connaissance des mécanismes du Marché Monétaire l'autorisera au choix des moyens de financement.

Le candidat aura : • une formation supérieure de type HEC, complétée par M.B.A. ou I.N.S.E.A.D., • une expérience bancaire de 2 ou 3 ans, • une connaissance du langage informatique, • les capacités nécessaires pour savoir établir des négociations de haut niveau.

Ce poste peut déboucher à terme vers une responsabilité similaire au niveau de la Holding à laquelle appartient le Groupe.

Si cette offre vous intéresse, merci d'envoyer votre dossier de candidature au service 5008

plein emploi 118, rue réaumur 75002 Paris

Associé à un des plus importants

groupes pharmaceutiques

mondiaux, un des vingt premiers laboratoires en France, recherche

DIRECTEUR DES VENTES

Il sera responsable de l'animation et de la gestion d'une équipe de plus de 120 personnes, de sa formation et de son perfectionnement de l'évolution d'un chiffre d'affaires dépassant 100 millions H.T., du lancement de nouveaux produits mis au point par un Centre de Recherches d'importance internationale.

Ce poste convient à un homme expérimenté dans la direction et l'animation des ventes et ayant des connaissances en marketing moderne, un homme qui soit dynamique, créatif et veuille progresser dans une société dirigée par une équipe jeune tournée vers la réussite.

Adresser votre dossier de candidature avec photo sous réf. 9510, à
C. Jacquemain - B. Krief Sélection
1, rue Danton - 75006 Paris
Discrétion assurée

Burroughs

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE INFORMATIQUE

recherche (REGION PARISIENNE)

chargé de relations publiques

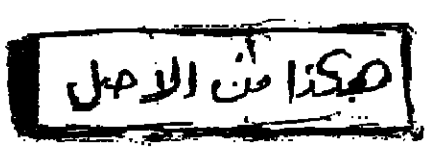
Ce poste conviendrait à :

- — Jeune homme excellents contacts à niveau élevé,
- — formation universitaire,
- — expérience 2 ans environ agence ou presse appréciés.

Anglais indispensable. Sens des responsabilités et organisation.

Evolution de carrière intéressante dans affaire en pleine expansion.

Envoyer exclusivement curriculum vitae détaillé et prétentions à
S.A. BURROUGHS - Direction du Personnel
230, avenue Laurent Cély — 92231 GENNEVILLIERS.



offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
PRODUITS D'ENTRETIEN
Leader sur son marché
recherche

Responsable Merchandising

Profil :

- âge : 30 ans minimum ;
- parfaite connaissance de la distribution et du merchandising ;
- esprit d'analyse et de synthèse ;
- dynamique et aimant le travail en équipe ;
- souhaitant partager son temps entre la réflexion et l'action (voyages fréquents).

Mission :

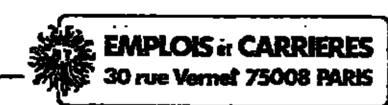
- élabore la politique merchandising en collaboration avec le Directeur des Ventes ;
- participe à la réalisation du matériel des PLV avec les chefs de marque dans le cadre du plan promotionnel annuel ;
- assure la gestion des stocks de PLV et évalue les besoins quantitativement ;
- est responsable de la formation de la force de vente aux techniques de merchandising en séminaires et sur le terrain ;
- contrôle l'action de la force de vente au niveau du merchandising.

Nous offrons :

- une rémunération annuelle qui ne sera pas inférieure à 65.000 F ;
- position cadre confirmée ;
- voiture de fonction R-16 ;
- frais de route.

POSTE SITUÉ DANS LA RÉGION PARISIENNE

Adresser C.V. sous référence NIVE à mentionner sur l'enveloppe à


EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

DIRECTEUR INFORMATIQUE

GROUPE FRANÇAIS MULTINATIONAL

EN TRES FORTE EXPANSION EUROPEENNE
- 1 MILLIARD de francs de C.A.
- 40 % de croissance des profits en 1973

Ayant décidé de se doter d'un SYSTEME TELE-INFORMATIQUE DE GESTION à la mesure de sa réussite de ses ambitions, recherche

LE DIRECTEUR INFORMATIQUE
capable de mener à bien cette entreprise

Sa mission sera :
- — Constituer et diriger les équipes de réalisation et d'exploitation ;
- — Implanter en France puis en Europe un système de gestion supporté par un réseau de télétraitement ;
- — Proposer les orientations d'une politique informatique au niveau du Groupe et superviser l'ensemble de ses unités informatiques à l'étranger.

Ce poste de haut niveau conviendrait à un homme :
- — Ayant un tempérament de DIRIGEANT OPERATIONNEL ;
- — Agé de 35 ans minimum ;
- — De formation supérieure ;
- — Ayant réalisé le lancement d'un GRAND SYSTEME mettant en œuvre TELETRAITEMENT et BASES DE DONNEES ;
- — Capable de communiquer en Anglais.

Ce poste dépendant de la Direction Générale implique une grande capacité de dialogue et de compréhension des besoins d'une Société Internationale en croissance rapide.

La rémunération ainsi que les plans d'intéressement et de carrières du Groupe doivent satisfaire un candidat ayant aujourd'hui une rémunération annuelle supérieure à 120.000 francs.

Adr. C.V., photo et lettre man. s. réf. AL. 40.014 à

CAP CONSEIL EN RECRUTEMENT
21, rue Leriche - PARIS XVe

Directeur commercial

130.000+

Le PDG d'une entreprise spécialisée dans le traitement de l'énergie électrique décentralisée (télécom., périphériques d'ordinateurs, traction électrique, réseaux second., relayage...) vous offre l'opportunité de devenir un de ses cadres dirigeants.

Vous définirez et ferez appliquer la politique commerciale, organiserez et dirigerez l'activité des commerciaux et des technico-commerciaux. A votre formation d'ESC et à votre expérience de vente en biens d'équipement de nature technique s'ajoute une compétence en gestion.

Veuillez adresser une lettre man. + C.V. + photo + rém. actuelle sous réf. B/3526 à Mme Butterlin

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

IMPORTANTE BANQUE OPÉRA

recherche pour son Département Informatique équipé d'un Ordinateur IBM 370/145 utilisé en télétraitement

ANALYSTES

Formation supérieure souhaitée.
Solide expérience technique et plusieurs années de conception informatique indispensable.

Connaissance des applications bancaires très appréciée.

STATUT BANCAIRE

Env. C.V. avec photo et prétentions Nº 55.500, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

offres d'emploi



DIVISION ORDINATEURS
Division des Systèmes de Grande Diffusion

Nous avons besoin à Paris et en Province de Cadres que nous formerons pour devenir

ingénieurs technico commerciaux

Hommes ou Femmes

Ces Ingénieurs ont pour mission de promouvoir et d'assurer la qualité de Services (Systèmes ordinateurs et applications) que les Entreprises sont en droit d'exiger de nous.

Ils disposent de responsabilités étendues et d'une grande autonomie de décision.

Nous leur demandons d'être techniquement doués et de maîtriser l'engagement personnel dans les négociations importantes.

Conditions :
- posséder une formation supérieure
- avoir 24 ans minimum
- être dégagés des obligations militaires
- apprécier les carrières variées.

Stages de formation adaptés en fonction des dispositions naturelles et de l'expérience des candidats.

Adresser votre candidature sous référence DSGD2
- soit à J. BOHL IBM FRANCE 2, rue de Marengo 75001 Paris
- soit aux Directeurs des Agences Régionales de

LILLE - STRASBOURG - NANCY - LYON - MARSEILLE - TOULOUSE - BORDEAUX - NANTES

OP

NORTON recherche pour sa

Division Abrasifs appliqués
CONFLANS-St-HONORINE

ingénieur méthodes

Dépendant du Responsable des Services Méthodes, cet ingénieur, de formation MÉCANIQUE, A.M., ICAM, ECAM, se verra peu à peu confier des études spécifiques de procédés de fabrication, de planification, d'organisation...

Une experience d'une année environ en fabrication ou méthode est très souhaitable, ainsi que des notions d'automatisme. Connaissance langue ANGLAISE nécessaire.

Veuillez écrire sous référence M 5001 M à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

- Vous êtes un homme d'action.
- Vous avez mené avec succès vos études :
  - — Grande Ecole Commerciale.
  - — I.E.P.
  - — I.A.E.
  - — D.E.S. Sciences Economiques.
  - — Maîtrise de Gestion.

  complétées par une formation à l'informatique.
- Vous souhaitez valoriser vos connaissances dans les services de pointe d'une Grande Entreprise.
- Vous êtes attiré par la Distribution, pour :
  - — exploiter vos qualités d'organisation et de créativité ;
  - — satisfaire votre goût des contacts et de la négociation ;
  - — faire une carrière vivante, enrichissante, qui donne à votre travail un intérêt sans cesse renouvelé.

Ecrivez-nous :

SERVICE CADRES

galeries lafayette

25, CHAUSSEE-D'ANTIN — 75009 PARIS; en joignant, à l'appui de votre candidature, curriculum vitae et photographie, et en précisant quelle fonction vous intéresserait plus particulièrement :

ACHATS, EXPLOITATION COMMERCIALE, ETUDES, CONTROLE DE GESTION

WATERMAN

recrute pour son Service Exportation

un jeune cadre

connaissant parfaitement l'allemand et l'anglais

son travail sera varié et l'amènera à de très nombreux déplacements internationaux

ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'école commerciale, désireux de faire carrière dans un Service Exportation

Ecrire et envoyer C.V. s/réf. 223 Ac

EGOR 25, rue Tronchet 75008 - PARIS

sontant/dpa

offres d'emploi

MARKETING

Groupe Pétrolier Paris — F.100.000

La filiale d'un groupe pétrolier distribuant du matériel thermique domestique et professionnel recherche un cadre marketing à fort potentiel pour créer la fonction marketing directement rattachée au Directeur Général.

Le candidat idéal, de formation supérieure, aura eu l'expérience pratique des méthodes modernes de marketing, particulièrement dans la recherche de nouveaux produits et services.

Ce poste est appelé à un développement important à l'intérieur du groupe.

Pierre Lichau s.a.

Adresser votre candidature à Philippe Magnen, 4, rue de Téhéran - 75008 PARIS, s/réf. P 61.

CHAUSSON

recherche pour CREIL (60)
Effectif 3.600 Personnes

UN CHEF DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

MISSION : Sous la Responsabilité du Chef de Service Comptabilité Générale du Siège :
- — Etablir et contrôler les écritures comptables ;
- — Fournir au Siège la balance générale de l'établissement ;
- — En gérer la trésorerie.

EXIGENCES :
- — Pour ce poste, il est nécessaire de posséder de très bonnes connaissances comptables (BP ancien régime, DECS, ESCP, ...) et une expérience acquise par exemple dans un poste d'Adjoint au Chef Comptable d'une grande société ou de Chef Comptable d'une moyenne entreprise. Ce poste implique une relative autonomie exigeant des qualités de personnalité, de décision, d'affirmation et de diplomatie.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à : B.P. 72 - 92601 ASNIERES, ou se présenter, sauf samedi, de 8 h. à 11 h. et de 13 h. à 15 h. 30, 157, avenue des Grésillons à GENNEVILLIERS. Tél. 790-61-80 ou à l'Agence pour l'Emploi des Hauts-de-Seine, 186 à 192, avenue Joliot-Curie, 92-NANTERRE.



médecin

100 000 F +

La filiale française d'un groupe Américano-Suisse crée sa structure.

Elle recherche un homme capable de lancer les essais cliniques pour ses différentes spécialités.

Ce responsable assurera les relations avec les experts, l'élaboration des protocoles, le traitement des données.

Le poste conviendrait à un médecin ayant deux à trois années d'expérience de chargé des expérimentations au sein d'un laboratoire international, des qualités d'organisateur et une bonne connaissance de l'anglais.

Il pourra évoluer vers une direction médicale.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 1896/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris (membre de l'ANCERP)

L'un des premiers Groupes d'Assurances Européens
recherche

un assistant gestion du personnel

qui dans un rôle fonctionnel en relation directe avec le Directeur du Personnel et avec la collaboration de 3 personnes, sera chargé :
- d'agir ponctuellement dans des «missions» d'analyses et de résolutions de problèmes concernant la mise en place du fonctionnement administratif à la demande des services de la société (horaires flexibles, prêt au logement...),
- de la réalisation des projets d'études, d'adaptation des personnes au travail (analyses des fonctions, systèmes d'appréciation, de mutations, de promotion...),
- d'être un relais d'information avec l'extérieur (saisi et transmission de nouvelles méthodes en gestion de personnel),
- gestion des statistiques et suivi instantané des mouvements (tableaux de bord, turn-over, rémunérations, effectifs...).

Ce poste nécessite de la part du titulaire des aptitudes personnelles dans la relation d'aide et de conseil, une formation supérieure et une expérience de 2 ou 3 ans dans un service du personnel.

Ecrire avec CV dét. et prét. au Sce 1080 à

plein emploi 10 rue du mail paris 2e

TR. IMPORT. GROUPE CHIMIQUE ET PHARM. dem. pour centre rech. pharm., 40 km S.-E. Paris

TECHNICIEN LABO. Hme

niveau B.T.S. Biologie

Adresser candid. manuscrite, C.V. et photo à **PUB. LICHAU** 10, rue de Louvois, 75002 Paris, qui transmettra, sous réf. 6.526.

offres d'emploi

département JURIDIQUE

Nous recherchons un cadre de
formation juridique supérieure
pour un poste d'

ASSISTANT

Le Groupe :
à vocation pharmaceutique et chimique avec implantation dans la plupart des pays industrialisés
avec Direction à Neuilly.

Les Activités :
- préparation, rédaction (éventuellement participation à la négociation) des contrats de licence en particulier à l'international
- propriété industrielle (notamment contentieux)
- actes juridiques de droit français et international.

Le profil souhaité :
minimum 27 ans
licencié en droit privé
expérience de 1 à 4 ans
très bon niveau d'anglais
esprit d'équipe, dynamisme personnel et contact social aisé.

Situation évolutive pour candidat de valeur

Envoyer C.V. et lettre manuscrite s/réf. 6425

OP organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001-PARIS QUI TRANSMETTRA

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL

(effectif 40.000 pers. - C.A. : 1 Billion de dollars) implanté en France depuis de nombreuses années et en constante expansion.
CREE UNE NOUVELLE DIVISION orientée vers le DOMAINE BIOLOGIQUE et MEDICAL et donne une opportunité de carrière illimitée aux candidats ayant :
- — une Formation Supérieure Scientifique et/ou Commerciale ;
- — une Expérience professionnelle confirmée dans domaine concerné ;
- — une aptitude à prendre des postes de haute responsabilité.

Plusieurs postes sont à pourvoir :

1) PRODUCT MANAGER EUROPE

chargé du lancement de produits concernant la Microbiologie, il devra diriger et coordonner les programmes de marketing dans tous les pays d'Europe. — Parfaite connaissance de l'anglais indispensable. (Réf. 74.066.)

2) INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

chargés de vendre :
- — instruments automatisés en milieu hospitalier et laboratoires ;
- — équipement lourd (comportant ordinateur) pour Laboratoires d'Hématologie ;
- — produits destinés à la microbiologie «rapid identification» et ligne de réactifs R.I.A. «solid phase» tout à fait nouveaux dans ce domaine aux U.S.A. et juste introduits en Europe. (Réf. 74.067.)

3) INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU

pour la mise au point, la mise en route et le suivi d'équipements lourds destinés aux laboratoires d'hématologie.
Il devra être capable d'animer une équipe de techniciens chargés de la maintenance chez les utilisateurs. — Parfaite connaissance de l'anglais indispensable. (Réf. 74.068.)

4) INGÉNIEUR COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

chargé de la vente des équipements lourds dans les laboratoires d'hématologie.
Connaissances indispensables des problèmes financiers, leasing, location. (Réf. 74.069.)

5) INGÉNIEURS D'ENTRETIEN

chargés de l'Assistance technique et de la Maintenance des équipements en milieu hospitalier et laboratoires. (Réf. 740.510.)

TOUS CES POSTES REQUIERENT :
- — la connaissance de l'anglais ;
- — du dynamisme, de l'ambition et le sens de l'efficacité ;
- — ils impliquent de fréquents déplacements ;
- — stages possibles aux U.S.A. ;
- — ils sont tous basés dans la banlieue de Paris ;
- — nationalité indifférente.

SI VOUS REPONDEZ AUX CRITERES de l'un de ces postes et qu'il vous intéresse, écrivez à : C.A.P.I.C., 18, rue Volney, — 75002 PARIS, en envoyant C.V., photo, références et prétentions.

GROUPE MULTI-NATIONAL
Société banlieue Ouest
Premier constructeur français de matériels professionnels Basse Fréquence.
recherche

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

spécialiste en logique et systèmes audio-professionnels, pour lui confier la responsabilité de projets d'équipements de studios radio et T.V.

Ce poste nécessite des déplacements à l'étranger et une bonne connaissance de la langue anglaise

Envoyez C.V. détaillé à Nº 55.801, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

offres d'emploi

UNE SOCIETE DE VENTE PAR CORRESPONDANCE BANLIEUE SUD DE PARIS,

Recherche pour renforcer l'équipe de management de son service après-vente (50 personnes) et en liaison avec un important service informatique.

GESTIONNAIRE

ayant une expérience de 3 ans environ dans une fonction opérationnelle similaire (par exemple production, fabrication).

Qualifications :
- niveau ingénieur ou équivalent
- esprit d'analyse
- connaissance de l'anglais exigée
- très dynamique
- bons contacts humains

Ecrire avec c.v. photo et prétentions sous réf. 33500 à Havas Contact 156, bd Haussmann 75008 Paris qui transmettra.

La Direction d'une Société de Services en pleine expansion (20 personnes, C.A. 10.000.000 F) recherche

Responsable du Service Appel Clients

La fonction :

— en position de preneurs d'ordres par téléphone mais aussi en position d'interlocuteur-conseil auprès de nos clients, il devra être capable de dialoguer avec les responsables des sociétés industrielles et commerciales avec lesquelles nous travaillons ;

— en position d'acheteur face à nos fournisseurs il aura un rôle de négociateur et d'intermédiaire entre ceux-ci et nos clients.

L'homme :

Notre préférence ira à un candidat âgé au minimum de 30 ans, ayant une formation supérieure et une expérience directe de la vente, capable de s'imposer tant auprès de la clientèle, que des personnes déjà en place dans le service dont il sera nommé le Chef dans un délai de 6 mois à 1 an.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 146 M à :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre, 75017 Paris

---

ingénieur commercial

SOCIÉTÉ DE SERVICE

La filiale informatique d'un important groupe bancaire, leader dans sa spécialité (packages de gestion) désire compléter son département commercial par un candidat ayant l'expérience de la vente de service ou de matériel de gestion, pour poursuivre son expansion (C.A. doublé en deux ans).

L'activité de cet Ingénieur Commercial sera largement soutenue par des méthodes dynamiques d'approche de marché, lui permettant à court terme d'obtenir une situation financière appréciable.

Perspective d'avenir liée au développement de la Société.

Adresser C.V. et photo à :
G.S.G. : 33, bd Berthier, 75017 Paris, qui transm.

---

rédacteurs juridiques

Important Groupe Financier (6.500 personnes) recherche de JEUNES COLLABORATEURS qui seront responsables pour le secteur **Crédit Immobilier** du suivi juridique et de la gestion d'un important portefeuille de dossiers.

Nous nous adressons à des candidats ayant une **capacité en droit** ou un diplôme équivalent ainsi qu'une première expérience acquise dans une étude de notaire ou d'huissier ou chez un avocat.

Nombreux avantages sociaux, restaurant d'entreprise. Rémunération 15 mois.

Envoyez votre candidature sous référence 382 M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

PROMOTION INDUSTRIELLE A L'ÉTRANGER

CHERCHE A ENGAGER

X ou E.M.P. ou E.C.P.

35 ans minim. ; Esprit d'entreprise, imagination, créativité, contact pour affaires importantes à traiter depuis Paris.

Voyages nombreux et intéressants

Conviendrait à Cadre supérieur ayant fait ses preuves dans grande entreprise et recherchant activité plus personnalisée.

SITUATION D'AVENIR

Envoyer lettre de candidature, C.V., références, photo et prétentions, à n° 52.387. CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transm. Discrétion strictement garantie.

---

offres d'emploi

ingénieur agronome

Une important Société, filiale d'un groupe chimique français, spécialisée dans les

produits phytosanitaires,

recherche pour le Service Développement Technique de sa Direction Exportation

à GENEVE

un jeune Ingénieur Agronome de de formation INA, ENSA, parlant couramment anglais (allemand apprécié) et ayant si possible de bonnes connaissances en matière de DEFENSE DES CULTURES.

Il assistera le responsable du développement technique :
- dans la mise en œuvre de l'expérimentation des produits phytosanitaires nouveaux à usage agricole du Groupe dans plusieurs pays étrangers.
- dans l'établissement des dossiers techniques et dans le suivi des contacts nécessaires à l'homologation de ces produits.

Déplacements à prevoir. Lieu de résidence : France, zone frontalière.

Ecrire avec CV détaillé au Service 5009
plein emploi 118 rue réaumur paris 2



Société de conception et de réalisation de systèmes éducatifs

recherche

UN INGÉNIEUR-FORMATEUR

- *Il doit posséder une double formation supérieure scientifique et de sciences humaines.*
- *Il a une expérience professionnelle de 5 ans au moins.*
- *Il a animé des cycles de formation.*

Il sera chargé, au départ, de définir et de mettre en place les enseignements non scientifiques d'une école d'ingénieurs en Algérie.

Les candidatures accompagnées d'un C.V. détaillé et d'une photo doivent être adressées à :




SOCIÉTÉ FRANÇAISE

ASSOCIÉE IMPORT. GROUPES EUROPÉENS

Bureaux proximité immédiate PARIS N.-O.

INSTALLATIONS THERMIQUES CENTRALES ÉLECTRIQUES DESSALEMENT EAU DE MER

recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

E.C.P., A.M., E.N.S.I., I.D.N. ou équivalent

28 ANS minim.
ayant expérience confirmée

FONCTION TECHNICO-COMMERCIALE PROJETS ET RÉALISATIONS

- Etude et préparation soumissions ;
- Liaison avec clientèle négociations internationales ;
- Gestion contrats : achats, plannings, performances, etc.

Anglais souhaitable.

Pour recevoir informations complémentaires, envoyer curr. vitae à n° 54.269, CONTESSE Publ., 20. avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

BUREAU VERITAS

recherche pour développement SERVICE SUPERINTENDANCE à notre siège PARIS

INGENIEUR

dynamique, ayant expérience pratique construction grands navires dans Bureau d'Etudes ou Ateliers Chantier Naval ou chez Armateur.
La personne choisie sera entièrement responsable des activités de superintendance et dépendra directement de l'Ingénieur en Chef.
Nombreux déplacements en France et à l'étranger à envisager.
Bonnes connaissances anglais indispensables.
Le salaire proposé dépendra des qualifications.
Perspectives d'avenir excellentes.

Ecrire pour rendez-vous ss/réf : 107 à
BUREAU VERITAS
Direction des Services Maritimes
B M 6 31 rue Henri Rochefort
75821 PARIS CEDEX 17
ou téléphoner au 227-80-40 en demandant Madame FIN.



Boehringer Mannheim France S.A.

renforce son équipe de

DÉLÉGUÉ SCIENTIFIQUE

Vous avez une formation supérieure de technicien de laboratoire (I.U.T., B.T.S...) ou une bonne expérience des analyses biologiques.
Vous êtes d'une grande disponibilité, ouvert d'esprit et attiré par des contacts humains à haut niveau. Vous êtes libre le 1er Octobre 1974.
Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à

BOEHRINGER MANNHEIM FRANCE S.A.,
7, boulevard de la Madeleine - 75001 PARIS,
à l'attention de FH. SCHOFF.

DISCRETION ASSUREE.

---

offres d'emploi



FIRST NATIONAL CITY BANK

recherche

pour son Département chargé des relations avec les Grandes Sociétés internationales

CADRES

— intéressés par une carrière au sein d'un Groupe International de premier plan ;
— possédant une formation de base Grande Ecole ou Université ;
— ayant un minimum de trois années de solide expérience bancaire et de contacts. à niveau élevé, avec une clientèle industrielle internationale ;
— maîtrisant la langue anglaise.

Adresser lettre + C.V. à:
FNCB - B.P. 73808 PARIS.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL
BANLIEUE OUEST, recherche

CONSEILLERS DE GESTION

Ces cadres auront pour mission d'organiser, de contrôler et de conseiller un important réseau de concessionnaires

FORMATION : D.E.C.S. ou SUP. de CO.
option finance comptabilité

Une expérience de la comptabilité générale, de l'organisation comptable et de la fiscalité sera vivement appréciée.

POSTE ITINÉRANT A 60 %

Env. C.V. détaillé, photo et prétentions, n° 54.613, CONTESSE Publ., 20. av. Opéra, Paris-1er, qui tr.



directeur des relations industrielles

pour importante Société française d'équipement industriel lourd - 4500 salariés - 650 millions C.A.

- membre du Comité de Direction
- avec l'assistance de collaborateurs multinationaux
- responsabilité **globale** de la fonction PERSONNEL
- expérience, minimum 10 ans, à un niveau similaire,
- bilingue Français/anglais
- lieu de travail PARIS
- rémunération non inférieure à 140.000 F/an

Pour inf. compl. écr. s/réf. 210011/E
ORES 23, rue des Mathurins 75008 Paris

IMPORT. SOCIETE INDUSTRIELLE, PARIS-12e en pleine expansion recherche

1) 1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

E.S.E.-ENSGEHT-I.D.N. débutant ou ayant 2 ans d'expérience dans circuits logiques et analogiques appliqués au process control et à l'électron indust. Connaissances en programmation appréciées.

2) 1 INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

débutant ou ayant quelques années d'expér. dans domaine des automatismes et télétransmissions industriels pour : étude des prob. posés par les clients, rédaction des offres et suivi des affaires.

3) 1 AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Formation électrotechnique U.I.T.-B.T.S. pour promouvoir vente de matériel électrotechnique et électronique auprès des clients REGION OUEST. Déplacement en province 60 % du temps. Nécessité d'être libéré des obligations militaires.
Adressez C.V. avec photo et prétentions à A.O.I.P.-INDUSTRIES. B.P. 301 - 75624 Paris, Cedex 13.

Crédit Agricole Ile de France

recherche

chef de centre de calcul

pour son DEPARTEMENT INFORMATIQUE équipé d'un ordinateur IBM 370/155 - 1024 K en OS MFT et d'un réseau de terminaux.

Il aura la responsabilité :
- de la gestion du SERVICE EXPLOITATION composé de 40 personnes,
- de l'animation et de l'encadrement des équipes.

Il devra justifier d'ordre et de méthode, avoir le goût du contact et de l'autorité, la connaissance approfondie des systèmes et des périphériques.

La rémunération annuelle brute sera de l'ordre de 55 000 F.

Envoyer CV et prétentions au Département du Personnel 26, quai de la Rapée PARIS 12e

plein emploi

C. C. I.

recherche
POUR SES APPLICATIONS DE TELEGESTION.

ANALYSTES PROGRAMMEURS

EXPERIMENTES
Connaissances 6040 C.H.B. appréciées.
Téléphoner à Mme SOUM : 387-70-80.

---

offres d'emploi

SOCIETE D'ELECTRONIQUE
recherche

collaborateur HAUT NIVEAU

- Formation Grandes Ecoles exigée.
- Plusieurs années d'expérience industrielle dans le domaine de l'électronique.

pour prendre en charge la responsabilité de PROJETS INDUSTRIELS AU NIVEAU INTERNATIONAL.

CHAQUE PROJET IMPLIQUE :
- des études sur la possibilité d'implantations industrielles à l'étranger,
- des contacts à haut niveau avec les autorités locales,
- l'élaboration et le suivi des projets qui doit comprendre les éléments de gestion correspondants.

CONDITIONS :
- *fréquents déplacements à l'étranger,*
- *poste à pourvoir rapidement,*
- *salaire en fonction des compétences,*
- *connaissance de l'ANGLAIS indispensable,*
- *autres langues souhaitées.*

Adresser lettre de candidature manusc. C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 13.143 à :

s.n.p.m 100, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
d'appareillages de contrôle et de régulation, recherche pour seconder son P.-D.G.

UN CADRE SUPÉRIEUR DE HAUT NIVEAU

Ayant une culture technique étendue et une réelle expérience industrielle.

Il supervisera la production dans son ensemble, en assurera la coordination avec les départements commerciaux et le service des études.
Il participera au développement technologique et technique et à l'expansion commerciale.
Ce poste de grand avenir requiert :
— une personnalité affirmée ;
— un sens très développé des relations humaines ;
— la connaissance parfaite de l'anglais et la maturité professionnelle d'un Homme de 38 ans minimum.

La rémunération de départ ne sera pas inférieure à 100.000 francs.
Adr. C.V. dét. manuscrit à Michel DELPORTE, 69, rue Saint-Blaise. — PARIS (20e), qui est chargé du premier contact.
DISCRETION ABSOLUE GARANTIE.

Laboratoires Beytout

recherche

JEUNE PHARMACIEN (NE)

débutant ou 1 ou 2 ans d'expérience Industrie ou Officine
pour prendre en charge son service
ÉTUDES DE MARCHÉ
et
RECHERCHES EN COMMUNICATION
Il s'agit d'un poste à créer dans un Laboratoire en pleine expansion, au sein d'une équipe jeune et homogène.
Formation assurée

Adresser C.V. et photo à M. BURIAT
LABORATOIRES BEYTOUT
10, rue Guynemer - 94160 SAINT-MANDE

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES AÉRONAUTIQUES ET SPATIALES
PARIS - LA DÉFENSE

recherche
pour service des approvisionnements :

1) INGÉNIEUR

formation A. et M. ou similaire + IAE ou ICG. Connaissance ou intérêt pour les aspects économiques et financiers des approvisionnements nécessaire.

2) TECHNICIENS

Niveau BTS
Notions de comptabilité.

Ces postes concernent :
— élaboration et gestion de marchés importants ;
— contrôle des procédures ;
— études.

Les candidats devront avoir :
— une expérience industrielle supérieure à 10 ans ;
— des aptitudes certaines à la négociation ;
— de bonnes connaissances de l'anglais.

Adresser demande, C.V. sous réf. DP/AP 53.895 à HAVAS CONTACT
156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE RANG MONDIAL

recherche
pour sa filiale

INGENIEUR AGRONOME

I.N.A., E.N.S.A., E.S.A. ou équivalent

qui participera à la création et au développement de plantations outre-mer.

Discrétion et réponses assurées
Ecrire à CERIEP N°1369
69, rue Lafayette 75009 PARIS
qui transmettra

offres d'emploi

Nous sommes une très grande société prestataire de services techniques à l'industrie et nous complétons l'organisation de nos centres d'exploitation et agences provinciales, en cooptant le

directeur groupe d'agences
PARIS

Responsable :
• de ses objectifs, • du chiffre d'affaire de la clientèle, • des hommes, • de l'animation de groupe d'agences, • de la gestion.
Idéalement, celui que nous cherchons, alliera une expérience de direction commerciale à un tempérament d'animateur et de Chef d'entreprise.

Ecrire avec CV détaillé au Service 1077 M.
plein emploi 10 rue du mail paris 2e
Structures d'entreprises et carrières

Ingénieur technico-commercial

Vous avez une formation d'Ingénieur chimiste ou IFC, une expérience de quelques années de préférence dans le domaine du caoutchouc ou des matières plastiques, et vous souhaitez vous orienter vers une activité technico-commerciale.

L'un des plus importants fabricants d'articles en caoutchouc pour laboratoires et industries vous offre la responsabilité d'un de ses départements à l'échelon national.

Votre mission : développer les ventes dans un domaine où les problèmes techniques à résoudre sont variés et très concrets. Mieux connaître les besoins des clients et prévoir les moyens pour y parvenir.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man.+CV+photo+rém.adressée ss réf. B.3518 à Mme Butterlin

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

FOR SEMICONDUCTOR COMPANY IN SOUTH WESTERN FRANCE

FACILITIES MANAGER

— Must have 3-5 years experience in a supervisory capacity in the Facilities Engineering function of a Semiconductor Company.
Must be familiar with de-ionized water and nitrogen plant.
— Must speak English and have had previous experience in the construction phase of semiconductor or similar « clean » facilities.

Successful applicant will have full responsibility for construction, installation and start-up.

Position will require a minimum of eight weeks training in the U.S. and could lead to a key position in the French subsidiary of a major American Company.

Salary will be commensurate with experience and qualifications.

Send C.V. and photo réf. 4553 to Lévi-Tournay, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, who will forward.

Importante Société de Construction Mécanique

s'équipant d'un ordinateur moyen, travaillant en temps réel (disques, bandes, cartes, terminaux) recherche

PUPITREURS

Une expérience du temps réel serait appréciée.
Une évolution vers la programmation peut être envisagée pour les éléments de valeur.
Adresser lettre manuscrite avec photo, c.v. détaillé et prétentions sous réf. 43026 à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris qui transmettra.

Intermarco-Elvinger recherche 1 chef de publicité

(Etudes supérieures, anglais, 2 ans d'agence)

Adresser C.V. et photo au Directeur Général Intermarco - Elvinger
32, av. Charles-de-Gaulle - 92522 Neuilly-sur-Seine

Important Organisme Financier
PARIS
recherche

Responsable du Département Commercial

Formation H.E.C., possédant expérience commerciale 5 ans minimum EN MILIEU FINANCIER, dynamique.

Le poste comporte importantes responsabilités et nombreux déplacements.

Adresser C.V détaillé + prétentions à N° 8.457, PUBLICITÉS REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

---

offres d'emploi

Un Organisme d'Assurances,

1 milliard de F. de chiffre d'affaires, recherche pour son département Organisation et Informatique plusieurs

organisateurs informaticiens

de haut niveau — 80/100.000 F

Ils seront chargés de l'élaboration des plans d'Organisation-Informatique et des budgets des services opérationnels, et prendront la responsabilité et le contrôle de la réalisation de certains projets importants.

Les candidats recherchés, âgés d'au moins 30 ans, diplômés d'une Grande Ecole, devront posséder des qualités de contact humain, d'imagination, de méthodes, et une solide expérience de la direction de grands projets d'Organisation et d'Informatique notamment dans le domaine comptable, si possible dans le cadre de la

Banque ou de l'Assurance.

Adresser un C.V. détaillé en rappelant la référence : AR 463 et le poste : (Organisateur Informaticien). Discrétion absolue strictement garantie.

CGS — CONSEIL EN RECRUTEMENT — 09 RUE LECOURBE 75015 PARIS

SOCIETE EN FORTE EXPANSION rattachée à un groupe multinational recherche

1 COMMERCIAL

(excellent vendeur)
position cadre, habitué aux négociations industrielles. Il prouvera son expérience par des chiffres. Salaire en rapport avec les exigences du poste Nombreux avantages sociaux

TéL : 909-36-00. Mme Avril.

L'une des plus importantes filiales du

GROUPE D.M.C.

(C.A. 400 MF - effectif 7000 personnes). recherche un

CONTROLEUR de GESTION

Rattaché directement à la Direction Générale, il sera responsable du choix des méthodes et du fonctionnement du système d'information de Gestion.
Coordonnant l'élaboration des Budgets et Plans, il en contrôlera les réalisations et formulera des avis et recommandations.
Il fera partie du Comité de Direction.
Ce poste conviendrait à un Diplômé

Centrale, HEC, IDN...
ou équivalent
ayant complété sa formation par
des Etudes de Gestion et/ou d'Expertise Comptable

ayant au minimum 3 ans d'expérience dans la fonction, le candidat sera capable de s'imposer avec aisance à tous les niveaux et devra être doué d'un esprit créatif et pragmatique.

Le poste est situé à LILLE.
Les dossiers de candidature seront traités confidentiellement par
DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP
service M. 872 10 rue de la Paix, 75002 Paris.

GROUPE INDUSTRIEL DE DIMENSION INTERNATIONALE
recherche pour
Paris ou Province

jeunes ingénieurs grandes écoles

de formation MÉCANIQUE, débutants ou ayant quelques années d'expérience, attirés par les activités dans les domaines :
— *Fabrication*
— *Méthodes*
— *Organisation*
— *Gestion*

Larges possibilités d'évolution de carrière.
Adresser C.V. à Monsieur FEYT.



PHARMACIEN

Contrôle de Qualité et mise en forme Galénique

Puissant Groupe Français recherche, pour sa Division Pharmaceutique PHARMACIEN chargé de coordonner pour la France et l'étranger le Contrôle de Qualité et la mise en forme Galénique.
Ce poste s'adresse à un homme d'au moins 35 ans, Analyste ou Galénicien de formation, ayant une très solide expérience de l'industrie Pharmaceutique et connaissant bien le domaine de la Fabrication.
Il s'agit d'un poste de responsabilités s'adressant à un homme ayant des idées et psychologue, alliant à un excellent contact des connaissances techniques et scientifiques sérieuses et un esprit ouvert aux problèmes de gestion.
Excellente pratique de l'anglais indispensable.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 283/M, à :

sélor
72, rue Anatole-France 92300 Levallois-Perret

INGENIEUR CHIMISTE
30 ans minim., ayant expér. laboratoire de recherches industr. Format. de base : analyste de haut niveau (cromatographie, I.R., rech. et dosage de traces).
Ecrire n° 12608 : P.A. SVP 37, rue Gal-Foy, 75008 Paris.

PARIS STE JURID. FISC.
recherche
1) Collab. qual. fisc. et soc. de préf. commis. ctes inscrit. Avenir assuré. Co-direct. poss.
2) Cons. fisc. début.
Lettre manuscrite précise au : n° 8625 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Agence gouvernementale rech. pr poste à Chicago, Français, 30 a. min., excell. présentations, bilingue MBA, expér. profess. aux U.S.A. si possible, capable de diriger service de promotion et prospection. - S'adresser : Mme BRUHL 565 West End Av. NEW YORK N.Y. 10.024.

Imprimerie OFFSET rech.
1 CHEF DE FABRICATION
Le candidat, âgé de 30 a. min., devra avoir expérience dans ce poste et notamment dans les techniques concern. le matériel « gd format » et les rotatives.
Envoyer C.V. et photo : Agce HAVAS MEAUX n° 5104.

---

offres d'emploi

CABINET IMMOBILIER rech. COLLABORATEUR même débutant. Gain important assuré. S'adr. COFIC, 50, rue Etienne-Marcel, 75002-PARIS.

SOCIETE D'ENGENIERIE recherche
AGENTS TECHNIQUES
CONFIRMES
Pr activ. technico-ciales, avant expér. install. d'usines, pétrole, chim., sidér. ou centr. élec.-nucl
— ANGLAIS indispensable;
— Fréquents déplac. à l'étrang.
Adr. C.V. av. photo récente à : Gautron Publicité, 29, r. Rodier, Paris-9e, s/réf. M. 357, qui trans.

U R G E N T
IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS
à vocation internationale en expansion constante
recherche, Banlieue OUEST :
INGENIEUR A.M.
32 ans minimum.
en tant que responsable d'usine, il doit nécessairement posséder :
— Une solide expérience industrielle en fabrication;
— Des aptitudes à l'organisation, et à la conduite des hommes;
— Le sens des responsabilités;
— Le goût des relations humaines.
Salaire intéressant.
Env. C.V. dét., photos, prétentions, sous référence 6.020, à : J. G. MANZIONE, 10, r. de l'Evangile, Paris (18e). Discrétion assurée.

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE
en constante expansion recherche banlieue Ouest
CHEF DE SERVICE ACHATS
35 ans minimum
chargé de l'achat des matières premières à cours fluctuants et des matières de conditionnement.
Expér. industrielle indispens. Salaire intéressant.
Env. C.V. dét., photo, prétent. s/réf. 6060 à J.-G. Manzione 10, r. l'Evangile, Paris-18e.

SOCIETE MINIERE
recherche pour son EXPLOITATION
d'AFRIQUE NOIRE
COMPTABLE QUALIFIE
Responsable de :
— comptabilité générale d'exploitation ;
— comptabilité analytique ;
— contrôle de gestion ;
— budget.
Plusieurs années d'expérience.
— Logement gratuit ;
— Vie familiale assurée ;
— Loisirs.
Ecr. av. C.V., photo, prét. à n° 55017 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

SOCIETE FRANÇAISE D'ETUDES et de REALISAT. D'ENTREPOTS AUTOMATISES recherche
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
FORMATION AM, IDN ou équiv. Expérience vente biens d'équipement 5 ans minimum pour PROSPECTION clientèle franç. PREPARATION des offres NEGOCIATIONS commerciales.
Des preuves de succès profess., la maîtrise de l'anglais seront les critères essentiels de sélect. Ecr. avec C.V., photo et prét à n° 53941 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 PARIS, CEDEX 01 qui tr.

Cabinet d'expertise comptable de province (Sud-Ouest) rech. collaborateur ayant expérience cabinet, fais. bilans et capable d'assurer déclarations fiscales. Adr. C.V. n° 8621 « le Monde », 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Notre expansion (K = 1,4) nous impose de sélectionner des jeunes candidats de valeur en permanence pour les former à nos techniques.
Celles-ci s'intègrent dans le Bâtiment à construire et font appel à l'Electricité...
SI VOUS ETES
2 JEUNES INGENIEURS
(ou B.T.S.) même débutants
en Conditionnement et Climatisation souhaitant participer à l'action d'une société performante et dynamique pour études, projets, exécution et gestion financière des chantiers.
Faites parvenir vos C.V. et ph. s/réf. lc. n° 54.875 Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Recherchons pour résidence retraités proche banlieue
DIRECTEUR GESTIONNAIRE
Connaiss. admin.-gestion restauration et sens contacts hum. indispensables.
Adr. lettre candidat. manuscr., C.V. et photo à n° 54988 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

STRAFOR HAUSERMAN S.A.
Cloisons métalliques amovibles recherche
pr Paris immédiat. si possible ou pour début septembre
1) UN CONDUCTEUR de travaux 2e échelon
2) UN CONDUCTEUR de travaux 1er échelon
3) UN TECHNICIEN-DESSINATEUR
4) UN DESSINATEUR
Profils 25 ans minimum
Solide formation technique
« TEMPERAMENT ACCROCH. »
Goût de la gestion
Sens de l'effort
Esprit d'équipe
Connaiss. en menuis. métall. et cloisons amovibles tr. appréc. Ces postes sont extrêm. stab., bien rémunérés et offrent toutes possib. d'évolut. pr des person. ambitieuses et compétentes ds une Sté en expansion constante. Vacances assurées en août.
Prière env. lett. manus., CV av. photo à l'attention de M. H. J. Collot Strafor Hauserman, 43, r. la Brêche-aux-Loups, Paris-12e.

ATTACHES (EES) CCIAUX
Fixe + %. I. Informatique, 17, r. Fg-Saint-Martin. 206-17-93.

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION CENTRE DE PARIS recherche
UN COMPTABLE 2e ECHELON
pour tenir comptabilité de sièges sociaux de sociétés, codification des pièces, établissement bilan.
Avant B.E.C., B.S.E.C., BAC G2 et pratique professionnelle 3 - 5 ans.
Avant. sociaux. Rest. d'entrepr.
Adr. C. V. et prétentions ANNUEL BRUT à n° 88.566 B BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
INGENIEUR DIPLOME
pour direction de montage « Electricité et Instrumentation » de cimenterie
Première affectation 18 mois environ à LA HAVANE (Cuba).
Adresser C. V. et prétent. à SWEERTS, B.P. 269 75424-PARIS CEDEX 09, ss réfer. n° 1.158

SOCIETE elf POUR LA RECHERCHE ET L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES
7, rue Nélaton, 75015 - PARIS
recherche
pour son département EQUIPEMENT
1 INGENIEUR
SPECIALISTE METAUX et CORROSION
Diplôme Ingénieur grande école + spécialisation métallurgie industrie. Connaissances en chimie et corrosion des métaux.
Expérience 3 à 8 ans dans la spécialité.
— Apte à l'expatriation dans tous pays ;
— BILINGUE FRANÇ.-ANGL.
Ecrire sous référ. n° 55.540 avec C. V. et photo ELF-RE, Dépt Développem. Formation 75739 - PARIS CEDEX 15.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIES GRAPHIQUES
rech. dans l'immédiat pour son Département Papeterie de Paris :
UN ADJOINT COMMERCIAL
Chargé de l'animation d'un réseau de représentants contacts avec la clientèle.
Ce poste exige :
— Format. supér. commerciale ;
— Expérience de plus. années dans la vente de produits de grande consommation.
Déplacements fréquents de courte durée.
Adr. C. V. dét. et prétent. à Jacques GENEVAY (L.P.A.) 11, sq. Jasmin, 75016-Paris, q. tr.

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE
recherchent
pour leur DÉPARTEMENT MOTEURS à SAINT-DENIS
— COMPTABLES
POUR GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE de contrats commerciaux DUT ou BEC Connaissant anglais
— AIDE COMPTABLE
pour préparation FACTURATION sachant frapper
— AIDE COMPTABLE DACTYLO
pour Service Pièces détachées
— DACTYLO CHIFFRES
EXPERIMENTEE
sachant frapper anglais
Self-Service - Samedi libre.
Self Service - Samedi libre
Prox. gare S.N.C.F. et Autobus
Ecr. avec C.V. ou se présenter : 2, quai de Seine, à ST-DENIS TEL. : 820-61-91

STE MATERIEL ELECTRIQUE AERATION - VENTILATION
rech. agent exclus., H. ou F., pr 63, 43, 15, 03, 87, 23, 19, 36, 18 et 58. Fixe + intér. + indem. km. + frais, form. assur. Résid. s/secteur. Ecrire s/n° 17.942 à : J. R. P. 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui trans.

CGR
Branche médicale du Groupe Thomson-Brandt (Radiologie - Chirurgie - Electronique médicale)
recherche
DESSINATEURS
PETITES ETUDES OU ETUDES 1
Pour études de schémas de principes électroniques et interconnexions.
B.P. Electronique ou BAC F 2.
Avant. socx. Restaurant entrepr.
Adresser C.V. et prétentions à : C.G.R., Boîte Postale 66, 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX.

SOCIETE FRANÇAISE PARIS spécialisée
dans Etudes et Réalisations d'installations Industrielles offre poste TECHNICO COMMERCIAL
à INGENIEUR
grandes écoles ayant acquis bonnes connaissances en mécanique hydraulique et électricité.
Bonnes connaissances de l'anglais indispensables.
Adr. lettre manuscrite, C.V. à : HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris. Sous référence 66.883.

IMPORTANTE ENTREPRISE GENERALE de BATIMENT
recherche pour son siège social BANLIEUE SUD
INGENIEUR D'AFFAIRES
ayant quelques années d'expér. Formation E.T.P., INSA ou similaire.
Ecrire avec C.V. à N° 55.378 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

U R G E N T
IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS
à vocation internationale en expansion constante
recherche, Banlieue OUEST :
INGENIEUR A.M.
25 ans minimum.
Il doit posséder :
— Une expérience industrielle;
— Le sens des responsabilités;
— Des aptitudes à la coordination;
— Le goût des relations humaines.
Déplacements en Afrique Francophone.
Salaire intéressant.
Env. C.V. dét., photos et prétentions, sous référence 6.030, à : J. G. MANZIONE, 10, r. de l'Evangile, Paris (18e). Discrétion assurée.

SOCIETE D'IMPORTATION LUMINAIRE
Importance nationale banlieue Est, recherche
UN DIRECTEUR DE VENTE ET DE MARKETING
capable se seconder, créer et dynamiser réseau commercial, étude et recherche de marchés. Salaire mini 30.000 F + primes d'objectifs + avantages sociaux. Ecrire avec C. V. n° 8.595 « Le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, PARIS-9e, qui transm.

Recherchons
INGENIEUR AUTOMATICIEN ELECTRONICIEN
— Age 25 ans minimum ;
— Ayt déjà trav. 2 ou 3 ans ;
— Ayant une bonne connaissance des circuits intégr. logiques ;
— Ayant si possible une expérience des micro-processeurs.
Cet ingénieur sera responsable de projet important.
Il disposera d'une équipe de techniciens pour mener à bien sa tâche.
Ecrire n° 8.548 « Le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427-PARIS-9e.

SOCIETE MINIERE
EN DEVELOPPEMENT
(URANIUM)
cotée en Bourse, membre d'un groupe industriel et financier européen,
EXPANSION PROCHAINE
IMPTE, rech. pour siège (10 pers.) à PARIS-9e.
JEUNE CADRE D'ÉTAT-MAJOR
ADJOINT DIRECT DU SECRETAIRE GENERAL
pour superviser petite équipe comptable et assister le P.-D. G. et le S.G. pour ttes questions jurid., fiscales, financières et études générales.
GRANDE ECOLE (HEC, IEP, ESSEC, ESCP...), 2/3 ans EXPER. INDISPENS. avec spécialisation marquée pour COMPTABILITE FINANC. et FISCALITE.
Lettre manuscr., C.V. détaillé, rémunér. et photo ss réf 2844 à
sélection conseil 8, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

Société de commercialisation d'appareils électroniques et d'instrumentations analogiques et numériques recherche : INGENIEUR de vente expérimenté. Connaiss. anglais parlé, écrit, indispensable. Adr. C. V. et prét. à TECHNITRON, 20, rue de Boulainvilliers, 75016 - PARIS.

POUR MUNICH ALLEMAGNE
Jne H. dynamique, expérience marché semi-conducteur appréciée mais non indispens. Parfait bilingue anglais pour gestion commandes clients français. Relations av. usines. Ecr. av. curr. vit., phot. et prétent. à NATIONAL SEMICONDUCTOR FRANCE, serv. du pers., 28, rue de la Redoute, 92260 - FONTENAY-AUX-ROSES

Impte sté papetière
recherche pour service TECHNICO-COMMERCIAL
UN JEUNE CADRE
ayant quelques années d'expér. de l'impression et de la transformation du carton.
Situation basée à PARIS. Fréq. déplacements nécessaires.
Adr. C.V. manusc. avec réf. à n° 1.720 SOFAC 17, r. Bachaumont, 75002 Paris.

SOCIETE ELECTRONIQUE Proche banlieue Nord recherche
AGTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
Titul. BTS, DUT ou équiv.
pour ses :
— laboratoire,
— plate-forme d'essais,
— chantiers,
de matériel d'aide à l'atterrissage
Ecrire avec C.V. et prétent. ss réf. 43 à TH-CSF. Service Recrutement 53, r. Greffulhe, 92300 Levallois.

Société de production audiovisuelle Paris (films et diapositives) cherche commercial confirmé ayant une connaiss. approfondie du marché. Adr. C.V. et prét. à Pardos Marketing « Beau - Voir » BURES 78630 ORGEVAL.

Sté Electronique 120 personnes Sud-Ouest de Paris recherche
SECRETAIRE GENERAL
homme ou femme, au sein d'une P.M.E. dynamique. Le titulaire dépendant directement du P.-D.G. assurera des responsabilités en matières
— de gestion comptable et financière ;
— de gestion du personnel sous les aspects administratifs, réglementaires et sociaux ;
— d'administration générale : organisation des circuits de documents et d'informations.
Agé d'au moins 35 ans et de formation supérieure.
Il disposera d'une expérience similaire. Situation intéressante et d'avenir.
Adresser C.V. manuscrit et prétentions sous référ. 3.495 à : P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois 75063 PARIS Cédex 02, qui tr.

KAPT ET CIE
recherche
ELECTRONICIENS A.T.
niveau B.T.S., D.U.T. ou équiv.
Electromécaniciens A.T.
petite mécanique.
Se présenter tous les jours : 51, rue Germain-Defresne, 94 - VITRY-SUR-SEINE, tél. 680-11-13. Mo Pte de Choisy. Bus 183, descendre arrêt Charles-Infroit.

CHEF COMPTABLE
dynamique, niv. D.E.C.S., pour entreprise moyenne, ordinateur de bureau siège Colombes. Salaire élevé. Possibilité avenir. — Ecrire DARMON, 2, rue Ferdinand-Duval, PARIS (4e).

SOCIETE recherche
COMPTABLE QUALIFIE
EXPERIMENTE
Adresser candidature à A. I. F., 10, rue de Calais, Paris-9e ou tél. pour rendez-vous 874 - 02 - 20.

Pour diriger une équipe de techniciens de maintenance sur matériel de reproduction techniquement avancé, recherchons
TECHNICIEN SUPERIEUR
ou
INGEN. ELECTRONICIEN-ELECTROMECANICIEN
Le candidat doit posséder des connaissances techniques, théoriques et pratiques de niveau élevé. Aptitude à la conduite du personnel, capacité d'organisation.
Anglais nécessaire.
Envoyer C.V. détaill., photo et prétent. à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris cedex 09 s r. 1134.

Import. Société internationale recherche pour son siège à Paris
JEUNE INGENIEUR
ayt expérience dans installations électriques industrielles.
Bonnes connaiss. de la langue anglaise souhaitée.
Ecr. av. C.V. et prét. s réf. 106, BUREAU VERITAS 31, rue Henri-de-Rochefort, 75781 PARIS CEDEX 17.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
SOUS-CHEF Service
commissionnement et paie
Conn. et expér. indispensables :
— Services administratifs ;
— Analyse et programmation système IBM 360 DOS et OS.
Adresser C.V. et prétentions à n° 89.232 B, BLEU, 17, r. Lebel, 94-Vincennes, qui transmettra.

Entreprise brésilienne à SAO-PAULO rech. agents techniques électroniciens ATE 3B ou ATE P. Parfaite conn. circuits logiques. Si possible notions d'informatique système temps réel. Pr contrat 1 an min. renouvel. Excellentes condit. financières. Travail sur techniques informatiques de pointe. Sélection effectuée à : CGA Rote de Nozay 91460 Marcoussis Département 47.
Env. acte de candidat. av. C.V. et prétent. à l'adresse ci-dessus.

SAGEM
RECHERCHE
CHEF DE PROJET
Connaiss. temps réel souhait. Adr. C.V., photo et prétent. à l'attention de M. HUIBANT, 2, rue Ancelle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Ministère de l'Industrie rech. pour bureau des statuts et réglementations concernant le personnel.
REDACTEUR
35 ans mini., expér. profess. dans cabinet avocat, banque ou compagnie d'assurances de 5 ans mini. (licence en droit). Adr. C.V. au bur. des recrutements, 113, rue de Grenelle-7e.

answare
recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS PROGRAMMEURS
Formation IUT ou + souhaitée. 1 an d'expérience ou + en ASS 360, PL 1, COBOL. Connaissance IMS, CICS appr.
Adr. C.V. dét. s/réf. A 12 à Direction du Personnel, ANSWARE, 135, r. de la Pompe, 75116 Paris.

GROUPE INDUSTRIEL EN EXPANSION recrute pour son Siège Centre-Ouest :
CHEF COMPTABLE
Possédant bonne connaissance théorique et pratique. Pour prendre en charge service Comptable et Financier. Rémunération selon expérience.
Adr. C.V., photo et prétent. à : n° 54.744, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

U R G E N T
IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS
à vocation internationale
recherche dans le cadre de son expansion
RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS
d'une filiale EN AFRIQUE FRANCOPHONE
30 ans minimum.
Il doit posséder :
— Nécessairement le DECS;
— Une expérience société industrielle ou en cabinet audit-comptable;
— Le sens des responsabilités;
— Le goût des relations humaines.
Salaire intéressant.
Avantages divers liés à l'expatriation.
Env. C.V. dét., photo et prétentions, sous référence 6.040, à : J. G. MANZIONE, 10, RUE DE L'EVANGILE, 75018 PARIS. Discrétion assurée.

Pour maison bourgeoise
CUISINIER (IERE)
Libre immédiatem. Très sér. références contrôlables exigées. Ne pas se présenter sans rendez-vous préalable.
Ecrire : BALANDRAUX 3, rue de Pomereu, Paris-16e.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

emplois féminins

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
92 - PUTEAUX
recherche pour son
SERVICE IMMOBILIER
COLLABORATRICE ADMINISTRATIVE
EXPÉRIMENTÉE
CONNAISSANCES JURIDIQUES ET STENODACTYLO INDISPENSABLES
Horaire personnalisé — Restaurant d'entreprise.
Adresser C.V., références et prétentions N° 55.375. Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SOCIETE DE GERANCE Import. portefeuille, rech. **4 NEGOCIATRICES** av. voiture, pour serv. locat. Excell. présent. exigée. Amb. de trav. très agréable. Gros rapp., si dynamique. 345-86-41.

U.F.C. QUE CHOISIR rech. : Correspondancière-Documental pr réponse courrier des lecteurs et organisat. serv. documentat. Format. sup. Dispon. rapidem. Facil. de rédact. et tr. bonne orthographe indisp. Exp. documentat. et dactylo appréciées. Env. lettre manus. av. C.V. dét. à Union fédérale des consommateurs, 6, rue du Général-Delestraint, PARIS (16e).

Ecole cherche sténodactylo mi-temps. - Tél. : 250-33-13, matin.

Recherchons pour début SEPT. jeunes femmes dynamiques, excellente présentation, bonne culture générale, pour vente et relations publicitaires ds milieu bâtiment. Libre organisation du temps de travail. Possibilité promotion rapide. - Adr. C.V. : L C T C n° 1234), 28, r. de Berri 75008 PARIS.

Société en pleine expansion située à l'ouest de Paris recherche pour son P. D. G.
UNE COLLABORATRICE
pour assurer son secrétariat (sténodactylo indispensable).
La candidate sera excellente rédactrice rapide et méthodique ainsi que disponible.
Salaire motivant, véhicule personnel nécessaire pour trajet.
Ecrire avec C.V. dét. + photo, n° 55.062, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

EDITEUR MEDICAL quartier ODEON, rech. **SECRET. - STENO.** CORRESPONDANCIERE pour secteur promotion service commercial. — FLAMMARION « Médecine Sciences », 20, r. de Vaugirard (6e). ODE. 94-20 p. 207

Ch. pr travail s. Versailles **BONNE STENODACTYLO** suscept. contacts avec clients. Envoyer C.V. et prétentions à O.S.A., 17, faubourg St-Martin, 75010 Paris, ss n° 200, qui tr.

PHILIPS propose à **SECRETAIRE** sténodactylo un véritable secrétariat au sein de sa direction Centrale du MARKETING aux Champs-Elysées.
Les candidatures, lettres, C.V. et prétentions, peuvent être adressées sous référence 309 :
Dépt du personnel 50, av. Montaigne 75008 Paris.

Société 8e arrondissement recherche UNE **FICHIERISTE** TRES CAPABLE
Organisée, sens de l'initiative. Travail intéressant comportant responsabilités. Vacances assurées. Lettre avec références et prét. • 55.752 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE l'organisation mondiale des milieux d'affaires avec des membres ds plus de 80 pays recherche **SECRETAIRE** STENODACTYLO anglais/français expérimentée. Ecrire à : CCI, 38, cours Albert-1er, 75008 Paris.

DACTYLO domic. 14e ou proch. Niv. classe 2e pr frappe courrier orientation, Bon. orthog. indis. 5X8, 13e mois, Se pr. 17 Villa d'Alésia, 14e (à hauteur du "11, rue d'Alésia) métro Alésia

EDITIONS INTERNATIONALES
ASTERIX LUCKY-LUKE
Métro Pont de Neuilly
recherchent
SECRETAIRES CCIALES
STENOS-DACTYLOS Parfaitement bilingues (Français Anglais)
Salaires intéressants Avantages sociaux 5X8 — 13e mois Possibilités vacances
Tél. pour R.V. au 747-77-00 — Poste 614

Centre René Huguenin 5, rue Gaston-Latouche 92 Saint-Cloud recherche **INFIRMIERE anesth.** sal. intéress. possib. vacances Aoûl. Ecr. ou tél. : 602-38-58, p. 315

CENTRE RENE-HUGUENIN 5, rue Gaston-Latouche, 92 - SAINT-CLOUD, recherche : **INFIRMIERE PANSEUSE** poss. vac. août. Ecr. ou tél. pr rendez-vous, 602-38-58, P. 315.

CABINET ASSURANCES LEVALLOIS (PRES METRO) recherche : **SECRETAIRE** toutes branches
Se présent. ou téléph., C.A.E., 113, rue A.-France, Levallois. Téléphone : 758-12-20, Poste 367.

représent. offre

REPRESENTANTS INTRODUITS EN LIBAIRIES, PAPETERIE DROGUERIE
Paris et toutes régions pour vente produits révolutionnaires. Imp. rémunération. Se prés. ou tél. SOCOFRAG, 4, rue R.-Haylé, Asnières. — 733-75-45

REPRESENTANTS INTRODUITS DANS SECTEURS INDUSTRIELS
Pour publicité marquages, méthodes révolutionnaires. Imp. rémunération. Se prés. ou tél. SOCOFRAG, 4, r. R.-Haylé, ASNIERES — Tél. 733-75-45

Nous sommes une fabrique de produits chimiques en très forte expansion et particulièrement spécialisée ds la fabrication de
— COLLES pour le gros et second œuvre ;
— COLLES ET REVETEMENTS de sols ;
— COLLES pour flockage ;
— COLLES TECHNIQUES pour toutes les industries ;
— PRODUITS DE PROTECTION du bâtiment.
Si nos ambitions s'étendent sur l'ensemble du territoire national, notre réseau de vente, en revanche, reste encore à structurer.
Pour ce faire, nous étudions présentement tles candidatures
D'AGENTS MULTICARTES
désireux de s'adjoindre une gamme de produits de grand avenir et dûment introduit auprès d'une clientèle touchée par l'un ou l'autre de nos produits spécifiques.
Ecrire HAVAS CONTACT 156, bd Hausmann, 75008 PARIS sous référence 66689.

traductions

Demande

Jeune femme fait tous travaux de dactylo et de traduction, Franç.-Espag. et Espag.-Franç. Ecrire Mlle G. COT, 7, r. Ferdinand-Duval, Paris-4e.

propositions diverses

L'ENTRAIDE DES CADRES aide rapidement et efficacement les **DEMANDEURS D'EMPLOIS**
Adr. C.V., ph. et enveloppe, à ECIT, 132, rue de la Gare, 95120 ERMONT-PARIS. Ne pas se présenter sans rendez-vous.

proposit. com. capitaux

SOCIETE SUISSE **IMPORT - EXPORT**
admirablement introduite, avec marchés marchandises toutes natures, pourrait s'adjoindre encore quelques ordres pour des tiers
La vente de la société n'est pas exclue.
Offres à n° 33-116611 PUBLICITAS CH-9001 ST-GALLEN - SCHWEIZ

PARIS Cède import. Cabinet juridique, Stés, droit étranger, locaux grand standing. Paiem. compt. partiel, solde par intéressement s/produits pendant période à déterminer. S'adresser CABINET MALATIRE 15, r. de Miromesnil - Paris (8e)

autos-vente

VW DECAPOT., 71, gris métal, impecc., moteur, frein, suspension Koni, neuf, roues larges, anti-brouillard, access. divers : 12.000 F. Téléphone : 602-31-52, De 9 heures à 18 heures.

chasse-pêche

ETANG A VENDRE sur terrain boisé possibilité construire. Tél. (58). Cerdon - du - Loiret (par GIEN).

demandes d'emploi

CHARGÉ ÉTUDES MARKET.
25 ans - Anglais - Allemand
Formation marketing et gestion (produits grand public, services, produits industriels et exportation). Expérience (1 an) dans Sté d'Etudes U.S. (panel consommateurs, études quantitatives produits grand public et industriels).
RECH. SIT. ÉTUDES ou GEST. MARK.
Y. NICOLAS 242-76-06
42, avenue de Verdun, 92270 BOIS-COLOMBES. Disponible rapidement.

INGENIEUR CONSEIL
47 ans, formation ingénieur grande école
14 années activités domaines gestion, organisation, formation.
CONSULTANT ORGANISMES INTERNATIONAUX contacts hauts niveaux, affaires industrielles, négociations financières, planifications, assistance PME, expérience direction usines et gestion entreprise cherche poste
— DIRECTION GENERALE MOYENNE ENTREPR.
— DIRECTION DEPARTEMENT GRANDE ENTREPRISE OU ASSOCIATION CABINET OU PME.
Ecr. 54.421, Contesse P., 20 av. Opéra, Paris-1er q. tr.

ADJOINT AU DIRECTEUR INFORMATIQUE
32 ans. Formation supérieure. 10 ans expérience
GESTION - COMPTABILITE, STOCKS, PAIES.
Spécialiste du traitement de gros fichiers d'adresses et de vente par correspondance. Recherche poste à responsabilité Banlieue Ouest ou Région Parisienne. Libre rapidement.
Ecrire : M. LEBLANC, 74, rue des Prairies, 78-LE PECQ. Tél. : 963-10-07.

DIPLOME EXPERTISE COMPTABLE
Certif. informatique et révision. Longue expér. de l'AUDIT et des cabinets internationaux. Anglais, italien, allemand. Recherche situation dans cabinet ou société souhaitant développer sa révision interne, le contrôle de ses filiales étrangères.
Ecr. : Lassin, 3, r. Henri-Cloppet, 78110 Le Vésinet.

CHEF DES VENTES
Plan national ; Recrutement-formation ; Animation réseau Représentants ; Relations haut niveau, Centrales d'Achats, Grands Magasins ; Gestion de stands.
15 ans d'expérience, disponible rapidement.
Ecrire HAVAS CONTACT, 156 boul. Haussmann, 75008 PARIS - S/Référ. 66.399.

ANIMATRICE EXPER. ch. trav. rég. paris. ds collect. socio-culturel. pr rentrée. Noret, 1, av. de Condé, 94100 St-Maur.

CADRE ADMINISTRATIF COMPT. ET FINANCIER EXPER., niv. expertise, 37 a., posséd. pratiq. questions JURIDIQUES et FISCALES, bonnes notions informatiques, RECH. SITUAT. D'AVENIR EN RAP. région parisienne ou province. Ecr. n° 601, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANALYSTE PROGRAMM. SOFTWARE, FORTRAN, BASIC
35 a., haut niv. mathématique, expérim. (études optimisation) SIGMA 7 et calculateur H. P. recherche poste **INFORMATICIEN** rés. Tours ou envoyé MAROC. Ecr. n° 602, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INSPECTEUR D'IMMEUBLE EXPERIMENTE **CHERCHE** Emploi dans région parisienne ou province. Dans entreprise privée de préférence.
Ecr. n° 6.498, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOTESSE BILINGUE 34 ANS ESPAGNOL (parlé et écrit) PORTUGAIS (parlé) **CHERCHE**
Emploi bien rémunéré, dans entreprise tournée vers l'expans. ou dans secteur public. Ecr. n° 6.497, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF SERVICE METHODES CHANTIERS
Exp. 20 a. études, installation, maintenance usines, régulation, tableaux de contrôle, tuyauterie, électricité. Connaiss. anglais et programmation PERT, rech. poste gest. techniq. ou commerc. avec ou sans déplacements. Ecr. : HEURTIER, 79, route de Sartrouville, 78230-LE PECQ.

FEMME CADRE
dynam., efficace, expérim., format. supér., sens développé du commercial et de l'organis. Expér. pratique gestion et administrat. Goût marqué des respons. et relat. publiques, esprit d'initiative. Parlant : ANGLAIS, ALLEM., SUEDOIS. Sér. réf. profess., rech. un poste suscept. de mettre en valeur le maximum de ses capacités. LIBRE 15 SEPT. Ecr. ORBIS-BJ 28, av. Fr.-Roosevelt, Paris-8e.

Psychosociologue d'urbanisme spécial. des analyses qualitatives
— Créativité (2 ans d'expérience)
— Technique pour détecter les tendances du futur.
— Capable de relier les problèmes concrets aux problèmes globaux de la civilisation.
Cherche un travail de recherche appliquée.
Ecrire n° 8.574 « le Monde » Pub 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE COMMERCIAL H. 28 a. E.S.C. Anglais All. sér. références - ch. poste responsabilités Adjoint ou collab. Directeur Commercial Paris ou Banlieue. Ecr. n° 54.817 Contesse Publ. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

CADRE 32 ans, secrétaire général P.M.E. 7 ans expérience Polyvalent, recherche poste à responsabilités de préf. outre-mer. Ecrire R. Fayola, 3, rue Marcel-Sembat, Paris-18e

H. 27 a., étud. supér. techniq. et cciales. Expér. 4 ans cadre ccial libre de suite Etudie ttes propositions M. Perdriat, 137, av. du Pdt-Wilson, 93-Montreuil

SC. PO. 26 ans Expér. étud. marchés, market et conseil. ds cab. organis. (3 ans) ch. en Bretagne (29, 56) emploi simil. ind. comm. cab. ou act. professorale. Ecr. Andrieux B., 40 av. P.-Brossolette, 92-Malakoff

25 a., ING. D'ETUDES EN INFORMAT., 3 a. d'expér. dont 1 a. 1/2 du privé ch. sit. à resp. Ecrire n° 595 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

CHEF DE PROJET, 38 ans, 14 ans exp. inform. sur matériel I.B.M. Burroughs ch. place PARIS Banlieue Sud. Ecrire n° 600 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. licencié droit examinerait proposition service contentieux Stes assurances, etc. libre de suite. Ecrire Havas Menton 0371

Sans emploi pr cause d'expropriation cadre 50 ans, ex-gérant Ste install. magasins. Burx. stand. nombreuses années d'expérience technique. Gestion financ. et commerc. Libre immed. 775-89-68.

J.F. styliste en lunetterie. CAP optique. 3 ans expérience. cherche emploi région Paris. Ecrire Mlle Carminat Maison Labet, 01810 Belliguat.

Directeur banque hors cadre 46 ans, 20 ans expérience prof. rech. pour raisons familiales, situation S.O. ou S.E. Ecrire n° 607 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. 22 a. dynam. Maîtrise de psycho soc. Expér. et animat. gpes ines respons. ds préparat. program. Format. Rech. situat. pour SEPT. 74. Ecr. E. Derhy, 8, r. de Strasbourg, Asnières

Secrétaire direct.-sténo-dact. expér. tr. bnes, nat. angl. célib. 40 ans. 2700X13 Bitoun, 22 r. Linne, PARIS-5e. Tél. apr. 18 h. 535-13-15

Ingénieur électromécanic. ch. poste stable, responsab. gest. techniq. études et fabricat. ou poste technico-ccial, expér. construct. électrotechniq. transform. secs et immergés, équipem. élect. Ecr. n° 57 831 Rég. Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e

Ins. sup. de gestion, 24 ans, parfaitement bilingue ang. + allemand, ch. sit. de préférence domaine international ou marketing. Ecrire Dognin, 16, rue Chauveau, 92200 Neuilly.

J.H. 26 a. Ecole de Co + lic. de psycho, exp. cab. de format. ch. poste gest. de person., formation, recrut. Ecrire n° 610 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

SECRETAIRE STENO-DACTYLO rech. pr août pl. tps. 2.000-2.200, ensuite mi-tps 1.200. 5 X 4 X 13. Tél. 929-27-90.

J.F. 28 a. TRADUCTRICE INTERPRETE quadrilingue (anglais-allemand-espagnol) expérience acquise dans sociétés étrangères, possédant sens des responsabilités, esprit d'initiative et goût des contacts humains cherche situation (éventuellement secrétaire direction tri- ou quadrilingue) Ecrire sous référence 66894 HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, PARIS-8e

Cadre 50 a., dipl. C.P.A., exp. polyval. cherche poste admin. ou relat. publ. St-Léger, 43, bd Beauséjour, 16e. 527-33-15.

Licencié Sciences, 31 a., ang. not. esp. all., ch. emploi stable service docum. ou traduction. Etud. ttes propos. Ecrire N° 583 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune cadre, dynam. et sportif cherche poste à responsabilité commerciale et administrative dans société d'art. de sport. Ecr. n° 577 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme, 29 a., diplômée de lettres. 3 expér. pédagogie spécialisée second. psychologue. Tél. 906-37-98.

H. 33 a., sér. référ. Anglais cour, expérience Crédit Leasing, relation publiques recherche sit. PARIS. Ecr. n° 53587 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

J. F., 24 a., lic. Droit privé D.E.S. droit des affaires. Préparation I.A.E. Langues angl., all. ch. sit. à respons. stable et d'avenir. Tél. 738-52-73. Ou n° 552 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JE SUIS animatrice de formation, 26 a., célib., lic. angl. (esp. allem.), dipl. pédagogie univers. améric., habituée séjours étranger, libre 1er septembre.

JE RECHERCHE situation dyn., cadre, formation continue, relat. publ., tourisme. Région paris. Ecr. n° 0544 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

MICROBIOLOGISTE 34 ans, 7 ans expér. industr. pharmac., spéc. biosynth. enz., antibiotique (recherches) cherc. resp. serv. de rech. ou de dév. même indust. ou ind. alim. ou similaire. Allemand cour. Ecr. 62396 PRESS, 31 bd Bonne-Nouvelle, PARIS-2e qui transm.

STATISTICIEN BIOLOGISTE 34 ans, 7 ans exp. industrie pharmaceut., spéc. étud. toxic., pharmacol., clinic. et biométrie cherche resp. serv. ident. dans même indust. ou simil. Ecr. 62395 PRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle PARIS-2e qui transm.

INGENIEUR INFORMATICIEN 38 ans, format. électron, auton., 4 a. expér., ing. proj. en inform. indust. cond. processus, bilingue allem. not. anglais ayant qualités d'organisat., goût respons., sens contacts hum., aimant trav. équipe. Etud. ttes propositions. Ecr. HAVAS TOULON 16.374.

ETUDIANTE EN DROIT, âgée de 21 ans, de nationalité suisse alémanique, cherche travail à la demi-journée pr une durée de 2 mois (sept.-oct.) dans une ville de France pour perfect. son français. Parle anglais et allemand. Ecr. n° 481.833 REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J. F., 29 a., expér. recrutement 1 an, secrét. direct., form. psycho. ch. poste évolutif ds cabin. recrutement ou serv. personnel. Ecr. n° 594 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 27 ans, dipl. dessinat. Industr. (mécaniq.) Ecole Pratique Hautes Etudes, Doctorat 3e cycle, rech. empl. de préfér. Editions, Librairie., Documentalistes. Ecr. sous n° 6.639 P. Lichau, 10, rue Louvois, 75063-PARIS Cédex 02 q. tr.

INGÉNIEUR 27 a., célibat., chimiste
3 a. d'expér. technico-commerc. (vente de produits en milieu industriel)
cherche activité **COMMERCIALE** et un avenir... Libre fin juillet
Ecr. n° 0599 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PHARMACIEN 8 ans expér. industr. rech. situation d'avenir ds Service production ou administratif. Ecrire s/réf. 26.094 F à : **I.C.A.** 3, rue d'Hauteville 75010 Paris, q. tr.

étudiants

Etudiant britann., 20 ans, 2e ann. d'études universl., désireux de se perfectionner en français, ch. empl. à la campagne dans n'importe quelle rég. France. De préf. pour enseigner à mes enfants, mais ttes offres seront considérées. Demande uniquem. pens. grat. Dispon. 17 août jusq. 29 sept. C. J. Golding, 19 Waren Avenue, Cheam, Surrey, England - Téléphone 01-642-1760.

J. F., 24 a., lic. lettres mod., lic. ling. angl., cour., dact., décorat., ch. empl. juin-juillet-août. Ecr. Mlle BLEUSE, 42, r. Desforges, 92320 Châtillon.

Etud. 17 1/2, aînée f. nb., s'occ. enf. et pt. trav. mén., nour. log. mer ou mont., préf. juil. DOMI, 126, r. B.-de-Goth, 330000 Bord.

Etudie I.N.T.D. ch. trav. part. dans bibliothèque - 925-98-53.

J. H., étudiant Sciences-PO., 3 a., ch. empl. intér. pr juill. Tél. 739-71-18, le matin..

occasions

STE FINANC. VD MATERIEL SAISI PARF. ET. PX INTERS. DONT : 1 développeuse automat. pr labo photo Cervo Color V 12 pour traitement de toutes émulsions et négatifs couleur, Jusqu'au format 50 / 60 AN 72. Téléphone : (91) 76-27-24.

BEAUX LIVRES Achat comptant à domicile Cours le plus haut **MER. 26-73**

sports loisirs

INSCRIVEZ-VOUS pour :
1 Juillet : cours arts, danse et langue.
2 Août : visite U.S.A.
3 Septembre : Séminaire à Beirut (Liban).
Paris American Academy, 9, r. Ursulines, 5e. Tél. 325-0891/3509.

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.
Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par **Le Monde**

constructions neuves

AUX PORTES DE PARIS - 94-SAINT-MAURICE
« Résidence du Manège »
121-123, rue du Maréchal-Leclerc.
près du Bois de Vincennes - R.E.R. station Joinville
IMMEUBLE GRAND CONFORT - Jardin, parking
2 A 5 PIÈCES
Prix définitif - 80 %
LIVRAISON 1974
APPARTEMENT MODELE : Lundi, jeudi, samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. - Tél. : 893-19-82.
PIERRE BARON S.A., 36, rue Copernic, 75116 PARIS Téléphone : 553 - 21 - 39.

INVESTISSEURS
15e ARRDT - STUDIOS
Téléphone : 924-75-16. OU SUR PLACE : 62-64, RUE DE JAVEL.

appartem. vente

Paris

GRAND JARDIN PRIVE MAISON 2 SEJ., 3 CH., bns. tél., calme, 14e-MOULIN-VERT. ODE. 42-70. CAMPAGNE A PARIS.

16e-Pte St-Cloud, propr. vend : 2 P., r.-de-ch., clair, moq., tél. Prix 140.000. 525-87-16, le midi.

Pigalle, entr., 3 P., C., wc, pos. s. d'eau, 130.000 F. - 874-68-66.

R. Milton, imm. p. de t., 4e ét., pl. S., 3 P., entr., cuis., s. d'eau, w.-c., : 175.000 F. T. : 874-68-66.

CŒUR MARAIS - ODE. 95-10 Imm. caract., LUX. ren., ASC., 100 m² + poss. 40 m², hts plaf. JARDIN ANGLAIS.

Sur Champ de Mars, Particulier vend superbe 7 P., 225 m², dont 3 récept., chbre de serv. Vis., s/pl., mardi, mercr., jdi, de 14 à 17 h. Tél. : 579-59-11, 14 à 17 h.

Cités universitaire, imm. réct, 9e ét., séj., 2 ch., C., bs, tt cft : 163.000 F. DEGOVE, SEG. 55-31.

Me TELEGRAPHE. Sup. 3 Pces, réc., décoré, tt cft, t., sur jard., sol., park. 260.000 F. 282-87-89.

XIe, imm. réct., 2 Pièces, plein soleil, 6e étage, tt confr, 48 m². Téléphone : 331-76-76.

Me DUROC APPARTEMENT 200 M2 2e et 4e étage, av. asc., chauff. immeuble. - Tél. 874-75-51 et 52.

BD RASPAIL IMMEUBLE RESIDENTIEL APPART. 196 m2 dont très belle réception. EXPOSIT. EXCEPT. PRIX 850.000 F 331-41-76 **SENEZE**

Région parisienne

SURESNES. Tr. bel appt, 6 P., terras. 38 m², vue panor. TEL. B. récept. 485.000 F. 704-88-18.

NEUILLY MAURICE-BARRES
DANS IMM. GRAND STANDING 6e ETAGE, ASCENS.-DESCENS.
TRES BEAU 5 PIECES
entrée, cuisine, lingerie, 2 S. de B., 2 wc, moquette, téléphone, chambre service avec sanitaires et ascenseur de service.
ENTIEREM. REFAIT NEUF.
PRIX : 850.000 F
S/place, ce jour, 14 h.-18 h. 30, 3, SQUARE CAPITAINE-CLAUDE-BARRES (entrée angle Bd Maurice-Barrès et rue Ancelle) OU BAL. 23-76.

MONTMORENCY près FORET Résidence 2 étages. Bel appart., séjour dble + 3 chbres, cuisine, bains, box, 2 caves. 150.000 F y compris 20.000 F C. F. Avec 30.000 F comptant - 989-31-74.

appartem. achat

TRES URGENT. Cherche appt. CFT. Ag. s'abstenir. 878-13-85.

hôtels-partic.

BOURG-LA-REINE. Idéal pour famille artistes, mais. 300 m² dt 2 atel. 100 et 35 m², calme, proche Mo, ét. exc. DAN. 63-98, ap. 18 h.

Charmante MAISON PARTIC. CALME ABSOLU TRES PRES PTE ST-CLOUD S/ **XVIe** 105 M2 D'HABITATION d'une part + 1 chbre, s. de bns indép., 50 m2 JARDIN. Prix 1 million ANJ. 02-97 **LARGIER**

villas

Près Versailles. Jardin 5.000 m², belle villa, 7/8 Pièces, excellent état, piscine chauffée. 553-19-71.

domaines

Urgt. vd propr. 140 ha, bois, ttes terres, bât. pt hameau, 40 U. à déb. Ecr. Boulet André - Bandas. 30770 ALZON.

locations non meublées

Offre

5e, stud. mblé, tt cft. 850 C. C.; 13e, gd stud., tt cft, 900 + ch.; 8e-Europe, 2 P., cft, b. 6 a., 850; 18e-19e-20e, 2 P., cft, 500 à 1.000; 14e, 4 P., tt cft, box, 1 400 + ch., locations par gérant. - 256-13-29.

locations meublées

Offre

Marais, 3 Pieces, standg. imm. classé, impecc., calme, soleil, t. 2.500 F par mois. 628-55-69.

bureaux

PROPRIETAIRE LOUE deux immeubles de bureaux, rénovés - climatisés, Xe, pres gare : 1.500 m²; XIe, près Bastille : 3.200 m². Bail grat. 3-6-9. Px tr. intéress. Téléphone : 225-66-10.

A vendre, place Charles-Michel, Paris-15e, local commerc., 100 m² et bureaux 650 m², livrables fin 1974. MALZAC, 66, rue Pierre-Charron, Paris (8e). - 359-58-11.

VILLIERS 1.000 m² bien utilisables - Immeuble moderne, gd standing. 20 lignes téléphoniques. Convient pr burx ou toutes autres activités : Ecole, Dessin, Electronique, etc. Location sans pas-de-porte. Concours agences souhaité. Tél. : 797-89-29.

BOURSE BURX STANDING 520 m2 16 lignes tél., ascens., ch. cent., salle archives. Loyer 580 F le m². Subdivision possible. Tél. Gérant : 233-94-98.

locaux indust.

Désire cesser activités, suis vendeur entreprise plâtrerie, peinture, vitrerie, dans la vallée du Rhône (ville de 100.000 habit.). Local 500 m² + 3 bureaux, matériel de chantier et bureau, 200 000 F de chiffre d'affaires mensuel. Pour tous renseignements : Ecrire HAVAS, LYON, 5.618.

locaux commerciaux

ACH. COMPT. LOCAL LIBRE avec MURS à PARIS. TEL. 204-64-50, le matin.

pavillons

PLESSIS - ROBINSON. Part. vd pav., nt. gd stdg. 250 m² habit. + ch. serv., 600 m² terr. Pr vis., 86, rue Malabry. T. : 350-41-33.

PRES LYCEE **ENGHIEN** Calme et résident. PLAIN-PIED, séjour + 2 ch., bains, cuis., tt confl + 1 ch. à l'étage. Sous-sol total. Jardin 600 m² - 300.000 F. Av. 60.000 F comptant. 989-31-74.

propriétés

PR. PONT-SUR-YONNE Jolie maison impecc. Bourg coq. Proxim. bois, riv. 3 gdes pièces rustiq. Dépend. aménag. Terrain 1.300 m². Px 75.000 F, créd. 80 %. **CHARON** 162, rue Grande FONTAINEBLEAU Tél. 422-27-78 ou TUR. 26-76

terrains

45' PARIS SUD, cadre forestier, splend. lux. terrain 1.000 m², A BAT., ttes viabil., arbres sup., permis constr. Prix 50.000, pav. 675 F par mois. Tél. : 270-82-49.

viagers

Vendez rapidement en viager, Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Tél. : 355-61-58. Rente indexée. Expertise et grande discrétion.

Je recherche logement ou local commercial viager. CEN. 04-36.

bureaux

2.500 m2 d'ENTREPOT
450 m2 de BUREAUX
A LOUER
Paris à 10 kilomètres par A1
AULNAY-SOUS-BOIS
« Les Mardelles »
Tél. 225-79-00
WEATHERALLS FRANCE
M. Copeland.

BUREAUX NEUFS A LOUER **150 m²** métro Miromesnil **Tél. : 256.11.10**

Importante société recherche en location, quartier PLACE VENDOME 10 BUREAUX ENVIRON, TEL avec ou sans pas de porte Faire offre à n° 6093 Emplois et Entreprises 18, rue Volney — 75002 PARIS qui transmettra

MONTPARNASSE-RASPAIL 390 m² utiles bureaux + 130 m² archives Petit immeuble résidentiel neuf. Livraison septembre. Vente, location, leasing COGELOS. Tél. 589-50-10

BUREAUX TTES SURFACES Location ss p. de pte ou vent AG. MAILLOT, 2, r Pépinier 522-79-10 — 387-14-00

ETOILE Précaire 520 m2 — 5 téléphones Conditions intéressantes BOURDAIS — CAR. 11-89 BUREAUMATIQUE

NEUILLY Propr. loue 1 ou plus, bureaux meublés, imm. neuf. — 758-12-40

Société édition recherche bureau Paris-centre, 30-40 m² téléphone et telex

OPERA Appart. comm. en toute prop. Poss. 5 bureaux, 2 lignes tel. 280 000 F. Gr. rap. — 345-86-41

15e PL. FALGUIERE - Petit immeuble commercial 785 m² + sous-sol archiv. 150 m². Toute propriété ou location. ◆ **NEVEU** ET CIE 525-88-73

fonds de commerce

Urgt cède alimentation boucherie-charcut. 16e. Etoile possib. tt commerce. 727-25-59 de 13 à 17 h.

A céder, en totalité, SOCIETE NEGOCE BOIS et matériaux dérivés ou substitués, ville moy. Val de Loire - Affaire saine. Rentab. assurée. Ecr. n° 54.463 Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris q. tr.

ACH. COMPTANT HOTEL MURS ET FONDS PARIS Ecr. n° 98, publicité Juge 10 cité Fleurs 75017 Paris, q. tr

16e - VENDS PETIT MAGASIN dans quartier commerçant. Prix 85.000 F. Tél., matin : 527-31-12

TRES BEAUX MAGASINS A VENDRE
Le Touquet, rue principale (Saint Jean) ;
Lille, plein centre, rue Esquermoise ;
Toulon, plein centre, av. Jean Jaurès.
Pr ts renseign., Tél. : 553-95-15 de 8 à 10 h. et à partir de 18 h

PARIS (Quartier confections, commer. tissus, habill.), LOCAL TT CONFORT 280 M2 A CEDER **SEGONDI - 874-08-45**

locaux commerciaux

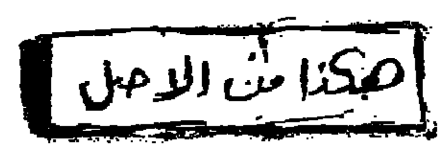
Rue du Faub.-St-Denis, locaux commerciaux, possib. bureau. ou mixtes, téléphone, 66 m² et 120 m², BAUX NEUFS, loyer annuel 12 000 F et 22 000 F GERANT : TEL. 874-70-47

Rue ROYALE, local 250 m², gd stand., av. parking, cession de bail. — SOL. 24-18

ZONE INDUSTRIELLE **d'ARGENTEUIL**
10.600 m2 d'ENTREPOTS et 800 m2 de BUREAUX DIVISIBLES.
A LOUER
Livraison septembre 1974.
Tél. : 225-79-00
WEATHERALLS France SA
M. COPELAND.

12e -PL. DAUMESNIL Placement 1er ordre, murs commerciaux de restaurant, 170 m² entièrement rénové : 390.000 F. Rapport annuel net : 39.000 F. Propriétaire : 345-86-41.

Voir la suite de notre immobilier en page 35



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

L'immobilier

appartements vente

Paris

7e - PRES QUAI VOLTAIRE (100 METRES) ET 300 METRES FACULTE MEDECINE IMMEUBLE RESTAURE STYLE EPOQUE, MAGNIFIQUE GRENIER AMENAGE EN GRAND STUDIO, TOUT CONFORT LUXE. STANDING, ETAGE ELEVE SANS ASCENSEUR. 325-56-78 + 99-99.

20e NATION. Près Printemps et Inno (10 mètres du métro), propriétaire vend 6 grands et beaux STUDIOS, bains, cuisine, dont 1 avec terrasse privative, jamais habités. Luxe, standg. Prix imbattable élevé justifié. Habitation de choix ou placement rare. 325-99-99 + 25-25.

LES LILAS. Pr. Mo et Mairie, ds PAVILL., Tr. BEAU 4 p. pr., tout confort, 100 m² + 50 m² TERRASSE s/jard., GARAGE. Vis. 15 h.-18 h., mercredi 19 : 33, BD EUGENE-DECROS.

14e Studios impecc. loués 5.400 et 6.400 par an. Px 54.000 et 64.000. F.A.C., 337-69-59.

Opération intéressante 19e, près Buttes-Chaumont, ds imm. en construction, terminé 1975, suite à reprendre av. vers. déjà effectué, 3e étg., 3 p., tt cft, 69 m². Tél. matin : 548-22-05.

35, avenue Paul-Doumer. 3 pièces, cuis., salle de bains, wc, cave, 2 garages. Visite sur place vendredi, 14 h.-19 heures. Tél. : 870-58-97.

Ds imm. p. de t. tapis esc. GRENIER 50 m2 à aménager. — Tél. 277-75-68.

Mo MICHEL-ANGE-MOLITOR Imm. réc. P. de T., beau 5 p., tout confort, calme, soleil, verdure. - Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

ALESIA. Imm. P. de T., gentil 3 p., tt cft, impecc. Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

CONVENTION Sur jardins, 2 pièces, tt conft, impeccable, calme. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

PANTHEON - Chambre indép. Petit balcon. 35.000 F. Bel imm. p. de taille - 707-35-58.

XVIIe. Près place PEREIRE imm. stdg, 6e étg., asc., soleil, vue imprenable, sur 12.000 m² de verdure, dble living+3 ch., tél., ch. serv., 660.000 F. Visite mercredi 14 h. 30 à 18 heures, 7, rue ALBERT-SAMAIN.

EXCEPTIONNEL MONTMARTRE DANS TRES BEL IMMEUBLE PIERRE de TAILLE Propriétaire vend APPT 30 M², 2 P., cuis., wc, entrée. Libre. + STUDIO atten. 20 m2 OCCUP. 95.000 F 6e étage, très calme, clair. Me vr mercr. 19, jeudi 20 juin, 17-19 h : 2 bis, r. Coysevox (18e)

TROCADERO Moderne 5 p., 2 bains, 135 m², vue dégagée - Jardins. Etat impeccable - 265-90-05.

XIIIe Imm. réc., ét. élevé, gd studio, tout conft, sur jardins, soleil. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

55, r. Bonaparte. Dble living sur balcon, ch., ch. cent., bs, téléphone. - Mercredi, 15-18 h.

JASMIN. 4 PIECES, Récent, 3e étage, ascenseur - POI. 40-27.

Placement except. 2 P. à aménager, 60.000 F - 227-19-75.

VUE IMPRENABLE Mo CROIX-DE-CHAVAUX NEUF, LUX. et vaste 3 pièces, gde cuis., coin repas, s. de bs, moq. Tél. Balc. Gar. 235.000 F, facil. Mercr. 16-19 h. 86, rue de Paris, MONTREUIL ou 387-27-60

PL. ITALIE. Liv. + 2 chbres. Imm. réc. Etage él., balc., tt cft, 580-01-20, préf. matin.

ODEON - BEAU STUDIO 30 m², tr. bel. cuis. et s. de bs. CALME. TEL. MED. 97-48.

177, FG POISSONNIERE S/jard., 5 p., 148 m², cuisine, bains, 400.000 F. Mardi et mercredi, 14-18 h. ou 567-54-56.

TERNES Beau 3 P., 60 m², bien distribué. 239.000 F - MED. 97-48.

PORTE ORLEANS Propr. vend GRENIER tt cft, vue dégagée - 85.000 F. 278-45-75.

P. Montsouris. Imm. PdT, 3 p., 60 m², ref. nf, 195.000 F 589-49-34.

Montsouris, imm. gd stdg, stud. 43 m² + box, 175.000 F 589-49-43.

Mo ODEON. 33, rue de Seine, 2 p., entr., cuis., dche, wc, bon imm. Mdi-merc., 15-18 h.

PASSY. S/rue et jardins, 5 p.p., 115 m²+ch. dom., 3e ét., sol., bel im., 460.000. Pariel, 622-22-56.

TERNES Imm. anc., STUDIO moderne, 30 m², tout confort., tél., calme. FRANK ARTHUR : 924-07-69.

GAMBETTA Neuf, stand. 3 pces tout conf. Balc. Tél. 230.000 F, tr.s gros crédit. — Tél. : 345-55-10, p. 25.

DUROC 4, av. Constant-Coquelin. 6 pièces, office, cuis., s. de bs, 2 toilettes, w.-c., asc., 2 ch. serv. 204 m2 gd standing, trav. imp. Prix justifié. EXCLUSIVITE Vis. s. pl. jeudi 14 h. - 19 h. ou tél. 870-58-97.

PR. REPUBLIQUE, 2 p., entr., c., poss. wc, dches. Av. 9.000 F. Vr gérant, 96, bd Beaumarchais. Mercr., jeudi, 14 h. 30 - 19 h.

R. d'ALEXANDRIE. Sél.+3 ch., bs+cabin. toil., état lux., calme, soleil. 350.000 F - 422-22-56.

AVEC JARDIN 100 m2 NEUILLY, RUE PARMENTIER 3 P. + petite pce + 2 chbres serv., grand standing, clair, Calme. Soleil. Tél. 824-61-88.

SORBONNE -- 87 m2 lumineux, entièr. rénové. PAS. 84-44.

15e Imm. récent s/gd jardin Liv. + 2 ch., 75 m2, park. 14 h 30 à 17 h 30, mercredi : 62-64, rue VASCO-de-GAMA

5e ST-MICHEL - Séjour + chb., 40 m², rez-de-ch, clair, soleil, refait neuf - 567-22-88.

Région parisienne

Près Versailles, récent, 7e ét., près gare, dble liv. + 5 ch., 3 bs. Prix 250.000 F. 744-65-50.

Tr. beau 4 p., living double, 3 ch., gar., tél., moq., 1er ét., im. bon stdg. Ensemble résid. Boulogne (92), 5' Mo et périphér. Vente par propr. : 280.500 F. Tél. soir : 727-28-60.

NEUILLY - TRES RARE. Situat. privilégi., calme absolu, pet. maison ancienne fin XIXe. A RENOVER. Possib. habit. 150 m² + jardin privé 150 m². Claude ACHARD - 637-14-56.

BOULOGNE. Marcel-Sembat. Imm. 1930, tt confort, ent., 2 p., cuis., cab. toil. Poss. bs, calme, soleil. Px 135.000 F VAL. 36-49.

appartem. achat

5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, partic. achète directement comptant 1 à 2 pièces - TRE. 20-67.

Pour fils étudiant ach. compt. chbre bonne Paris - TRE. 23-55.

Ch. 3-4 p. conft. Ecr. à 3.061, Press, 31, bd Bne-Nouvelle-2e.

Ach. 5-7 p., tt cft. Ecr. à 3.060, Press, 31, bd Bne-Nouvelle-2e.

Ach. compt. studio ou 2 P., Paris, tout confort. OPE. 40-06.

appartements occupés

MARAIS IDEAL PLACEMENT Superbe immeuble P. de T., caract., 2 P., tt cft, occ. par H. seul. 82 a., et 2 P., tt cft, occ. par Femme seule de 84 ans. Téléphone : 260-30-15.

EXCEPTIONNEL MONTMARTRE DANS TRES BEL IMMEUBLE PIERRE de TAILLE Propriétaire vend APPTS 50M² 3 P., cuis., ent., wc, poss. bains. 75.000 F 3e s/cour 6e s/rue. Me vr mercr. 19, jeudi 20 juin, 17-19 : 2 bis, r. Coysevox (18e).

XIVe A vendre OCCUPES Appart. 3 pièces, dépend., confort. - JOUBERT et ANDRE, 5, rue Alphonse-de-Neuville, Paris (17e) - 622-42-81, poste 26.

constructions neuves

VILLE D'AVRAY 34-36, rue de Marnes. Livraison immédiate prix fermes et définitifs. DEUX APPARTEMENTS 5 et 6 PIECES TRES GRAND STANDING MANERA S.A. Tél. : 720-50-51

STUDIOS (SUISSE) Placement premier ordre. Très rare. — Tél. : 645-32-83

MAISONS-LAFFITTE Vue superbe vallée de la Seine et à 5 minutes de la gare : STUDIOS, vraies cuisines 2, 3 ET 4 PIECES Prix fermes - 3e trimestre 1975. I. F. 41, av. de Friedland (8e) ELY. 27-11 - BAL. 93-69.

PORTE DOREE 300 m du Bois de Vincennes 146, rue de Picpus. Très bel immeuble gd standing — 3 et 4 P., livr. incessamment — Stud. et 2 P., livr. 3e trim. 75. I. F. 41, av. de Friedland (8e) ELY. 27-11 - BAL. 93-69.

PORTE de CLICHY Studios livrables 4e trimestre 75. 94.000 F Prix non révisables. I. F. 41, av. de Friedland (8e) ELY. 27-11 - BAL. 93-69.

hôtels-partic.

VIe « UNIQUE AU MONDE » H.P. 17e S. Plein de CHARME 300 m2, 3 réceptions, 3 chbres cour plantée. Tél. 742-82-44.

VION S.A. (fondée en 1900) recher. pour sa clientèle hôtels particuliers toutes superficie Paris et Neuilly 266-66-72.

NEUILLY Splendide H. P. Soleil - Calme 400 m2 (dont 150 m2 réceptions + 6 chbres) + gar. + Terrasse 200 m2. - Très grand standing. 1.850.000 F. - Tél. 553-98-91.

NEUILLY SAINT-JAMES Agréab. maison, 3 récept., 5 ch., jardin, garage. 577-60-10, matin.

locations non meublées

Offre

Mo Argentine. 5 pièces + ch. de service, refait à neuf, tout confort. Possib. professionn. Tél. Prix : 3.500 F. — AMP. 55-71.

Près PARC MONTSOURIS 2 p. cuis., tout conf., entièrement refait neuf. Vis. mercredi, 53, r. Brillat-Savarin, 16 à 18 h. 30.

PTE MAILLOT, 17e, IMM. neuf. St. : 680 F. 2 p. : 1.200 F. 3 p. : 1.580 F. 3/4 p. : 2.300 F terr. duplex. S. pl. ts les jrs m. dim. 14-19 h. 15, r. du Debarcadère, IMMO-BALZAC. BAL. 06-06

6e, rue Mazarine, studio rénové, cuisine, bains — Prix : 750 F. 744-73-01.

BD PEREIRE, charm. 2 pces, tt conft, cuis. entièrem. équipée. Téléph. Clair. Calme. Parf. état. Vis. mercredi 30, bd Pereire, 5e gche, de 12 à 15 h.

15e Suffren. Part à part. loue studios pl. sud sur jardin. Tél. 527-45-10 jour ou 433-16-18 soir.

PROX. DEFENSE ds bel imm. mod. 75 m2 + 15 m2 loggia. En 3 Pces, conft. Vue très dégagée s/Seine et Paris. Tél. parkg. 1.800 F. + charg. Tél. mat. SEGECO 522-69-92.

BUC P. à P. villa neuve dans ensemble résid. 7 pièces plus cuis. aménag. 2 s. bn s. dble. gar. téléph. jardin d'agrément. libre 1er juillet loyer mens. 3.000 F. Tél. 956-49-61.

MONTPARNASSE, ds immeub. standing, appt 70 m2, double living, chbre, cuis. s. de b., tél. chauff. immeub 1.300 mensuel, 924-96-17, Madame Leroy

ST-PHILIPPE-DU-ROULE appt, 3 p. 70 m2. Cuis. S. de B., chauff. 4e étage. 1.400 F. mens. 924-96-17 Madame Leroy.

Studio tr. ensol. 2 terr. dont 1 s/bois. Vincennes en Duplex, cuis., s. bain, chauff. cent. placards, cav. Tél. poss. park. 650 F. ms + Ch. Tél. 9 h., 11 h., soir, 6 h. 30, 21 h. 893-10-65

VAVIN, Immb. stdg 2/3 P. tt cft. Tél. Park. 2000 - 246-82-15.

12e Gd 4 p. tt cft, 10e ét., asc., balc., tél. 1.250 F. 337-54-55.

VAUGIRARD - NEUF. Jamais habit. STUD., cuis., bs, moq. BALCON. 800 F. - 555-73-54.

Demande

Jne cple cadre, sér. réf., ch. 2/3 p., salle d'e. Quart. agréab. Envir. 750 F. Ag. s'abstenir. Ecr. no T 57.848, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

STE IMMO 7 URGENT rech. 4 ou 5 p. rive gauche. Loyer gar. F. offre en tél. 555-72-54.

propriétés

SAINT-LEU-LA-FORET (95) Particulier vend gde maison 7 P., tout confort, parfait état, Tél., gar. Jard. amén. 760 m², 300 m gare. Agence s'abstenir. Prix : 460 000 F. Tél. : 642-44-12

Vd près Océan, splend. ferme 7 p., parc 6 000 m², dep. Vitrac Quartier Dufour. LINXE 40

VERSAILLES-LE CHESNAY Résidentiel, cadre de verdure, belle propriété, grande récept., bur., 8 chbres, tt conf., agréab., jdin 750 m² - TEL. 950-56-21

Rég. Epernay, décorateur vd moulin + 5 000 m². Pêche. Affaire exception. — 883-85-08

PRES SAINTE-MAXIME sompt. propr. style provençal, parc boisé, 3 ha. Vue 180° sur baie. Mais. gard. 567-22-88 GARBI S.A., 80, rue Sèvres, 7e

REGION OUEST PRES MONTFORT - LAMAURY Maison moderne de 10 Pièces, gros œuvre bon, prévoir travaux pour rénover intérieur : maison + 5.400 m², 420.000 F. maison + 2.500 m², 320.000 F. Tél. : 460-35-60, après 17 heures.

50 km SUD, MILLY-LA-FORET Jolie chaumière entièr. s/ss-sol, gd liv., 4 ch., s. de bs, tt CONFORT - PARC 6.000 m2. LARGIER - ANJ. 18-83.

villégiatures

Quelques STUDIOS et APPARTEMENTS encore à louer au « Balcon de Villars-de-Lans » (altit. 1.000 m) au mois de juillet et à partir du 17 août dans imm. grand confort. Sur place possib. d'excursions. Prix en juillet de 400 à 530 F la semaine. Téléphoner ou écrire à : CLUB VACANCES, 30, quai National 92806 PUTEAUX Téléph. : 776-41-00, poste 38-33.

BALEARES 2 semaines Pension complète Paris-Paris. Juillet : 1.050 F; Août : 1.100 F; Sept. : 950 F. Tél. : 285-38-32.

Corse près de PORTO-VECCHIO loue juillet villa bord de mer, 3 chbres., 8 personnes, 5.800 F. Tél. (77) 71-70-59 Roanne (Loire).

GERS, EAUZE Maison camp., tt cft, bois, étang, pêche, 6 ha, 8 pers. + 3 enf. Juillet : 1.200 ; Août : 1.400 ; 1re quinz. sept. 600 F, 3 km pisc. et zone de loisirs. Ad. : ROSSO r. du 14-Juillet, 32700 Lectoure.

56, bord golfe, mais. tt cft 4/5 pers. site calme, 1re quinz. juil. CIDEX 54 — 56 370 SARZEAU.

MAROC. Apparts tout confort. Port, plage, golf, tennis. Tél. : 766-24-22.

Passez vos vacances au CROISIC. Port de pêche, station balnéaire à 7 km de La Baule. Quelques appartements et villas disponibles pour JUILLET, mois ou quinzaine. S'adresser : AGENCE CROISICAISE 44490 LE CROISIC. Tél. 60-81-37.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU à 5 minutes de la gare de Melun LA VILAUBOIS Piscine chauffée, Club House, Tennis. NOUVELLE TRANCHE :

- 21 VILLAS de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif.

LIVRAISON ETE 75, MAIS... ...PRIX FERMES et DEFINITIFS ! « Primes convertibles ouvrant droit au prêt P.I.C. ». Renseignements et vente : CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

PART. rech achat villa + terrain 800 m² min. Quart. résid. Grand séjour + 5 chambres. Eaubonne, Soisy, Saint-Gratien, Montmorency, Saint-Leu. Maximum : 450.000 F. Ecr. No 6.495 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ST-NOM-LA-BRETECHE Maison neuve, 171 m2, à 300 m mairie, comprenant : double séjour, cuis. + 4 chambres, s. de bains, 2 garages, ch. centr. sur 1 000 m2 de terrain. Px : 464 330 F. Libre déc. 74 Tél. 951-64-17/58-56 et 950-21-70

pavillons

Fontenay-sous-Bois, 4 p. p. + 1 petite tout conft, jdin 150 m², impeccable. — Tél. : 808-44-13.

MAISONS-LAFFITTE. Part. vd fond du parc pav. bon standing, 6 p. princ., cuis. équip., bns, chf. maz. s/sol, jdin 700 m². Téléphoner à partir de 17 h. 962-13-61.

BECON Gare - Living + 4 chbr., cuis., bains, 140 m2 habitab. Tél. Chff. cent. Jdinet. LIT. 76-47

COURTRY (pr. Chelles) Prop vd B. SEJ. + 5 chb., tt cft. ch. cent., gar. 2 v. Jard. 550 m². Const. réc. Facil. Sam.-dim.-ldi : 17, av. de la FORET - 11-19 h.

immeubles

11e - SAINT-AMBROISE Imm. comm. exc. rentab. Prix: 370 000. Excl. Amselle. 633-95-30 +

viagers

Propriétaires âgés, HERITEZ de vs-mêmes. Vendez en VIAGER rente indexée. — DECOBERT, spécial., 4, r. 4-Sept. RIC. 20-86.

NEUILLY près BOIS Bel imm. ravalé Séjour + 3 chb. tt cft + service. 130.000 cpt + Rente. Occ. 2 Têtes 75-76 ans. VERNEL, LAM. 01-50.

maisons de campagne

Roussillon sur 3 ha, mas de caractère dans site classé, village médiéval, vue panoramique, tout confort. Séjour 50 m², salle commune avec cuisine, 4 chambres, bains plus douche, chauf. centr., garage, dépendances, terrasses, 420 000 F. Autres affaires disponibles. Agence Centrale (F.N.A.I.M.). 8, place Gambetta, 66000 Perpignan (69) 34-53-54.

terrains

ORNE, 140 km PARIS superbes TERRAINS viabilisés, plein sud. Vue except. Ecrire J. VIEIRA-VILLIERS, 61.400 MORTAGNE.

A VENDRE BEAU TERRAIN 5 000 m2, constructible, près abbaye de Royaumont. De particulier à particulier AGENCES S'ABSTENIR Tél. : 604-55-30

pensions

Recom., hôtel pens., demi-pens., gd cft, T.V., calme, jdin, quart. résidentiel, 149, bd Malesherbes.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

UFI SAF

nouveaux programmes 1974

175 à 179 rue de Lourmel — 17 rue Vasco de Gama — Paris 15e

Studios et appartements de 2 à 4 pièces
chambres indépendantes - boxes et emplacements de voitures
livraison prévue hiver 1975-1976

101 à 111 avenue Félix Faure Paris 15e

Studios et appartements de 2 à 5 pièces
boxes et emplacements de voitures
livraison prévue hiver 1975-1976

60 rue Boissière Paris 16e

Studios et appartements de 2 à 5 pièces
chambres indépendantes - boxes
livraison prévue printemps 1975

9-11 rue Vineuse Paris 16e

Studios et appartements de 2 à 5 pièces
chambres indépendantes - emplacements de voitures
livraison prévue printemps 1975

16-18 rue Edouard Nortier Neuilly

Studio et appartements de 4 et 5 pièces
emplacements de voitures
livraison prévue printemps 1975

60 rue Escudier Boulogne

Studios et appartements de 2 à 4 pièces
emplacements de voitures
livraison prévue printemps 1975

4-6 rue Danton Colombes

Studios et appartements de 2 et 3 pièces
boxes et emplacements de voitures
livraison prévue 4e trimestre 1974

26 rue d'Estienne d'Orves Montrouge

Studios et appartements de 2 à 5 pièces
chambres indépendantes - boxes et emplacements de voitures
livraison prévue automne 1975

En cours d'Etude

Paris: Av. d'Italie (13e) - R. Lemercier (17e) - R. Patay (13e). R. Pascal / St Hippolyte (13e).
Env. Paris et Province *: Garches - Neuilly - Bois d'Arcy - les Ulis - Clamart. Vaux le Pénil (3e T.) - Megève (4e T.) - Marseille (4e T.).

* Aucune documentation ne sera adressée sur les programmes en cours d'étude.
◎ Bureau de Vente sur place.

Information et vente : SAF
42, Avenue de Friedland - Paris 8e tél. : 622.10.10

Voulez-vous m'adresser gratuitement une documentation sur votre programme situé ....
Nom ....
Adresse .... Tél. .... M

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

SITUATION CONFUSE A DUNKERQUE

Les ouvriers des hauts fourneaux d'Usinor jugent insuffisantes les propositions de la direction concernant les conditions de travail

Après un accident qui a coûté la vie à un jeune ouvrier, les quatre cents fondeurs des hauts fourneaux d'Usinor-Dunkerque refusent, depuis quinze jours, de reprendre le travail. La direction a riposté par un « lock-out » affectant mille sept cents personnes.

Lundi 17 juin, lors d'une nouvelle réunion du comité d'hygiène et de sécurité, un ingénieur avait admis le principe de la création d'une cinquième équipe supplémentaire pour les ouvriers travaillant en « feu continu ». Il avait demandé aux sections syndicales d'étudier en conséquence de nouveaux horaires de travail. Enfin, la direction avait « appelé les mille sept cents salariés mis en chômage technique à se présenter à l'entreprise », précisant que les journées perdues seraient indemnisées à 50 % pour les ouvriers, mais que ces « avances » devraient être « remboursées si la production n'atteint pas le niveau requis ».

Ce mardi 18 juin au matin, une partie des ouvriers mis en chômage technique ont repris le travail, selon la direction. Toutefois, la situation, assez confuse, demeurait inchangée dans le secteur des hauts fourneaux. Les fondeurs hésitaient toujours à accepter des conditions qui, selon eux, ne répondent pas aux exigences formulées dans le domaine de la sécurité.

HAPPE-CHAIR

De notre envoyé spécial

Dunkerque. — « *Le haut fourneau*, raconte l'ouvrier, *c'est le happe-chair. Devant le « trou de la mort », les hommes ont l'impression qu'ils peuvent à tout moment y rester.* » Puis il ajoute, avec l'accent « ch'timi » : « *Mins qu'est-ce que t'veux y faire ?* »

C'est un vieux fondeur qui parle, maigre, asthmatique, le visage blême, buriné, craquelé comme une terre desséchée. Son fatalisme n'a d'égal que celui des dirigeants d'Usinor-Dunkerque, qui répètent sans cesse que, dans leur entreprise, les normes de sécurité sont plus élevées que partout ailleurs.

Usinor-Dunkerque est un complexe sidérurgique ultramoderne, mis en service en 1962 : le plus important de France en attendant la pleine exploitation de la SOLMER, à Fos. Le personnel (dix mille trois cents ouvriers), dont une grande partie travaille « *à feu continu* », est hautement qualifié. En veut-on la preuve ? Cette usine sur l'eau — 50 kilomètres carrés d'ateliers, de grues, de voies ferrées à proximité du plus grand bassin minéralier du troisième port français — assure, avec les autres ensembles industriels du groupe (quarante mille salariés) plus du tiers de la production française d'acier.

En temps odinaire, la cokerie, les laminoirs, les trois tours des refroidisseurs et, dominant le tout, les quatre hauts fourneaux, semblent haleter sous le ciel du Nord. Les « gueulards » exhalent leurs tourbillons de brouillards bleus qui s'allument d'un rose d'incendie. Les fours crépitent de tous leurs feux clairs masqués par une vapeur noire intermittente. Les puddleurs, ombres dansantes dans un déluge d'étincelles, dirigent comme des diables le long ruban de métal en fusion.

Pendant deux semaines, pourtant, aucune fumée n'est apparue à l'horizon de cette Ruhr dunkerquoise. Les fours se sont arrêtés depuis la mort d'un jeune ouvrier, Jean-Claude Dellalleau, brûlé vif par une coulée de coke (*le Monde* du 12 juin). C'est le premier accident mortel survenu parmi les « hauts-fournistes » ; le dix-septième pour l'ensemble d'Usinor depuis 1962 ; le soixante-dixième environ sur les chantiers de ce site banlieusard de La Grande-Synthe.

L'imprudence, c'est peut-être bien vite dit. Au H.F.-4, le haut-fourneau numéro 4, l'un des plus hauts d'Europe (85 mètres), ce n'est certes pas l'imprévoyance des ouvriers qui a provoqué, dans la nuit du 2 au 3 juin, le décès d'un des leurs.

Le « trou de la mort »

M. Delalleau, vingt-sept ans, marié, deux enfants, était pompiste à Béthune lorsqu'il fut embauché, l'an dernier, par Usinor. Il accomplissait chaque jour un trajet de 35 kilomètres pour rejoindre son lieu de travail. Il fut blessé sur la route et resta deux mois hospitalisé avant de reprendre sa tâche, il y a cinq mois, au haut-fourneau numéro 3, comme troisième fondeur. Le 2 juin, il avait été déplacé au H.F. 4, où l'on manquait de personnel : « *Un four qu'on connaît beaucoup moins*, disent ses compagnons, *parce qu'il est le dernier de la lignée, le plus neuf, donc le plus capricieux* ».

Il fallait remplacer l'une des tuyères qui servent à « *donner le vent* », c'est-à-dire à injecter de l'air chaud dans le haut-fourneau, au niveau du creuset. Pour exécuter cette opération, les fondeurs mettent la fournaise en veilleuse en la chargeant de combustible, comme on ferait d'un foyer ordinaire. Puis ils obturent le bec de la tuyère à l'aide d'une calotte de terre argileuse qui durcit au feu, le « *massaglo* ». Ils peuvent ensuite haler la pièce défectueuse, en se servant d'un crochet spécial. Mais tout le temps que dure cette deuxième phase de l'opération — le déplacement de la tuyère et son remplacement — les hommes restent devant le « trou de la mort », exposés à une explosion, voire à un simple retour de flamme qui peut faire craquer le « *massaglo* ».

C'est ce qui s'est passé, semble-t-il, cette nuit-là. Selon les syndicats ouvriers de l'entreprise (C.G.T., C.F.D.T., F.O.), on a laissé le « trou de la mort » ouvert pendant vingt minutes, la tuyère neuve n'arrivant pas, « *faute d'engin capable de la transporter* ». Les fondeurs — ils étaient une demi-douzaine à s'activer autour du H.F.-4 — durent d'ailleurs mettre à profit ce répit forcé pour commencer le démontage d'une seconde tuyère. C'est alors que l'explosion s'est produite, projetant sur les hommes un torrent de matières incandescentes. Bilan : cinq blessés, dont certains sont atteints de brûlures très graves, et un mort, M. Delalleau, qui, ne connaissant pas les lieux, ne put, semble-t-il, se protéger à temps.

La stupeur passée, les fondeurs épiloguent sur les causes de l'accident. Ne savait-on pas, trois jours auparavant, que l'eau coulait par une fuite dans le H.F.-4 ? On devait découvrir par la suite l'origine de cette fuite : un robinet mal monté. D'autres rapports mettent en cause l'utilisation d'un coke inhabituel — de 20 % plus petit que la maille de criblage ordinaire — et dont la direction de l'usine aurait voulu « *se débarrasser d'un seul coup* » pour liquider des stocks accumulés au début de la crise de l'énergie. Ce combustible a-t-il pu engendrer un mélange détonant ? A vrai dire, ce n'est là qu'un aspect du dossier.

A Usinor-Dunkerque, le taux de fréquence des accidents du travail a été en 1973 de 5,18 % contre 4,06 % en 1972, 3,80 % en 1971 ; soixante-douze accidents ont entraîné des mutilations ; vingt-cinq mille cinq cent trente-huit journées de travail ont été perdues à la suite d'accidents, soit l'équivalent d'un arrêt total de l'usine pendant deux jours et demi.

Les syndicats mettent en cause les conditions de travail. Ils rappellent qu'en 1972 un ouvrier de dix-neuf ans, M. Becqvort, fut amputé des deux jambes au laminoir T.A.B. On l'avait, comme M. Delalleau, affecté à une besogne qui n'était pas la sienne, alors qu'il était embauché depuis quinze jours seulement. Les organisations de défense des travailleurs dénoncent « *la course au profit, la cadence des feux continus (un dimanche libre sur quatre), la montée de l'absentéisme due à une surcharge de productivité* ». Plus de 12 % des travailleurs nouvellement embauchés quittent l'usine avant un an.

« *D'ailleurs*, déclare M. Jacques Deroo, délégué du personnel et militant C.F.D.T., *le bilan 1973, à l'assemblée générale des actionnaires d'Usinor, le 5 juin dernier à Paris, a révélé que cette productivité est passée de treize heures à la tonne d'acier en 1966 à un peu plus de huit heures en 1973 ; que la production, d'autre part, a augmenté de 19,7 % en 1973 et le chiffre d'affaires de 32,3 %.* »

La direction, de son côté, se déclare profondément choquée par « *une exploitation démagogique du malheur humain* ». A la grève de trente-deux heures lancée par quelque quatre cents fondeurs et suivie ensuite par d'autres secteurs — les syndicats parlent d'un « *arrêt de travail pour manque de sécurité* » — elle a riposté par la mise en chômage technique de mille sept cents personnes, et par diverses propositions d'ordre pécuniaire : augmentations de salaires ou primes de risques, dont l'effet évident est d'avoir rompu l'unité d'action syndicale — la section Force ouvrière, notamment, s'opposant très vite à la C.F.D.T.

La direction assure qu'il est techniquement malaisé d'aller au-delà des normes de sécurité actuelles. Elle établit des comparaisons avec les prescriptions en cours en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis. Elle excipe des « *cinquante réunions par mois* » du comité d'hygiène et de sécurité consacrées à l'ensemble du secteur hauts fourneaux. Elle rappelle que ce même comité d'hygiène et de sécurité a entériné, le 13 juin, les propositions patronales et les demandes des syndicats visant à pousser au maximum les recherches menées dans le domaine de la sécurité. « *Il reste seulement*, conclut un membre de la direction du personnel, *quelques problèmes de salaires à régler.* »

En est-on si certain ? Selon les sections C.G.T. et C.F.D.T. de l'entreprise, les propositions formulées par les patrons ne sont qu'un catalogue de conseils de prudence.

« *En somme*, conclut le vieil ouvrier des H.F., *nous nous retrouvons toujours sans protection devant le « trou de la mort »*.

Les gens du Nord sont habitués aux coups durs : « *Quand ce n'est pas dans la mine ou l'aciérie, c'est sur les docks. Il y a deux jours encore, un homme a été grièvement blessé aux Chantiers de France.* » Et, derechef : « *Mins qu'est-ce que t'veux y faire ? On n'est pas des robots.* » C'est cela, justement, qu'il faudrait devant la gueule ouverte des hauts fourneaux : des robots. Mais les robots sont un « gadget » encore trop coûteux pour les magnats de l'acier.

JEAN BENOIT.

Les salariés de Zénith-Aviation occupent leur usine dans la Loire pour s'opposer à des licenciements

De notre correspondant

Saint-Etienne. — A Roche-la-Mollière (Loire), l'usine Zénith-Aviation, qui emploie deux cent soixante-dix salariés à la fabrication d'équipements aéronautiques, est occupée depuis lundi 17 juin au soir. Déjà, le matin, des piquets de grève avaient été mis en place, et seul le directeur avait pu pénétrer à l'intérieur de l'entreprise. Ainsi en est-on parvenu, en quelques heures, au point aigu d'une grève qui a éclaté il y a une douzaine de jours. Depuis le 5 juin, en effet, des arrêts de travail quotidiens d'une demi-heure étaient effectués par les quelque cent soixante-dix mensuels inquiets d'une menace de licenciement collectif pesant sur vingt-quatre d'entre eux.

Les ouvriers horaires, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., ne tardèrent pas à s'associer au mouvement.

L'ensemble du personnel redoute la fermeture de cette usine installée il n'y a pas quatre ans à Roche-la-Mollière par la Société du carburateur Zénith, de Lyon, qui offrait au départ cent quatre-vingts emplois nouveaux, dont un certain nombre réservés en priorité aux mineurs dans le cadre du plan de conversion.

En 1971, cette société devenait une filiale du groupe Solex sous l'appellation Zénith-Aviation. En 1973, son chiffre d'affaires a diminué de 17,5 %. Les syndicats sont persuadés que « *la décision de renvoyer vingt-quatre mensuels a été prise pour rassurer les administrateurs du groupe Solex réclamant la réduction du déficit. Mais elle n'a rien à voir avec le redressement escompté. Au contraire, elle risque de précipiter la fermeture de l'établissement puisque le bureau d'études auquel appartiennent la plupart des mensuels menacés par le licenciement est pratiquement décapité* ».

Les syndicats multiplient délégations et démarches auprès des élus locaux et des pouvoirs publics, en particulier du ministre du travail, M. Durafour, maire de Saint-Etienne, en réclamant une « *étude très sérieuse de la situation économique de l'entreprise* ».

PAUL CHAPPEL.

SYNDICATS

LA C.F.T.C. DEMANDE LA PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS A L'ORIENTATION ET AU CONTROLE DE L'ENTREPRISE

La participation des travailleurs à l'orientation et au contrôle de la politique de gestion des entreprises est l'un des objectifs de la C.F.T.C., et son dernier congrès, en novembre 1973, avait précisé son orientation en ce sens.

Devant la presse, le 17 juin, les dirigeants de la centrale chrétienne ont exposé leur projet qui tend à l'extension à toutes les entreprises de plus de cinq cents salariés du statut juridique comportant directoire et conseil de surveillance. Dans ce conseil de surveillance siégeraient, avec voix délibérative, des représentants élus des salariés dans la proportion d'un tiers avec possibilité de parvenir éventuellement, par voie d'accord d'entreprise, à une représentation paritaire. La C.F.T.C. désire par ailleurs subordonner certaines décisions du directoire touchant le statut des travailleurs à l'approbation du comité d'entreprise avec recours devant le conseil de surveillance. Ce dernier aurait en outre la possibilité d'empêcher, à une majorité qualifiée, les décisions « *tendant à modifier d'une manière importante la substance de l'entreprise ou à entraîner la fermeture d'un établissement* ».

Les syndicalistes chrétiens ont présenté leurs propositions au gouvernement, lors de leur récente entrevue avec M. Jacques Chirac, premier ministre, et M. Michel Durafour, ministre du travail.

EMPLOI

LA C.G.C. FORMULE DIX PROPOSITIONS

Au cours d'une conférence de presse tenue lundi 17 juin, la Confédération générale des cadres (C.G.C.) a formulé dix propositions relatives aux problèmes d'emploi du personnel d'encadrement : consultation obligatoire du Conseil économique et social en ce qui concerne les textes relatifs à l'emploi ; convocation du comité permanent de l'emploi de la C.E.E. : aménagement de « positions repères » dans les conventions collectives pour les diplômés des Instituts universitaires de technologie (I.U.T.) ; politique sélective de la main-d'œuvre étrangère : obligation aux employeurs de déclarer les offres d'emploi de cadres à l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) ; représentation des intéressés au sein d'une instance destinée à statuer sur le licenciement de l'encadrement ; régime spécial d'indemnisation pour le chômage de longue durée ; respect de la promotion sociale dans les sociétés du secteur nationalisé ; égalité de promotion et de rémunération des cadres féminins ; création d'une section spécifique dans le conseil des prud'hommes.

Interrogé sur l'état des négociations entre la C.G.C. et l'UGICT (cadres C.G.T.), M. André Malterre a précisé que des contacts « techniques » se poursuivaient. La C.G.C. souhaite que l'accord se fasse sur la hiérarchie des salaires et que la déclaration commune entre les deux syndicats, « *s'il doit y en avoir une* », engage la C.G.T. tout entière.

M. Jarlegan, président de la Fédération nationale des cadres de l'assurance, s'est par ailleurs élevé contre le « *parachutage* » de hauts fonctionnaires « *politisés* » à la tête des entreprises nationalisées. La déclaration de M. Jarlegan vise notamment la récente nomination à la direction générale du GAN (Groupe des assurances nationales) de M. Verdeil, ancien directeur général du commerce intérieur et des prix.

● AUX ETATS-UNIS, LE TAUX DE CHOMAGE pourrait atteindre 6 % à la fin de 1974, estime la First National City Bank. La montée du chômage, qui s'élevait à 5 % fin avril, serait accompagnée, selon la banque américaine, d'un ralentissement de l'inflation. — *(Agefi.)*

AGRICULTURE

Les Neuf s'enlisent dans un débat sur les montants compensatoires

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture de la C.E.E., réunis à Luxembourg, ont consacré une longue et épuisante séance de nuit à débattre d'un ensemble de mesures de gestion, de portée à vrai dire très limitée, intéressant les marchés de la viande de bœuf et de la viande de porc. Ils se sont séparés mardi vers 4 h. 30 du matin, sans être parvenus au moindre résultat. Leurs entretiens reprenaient en fin de matinée et on attendait en particulier que M. Peart, le ministre britannique, précise à l'intention du conseil quels aménagements son gouvernement entend voir apportés au cours des mois à venir à la réglementation communautaire.

La discussion nocturne — confuse, confinant à l'absurde — a porté pour l'essentiel sur une proposition de la Commission visant à corriger certaines anomalies constatées dans le fonctionnement du système des montants compensatoires. Il s'agissait de supprimer les montants compensatoires appliqués dans les échanges de porc et de volaille, car pour les pays membres dont la monnaie a connu au cours des mois passés une réévaluation de droit ou de fait ces « écluses monétaires » jouent comme une subvention à l'exportation. Pour les pays dont la monnaie s'est dépréciée les montants compensatoires jouent à l'inverse comme une subvention aux importations.

La Commission estimait donc qu'il était légitime de les supprimer pour la viande de porce et pour la volaille, d'autant qu'aucun montant compensatoire n'est appliqué aux échanges de céréales, qui constituent la matière première de base pour fabriquer un cochon ou un poulet.

Les Allemands, les Néerlandais et les Danois acceptèrent de se rallier à la proposition du collège européen. Seul M. Lavens, le ministre belge, refusa obstinément, tout au long de la nuit, de s'incliner.

L'enseignement à tirer sur le plan économique de cette laborieuse querelle est, lui, parfaitement clair : le système de montants compensatoires, conçu pour annuler ou au moins atténuer les effets de fluctuations monétaires sur les échanges agricoles et rétablir par-là même les conditions d'un marché unique, aboutit, en raison de ses inévitables imperfections, à des situations économiquement et politiquement insupportables.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES CÉRÉALIERS OPPOSÉS A UNE RENÉGOCIATION DU TRAITÉ DE ROME

La cinquantième assemblée générale de l'Association des producteurs de blé et autres céréales (A.G.P.B.) se tient ce mardi 18 et le mercredi 19 juin à Versailles. Trois préoccupations doivent marquer les travaux de ce congrès : le maintien des principes de la politique agricole commune, favorables on le sait aux céréaliers ; la défense du revenu des producteurs, car les prix de vente augmentent moins rapidement que les charges ; le commerce céréalier international qui, selon l'A.G.P.B., est entravé par la Commission de Bruxelles.

Pour le reste, les congressistes, qui élisent un nouveau bureau — M. Deleau, président depuis vingt-huit ans, prenant sa retraite, — n'ont guère de sujets de préoccupations : les experts pronostiquent une récolte de blé de l'ordre de 145 à 150 millions de quintaux.

● UNE CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TUNISO-FRANÇAISE vient d'être créée à Tunis, qui aura notamment pour objectif de faciliter les contacts entre industriels et commerçants des deux pays et de leur fournir tous renseignements pratiques sur les possibilités d'exportations et d'investissements, ainsi que sur les réglementations ou dispositions fiscales relatives à ces opérations.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

LA MISE EN ŒUVRE DE LA « LOI ROYER »

Le ministre du commerce et de l'artisanat réunira avant les vacances la Commission nationale d'urbanisme commercial

L'affabilité souriante de M. Vincent Ansquer fera-t-elle oublier aux petits patrons la sombre passion qui animait M. Jean Royer? Le nouveau ministre du commerce et de l'artisanat est en tout cas très conscient du poids que représente l'application de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat; il va créer une mission permanente à cet effet, et il contrôlera lui-même sur place la mise en œuvre de la loi, en se rendant une fois par mois dans un département ou une région.

Il ne manque plus, pour rendre tout à fait opérationnels les soixante-cinq articles de ce texte fleuve, qu'un arrêté fixant le montant de la prime allouée à l'artisan qui accueillera un « préapprenti » (art. 58) et deux décrets réglementant, l'un, la vente directe par les industriels des articles déclassés pour leurs défauts (art. 39) et, l'autre, les modalités de fonctionnement de la Commission nationale d'urbanisme commercial. Cette dernière instance, que doit présider le ministre du commerce et de l'artisanat, comprend, rappelons-le, neuf élus locaux (cinq ont déjà été désignés par les députés, quatre doivent l'être ces jours-ci par les sénateurs), neuf représentants des activités commerciales et artisanales (en cours de désignation au sein des organisations professionnelles) et deux représentants des consommateurs. Elle devrait être au complet avant le 15 juillet pour donner au ministre des avis éclairés sur les dossiers restés en souffrance.

Un recours systématique

Les commissions départementales d'urbanisme commercial sont pratiquement toutes en place et certaines ont commencé à siéger. De nombreux dossiers leur ont déjà été soumis (plus d'une soixantaine). La situation est, bien entendu, variable selon les départements : lorsque les élus locaux qui siègent dans les commissions ont eux-mêmes des intérêts commerciaux — ce qui donne la majorité aux professionnels, — l'attitude de la commission est, évidemment, beaucoup plus défavorable à l'installation de « grandes surfaces » nouvelles. Il serait grave que dans certaines régions l'action des commissions se traduise par un refus de toute concurrence nouvelle, qu'elle vienne de groupes commerciaux ou de commerçants indépendants dynamiques.

Il est à craindre que le recours à la Commission nationale ne devienne la règle, et que tous les dossiers refusés ne remontent à Paris pour décision. Le ministre devra alors prendre ses responsabilités, sans que des critères de choix aient été vraiment déterminés. « Il va falloir trancher, *dit M. Ansquer, et il ajoute avec un sourire :* Je ne vais pas me faire beaucoup d'amis. »

L'hypothèque de la fraude fiscale

M. Ansquer se montre soucieux d'agir avec prudence en ce qui concerne les centres commerciaux régionaux : « De tels équipements créent autour d'eux une nouvelle urbanisation dont on connaît mal les conséquences et dont on maîtrise mal l'évolution. Il a fallu des siècles pour créer dans le passé les vrais centres de vie que nous connaissons. Arriverons-nous à créer artificiellement cette vie sociale et commerciale ? Je vais en discuter avec Jérôme Monod (1), dont l'activité est maintenant rattachée au ministère de l'intérieur. Tout est imbriqué, complémentaire, interdépendant. Il faut en avoir conscience. »

Prudemment, le ministre encouragera les chambres de commerce et d'industrie et les chambres des métiers à réaliser dans une première étape trois opérations d'équipement commercial (art. 27 de la loi) au bénéfice, notamment, de jeunes commerçants et artisans.

Et puis, il faudra bien que M. Ansquer s'attaque au dossier social et fiscal, particulièrement cher au cœur des petits patrons : rapprocher leurs régimes de ceux des salariés est moins facile qu'il n'y paraît au premier abord. Supprimer les cotisations d'assurance-maladie ne pose guère que des problèmes techniques. En revanche, la première étape, en 1975, de rapprochement des régimes fiscaux sur le revenu suppose qu'on lève l'hypothèque de la fraude fiscale, pour parvenir à une réelle transparence des revenus des commerçants et artisans. A défaut, octroyer à ceux-ci le bénéfice de la déduction de 20 %, dont jouissent présentement les salariés, déclencherait des protestations justifiées de la part des syndicats ouvriers ou de cadres.

Une telle clarté dans les revenus des petits patrons n'est possible que si la gestion de leurs entreprises s'améliore. Le nouveau ministre souhaite donc mettre en place une véritable assistance technique de gestion, qui ne soit pas purement comptable et fiscale, mais apporte aux intéressés des conseils aussi sérieux, mais plus abordables, que ceux qui sont offerts aux industriels par les conseillers en gestion.

Enfin, M. Ansquer prépare l'organisation d'une « table ronde » sur les circuits de distribution et les mesures propres à les améliorer.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

Le Petit Chose de la politique

De notre envoyé spécial

Montaigu. — Ah ! quelle fête sur la place de la commune ! L'autre soir, *« tout La Bruffière accueillait son ministre »*, M. Vincent Ansquer, nouvellement chargé des problèmes du commerce et de l'artisanat. La mère du ministre était là, petite dame en noir assise sur une chaise, *« émue jusqu'aux larmes »*, raconte le journal local, mais *« qui avait voulu être la première à féliciter son petit Vincent »*. L'épouse du ministre, elle aussi enfant du pays, était présente et ses deux « charmantes » filles tout de même un peu désorientées par les exigences de l'événement. Présents également ses amis de toujours, les quelques industriels qui, en 1962, *« voilà déjà douze ans »*, l'avaient encouragé contre vents et marées à se lancer dans la politique.

Et il y avait la fanfare, les enfants de l'école, les sociétés locales, en un mot tout le village, *« jusqu'au plus humble habitant, tortillant son béret d'un air intimidé et restant bouche fermée devant la poignée de main de Vincent »*. Ah, quelle fête ! La fête de la Vendée industrieuse, de la province sage, de l'Ouest tranquille tout entier honoré par la promotion de M. Ansquer. *« Et au centre de la place de La Bruffière, le vin blanc coulait comme une fontaine publique. »* Oui, parlons de cette place. Plus que de longs discours, sa configuration raconte qui est le maire de La Bruffière, qui sont ses électeurs et ce qu'est ce bocage bourru de Vendée qui dépêche un nouveau ministre à Paris.

En haut de la place, l'église immense, *féodale* ; au bas de la place, la chapelle Notre-Dame-du-Rosaire ; au milieu de la place, la statue de Jeanne d'Arc bottée, cuirassée, l'épée au côté et l'étendard royal à la main. Entre ces points cardinaux de la géographie de la commune, administrations et commerces se logent comme ils le peuvent ; la mairie exiguë, les P.T.T., le Crédit agricole, la boulangerie, la boucherie, l'épicerie et l'hôtel-restaurant « A la belle étoile ».

C'est bien de la France profonde, du pays bien pensant, de cette province où on dîne encore goulûment à midi pile et pour quelque 10 F, qu'arrive le nouveau ministre Ansquer. *« Une nomination qui consacre un dévouement de tous les instants et ce, avec une simplicité et une chaleur humaine qui font l'unanimité »*, opine encore le quotidien local. Car il est vrai, excepté la taille du personnage, que la vie et la carrière du nouveau ministre du commerce et de l'artisanat ne sont pas sans rappeler l'histoire du Petit Chose.

La belle pantoufle de fantaisie

Résumons : un père facteur rural, l'école communale, où il apparaît « si doué » qu'on se saigne pour l'envoyer à Saint-Stanislas à Nantes. Là-bas, premier de classe pendant sept ans, puis la licence de droit, tout en surveillant les études et les dortoirs de son ancien collège. Ensuite, les colonies, dans une affaire d'aluminium, avant un retour au pays *qui aurait dû être bref, car une place* l'attendait dans une société canadienne. Seulement voilà : Mlle Chaudière *était* au *rendez-vous. Il épousa*, pour diriger ensuite les établissements du même nom, une affaire familiale créée en 1922 à la Bruffière, et qui s'était taillé une honnête réputation dans « la belle pantoufle de fantaisie », laissant à d'autres entreprises « l'article tout simple à pompons ».

En 1958, M. Ansquer est atteint par le virus politique. Il songe à se présenter à la députation, mais renonce devant la solidité de la position du parlementaire en place, un agriculteur, indépendant paysan, M. Antoine Guitton. En 1962, celui-ci commet l'erreur de voter la censure. Une petite dizaine d'industriels vendéens de la chaussure, de l'ameublement et du transport poussent alors la candidature de M. Ansquer, qui n'en a pas moins beaucoup de mal, en dépit de son étiquette gaulliste, à trouver un suppléant. Surprise : lui, l'inconnu, obtient tant de voix au premier tour que ses adversaires renoncent à se présenter au second.

L'homme est en place. Il consolidera si bien sa position que, aux dernières législatives de 1973, il deviendra le député le mieux élu de France avec plus de trois-quarts des voix. Organise-t-on une kermesse ? M. Ansquer y danse. Ouvre-t-on une piscine ? M. Ansquer l'inaugure par un 50 mètres nage libre. Réunit-on un club de handball ? M. Ansquer laisse, en partant, un billet de 100 F. A-t-on un problème d'égouts ? M. Ansquer *supplée à la négligence* du maire. Sollicite-t-on des aides publiques ? M. Ansquer ouvre la porte des antichambres ministérielles. Et les interventions écrites pour l'emploi de M. Machin *et* le service militaire *de* M. Chose : quinze mille lettres par an.

La vraie vie de parlementaire, quoi !

Comment trouver en Vendée un ennemi du ministre ? Il restait un espoir : dénicher un opposant syndicaliste employé dans la fabrique de chaussures, propriété du ministre. Hélas ! point de syndicat ni de comité d'entreprise, bien que *« M. Ansquer lui-même ait beaucoup insisté pour qu'il s'en crée un »*. Mais aucun volontaire ne se serait avancé. Pas étonnant, déclare un cadre féminin de l'entreprise, *« ici, il n'y a jamais eu de grève et espérons qu'il n'y en aura jamais »*. Les soixante-dix employés, principalement des jeunes femmes, sont embauchés au SMIC et peuvent espérer, après une longue patience, gagner jusqu'à 1 800 F par mois. *« Lorsqu'on veut une augmentation, on va trouver le patron. »* Bref, presque la vie de famille dans une petite usine sans histoire où chacun *« fait son travail librement et consciencieusement »* entre, d'un côté, un crucifix accroché au mur et, de l'autre, la patronne dans une galerie vitrée.

La Vendée croit en lui

Maintenant, M. Ansquer et la Vendée tiennent une sorte de revanche. « La Loire-Atlantique avait Guichard ; *le Maine-et-Loire, d'abord Pisani puis Foyer, et nous, rien. Dès qu'on rentre dans notre département, on a honte de l'état de nos routes »*, analyse froidement le maire de Montaigu.

Voilà donc M. Ansquer s'avançant sur la scène nationale porteur d'autant d'espoirs déçus que d'espérances renouvelées. *« La Vendée croit en lui »* Un de ses compatriotes, toutefois, se montrera deux fois plus exigeant que les autres envers lui. Parce qu'il a *« usé ses culottes sur le même banc du catéchisme »* que le ministre, et parce qu'il est le Nicoud de la circonscription de la Bruffière, tête dure et grande g... On trouve François — Rinaud, pour l'état civil — sur la place du Marché, dans son camion qui sent bon l'orange et la crèmerie. *« Ah ! je vous vois venir,* dit-il, l'œil plissé, un doigt glissé dans sa casquette. *Vous êtes envoyé par ceux d'en face, qui veulent savoir quel est mon plan secret. »*

Car il y a en Vendée, dans sa circonscription même, un problème tout chaud pour le nouveau ministre du commerce et de l'artisanat : un supermarché en voie d'ouverture à Montaigu, à la grande colère du CID-UNATI et de François, et dont le dossier doit passer en juin devant la commission départementale compétente. M. Gérard Nicoud qui, par un curieux hasard, vient juste de s'installer aux Sables-d'Olonne, en a déjà fait un test des intentions de M. Ansquer. Et François se trouve en première ligne pour vérifier la pureté des intentions de son ancien camarade d'école :

« J'ai confiance, finit-il par raconter. *Vincent est un honnête homme à qui le succès n'a pas monté à la tête. Mais il y a un gros nuage à l'horizon : pourra-t-il résister à la pression des capitaux ? »* Et s'il cède ? *« Sachez,* répond François, *que je suis prêt pour défendre mon bifteck à aller en prison. Dites-le bien à Vincent, hein ! N'oubliez pas de le lui dire. »*

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

Faits et chiffres

Automobile

● LE GOUVERNEMENT ALLEMAND augmente sa participation dans Volkswagen. — Le ministre des finances ouest-allemand a annoncé que les pouvoirs publics avaient acquis, pour la somme de 76,5 millions de marks (150 millions de francs), environ 4 % des actions du groupe, portant ainsi leur participation de 16 à 20 %. Le capital de Volkswagen est donc maintenant réparti de la façon suivante entre le gouvernement (20 %), l'État de Basse-Saxe (20 %) et les porteurs privés (60 %). Cette mesure intervient alors que le groupe traverse *« la période la plus difficile de son histoire depuis la dernière guerre »*, selon son président, M. Rudolf Leiding.

● EN GRANDE-BRETAGNE, les ventes de voitures ont diminué de plus de 28 % au cours des cinq premiers mois de 1974 par rapport à la période correspondante de 1973. Pour le seul mois de mai, la baisse a atteint 23 %.

En Italie, en revanche, les ventes de voitures sont restées pratiquements stables. Au cours des cinq premiers mois de l'année, les immatriculations n'ont, en effet, diminué que de 0,69 % par rapport à l'an passé. — *(A.F.P.)*

Conflits et revendications

● GRÈVE DU REMORQUAGE AU HAVRE. — Les officiers havrais de la société de remorquage les Abeilles ont décidé de se mettre en grève pour une durée illimitée à partir de ce 18 juin au matin.

Cet arrêt de travail va naturellement ralentir quelque peu le trafic portuaire, car si les navires de moyen tonnage peuvent éventuellement se passer de remorqueurs, il n'en est pas de même pour les grosses unités, et en particulier pour les gros pétroliers.

● A MARGNY-LES-COMPIEGNE (Oise), la direction de Poclain S.A. a décidé de fermer provisoirement son usine (trois cents salariés) à la suite d'une série de grèves tournantes déclenchées par la C.G.T. Ce syndicat, majoritaire dans l'entreprise, réclame une prime exceptionnelle, une augmentation du pouvoir d'achat et une revalorisation de la prime de transport. La direction estime ces revendications excessives ; elle déclare que les salaires ont été relevés de 11,35 % depuis le début de l'année et qu'une nouvelle augmentation du pouvoir d'achat de 2 % est prévue le 1er octobre.

Économies étrangères

● EN ITALIE, le coût de la vie a augmenté de 1,4 % en mai (alimentation, + 1,1 % ; habillement, + 2 % ; logement, + 0,8 % ; services, + 2,1 % ; électricité et combustibles, + 0,2 %). Par rapport à mai 1973, la hausse des prix s'élève à 15,6 %. — *(A.F.P.)*

Les industriels et les commerçants décident de créer un régime complémentaire facultatif de retraite

Alors que les salariés ont construit, ces vingt-cinq dernières années, des régimes de retraites complémentaires fondées sur la répartition (les cotisations des actifs sont immédiatement versées aux retraités sous forme de pension), les représentants élus des industriels et les commerçants à la caisse de retraite ORGANIC ont décidé lundi 17 juin, à la quasi-unanimité, de créer un système complémentaire facultatif fondé sur la capitalisation. Chaque volontaire choisira son taux de cotisation selon certaines tranches de revenus : ces cotisations donneront lieu à investissement et seront ainsi capitalisées.

Le caractère aléatoire d'une telle formule, assujettie aux variations de la monnaie et des cours, avait invité les cadres, plus les autres salariés, à opter pour un système à la fois plus sûr et plus collectif : celui de la répartition. Les industriels et les commerçants n'ont pu adopter un mécanisme analogue dans la mesure où certains d'entre eux refusaient toute idée de cotisation obligatoire.

Lors de l'alignement du régime de retraite de base des industriels et des commerçants sur le régime général des salariés, le gouvernement et le Parlement avaient prévu l'institution d'un régime complémentaire obligatoire. Mais sur la pression des intéressés, la loi d'orientation « Royer » (voir ci-contre) a donné la possibilité aux gestionnaires de l'ORGANIC d'instituer un régime facultatif.

La solution adoptée illustre l'hétéréogénité de la population qu'elle concerne : non-salariés à très faible niveau de vie ; personnes qui, consciemment ou non, ignorent le montant exact de leurs revenus, et donc *« méconnaissent leurs capacités contributives réelles »* ; citoyens qui se refusent encore à une solidarité professionnelle. Il s'agit d'un tournant dans l'histoire des travailleurs indépendants puisque la nouvelle institution va *« favoriser l'évolution des esprits en faveur d'une meilleure protection sociale »*, comme l'a indiqué le rapporteur de l'ORGANIC, M. Béthune.

Faits significatifs : les représentants de l'ORGANIC ont également décidé de créer une assurance obligatoire en cas de décès et d'invalidité ; la rente d'invalidité permanente a été fixée à 20 F par jour et entrera en application, d'ici la fin de l'année, si le gouvernement donne rapidement son agrément.

ANCIENS COMBATTANTS

L'AGIRC ET L'ARRCO VERSENT UNE PENSION AU TAUX NORMAL EN CAS DE RETRAITE ANTICIPÉE

Les anciens combattants qui, selon certaines conditions, peuvent prendre une retraite anticipée au taux plein, en application de la loi du 21 novembre 1973, bénéficient aussi d'une retraite complémentaire au taux normal. Ainsi en ont décidé les gestionnaires — syndicats et employeurs — des régimes de retraites complémentaires des salariés non cadres (ARRCO) et des cadres (AGIRC). Cette décision a été prise par le conseil d'administration de ces deux organismes : le 23 avril 1974 à l'AGIRC et le 24 avril à l'ARRCO. Cette mesure est applicable à compter du 1er janvier 1974.

ÉNERGIE

L'OPEP maintient les prix affichés du pétrole brut

Quito. — Réunis dans la capitale de l'Equateur pendant trois jours, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a décidé de maintenir les prix affichés du pétrole brut pendant le troisième trimestre au même niveau que pendant les deux premiers, soit 11,651 dollars par baril pour l'« arabe léger ».

Toutefois, il a été décidé d'augmenter, à partir du 1er juillet, de deux points le taux des redevances (lequel varie selon les pays de 12.5 % à 16 %). L'Arabie Saoudite, qui préfère attendre les résultats comptables de ses nouveaux accords avec le consortium opérant sur son territoire (l'ARAMCO), ne s'associera pas à cette mesure, qui devrait d'ailleurs avoir peu d'effet sur les prix du marché.

Deux commissions ont été créées : l'une pour étudier d'éventuelles modifications de l'Organisation, l'autre pour compléter le projet de création d'un fonds de développement. La question des prix du « brut » pour le quatrième trimestre sera examinée le 12 septembre prochain à Vienne. — *(A.F.P.)*

[Le projet de réforme fiscale de la commission économique de l'OPEP était beaucoup plus ambitieux. Il s'agissait d'aligner la situation des grandes compagnies, qui disposent encore de pétrole brut de concession, sur celle des groupes (les indépendants, les compagnies nationales, telles que ELF-ERAP), qui sont obligés de passer par le marché. On en est fort loin. Et sans doute la seule opposition de l'Arabie Saoudite à ce projet n'explique pas la timidité des mesures prises à Quito.]

LA VIE ÉCONOMIQUE

La justice par les deux bouts

(Suite de la première page.)

2) L'éventail des dépenses de consommation alimentaire, pas très ouvert, il est vrai (de 1 à 1,4 environ), ne s'est pas resserré dans les quinze dernières années, et si les disparités concernant la possession ou la non-possession de biens durables (réfrigérateurs, télévisions, automobiles) se sont considérablement réduites, d'autres se sont formées, et notamment en termes de loisirs ;

3) Malgré la Sécurité sociale, la mortalité infantile est encore près de deux fois et demie plus forte dans la catégorie des manœuvres que dans celle des professions libérales ;

4) Malgré le mouvement général de scolarisation, les fils d'ouvriers sont dix fois moins nombreux à l'université que les fils de cadres moyens.

Or, comme la notion de justice évolue, non seulement avec le temps, mais avec le rythme de croissance, des disparités qui paraissaient supportables en 1950 ne le sont plus du tout aujourd'hui. Le drame est que les exigences de la justice croissent plus vite que les résultats du progrès économique. Que faire ? Selon M. Giscard d'Estaing, les réformes à mener doivent s'articuler le long de cinq directions principales :

1) Améliorer la connaissance des faits. C'est devenu une banalité de dire que l'information sur les revenus des Français est d'une médiocrité affligeante. Mais l'ancien ministre de l'économie et des finances, rappelant les discussions sur le principe de la déclaration des revenus, constatait, en le déplorant, que les Français ne sont peut-être pas tellement au fond d'eux-mêmes désireux de savoir et surtout que les autres sachent ;

2) Réduire en priorité certaines disparités comme l'accès *effectif* à l'éducation, aux vacances et aux loisirs ;

3) Favoriser l'égalité des chances, l'accès à la promotion hiérarchique et la promotion sociale ;

4) Associer les finances publiques à l'effort de justice, étant entendu que la justice est autant budgétaire que fiscale, qu'elle est aussi bien *dans la manière de dépenser l'argent du contribuable que dans la manière de le collecter. Et M. Giscard d'Es*taing aimerait, pour que les contribuables comprennent mieux que ce qu'ils versent à l'Etat répond aux besoins d'expansion et au souci de solidarité et de justice sociale, que l'on imagine un système où chaque citoyen paierait ses impôts sous deux formes distinctes : l'impôt économique et l'impôt social ;

5) Si un certain ralentissement du rythme physique de la croissance doit être envisagé, qui devra en supporter les conséquences ? M. Giscard d'Estaing fait une distinction entre deux groupes de revenus : ce qu'il appelle les « groupes de séjour », comme celui des O.S., où la progression est d'ampleur limitée, et les « groupes de transition », comme le groupe des cadres, où existent de multiples échelons de promotion. On ne peut les considérer de la même manière, et l'objectif prioritaire devrait être d'accorder aux « groupes de séjour » une part de la croissance proportionnellement plus forte qu'aux autres.

M. Giscard d'Estaing est très clair : il ne veut pas lutter sur deux fronts, combattre à la fois la pauvreté et la richesse. Sans doute n'hésite-t-il pas, pour des raisons conjoncturelles, on vient de le voir, à demander — ce qui va de soi — un effort fiscal sérieux aux catégories les plus aisées de la population, mais, outre que ce prélèvement est occasionnel, il n'atteint les revenus qu'après leur formation. En temps normal, la seule façon de réduire les inégalités est, pour M. Giscard d'Estaing, de fournir plus de ressources à ceux qui en ont très peu. Tous les efforts à partir *du conseil des ministres du 19 juin* vont converger dans ce sens : importante augmentation du SMIC, aide accrue aux personnes âgées, etc.

Extirper la pauvreté

Ainsi, l'idée d'une garantie minimum de ressources, défendue durant la campagne électorale (qu'elle se traduise par l' « impôt négatif » ou autrement) correspond au sentiment que l'on doit s'intéresser aussi au sort d'individus défavorisés qui ne sont pas intégrés dans les groupes connus : smicards, chômeurs, handicapés, vieillards, etc.

L'affinement de la notion de pauvreté, cette volonté d'aller la chercher là où elle ne se révèle pas sous une étiquette précise et de lui trouver des remèdes plus adaptes, la reviviscence de cette notion de « coût de l'homme » chère à François Perroux, tout cela va dans le bon sens. Mais, étant données les exigences du sentiment de justice aujourd'hui, peut-on délibérément fermer les yeux sur ce qui se passe en haut de l'échelle sociale, sur la manière dont certains s'enrichissent *grâce au système* économique dans lequel on vit, et non grâce à leurs mérites ? C'est sur ce point précis qu'un débat fertile pourrait s'ouvrir entre la nouvelle majorité et l'opposition.

Les Français considèrent comme normal, dans l'ensemble, qu'il y ait des inégalités de revenus, mais les disparités — justifiées par le niveau d'instruction, les mérites et le travail personnel de chacun — leur paraissent actuellement excessives non *seulement parce que le revenu du* manœuvre est insuffisant mais parce que celui du « P.-D. G. d'une grande entreprise » — au reste fortement sous-estimé — est trop élevé. C'est ce qui ressort de l'enquête publiée en 1973 par le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) sur les connaissances et les opinions des Français dans le domaine des revenus (1).

Autres constatations : ce sont les disparités entre salariés et non-salariés qui suscitent la plus forte proportion de réponses : « *Ce n'est pas normal.* » Enfin, les jugements eux-mêmes sur certaines inégalités de revenus semblent avoir tendance à évoluer. Entre 1970 et 1972, dates des deux enquêtes CERC-SOFRES sur le sujet, la proportion des personnes interrogées qui les trouvent « normales » a nettement décru.

Cette étude du CERC éclairait non seulement sur les vœux des Français mais sur leur stupéfiante méconnaissance des réalités de l'évolution des revenus, puisque les personnes interrogées estimaient que c'étaient les fonctionnaires et les familles nombreuses qui avaient vu leur niveau de vie augmenter le plus depuis dix ans, alors que, au contraire, ce sont les catégories qui ont été les moins favorisées.

Ces carences d'information sur les revenus — que M. Giscard d'Estaing dénonçait — sont au moins aussi fortes sur l'efficacité des « transferts sociaux ». « *C'est précisément parce que la force des choses tend toujours à détruire l'égalité que la force de la législation doit toujours tendre à la maintenir* », écrivait J.-J. Rousseau. *Mais quel travail d'Hercule*, et combien décevant, contrairement à ce que l'on pourrait croire ! Jusqu'ici, la « force des choses » tend à triompher de celle de la loi, comme si les redistributions opérées (impôt, sécurité sociale, équipements collectifs, etc.) ne pouvaient empêcher que se constitue après coup une hiérarchisation sociale profondément inscrite dans l'inconscient des individus du fait du « modèle culturel » d'aujourd'hui.

Et c'est là qu'il faudra bien finir par en venir. Ce « modèle » est imposé par les plus aisés, par leur consommation ostentatoire et les désirs qu'ils suscitent à des degrés divers tout au long de l'échelle sociale. Pour qu'il soit plus adapté à la justice du moment, ce n'est plus seulement l'éventail des revenus mais celui des patrimoines, perpétuant l'inégalité, qu'il faudra resserrer.

M. Giscard d'Estaing constatait avec surprise que la majorité des Français n'estiment pas que l'augmentation des droits de succession va dans le sens de l'accroissement de la justice sociale. Là aussi, un considérable travail d'éducation et d'information s'impose pour montrer dans quelles conditions la transmission d'héritage devrait être modifiée afin de mieux « coller » avec les exigences de la justice d'aujourd'hui. Ce n'est pas parce que M. J.-J. Servan-Schreiber n'est plus ministre des réformes qu'il ne faut pas relire certaines pages du Manifeste radical par lui rédigées avec M. Michel Albert. Rappelons que des idées particulièrement audacieuses sur la question avaient été lancées.

Les héritages familiaux ordinaires, c'est-à-dire l'immense majorité, auraient été, selon ce texte, totalement exonérés, alors que la transmission héréditaire des *fortunes*, quel qu'en soit le mode de placement et *a fortiori* s'il s'agit de moyens de production, aurait été abolie peu à peu, la progressivité du tarif s'appliquant à chaque héritier en tenant compte de sa fortune déjà acquise.

« *Les extrêmes me touchent* », disait — sauf erreur — Jean Cocteau. Les Français sont dans ce cas, de plus en plus mobilisés contre la pauvreté, mais hostiles à la trop grande richesse. Si l'on veut parler de justice sociale, il faut l'attaquer par les deux bouts.

PIERRE DROUIN.

(1) *Documents du CERC* n°s 19-20. Documentation française, 31, quai Voltaire.

(2) Et aussi la force du marché dans la mesure où l'on recherche surtout des ouvriers professionnels et des cadres supérieurs (voir l'article de Gilbert Mathieu dans « le Monde de l'économie » du 18 juin).

LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉCONOMIES ÉTRANGÈRES

La Suède et la Finlande ne pourront pas répondre à un nouvel et fort accroissement de la demande de pâte à papier

Helsinki. — Des hausses de prix d'environ 30 % annoncées pour le 1er juillet, des usines qui fournent au maximum de leurs capacités de production, les stocks au plus bas, des programmes d'investissements très limités... Les tensions qui se manifestent depuis plus d'un an sur le marché mondial de la pâte à papier ne paraissent pas devoir s'apaiser. La Suède n'entend augmenter sa production au cours des cinq prochaines années que de quelque 2 millions de tonnes (12,5 millions de tonnes annuelles prévues pour la fin de la décennie contre 10,4 actuellement), alors que la Finlande, premier exportateur européen, souhaite limiter, voire diminuer ses livraisons.

De notre envoyé spécial

Au cours des derniers mois, diverses rumeurs sont allées bon train. « *Les producteurs stockent, spéculent. Les Finlandais préfèrent vendre aux Soviétiques. La pénurie n'est qu'artificielle...* »

Avec un bel ensemble, Suédois et Finlandais réfutent ces critiques : « *Nous avons toujours vendu à un prix normal et les autres producteurs ont fait pareil. S'il y a eu spéculation, c'est à un autre niveau. Il est vrai qu'un marché noir s'est développé. De la pâte a été vendue à des prix deux fois supérieurs à ceux que nous pratiquons. Mais de telles transactions n'ont porté que sur de faibles tonnages. Les consommateurs en sont responsables, certains papetiers qui avaient investi dans de nouvelles machines étant prêts à payer n'importe quel prix pour les alimenter.* »

Quant aux stocks, « *ils n'ont jamais été aussi bas* », précisent les Finlandais (40 000 tonnes, soit moins de dix jours de production). La situation est analogue en Suède. Dans l'une des plus importantes usines de pâte du pays, nous avons pu constater qu'il n'y avait aucun surstockage. En fait, précise-t-on sur les bords de la Baltique, si le marché mondial a été approvisionné à peu près normalement ces derniers mois, « *c'est parce que nous avons tiré au maximum sur nos réserves* ».

« *On nous accuse d'augmenter nos ventes à l'U.R.S.S. contre du pétrole. On a même dit,* ajoute non sans une pointe d'humour le responsable de Finnsell (fédération finlandaise qui regroupe les principales entreprises du secteur), *que nous avions échangé de la pâte à papier contre du soja chinois. Tout ceci est faux. Nous livrerons à l'U.R.S.S., en 1974, les mêmes quantités qu'en 1973, voire même un peu moins (150 000 tonnes environ). Quant à la Chine, il ne s'agit que de très petits tonnages.* »

Ne pas aller plus vite que la nature

Les causes des difficultés passées sont à chercher dans les domaines technique et commercial. Des erreurs ont été faites, reconnaît-on chez les producteurs. La demande a été sous-estimée. De plus, habitués à voir les acheteurs n'honorer qu'une partie des contrats de réservation, les Finlandais gonflaient quelque peu les quantités offertes par rapport à leur capacité de production. Des grèves survenues au moment de l'accroissement de la demande ont réduit encore les tonnages offerts.

Il reste que la Suède et la Finlande ne peuvent et ne veulent pas accroître sensiblement leur production. Actuellement, les usines tournent au maximum de leur capacité de production. Et il n'est pas prévu d'accroissement sensible des investissements.

Ces deux pays entendent, en effet, se comporter comme d'autres producteurs de matières premières. Leur principale richesse, c'est le bois. Elle n'est pas inépuisable. Or, au cours des dernières années, le déboisement de la forêt finlandaise a été rapide. Trop rapide même. A Helsinki, on le reconnaît : « *Nous avons atteint la cote d'alerte puisque les coupes ont dépassé la regénération des forêts.* » Il a fallu importer du bois d'U.R.S.S. Mais cette dernière, si elle respecte ses engagements, n'entend pas livrer plus qu'il n'est prévu.

Les autorités finlandaises ont mis récemment en place un comité spécial regroupant les industriels du bois, de la pâte et du papier, ainsi que la Banque de Finlande. Tout investissement dans ce secteur de l'économie est subordonné à son autorisation. Celle-ci n'est accordée que si l'implantation de nouvelles usines n'implique pas de nouvelles coupes dans les forêts.

En Suède, où les industriels répètent à l'envi qu'ils sont « *libres d'investir comme ils le veulent* », il existe dans la réalité une limitation analogue puisque, nous a-t-on avoué, les grands projets sont « *repoussés à une date ultérieure* ». Il s'agit en fait d'obliger les industriels de la pâte à valoriser au maximum leurs ressources forestières, à tirer plus de pâte d'un arbre abattu, à récupérer notamment les branches, les racines, etc.

Echaudés par vingt ans de stagnation des prix, sur un marché où l'acheteur se trouvait le plus souvent dans une situation de force, ces pays ne veulent plus d'une politique au jour le jour. Aussi entendent-ils, en s'efforçant de tenir compte de la demande à long terme autant que de celle à court terme, ajuster leur production aux cycles économiques des grands Etats consommateurs. Si les besoins présents sont importants, il reste que les signes de récession qui apparaissent aux Etats-Unis et les mesures anti-inflationnistes prises en Europe les incitent à la plus grande prudence. La crainte d'une diminution de la demande est une raison supplémentaire de limiter leurs investissements.

Vers une nouvelle augmentation des prix

Pour l'heure, les dernières hausses de prix et la situation du marché leur permettent de reconstituer leurs ressources financières. Toutefois, chez les industriels, la satisfaction reste mitigée. « *Les fluctuations monétaires ne nous ont pas permis de sentir encore l'impact des hausses. De plus les coûts de production ont considérablement augmenté.* » Y aura-t-il au cours des prochains mois de nouvelles majorations des tarifs ? Les responsables suédois *refusent de répondre*. Ils constatent cependant que les dernières indications reçues des exploitations forestières du pays révèlent une augmentation des prix des bois d'environ 25 %. De là à penser qu'elle se répercutera...

La stagnation des exportations de pâte à papier répond également à une volonté de politique industrielle. Si en Suède on ne l'exprime pas ouvertement (« *Il n'y a pas de planification, chaque entreprise est libre d'agir comme elle l'entend, nous n'avons pas de stratégie nationale* »), en Finlande on ne cache pas que l'intérêt économique d'un pays encore « semi-développé » commande d'aller de plus en plus vers l'aval, c'est-à-dire vers les produits élaborés. Il s'agit de vendre moins de pâte et plus de papier, moins de papier journal à faible valeur ajoutée et plus de papier d'emballage.

A long terme, on pourrait même aller jusqu'au bout de la chaîne de production : celui de l'impression. Certes, la barrière linguistique constitue un obstacle non négligeable, mais... certaines publications suédoises et danoises sont déjà imprimées dans le pays.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

LE PAPIER JOURNAL : « La France sera bien traitée »

La Finlande, qui exporte chaque année environ 2,5 millions de tonnes de papier destiné à l'impression, a l'intention de réduire sa production de papier journal. Les livraisons sur le marché intérieur n'étant pas modifiées, la baisse sera répercutée au niveau des exportations. On envisage une diminution de ces dernières d'environ 5 à 10 % pour 1975. Déjà, cette année, du fait de grèves dans les usines finlandaises, de nombreux clients ont subi une amputation des contingents prévus dans les contrats.

Ce freinage des exportations de papier journal correspond en fait à une politique délibérée des industriels finlandais qui veulent orienter leur production vers des qualités de papier offrant une meilleure rentabilité. Ainsi, la baisse des livraisons de papier journal s'accompagnera d'un accroissement de la production de papier plus léger (inférieur à 40 grammes). Ils peuvent être fabriqués sur les mêmes machines et nécessitent moins de matière première pour un volume de production équivalent.

25 % de hausse en juillet

Ce sont les Etats-Unis, l'Amérique du Sud et l'Afrique qui seront les plus touchés. L'Europe est, en effet, « le marché privilégié de la Finlande ». A Helsinki, on estime que la baisse enregistrée depuis le début 1974 (— 5 %) sur la consommation de papier journal aux Etats-Unis laissera des excédents au Canada, excédents qui pourront être exportés vers les autres pays consommateurs et compenser en quelque sorte la diminution finlandaise.

Quant à la France, elle sera particulièrement « bien traitée ». La S.P.P.P. (1) est considérée comme un « client sûr ». Si, pour le premier trimestre 1974, il a manqué 3 000 tonnes à notre approvisionnement, il n'est pas impossible qu'au cours du second semestre une certaine compensation intervienne, si bien que pour l'année entière nous aurons reçu les tonnages prévus (150 000 tonnes), soit environ le quart de notre consommation. Pour 1975, les producteurs finlandais laissent entendre que ce chiffre pourrait être maintenu.

Toutefois, c'est la Suède qui devra fournir une bonne partie des quelque 25 000 tonnes supplémentaires nécessitées chaque année par la politique française de diminution de la production nationale de papier journal.

Quant aux prix, ils devraient poursuivre leur courbe ascendante. Une hausse de 20 % sur le papier journal finlandais interviendra le 1er juillet. En France son impact sera légèrement supérieur : environ 25 %. Mais les Finlandais souhaitent, pour le futur, un rythme d'augmentation des tarifs « plus raisonnable ».

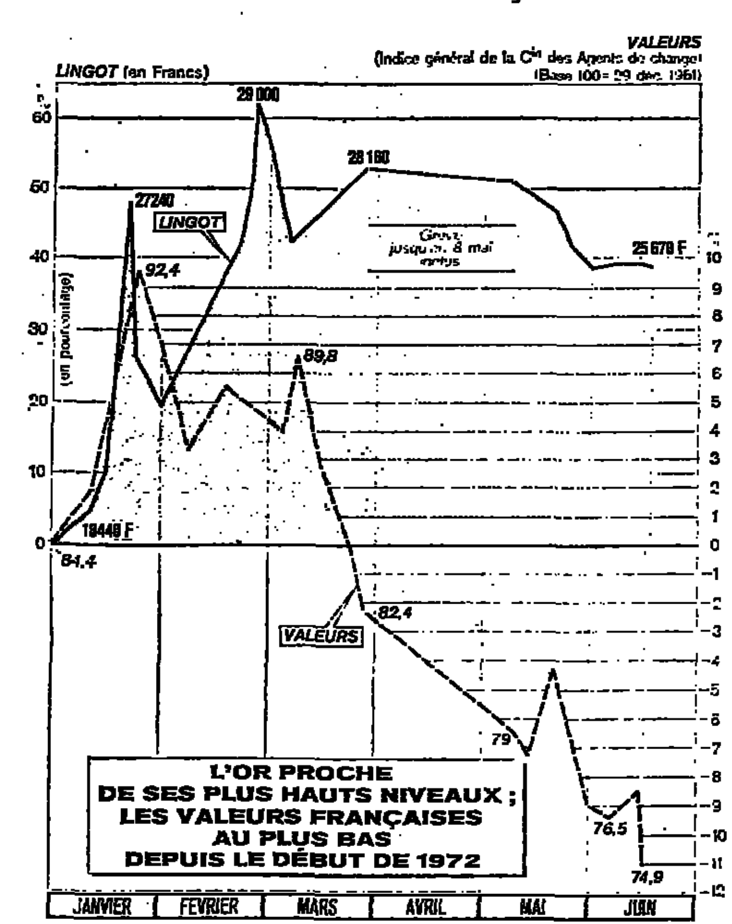
(1) La Société professionnelle des papiers de presse est une union des coopératives formées par les journaux et publications.

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES QUESTIONS MONÉTAIRES

VARIATIONS CONTRADICTOIRES APRÈS L'ACCORD DE WASHINGTON ET L'ANNONCE DU « PLAN DE REFROIDISSEMENT »

L'or conserve un indiscutable attrait pour les épargnants mais les valeurs françaises continuent à baisser



Le « plan de refroidissement de l'inflation », qui frappe plus sérieusement les entreprises que les particuliers, a ajouté aux craintes de la Bourse. Une semaine après l'annonce des mesures gouvernementales, les épargnants se détournent des valeurs mobilières françaises pour se précipiter sur l'or, métal « refuge ». Le récent accord de Washington sur la réévaluation des encaisses pour gager les emprunts a bien ralenti des ardeurs, mais comme la menace de ventes de métal par les banques centrales s'éloignait les cours de l'or se sont stabilisés à un niveau toujours supérieur à Paris (courbe ci-contre) à celui du marché de Londres (162,2 dollars l'once au lieu de 156,50 dollars).

Les valeurs françaises, qui avaient commencé à baisser sérieusement avant même la mort de Georges Pompidou, ont subi les incertitudes de la campagne électorale, puis les effets de l'annonce des mesures fiscales arrêtées par le gouvernement. Sans la grève de six semaines de la Bourse qui a paralysé le fonctionnement du marché, la chute des cours aurait peut-être été plus forte encore. Elle s'élève, depuis le début de l'année, à 11,2 %, ce qui ramène les cours à leur niveau le plus bas depuis deux ans et demi.

A l'étranger, les dégâts ont été limités sur les marchés allemand, hollandais, belge, suisse et même italien, qui sont revenus, à peu de chose près, au point atteint au début de l'année. Les pertes de Wall Street n'ont pas excédé 2 %. Il n'y a que Londres qui ait fait plus mal encore que Paris : 22 % de baisse en six mois.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	11 1/8	12 1/8	8	9	8 1/2	9 1/2
1 mois	11 3/4	12 1/4	8 3/4	9 1/4	9 3/4	10 1/4
3 mois	17	17 1/2	8 7/8	9 3/8	10 1/8	10 5/8
6 mois	17 1/8	17 5/8	9 1/4	9 3/4	10	10 1/2

HAUSSE SENSIBLE DU COUT DE L'ENSEMBLE DES CRÉDITS BANCAIRES

Le coût de la quasi-totalité des crédits bancaires va atteindre un niveau record : la B.N.P., imitée par l'ensemble des établissements français, vient de relever de 1 % le taux de base de ses crédits, le portant à 12,40 % contre 11,40 % le 11 janvier dernier (« le Monde » du 18 juin). La conséquence immédiate en est l'augmentation du taux minimum des effets commerciaux (12,80 % contre 11,80 %) et de celui du découvert en compte courant (14,45 % contre 13,45 %), ce qui constitue un record absolu. Le relèvement va s'appliquer dans des délais variables à la quasi-totalité des crédits à court terme (électroménager, ameublement, automobile) et à moyen et long terme (équipement industriel, construction).

Le taux de ces crédits est, depuis mars 1971, détaché du taux d'escompte de la Banque de France et évolue en fonction du taux de base des banques. Celui-ci est fixé en fonction de deux variables : le loyer de l'argent sur le marché monétaire, qui assure près de 20 % du refinancement des établissements, et celui des dépôts rémunérés des banques, qui constitue plus de 50 % de leurs dépôts globaux. Or le loyer de l'argent sur le marché monétaire a monté régulièrement, pour dépasser 13 %, et la rémunération des dépôts à terme vient d'être majorée. En outre, les banques invoquent « le poids des mesures destinées à empêcher la croissance excessive des crédits », en clair la forte augmentation des pénalités pour dépassement des normes, dont leur clientèle est invitée à faire partiellement les frais. Ajoutons qu'une politique d'argent cher rentre dans le dispositif gouvernemental de freinage de la consommation et de l'inflation.

● DANS LES BANQUES MUTUELLES D'ÉPARGNE AMÉRICAINES les retraits ont dépassé les dépôts de 190 millions de dollars en mai. En avril, le déficit avait déjà été de 645 millions, mais c'est la première fois depuis la deuxième guerre mondiale qu'un déficit est enregistré en mai, mois au cours duquel les Américains font généralement des dépôts dans les institutions d'épargne. — (A.F.P.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

STEIN ET ROUBAIX

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 17 juin au siège social de la société, 20, rue Molitor, Paris-16e, sous la présidence de M. Georges Stein.

Cette assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1973, qui font apparaître un bénéfice de 33 134 402 F — dont environ 28 millions de plus-values exceptionnelles provenant de la cession de l'ensemble immobilier rue Erlanger - rue Chanez.

Elle a fixé le dividende à 7 F par action. Ce dividende, qui sera mis en paiement le 1er juillet 1974, donne droit aux actionnaires résidant en France à un avoir fiscal de 3,50 F, portant leur revenu global à 10,50 F par action.

M. Stein a fait part aux actionnaires des projets étudiés par le conseil d'administration, en vue de modifier l'orientation des activités de la société. Il a indiqué que le conseil avait décidé de poursuivre la mise au point de ces projets, qui se traduiraient par un développement très large des activités immobilières et foncières dans lesquelles la société s'est déjà engagée. Cette nouvelle vocation s'affirmerait à la faveur d'un rapprochement avec le groupe de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, qui pourrait se concrétiser rapidement au moyen de diverses opérations financières à soumettre, avant la fin de l'année 1974, à l'approbation des actionnaires. Ce rapprochement comporterait notamment l'apport à Stein et Roubaix, par voie de fusion, d'un ensemble d'actifs regroupés au sein d'une société foncière et immobilière.

ROUDIÈRE

CHIFFRE D'AFFAIRES PRÉVU POUR 1974 : + 20 %

Les actionnaires, réunis en assemblée ordinaire le 13 juin à Lavelanet, ont approuvé les comptes de l'exercice 1973.

Le bénéfice net de la société s'est élevé à 11,33 millions de francs après 11,10 millions de francs d'amortissements et 21,7 millions de francs de provisions diverses, contre respectivement pour l'exercice précédent 10,98 millions de francs après 8,44 millions de francs d'amortissements et 12,58 millions de francs de provisions.

Le revenu global de chaque action a été fixé à 19,65 F comprenant un dividende net de 13,10 F payable à partir du 8 juillet, contre remise du coupon n° 12, aux guichets de la Banque de Suez et de l'Union des Mines et de la Banque Nationale de Paris, et un avoir fiscal de 6,55 F. La majoration de la distribution se trouve donc limitée à 5 % conformément aux recommandations gouvernementales.

Au niveau du groupe, le rapport du conseil indique que le chiffre d'affaires consolidé a atteint en 1973 223,5 millions de francs, contre 168,8 millions de francs en 1972, soit une augmentation de 32 %. Le cash-flow net, hors plus-values exceptionnelles, s'est élevé à 33,5 millions de francs contre 22,7 millions de francs pour l'exercice précédent, en progression de 49 %. Le bénéfice net consolidé s'est établi à 11,4 millions de francs, montant analogue à celui de 1972, compte tenu des provisions pour fluctuations de cours que la société a été autorisée à constituer.

A l'issue de l'assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé à l'unanimité en réunion extraordinaire l'apport de 3.100 actions de la Société Industrielle Teintures et Apprêts S.I.T.A., soit 87,50 % de son capital, dont les installations sont également situées à Lavelanet.

A la suite de cet apport, le capital social a été porté à 25 110.000 F divisé en 251.100 actions de 100 F.

Par ailleurs, il est rappelé que les actions gratuites créées le 14 février dernier à la suite d'une incorporation de réserves au capital social, seront distribuées aux actionnaires à compter du lundi 8 juillet 1974, à raison d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes.

SOCIÉTÉ LYONNAISE POUR L'EXPLOITATION DE VÉHICULES « SLEVE »

Cette société procède depuis le 18 juin 1974 à l'émission de 48 000 obligations convertibles en actions, au prix de 250 F portant intérêt au taux de 8,75 % (21,875 F) assurant donc un rendement actuariel brut pour le souscripteur de 9,77 %.

Ces obligations pourront à tout moment être échangées contre des actions à raison d'une action pour une obligation à partir du 1er janvier 1975 et jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois après la date à laquelle elles auront été appelées au remboursement.

Rappelons que la SLEVE a pour activité la location de véhicules industriels de tous tonnages, pour services urbains ou transports de distribution à moyenne ou longue distance, six directions régionales situées à Paris, Marseille, Lyon, Strasbourg, Toulouse et Rouen exercent leur activité d'une façon autonome.

Depuis 1969 le bénéfice net par action, à l'exclusion des plus-values à long terme, est passé de 7,83 F à 18,35 F. Si l'on y inclus les plus-values à long terme, le bénéfice pour la même période a progressé de 8,92 F à 24,99 F par action.

Il convient de noter que les événements récents qui ont provoqué une hausse importante du coût des produits pétroliers ne doivent pas modifier les perspectives d'avenir de la société, d'autant plus que de plus en plus souvent les véhicules sont loués sans carburant. Le programme de cinq ans mis en place en 1972 devrait conduire à un doublement du chiffre d'affaires pendant la période 1972-1977 de 67,5 millions à 135 millions.

Actuellement l'évolution du chiffre d'affaires est conforme aux prévisions.

UGIMO

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 14 juin 1974, sous la présidence de M. Etienne Gout, a approuvé les comptes de l'exercice 1973 qui font apparaître un bénéfice net de 21 821 000 F contre 17 163 000 F en 1972, en progression de 27,14 %. Ce taux se trouve ramené à 13,72 % si l'on fait abstraction d'une plus-value nette sur cession d'immeuble et, en sens inverse, de la constitution d'une provision nouvelle pour grosses réparations.

Se conformant, sur proposition du conseil, aux recommandations gouvernementales incitant à limiter la progression du dividende, l'assemblée a décidé de fixer celui-ci à 6,84 F par action (dont 1,56 F non soumis à l'impôt sur le revenu) contre 6,50 F pour l'exercice précédent. La mise en paiement aura lieu le 10 juillet 1974 contre remise des coupons 9 A et 9 B.

Outre le produit des indexations, complété par les indemnités à recevoir de l'Etat au titre du blocage des loyers pendant le premier semestre de 1974, les résultats de l'exercice en cours intégreront des fruits *supplémentaires en provenance de* l'extension du patrimoine, grâce à l'exploitation en année pleine de l'immeuble de bureaux entièrement loué à Boulogne (Hauts-de-Seine) depuis l'été 1973 et à celle des deux immeubles d'habitation respectivement achevés en février et juin 1974.

Ces différents éléments, joints à l'importance exceptionnelle du report à nouveau, ont permis au président d'indiquer au cours de son allocution que l'exercice 1974 devrait faire apparaître une importante *capacité d'augmentation du dividende*.

LA BANQUE HYPOTHÉCAIRE EUROPÉENNE (B.H.E.)

Siège social : 58, rue La Boétie, Paris-8e, informe le public que la caution de 50 000 F, délivrée à la

SOCIETE VENTE IMMOBILIERE ET PROMOTION (V.I.P.)

siège social : 69, rue Lecourbe, Paris-15e, garantissant son activité de « TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE », cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs, de la date de la présente publication (article 44, décret du 20 juillet 1972). La Société V.I.P. est depuis le 17 mai 1974 garantie par le

CREDIT LYONNAIS

pour la même activité mentionnée ci-dessus.

صكرا من الاهل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
17 JUIN

Nouveau recul des valeurs françaises

L'atmosphère était lourde en ce début de semaine à la Bourse de Paris. Mais la responsabilité n'en incombait pas au temps orageux.

La reprise technique, que certains croyaient possible après la baisse sévère de vendredi, ne s'est pas produite. Quelques rachats de vendeurs à découvert ont bien freiné ici et là le repli des valeurs françaises, mais les pertes subies ont été encore importantes et les différents indices sont retombés à leur plus bas niveau depuis le début de 1972. Une fois de plus, ce sont les valeurs de croissance (Carrefour, Bouygues, J. Borel, Radar, Poclain, L.M.T., Moulinex, Radiotechnique) et la construction électrique, qui ont payé le plus lourd tribut à la baisse. Trente-cinq titres ont fléchi de 2 % et plus. Trois seulement ont monté.

L'approche des opérations de liquidation, qui débuteront mercredi par la réponse des primes, n'a pas contribué à améliorer la situation. Pour certains professionnels, il ne faisait guère de doute que les premières ventes dont le produit sera destiné à régler les soldes débiteurs ont fait leur apparition.

Sur le marché de l'or, toujours calme, les cours ont un peu fléchi. Seul le lingot a gagné 45 F à 25 670 F. Le kilo en barre, en revanche, a perdu 150 F à 26 500 F. Recul modéré des pièces. Le napoléon, pour sa part, est revenu à 258 F (— 1,20 F). Le volume des transactions a encore diminué : 16,51 millions de francs contre 17,72 millions.

Tassement des valeurs étrangères. Les mines d'or ont été très irrégulières. Progrès de Free State, Buffelsfontein, Union Corporation. La fermeté des allemandes a tranché sur le reste des groupes assez déprimés, les pétroles internationaux et les américaines, en particulier.

LONDRES

Déprimé par la baisse de Wall Street, le marché poursuit son repli. Mardi, à l'ouverture, les industrielles et les pétroles perdent de deux à trois points. Les mines d'or s'alourdissent. Stabilité des fonds d'État.

OR (ouverture) dollars : 156 50 contre 157 50

VALEURS	CLOTURE 17/6	COURS 18/6
War Loan 3 1/2 % ..	24 3/16	24 3/16
Beechams	211 ...	218 1/4
British Petroleum ..	408 ...	403 1/2
Shell	187 ...	186 .
Vickers	104 ...	104 1/4
Imperial Chemical ..	212 ...	211
Courtaulds	91 ...	90 3/4
De Beers	242 ...	242
* Western Holdings ..	24 1/2	24 7/8
Rio Tinto Zinc Corp. ..	138	139 ...
* West Driefontein ..	34 1/2	34 7/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	14 juin	17 juin
Valeurs françaises ..	89,7	88,8
Valeurs étrangères ..	98,1	97,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	77,1	74,9

MARCHÉ MONÉTAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics...	.....	..
Effets privés....	.. .. ..	13 1/2 %
Moyen terme....		5 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GROUPE PRINTEMPS. — Marge brute au 31 décembre 1973 : 106,47 millions de francs contre 70,45 millions de francs. L'exercice écoulé se solde par une perte de 1,41 million de francs contre une perte de 24,17 millions de francs à fin 1972.

AGENCE HAVAS. — L'actif net comptable de la société mère, abstraction faite de toutes les plus-values latentes, est évalué à 230 F par action.

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE. — Les actions de la société seront introduites à la Bourse de Paris le 25 juin, au prix d'offre minimum de 250 F.

LES NOUVELLES INTRODUCTIONS A TERME. — Les huit nouvelles valeurs introduites à terme le 21 juin se traiteront : par quotités de cinq et multiples concernant Application des gaz et Club Méditerranée, et de vingt-cinq et multiples concernant Bic, Générale occidentale, Mumm, P.L.M., S.A. de télécommunications et Veuve Clicquot-Ponsardin.

NEW YORK

Repli

La semaine s'est ouverte à Wall Street sur un repli assez prononcé des cours. Après avoir fléchi durant la majeure partie de la séance, l'indice des industrielles s'est établi à 833,23, soit à 9,88 points au-dessous de son niveau de vendredi.

Une fois de plus, le marché a cédé à la crainte d'une hausse des taux d'intérêt. La décision de la First National Bank of Chicago de ne pas suivre l'exemple de ses concurrents en maintenant son taux de base à 11,5 %, et les prévisions peu optimistes d'un autre établissement bancaire écartant, à tort ou à raison, tout espoir de détente immédiat sur le marché de l'argent, ont fait l'effet d'une douche froide.

L'on notera, toutefois, que l'activité, déjà faible, des jours précédents, s'est encore ralentie : 9,68 millions de titres ont changé de mains contre 10,03 millions précédemment.

Recul des produits chimiques et pharmaceutiques, des ordinateurs, des sociétés intéressées à la défense, des cuivres, des magasins, des électroniques, des automobiles, des pétroles, des maisons d'édition, des pneumatiques et des sidérurgiques.

Sur 1 744 valeurs traitées, 1 037 ont baissé, 336 ont monté et 371 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 171,31 (— 2,32) ; services publics, 71,29 (— 1,13).

VALEURS	COURS 14/6	COURS 17/6
Alcoa	42 1/4	42 ...
A.T.T.	47 3/4	46 7/8
Boeing	18 1/8	18 ...
Chase Manhattan Bank ..	40 3/4	40 ...
Du Pont de Nemours	170 1/8	169 1/4
Eastman Kodak	114 ...	113 1/8
Exxon	74 1/8	72 5/8
Ford	53 5/8	53 ...
General Electric	49 7/8	49 1/8
General Foods	25 1/8	24 7/8
General Motors	50 5/8	50 1/2
Goodyear	17 1/8	16 3/4
I.B.M.	222 3/4	218 3/4
I.T.T.	20 ..	20 1/2
Kennecott	35 1/2	35 ...
Mobil Oil	42 ..	40 5/8
Pfizer	38 3/8	37 5/8
Schlumberger	104 ...	102 5/8
Texaco	26 ..	25 1/2
U.A.L. Inc.	28 7/8	28 1/8
Union Carbide	41 1/8	41
U.S. Steel	44 5/8	44 ...
Westinghouse	15 3/4	15 5/8
Woolworth	16 1/8	15 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/6	18/6
1 dollar (en yens) ..	282 725	282 85

BOURSE DE PARIS — 17 JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %............	..	2 13	France (Vie)......	496	495	Séquanaise Banq.	285	285	Acier Investiss. .	102	101
5 %............		1 87	Préservatrice S.A.	326	330	SLIMINCO......	158 10	152 60	Gestion Sélect. ..	205	205
5 % 1920-1980.	182 20	1 87	Prévoyance.....		780	Sté Cent. Banque	75 20	76	Invest. et Gest. .	128	123

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
			Financière Sofal.	141	137	Voitures à Paris.	350	347
			Finextel........	125	125			
E.D.F. parts 1958.	... ..	330	Foncia-Crédit....	211	202	Cogifi.........	123 50	122
— parts 1959	...	326	Fr. Gr. et B. (Cie).	90	90	Foncina........	111 50	111 50
Ch. France 3 %..	98 20	98 20	France-Bail.....	226	221	Gr. Fin. Constr...	119 ..	118
Abeille-I.G.A.R.D..	..	496	Génér. occident. .	273	263	Immindo.......	113 50	113 50
Abeille (Vie).....	317 ..	317	Hydro-Energie...	..	70	Imminvest.	91	91
A.G.P..........	416 ..	398	Immobanque....	141	141	Cie Lyon. Im. ...	110	108
Concorde.......	370 ..	370	Immoffice	125	125	Sagimo	187	187
Epargne France..	387	382	Interbail........	134	135 20	UFIMEG	98	97 50
Fonc. T.I.A.R.D...	95 ..	95	Locafinancière...	130	130	U.G.I.M.O.	113	112
Foncière (Vie)....	..	365	Lyon-Alemand...	127	124	Union Habit. ...	124	125
France (I.A.R.D.).	388	385	Soc. Mars. Crédit	260	280	Un. Imm. France.	121	121

MARCHÉ A TERME

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
498	4,50 % 1973	474 70	474 70	471 90	476 ..
1030	C.N.E. 3 %..	1030	1030	1022 10	1026 ..
225	Afrique Occ..	229 90	229 90	229 90	226 10
290	Air Liquide..	283	283	286 ..	280 10
640	Cie Gle Eaux	600	588	590	580
106	Electro-Méc.	93 10	95	96	95
255	Eng. Matra..	266	269 50	263	274
220	E. J. Lefebvre	200	158	197	201
183	Esso S.A.F...	91 20	90 20	90 50	90
186	Eurafrance..	175	175	175	176
24	De Beers (S)	21 65	21 80	21 65	21 55
765	Dome Mines	727	737	735	737
810	Du Pont Nem	838	626	838	820
516	East Kodak	554	555	555	550
123	East Rand.	124	124 20	124 ..	121 80
280	Ericsson	267	266	265	262
356	Exxon Corp..	359 90	358	358	361 ..
240	★Ford Motor	259	260	259 50	258 50
146	Free State	158	153	152 80	153
20	Tanganyika..	18 ..	17 60	17 60	18
205	Unilever ..	211 80	212 50	212 50	210
32	Union Corp.	29 20	29 30	29 05	29
181	U. Min. 1/10	178	174 20	173 ..	174 20
295	West Driet.	300	298 ..	300 20	299
141	West Deep	142 50	142	142 50	142
230	West Hold..	210 50	211	212	210
5 20	Zambia Cop.	5 20	5 20	5 20	5 20

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT.
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 921	4 927	4 81
Canada ($ can. 1)......	5 086	5 114	5 00
Allemagne (100 DM) ...	195 450	196	193 50
Belgique (100 fr.)	12 965	13 015	12 30
Danemark (100 krd.)...	82 510	82 450	83
Espagne (100 pes.)......	8 630	8 620	8 61
Grande-Bretagne (£ 1):..	11 780	11 728	11 80
Italie (100 lires).......	0 761	0 755	0 67
Norvège (100 krn.).....	91 160	91 200	91 40
Pays-Bas (100 fl.)......	186 250	186 100	184 75
Portugal (100 esc.)	19 965	19 970	20 30
Suède (100 krs.)	112 910	112 900	112 50
Suisse (100 fr.)........	164 050	164 700	163 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/6
Or fin (kilo en barre)	25750	25670
Or fin (kilo en lingot)	25625	25670
Pièce française (20 fr.)..	259 20	258
Pièce française (10 fr.)	197 95	200 50
Pièce suisse (20 fr.)...	269 50	265
Union latine (20 fr.)...	240 30	235
Souverain	252 50	261 20
Pièce de 20 dollars.	1282	1274
Pièce de 10 dollars.	675	650
Pièce de 5 dollars....	410	410
Pièce de 50 pesos	1086 ..	1087 .
Pièce de 10 florins	226 50	224 90

Le Monde

LA VIE

LE

VARIATIONS CO

ET L'A

L'or conserve

mais le

LINGOT (en Francs)

(en pourcentage)

60 — 50 — 40 — 30 — 20 — 10 — 0

272

… élaboration

… serait réduite

… automne

… présider, ce mardi 18 juin … pour préciser les mesures … adoptées mercredi au conseil des ministres ; … convoquée la commission supérieure des … afin que les syndicats et les employeurs … avis sur l'augmentation du SMIC.

… midi, MM. Chirac, premier ministre ; Durafour, … et Mme Simone Veil, ministre de la santé, com… décisions du gouvernement devant la commission des … culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, … la presse, et le soir M. Giscard d'Estaing présentera lui-… à la télévision, le plan social.

Ce plan prévoirai notamment, comme l'a déclaré lundi M. André Bergeron (F.O.), à sa sortie de l'hôtel Matignon, la participation des syndicats à l'élaboration des contrats de programme fixant l'évolution des prix dans certaines industries et la réduction de la durée maximale du travail cet automne.

Comme *le Monde* l'a indiqué, ce plan comprendra deux parties. Tout d'abord, des mesures sociales immédiates, dites quantitatives : majoration d'un peu plus de 10 % des allocations familiales encore que la décision pourrait être différée afin de respecter la procédure de consultation des organisations familiales ; relèvement du SMIC (environ 1 260 F par mois pour une semaine de travail de 43 heures, au lieu de 1 128 F, forte augmentation des allocations minimales aux personnes âgées (environ 17 F par jour au lieu de 14,25 F). En ce qui concerne les allocations familiales, le gouvernement confirmerait, en tout cas, son intention d'accroître leur pouvoir d'achat, mais cette décision ne se concrétiserait que d'ici à la fin de l'année. D'autres modifications quantitatives seront prises d'ici à la fin de l'année, notamment la réduction de la durée maximale du travail. Selon M. André Bergeron, qui a eu un entretien lundi avec M. Chirac, cette décision interviendrait à l'automne : le secrétaire général de F.O. a rappelé que sa confédération réclamait une réduction de 50 heures actuellement — en moyenne sur douze semaines — à 45 heures, et que le précédent ministre du travail, M. Georges Gorse, s'était engagé pour une réduction à 46 heures.

Les mesures qualitatives porteront surtout sur la réforme des entreprises et l'amélioration des conditions de travail. Le dossier sur les entreprises est encore imprécis : F.O. se déclare, comme la C.G.T. et la C.F.D.T., opposée à toute idée de cogestion ; en revanche, la C.F.T.C. est favorable à la généralisation de sociétés à directoires et conseil de surveillance — formule déjà appliquée dans une centaine d'entreprises et que le C.N.P.F. pourrait ne pas rejeter.

Quant aux négociations, entamées depuis plus d'un an, entre les syndicats et le C.N.P.F., M. Chirac a indiqué qu'il presserait les partenaires sociaux pour aboutir rapidement à un accord (les discussions pourraient se terminer à l'automne a laissé entendre le président du C.N.P.F.) et qu'un calendrier serait fixé ; faute d'accord, le gouvernement utiliserait la voie parlementaire.

D'autres améliorations annoncées à M. Bergeron sont jugées positives par F.O. : il s'agit comme l'a réclamé depuis longtemps cette centrale de faire participer d'une part les syndicats à l'élaboration des contrats de programme, discutés jusqu'à présent entre le ministre de l'économie et des finances et les seuls employeurs ; d'autre part, d'améliorer le fonctionnement du comité des prix et de faciliter sa saisine en cas de hausse abusive.

J.-P. D.

Le numéro du « Monde » daté 18 juin 1974 a été tiré à 585 774 exemplaires.

A B C D E F G

LE BUDGET SOCIAL DE LA NATION EN 1974

Le budget social de la nation, c'est-à-dire l'ensemble des prestations sociales dont bénéficient les Français de la part de l'Etat, des organismes de sécurité sociale, d'assistance, de protection et de promotion a été, en 1973, supérieur au budget de l'Etat (227,7 milliards de francs contre 215,1) et le sera davantage encore en 1974 (263,7 milliards de francs contre 233,5). Les dépenses du budget social telles qu'elles apparaissent dans l'annonce au projet de loi de finances pour 1974 représenteront cette année plus de 23 % de la production intérieure brute (PIB), soit un pourcentage supérieur d'un point à celui enregistré il y a deux ans.

Le budget social reste alimenté pour l'esentiel par les cotisations versées par les employeurs (39,5 % des recettes) et des salariés (17,59 %). L'apport de l'Etat tend à diminuer : 17 % des recettes au lieu de 18 % en 1972 et 1973. On constate d'ailleurs que d'une année sur l'autre ce sont les cotisations des assurés qui progressent le plus rapidement (+ 19,23 %).

Les prestations sociales en faveur des invalides et des personnes âgées constituent le chapitre le plus important des dépenses (39,3 % du total en 1974). La mise en application de la loi Boulin modifiant le mode de calcul des retraites et en augmentant progressivement le montant a entraîné une progression des dépenses de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés. En proportion, les dépenses de santé (24,4 % du total des prestations) et les aides aux familles (18 %) évoluent peu. En revanche, les prestations au titre de la formation et de l'aide aux chômeurs progressent très fortement en raison tant de l'application du système de pré-retraite que de l'instauration d'une taxe à la formation continue.

M. JACQUES FERRY président de l'AGREF ÉMET DES RÉSERVES SUR LE « PLAN DE REFROIDISSEMENT »

Présentant le bilan annuel des activités de l'Association des grandes entreprises faisant appel à l'épargne (AGREF), son président M. Jacques Ferry, sans contester les objectifs du plan gouvernemental de « refroidissement de l'inflation », s'est demandé si toutes les techniques et tous les moyens retenus pour les atteindre auront la même efficacité. Jugeant « logiques » les mesures prises, il a critiqué certains aspects de la politique d'aggravation de la fiscalité directe et de l'encadrement du crédit.

Pour lui, frapper principalement les sociétés, c'est « une solution de commodité » et « non pas une solution d'équité ». Sans nier complètement l'opportunité du freinage de la demande de biens et de services, M. Ferry estime que les modalités techniques envisagées pour y parvenir devraient appeler de « sérieux correctifs ».

Après la nouvelle rupture des négociations sur le cessez-le-feu

WASHINGTON ACCUSE HANOÏ DE VOULOIR CONQUÉRIR LE VIETNAM DU SUD PAR LA FORCE

Saigon (A.P.). — Dans une déclaration publiée ce mardi 18 juin, l'ambassade des Etats-Unis à Saigon accuse les Nord-Vietnamiens de tenter encore de conquérir le Vietnam du Sud par la force militaire après avoir provoqué de nouveau la rupture des négociations sur le cessez-le-feu. Les délégations de Hanoï et du G.R.P. avaient quitté, le matin même, les commissions militaires bipartite et quadripartite.

Le différend porte sur des privilèges et immunités réclamées par la partie communiste pour ses délégations.

Les délégués des Etats-Unis et du Vietnam du Sud ont proposé de soumettre la question à une sous-commission spéciale de façon que les séances plénières puissent traiter de problèmes plus importants, mais cette suggestion a été rejetée par les délégués de Hanoï et du G.R.P.

En U.R.S.S.

RÉSULTATS SANS SURPRISE AUX ÉLECTIONS AU SOVIET SUPRÊME

Le renouvellement des deux Chambres du Soviet suprême a eu lieu le dimanche 16 juin en U.R.S.S. Selon les chiffres qui viennent d'être publiés, 161 663 325 électeurs ont pris part au vote, soit une participation de 99,98 % dans les 1 517 circonscriptions.

Selon la commission centrale électorale, 99,85 % des suffrages se sont prononcés pour les candidats au conseil des nationalités et 99,79 % pour ceux qui étaient présentés pour le conseil de l'union.

(Lire page 6, l'Evénement : « Les institutions soviétiques ».)

LA FRANCE REJOINDRA-T-ELLE LE GROUPE DES DOUZE SUR L'ÉNERGIE ?

Selon une dépêche Reuter en provenance de Bruxelles et citant des « sources généralement bien informées », la France reconsidérerait son boycottage du groupe de coordination de la conférence de Washington sur l'énergie en février dernier. Le groupe, qui comprend les Etats-Unis, le Canada, la Norvège, le Japon et les pays de la C.E.E. (sauf la France) tient actuellement une réunion dans la capitale belge. Les récents contacts bilatéraux germano-français montrent que la France pourrait rallier le groupe, ajoute Reuter.

Au Quai d'Orsay, on déclare qu'il n'y a aucune modification de l'attitude française, et à l'Elysée que pour le moment aucune position sur ce sujet n'a été prise.

A NICE

Les combats décisifs s'engagent aux Jeux olympiques d'échecs

Totalement indifférents aux caprices du temps sur la Côte d'Azur, quatre cents joueurs continuent, à Nice, leur marathon intellectuel. Parmi eux, la plupart des grands maîtres internationaux que compte la planète échiquéenne, y compris, bien sûr, la pléiade des Soviétiques représentée par six d'entre eux : Karpov, Kortchnoï, Spassky, Pétrossian, Tal, Kouzmine.

Ces ténors se sont fait accrocher lundi dans la deuxième ronde de la finale A par les talentueux joueurs de l'équipe d'Angleterre. Karpov a montré très joliment quel autre avantage — psychologique — il y avait... à s'appeler Karpov et à être prétendant au titre de champion du monde. Dans une assez mauvaise position avec un pion de moins, il a fait accepter la nulle par le premier joueur Harston qui, au départ, n'y croyait certainement pas et n'a pas voulu prendre le risque de se faire « mystifier » par la nouvelle et brillante étoile des échecs soviétiques. D'autre part, Tal a dû concéder une nulle à Stean et Pétrossian devra peut-être en faire de même contre Keone. Kouzmine, lui a gagné. Pour le moment, les Russes ne forcent pas leur talent. Ils n'ont probablement pas le moindre doute quant à leur victoire finale.

La pugnacité des Français leur a permis d'aracher quelques très jolis points.

Ils devront, dans cette « honorable » finale B, affronter de fortes équipes, tels l'Italie, la Pologne, le Canada, etc. Mais, au contact, peu fréquent pour eux, de maîtres et de grands maîtres internationaux, leur appétit est en train de s'ouvrir. Dans la première ronde, ils ont écrasé la bonne équipe belge (3,5 contre 0,5) ; contre les Tunisiens, le match nul est probable.

Dans le groupe A, la surprise est venue des Philippins : ils ont nettement battu les Hongrois, 3-1. A noter encore la victoire de la Yougoslavie sur l'Espagne, et l'écrasement du Pays de Galles par la Bulgarie, que la France avait battu dans le tournoi préliminaire.

Comme l'on annonçait encore la venue de Bobby Fischer au congrès de la Fédération international des échecs (F.I.E.), ouvert le 15 juin, des curieux viennent voir à tout hasard... Mais non, l'ombrageux champion américain ne viendra pas, et sa seule absence a sans doute réduit considérablement le succès populaire de ces Jeux olympiques.

APRÈS AVOIR ACQUIS QUARANTE MIRAGE

La Grèce achète près de quatre-vingts avions de combat aux États-Unis

A vingt-quatre heures d'intervalle, la Grèce a signé, la semaine dernière, avec la France puis avec les Etats-Unis, des contrats de livraisons d'armes dont le montant, particulièrement important selon des sources dignes de foi, n'est pas révélé. Les forces armées grecques ont acheté, en effet, quarante intercepteur Mirage F-1, soixante bombardiers Corsair A-7, dix-huit avions de transport C-130 Hercules, un nombre — encore inconnu — d'avions d'entraînement américains et cinq navires de guerre qui sont des frégates d'escorte d'un modèle assez récent.

C'est le jeudi 13 juin, à Athènes, qu'a été signé le contrat pour la fourniture, par le groupe Dassault-Bréguet et par la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), des quarante Mirage F-1 (*le Monde* du 13 juin). La Grèce est devenue ainsi le dix-neuvième client étranger du groupe Dassault-Bréguet qui produit le Mirage (1). On souligne dans les milieux diplomatiques d'Athènes que la France n'a fait aucune ouverture à la Grèce, mais que celle-ci s'est adressée à des industriels français dans le souci de diversifier ses sources d'approvisionnement en armements.

Le vendredi 14 juin, les Etats-Unis et la Grèce ont conclu accord qui porte sur la livrais de soixante bombardiers Cors A-7, produits par Ling Tem Vought, de dix-huit quadriturb propulseurs de transport milita C-130 Hercules, conçus par Loc heed, et d'un nombre non préc d'avions américains d'entraîn ment. On évalue à 400 millions dollars (environ 2 milliards francs) le montant de cet acco Dans le même temps, les Eta Unis acceptaient de livrer à marine de guerre hellénique ci frégates, de la classe TF-109, po un coût global de 250 millions dollars (environ 1 250 millions francs).

Ce réarmement de la Grèce la modernisation de ses forc aériennes, notamment, inquiète la Turquie, avec laquelle le go vernement d'Athènes entretie des rapports difficiles depuis q les deux Etats se disputent, particulier, l'éventualité d'u prospection, à des fins pétroliè du plateau continental de la m Egée.

(1) La République Sud-Africai l'Espagne, la Libye, le Liban, Suisse, l'Australie, la Belgique, Pakistan, le Pérou, le Brésil, Venezuela, la Colombie, l'Argenti l'émirat d'Abu-Dhabi, Israel, le K weït, le Zaïre et l'Arabie Saoudi ont acheté des Mirage.

ENTRE PARIS ET BOSTON

Concorde deux fois plus rapide qu'un avion classique

Boston (Massachusetts) (*A.F.P.*). — « *Magnifique, c'est magnifique, un confort et une facilité qui dépassent tout ce que j'ai expérimenté jusqu'à maintenant* », a déclaré, lundi après-midi 17 juin, à Boston, M. Andrew de Voursney, premier vice-président de la Compagnie américaine United Airlines, au retour du Concorde, parti le matin même pour Paris.

Le temps de vol pour cet aller et retour — qui constitue une nouvelle première mondiale du supersonique franco-britannique — a été exactement de 7 heures 38 minutes, y compris l'escale de Paris à l'aéroport Charles de Gaulle, à Roissy-en-France (Val-d'Oise) : 3 h. 10 à l'aller, 3 h. 08 au retour, soit 6 h. 18 de temps de vol. Le Concorde a ainsi réalisé le trajet Boston-Paris-Boston (environ 11 000 kilomètres) en 5 minutes de moins que n'en met un avion de ligne classique pour un aller simple.

« *Le Concorde se vendra lui-même grâce à ses splendides qualités* », a encore dit le vice-président de United Airlines, qui s'est, d'autre part, déclaré étonné de la capacité intérieure de l'appareil.

Le vendredi 14 juin, le même appareil avait relié Boston à Miami (environ 2 250 kilomètres en 75 minutes de vol, réalisan ainsi la première croisière super sonique sur une ligne intérieur américaine. Les constructeurs d Concorde pensent que ce vol a démontré qu'il était possible d'exploiter commercialement en vo supersonique les lignes aériennes reliant les principales villes sur les côtes est et ouest des Etats-Unis, en survolant la mer pour éviter le « bang » sonique au-dessus des terres.

LE MAROC COMMANDE SIX CANONNIÈRES RAPIDES A LA FRANCE

(De notre correspondant.)

Cherbourg. — Une commande portant sur la livraison de six vedettes rapides de surveillance côtière vient d'être passée par la marine de guerre chérifienne aux Constructions mécaniques de Normandie, à Cherbourg qui avaient déjà livré au Maroc, en 1964 et 1967, un escorteur côtier de 350 tonnes et un patrouilleur rapide de 150 tonnes.